11 L-8-21
2.80.

Rare Book & Special Collections Library

943.1
F87Wtav
v.3

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Illinois Urbana-Champaign

http://archive.org/details/lettressurfrdric03lave

LETTRES

SUR

FRÉDÉRIC II,

ROI DE PRUSSE.

TOME TROISIEME.

AVERTISSEMENT.

L'ÉDITION des *Oeuvres posthumes de* FRÉDÉRIC II, que nous citons dans cet ouvrage, est celle de Berlin, originale, en 15 voll. gr. in-8.°, comme la seule authentique, qu'on avertit de ne pas confondre avec ces contrefaçons étrangères, qu'on annonce avec emphase, et avec lesquelles la partie crédule du public, est grossièrement trompée.

Cette même édition originale aura des supplémens qui paraîtront à mesure que les matériaux se présentent : il en paraît le premier volume.

Une plus ample notice de cette collection importante se trouve dans la trente-neuvième lettre de ce volume.

LETTRES

SUR

FRÉDÉRIC II,

ROI DE PRUSSE.

PAR JEAN CHARLES LAVEAUX.

TOME TROISIEME.

A STRASBOURG

Chez J. G. TREUTTEL, Libraire, grand'rue N.° 15.

A PARIS

Chez ONFROY, Libraire, rue St. Victor N.° 3.

1789.

943.1
F87Wlav
v.3

TABLE

Des Lettres contenues dans le troisième volume.

Lettre trentième.

JUGEMENT *de Frédéric sur les auteurs les plus célèbres de son temps. Cause de son prétendu retour vers la littérature allemande. Le mépris qu'il en faisait a-t-il nui à la gloire de cette nation? Sur une lettre du roi à d'Alembert.* page 1

Lettre trente-unième.

Nouveaux détails sur quelques ouvrages littéraires de Frédéric. Erudition. Philosophie. Opinions particulières. Superstition. Beaux arts. Traits de ressemblance avec l'empereur Adrien. Livres que Frédéric avait continuellement sous la main. 45

Traductions françaises des auteurs classiques anciens. 80

Ouvrages modernes. 81

480415

Lettre trente-deuxième.

Nouveaux détails sur la vie privée de Frédéric. page 82

Lettre trente-troisième.

Activité de Frédéric jusqu'à ses derniers momens. Lettre de ce prince à la duchesse de Brunswick sa soeur. Extrait des entretiens de Frédéric avec le docteur Zimmermann. Autre lettre à la duchesse de Brunswick, écrite six jours avant sa mort. 101

Lettre trente-quatrième.

Nouveaux détails sur la dernière maladie, et la mort de Frédéric II. 138

Lettre trente-cinquième.

Nouvelles anecdotes et particularités. 143

Lettre trente-sixième.

Essai sur le caractère de Frédéric II. 190

Lettre trente-septième.

Influence de la liberté de penser et d'écrire dans les états prussiens. Cette liberté fut-elle nuisible et dangereuse? 211

Lettre trente-huitième.

Les sentimens d'intolérance ne furent pas entièrement détruits sous le règne de Frédéric II. Parti que prirent, dit-on, les intolérans. Sociétés secrètes. Ces sociétés sont-elles aussi dangereuses qu'on s'est efforcé de le faire croire? page 239

Lettre trente-neuvième et dernière.

Sur un ouvrage faussement attribué à Frédéric. Rapport que font les plus célèbres littérateurs d'Allemagne des Oeuvres posthumes de Frédéric. Conclusion. 257

Tableau historique des deux premières années du règne de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse. 323

Fin de la Table.

LETTRE XXX.

Jugement de Frédéric sur les auteurs les plus célèbres de son temps. Cause de son prétendu retour vers la littérature allemande. Le mépris qu'il en faisait a-t-il nui à la gloire de cette nation? Sur une lettre du Roi à d'Alembert.

JUSQU'ICI j'ai tâché de justifier Frédéric de quelques reproches dont on avait voulu ternir sa mémoire ; si j'ai réussi, je me croirai très-heureux. Que ne puis-je faire de même à l'égard des choses qui feront le sujet de cette lettre! mais mon enthousiasme pour ce grand homme le cède à celui que j'ai pour la vérité ; j'ai voulu peindre, et non flatter. Il n'est que trop vrai que Frédéric ne rendit pas justice aux ouvrages de ses contemporains, et surtout des Français, qui font le plus d'honneur à notre siècle : c'est ce que plusieurs passages de ses lettres prouvent d'une manière incontestable.

Mais disons aussi, qu'à cet égard, il ne différa guères d'un grand nombre d'auteurs célèbres ou qui aspirent à le devenir. On n'aime pas ce qui éclipse; et si l'on donne des louanges aux contemporains, ce n'est souvent que comme une semence dont on espère une bonne récolte. Frédéric roi, flatté sur ses productions littéraires, par les auteurs les plus fameux de toutes les nations, crut n'avoir pas besoin de cacher ses sentimens avec tant de circonspection; Frédéric, auteur particulier, aurait loué la plupart de ceux qu'il affecta de mépriser; mais ses sentimens auraient peut-être été les mêmes: un peu de dissimulation, voilà toute la différence.

Dans tous les genres, la jalousie est presqu'inséparable du désir ardent de la gloire; et Frédéric avait outre cela dans le caractère une répugnance assez forte à souscrire aux jugemens du public, et un chagrin secret de ne pouvoir dicter des lois dans la république des lettres, comme il en dictait dans les provinces de ses états. Voilà pourquoi il n'eut pour quelques gens du premier mérite qu'une estime de parade, dictée par l'intérêt; voilà pourquoi il fit un très-grand cas

de plusieurs hommes médiocres, dont il croyait lui seul avoir pénétré le mérite ; voilà pourquoi il ne voulut pas laisser à son académie le pouvoir de nommer ses membres : il aurait voulu qu'on n'eût de l'esprit que *de par le roi.*

Toutes ces faiblesses ne doivent donc faire aucun tort à son jugement, ni à son goût ; elles prouvent seulement qu'en parcourant la carrière des lettres, il paya, comme les autres, le tribut à la nature humaine, et que les petits préjugés inséparables de la puissance, même dans l'homme le plus parfait, rendirent plus saillantes les faiblesses de l'homme de lettres.

Il n'y a guères que trois hommes connus qu'il ait avoués être véritablement savans et beaux-esprits : Voltaire, Algarotti, et d'Argens ; association singulière et même monstrueuse, par la prodigieuse distance qui se trouve entre le premier et les deux autres.

Voltaire avait une grande réputation avant que Frédéric se fût fait connaître dans la république des lettres. Ses premiers ouvrages lui avaient servi de modèle ; il était naturel qu'il briguât son suffrage. Aussi les premières lettres qu'il lui écrivit, ces lettres si flatteuses,

si caressantes, sont-elles pleines de cajoleries qui ne marquent guères que l'envie d'en être loué, et de l'attirer auprès de lui. Dans le temps qu'il se croyait obligé de louer publiquement son esprit et même ses vertus, il se dédommageait en secret par la satire de son caractère. Il écrivit, dès la première année de son règne : „ La cervelle du poëte est aussi légère que le style de ses ouvrages; et je me flatte que la séduction de Berlin aura assez de pouvoir pour l'y faire revenir bientôt ; d'autant plus que la bourse de la marquise ne se trouve pas toujours aussi-bien fournie que la mienne „ (*) ; et il avait écrit deux jours avant : „ Ton avare boira la lie de son insatiable désir de s'enrichir ; il aura 1300 écus. Son apparition de six jours me coûtera par journée 550 écus. *C'est bien payer un fou*, jamais bouffon de grand seigneur n'eut de pareils gages. „ (**) C'était traiter un peu sévèrement un homme qu'il appelait *divin* dans les lettres qu'il lui écrivait.

La marquise du Châtelet, à laquelle il donnait aussi de la *divinité*, était moins épargnée encore. Il écrit dans la même année, au sujet

(*) Oeuvres posthumes, tome VIII. page 153.
(**) *Ibidem.*

de l'ouvrage de cette dame. „ La Minerve vient de faire sa *Physique* ; c'est Koenig qui lui a dicté son thême ; elle l'a ajusté, orné par-ci par-là de quelques mots échappés à Voltaire à ses soupers. *Le chapitre sur l'étendue est pitoyable, l'ordre de l'ouvrage ne vaut rien, il y a même de très-grosses fautes ; car dans un endroit, elle fait tourner les astres d'Occident en Orient.* Enfin, c'est une femme qui écrit, et qui se mêle d'écrire au moment où elle commence ses études ; car quatre ou cinq ans ne sont pas suffisans pour ces matières ; et il ne faut prendre la plume qu'après avoir bien digéré ce qu'on a à dire, et lorsqu'on se sent maître de sa matière. Mais lorsqu'on se mêle d'expliquer ce qu'on ne comprend pas soi-même, il semble voir un bègue qui veut enseigner l'usage de la parole à un muet. Après tout, puisqu'elle trouve du plaisir à écrire, qu'elle écrive ; quoique ses amis devraient lui conseiller charitablement d'instruire son fils, au lieu d'instruire l'univers ; de ne point parler d'algèbre dans un livre de métaphysique, et de ne point dessiner des figures lorsqu'on peut s'expliquer clairement sans leur secours. (*)

(*) Oeuvres posthumes, tome VIII. page 149.

Ce jugement n'est pas flatteur assurément; et il semble être le vrai sentiment de Frédéric. Mais à Voltaire on parlait de la marquise sur un ton bien différent. „ Thiriot, lui écrit-il, vient de m'envoyer l'ouvrage de la marquise sur le Feu. Je puis dire que j'ai été étonné en le lisant. On ne croirait point qu'une pareille pièce pût être produite par une femme ; de plus, le style est mâle et tout-à-fait convenable au sujet. Vous êtes tous deux de ces gens admirables et uniques dans votre espèce, et qui augmentez chaque jour l'admiration de ceux qui vous connaissent. *Je pense sur ce sujet des choses que votre seule modestie m'oblige de vous céler.* Les payens ont fait des *dieux* qui assurement étaient bien au-dessous de vous deux. *Vous auriez obtenu la première place dans l'Olympe, si vous aviez vécu alors.* „

Cette tirade n'a pas l'air d'être adressée à un poëte par un roi, mais plutôt à un roi par un poëte. En effet, c'était un aspirant au parnasse, qui écrivait à l'Apollon du siècle pour obtenir une place distinguée, et ce n'était que cela.

Quand on connaît ce que Frédéric pensait de Voltaire dans le fond, peut-on assurer

que dans leurs brouilleries la faute ne fût un peu aussi du côté du monarque? Voltaire laissait primer Frédéric à son aise ; car jamais homme ne fut plus complaisant et plus flatteur auprès des grands ; et Frédéric a dit souvent de lui : *J'en faisais tout ce que je voulais.*

Lorsque le roi et le poëte furent brouillés, il était naturel que Frédéric se plaignît des procédés de Voltaire ; mais les ouvrages de ce dernier n'en devinrent pas plus mauvais : cependant le roi ne cessa depuis ce temps-là de les trouver tels. Voici comme il juge d'une de ses tragédies, qui ne passe pas à beaucoup près pour la moins bonne. D'Argens lui avait écrit : „ Je comptais vous envoyer par le courrier la tragédie de *Tancrède* de Voltaire. La versification m'en paraît très-faible et prosaïque , les situations romanesques, et souvent contraires à la raison. Il y a des endroits touchans, et quelques beautés de détail. Il a dédié sa pièce à la Pompadour : *cette épître dédicatoire est l'ouvrage d'un vrai faquin ; cet homme devient tous les jours plus méprisable.* „ (*)

(*) Oeuvres posthumes , tome XIII, page 161.

D'Argens n'aurait pas écrit ainsi, s'il n'eût été bien sûr de la façon de penser de Frédéric sur le compte de Voltaire, et ces injures devaient être à peu près le thême de toutes les conversations de Sans-souci, dont Voltaire était l'objet. Frédéric répondit : „ Il y a des situations attendrissantes dont il a tiré parti ; mais je ne me déclarerai certainement point partisan de ses vers croisés. Je ne sais quel effet ils produisent à la déclamation ; à la lecture, ils me semblent prosaïques, et, dans quelques endroits, du style d'opéra. *Cette pièce n'est pas bonne en général.* L'exposition est embrouillée, beaucoup de raisonnemens inutiles, des caractères mal développés, mal annoncés, peu de vers sentencieux, dignes d'être retenus, et dans plus d'un endroit un manque de vraisemblance qui choque et révolte le lecteur. Je crois que si Voltaire vit encore quelque temps, il mettra toute son histoire universelle en madrigaux ou en épigrammes. „ (*)

Vous trouverez sans doute singulier, monsieur, que Frédéric désirât dans une tragédie un grand nombre de ces vers sentencieux qu'on a tant reprochés à Voltaire,

(*) Oeuvres posthumes, tome X. page 323.

comme un défaut essentiel, sans lequel on pourrait quelquefois peut-être le mettre au-dessus de Racine même. Il est singulier que Frédéric qui estimait tant Racine, qui l'avait appris par coeur, qui en appliquait des morceaux à toute occasion, n'ait pas senti que des discours harmonieux, tels que ceux de ce grand poëte, tirés de la nature du coeur humain, découlant naturellement de sa situation, sont bien préférables à ces sentences isolées, où l'on voit toujours le poëte, qui donnent aux personnages un air pédant, et qui ne brillent un instant que pour nuire à l'intérêt. Il ne suffisait pas à Frédéric de trouver un ouvrage mauvais, il voulait aussi que les autres le trouvassent tel. Quand il s'était ainsi déclaré contre quelqu'ouvrage, il le lisait à ceux qui paraissaient ne pas être de son sentiment, mais il le lisait mal, coupait les phrases, faisait de fausses liaisons, hachait le sens autant qu'il était possible, et ajoutait à tout cela un ton propre à y jeter du ridicule.

Ses sarcasmes contre Voltaire et ses ouvrages donnèrent le ton aux Brandebourgeois. Dans aucun pays, il ne fut plus critiqué et plus calomnié, j'entends par des gens qui

étaient faits pour lui rendre justice. J'ai entendu des académiciens, qui passent pour avoir de l'esprit, faire un éloge pompeux de Fréron et de la Beaumelle, le tout pour déprimer Voltaire. Je leur ai entendu dire que la Beaumelle était le seul homme qui ait été en état de bien traduire Tacite en français ; et alors je ne pouvais m'empêcher de répéter en moi-même ce vers de Frédéric :

„ Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre. „

Passe pour Voltaire : leurs querelles avaient été vives, les injures piquantes de part et d'autre, les avanies humiliantes de la part de Frédéric ; les rois sont hommes comme les autres, et les rois-poëtes doivent l'être doublement, à certains égards. Mais J. B. Rousseau méritait-il le mépris d'un prince qui se piquait de goût, et qui faisait des odes ? Frédéric aurait-il dû dire de ce grand poëte : „ J'avais lu le soir avant que de me coucher une très-mauvaise ode de Rousseau, adressée à la postérité ; j'en ai pris la colique, et je crains que nos pauvres neveux n'en prennent la peste. C'est assurément l'ouvrage le plus

misérable qui me soit de la vie tombé entre les mains. „ (*)

Certainement si l'on compare les vers de Frédéric, qui se trouvent dans l'épître où il porte ce jugement, avec la plus mauvaise ode de Rousseau, le résultat ne sera pas en faveur du roi-censeur. Il me semble qu'un roi du Nord, qui voulait devenir poëte français, aurait pu traiter avec plus de ménagement un grand homme qu'il devait regarder comme son modèle et son maître.

Jean Jacques Rousseau, Helvetius, Buffon, Diderot, Raynal, d'Alembert, et même le grand Euler, ne furent pas traités plus favorablement quant à leurs ouvrages.

Frédéric s'était figuré trouver dans M. Helvetius un homme pétillant d'esprit, et dont l'imagination riante et le caractère enjoué, sémerait à chaque instant dans la conversation ces mots plaisants qu'il aimait tant à dire et à entendre. Il fut surpris de trouver au lieu de cela un homme posé, réfléchi, parlant peu, lent dans la conversation, faisant attendre ses réponses. Le roi avait la goutte lorsqu'il arriva. Le premier mot qu'il

(*) Oeuvres posthumes, tome IX. page 40.

lui dit fut celui-ci : *Voilà donc, M. Helvetius, le plus beau, le plus sûr moment de notre connaissance ;* faisant allusion à un passage du livre de l'*Esprit*, où cet auteur dit : „ En „ amour comme en amitié, les momens du „ débat sont toujours les plus vifs et les plus „ tendres. „ (*) Le principe se trouva faux, pour cette fois, car Helvetius ne plut point au roi dans cette première entrevue. Le philosophe le sentit. Dans la seconde, il se monta au goût du roi, et plut davantage. Un calembourg commença cette révolution. Helvetius avait un habit très-beau ; le roi le remarqua et lui dit : M. Helvetius, vous avez là un bel habit. — Oui, sire, je l'ai acheté à la garderobe du Roi. — Louis XV est-il donc de votre taille ? — A peu près, sire, mais comme les rois ont les bras longs, j'ai été obligé de faire raccourcir les manches. — Bravo, s'écria le roi en riant, bravissimo; et la conversation continua sur ce ton de gaieté.

Dans la visite suivante, Frédéric fit peut-être pour M. Helvetius ce que ce dernier avait fait pour lui ; il voulut à son tour lui

(*) De l'Esprit, disc. III. chap. 14. De l'Amitié.

plaire et même l'étonner. On fit tomber la conversation sur l'Histoire. Frédéric avança qu'il nous manquait encore un bon cours dans cette partie ; et pour montrer comment il fallait le faire, il prend l'Histoire à l'époque de la prise de Constantinople, la continue dans toute son étendue, et la conduit jusqu'au règne de Louis XV. Ce discours du roi, qui souffrait de la goutte, dura deux heures entières, sans interruption. M. Helvetius ne pouvait revenir de sa surprise. Un plan net et lumineux de tout ce qui s'est passé de plus remarquable pendant près de trois siècles, point de verbiage, point de répétitions, toujours l'expression propre, sans hésiter, sans chercher ; en vérité, cela me passe, dit M. Helvetius en sortant de chez le roi. Frédéric se ressentit de ce long discours, il souffrit beaucoup pendant toute la nuit, et la fièvre, qu'il avait déjà, augmenta considérablement.

Frédéric, naturellement timide, était plus embarrassé la première fois qu'on lui présentait quelqu'un que l'homme même qui lui était présenté. Il se préparait donc à ces entrevues, soit par des lectures, soit en nommant la personne de sa connaissance qui

devait présenter, afin d'avoir un point d'appui dans la conversation. Lorsqu'on devait lui présenter un homme de lettres, il lisait ordinairement ses ouvrages. Il lut l'*Esprit*, pendant le séjour d'Helvetius, et malgré les accès de goutte les plus violens, il en fit une critique sévère. Cette critique, écrite de sa propre main sur les marges d'un exemplaire de l'ouvrage, doit se trouver entre les mains de M. de Catt, à qui Frédéric le donna cacheté, en lui disant : „ C'est une critique de l'ouvrage d'Helvetius; vous la lirez quand il sera parti, et vous me direz si je ne l'ai pas bien critiqué. „

On trouve dans ses Oeuvres posthumes plusieurs passages qui montrent ce qu'il pensait de cet ouvrage ; et l'on y voit que, s'il s'était formé une idée avantageuse du caractère honnête de M. Helvetius, il n'en avait pas pris, à beaucoup près, une aussi favorable de son livre. „ Nous attendons ici M. Helvetius, écrit-il à d'Alembert ; selon son livre, le plus beau jour de notre connaissance sera le premier ; mais on dit qu'il vaut infiniment mieux que son ouvrage, qui, quoique rempli d'esprit, ne m'a ni persuadé

ni convaincu. „ (*) Et dans un autre endroit: „ On eût peut-être désiré qu'il eût moins consulté son esprit que son coeur. „ Et ailleurs encore : „ j'ai bien regretté ce vrai philosophe qui a donné des marques d'un parfait désintéressement, et dont le coeur était aussi pur que *l'esprit facile à s'égarer.* „

Après sa mort ce fut bien pis encore. „ J'ai lu, écrit-il au même, l'ouvrage d'Helvetius (*de l'Homme*) ; j'ai été fâché pour l'amour de lui qu'on l'ait imprimé. Il n'y a point de dialectique dans ce livre; on n'y voit que des paralogismes et des cercles de raisonnemens vicieux, des paradoxes et des folies complètes .... *Et cela s'appelle des philosophes !* „

Ce qu'il y a de singulier, c'est que malgré ces jugemens sur l'ouvrage de M. Helvetius, il publia et fit lire, quelques années après, à l'académie (1770), un mémoire où il tâche d'établir et de prouver que l'amour propre est le principe et le motif de toutes les actions des hommes ; ce qui est parfaitement conforme aux principes établis dans *l'Esprit.*

Assurément on ne saurait nier que M.

(*) Oeuvres posthumes, tome XI. page 6.

Helvetius n'ait quelquefois voulu pousser trop loin les conséquences de ses principes, qu'il n'ait fait çà et là violence aux faits pour les ramener à son systême. Mais en général; quel homme connut mieux le coeur humain? quel ouvrage, après l'*Esprit des Lois*, fait plus d'honneur à notre nation? dans quel livre trouve-t-on plus de cette philosophie précieuse qui combat pour les droits de tous, contre les usurpations de quelques-uns?

L'ouvrage de M. Helvetius a été goûté de tous les hommes célèbres de l'Europe. Les Hume, les Robertson, les Voltaire en ont parlé comme d'une excellente production. Que ne puis-je ajouter à ces noms celui de Frédéric!

Je suis obligé de rétracter ici ce que j'ai dit dans la Vie de Frédéric (*), au sujet de M. Helvetius, et je m'en acquitte avec plaisir. Ce n'est point lui, comme on l'a dit, qui engagea le roi à faire venir dans ses états, des régisseurs français. Frédéric, qui avait déjà conçu ce projet auparavant, pressa M. Helvetius, à plusieurs reprises, de lui procurer des sujets; mais le philosophe s'en défendit

(*) Tome III. page 30.

le

le plus qu'il put, et il témoigna à quelqu'un dont je le tiens, le chagrin qu'il éprouvait d'être chargé d'une commission qui ne pouvait qu'être odieuse au pays. Cependant les instances du roi furent si fortes, qu'il ne put honnêtement s'en défendre, et il envoya à Berlin les premiers français qui furent chargés de l'administration des accises.

Une cause, peut-être, des faux jugemens que Frédéric porta sur les ouvrages des gens de lettres célèbres qui vivaient de son temps, c'est la confiance aveugle qu'il avait dans quelques académiciens ou autres prétendus gens de lettres plus courtisans que sincères, ou plus jaloux que justes, qui lui rendaient compte des ouvrages nouveaux, et le prévenaient contre ceux des auteurs dont ils redoutaient la supériorité. Frédéric avait un faible, comme je l'ai déjà dit; c'était de préférer, parmi les gens de lettres qui l'entouraient, ceux dont il croyait avoir le premier distingué le mérite, et sur lesquels la voix publique n'avait pas en quelque façon dirigé son choix. L'opinion qu'il se formait de leurs lumières restait ordinairement, et il s'attachait à eux avec une constance égale à l'idée qu'il avait de sa pénétration, et au désir

de passer pour en avoir. Ces gens tremblaient naturellement lorsqu'un homme de lettres de quelque réputation devait arriver à Potsdam : rien n'était oublié pour insinuer des préjugés, et ils réussissaient assez souvent, car les hommes médiocres ont plus d'astuce pour la cabale et l'intrigue, que les gens d'un vrai mérite, qui méprisent ces vils moyens. C'est sûrement en partie de cette manière que Frédéric fut prévenu contre l'abbé Raynal. Ce respectable défenseur des droits de l'humanité avait blâmé Frédéric d'avoir livré son peuple aux vexations des régisseurs français; ce reproche ne pouvait lui plaire; c'était une bonne occasion pour ceux de ses académiciens qu'il appelait ses Montesquieu, ses Fontenelle, &c. Ils lui peignirent Raynal comme un fanatique et un déclamateur, et ce jugement s'amalgama aisément au ressentiment secret que quelques passages de l'*Histoire du commerce des deux Indes* lui avaient inspiré contre l'auteur. D'après cela Frédéric ne vit plus dans l'éloquent abbé qu'un auteur médiocre; et lorsque le faux bruit courut à Berlin qu'il avait été enfermé à la Bastille, il écrivit à d'Alembert d'un ton railleur : „ Il faut que dans ce siècle pervers il n'y

„ ait plus d'abri *pour la médiocrité* contre
„ les caprices de la fortune (*).

C'est sans doute là un de ces passages que le docteur Zimmermann croyait propres à donner *la colique* aux gens de lettres français; il se trompe, c'est sur les amis de Frédéric qu'il doit produire cet effet; ce jugement peu réfléchi n'ôtera ren à la gloire de notre illustre abbé; puisse-t-il ne rien ôter à celle de Frédéric !

Non content de le traiter d'homme médiocre sur ce qu'il avait fait, il poussa la détraction jusque sur l'ouvrage même qu'il devait faire, *l'Histoire de la révocation de l'édit de Nantes.* Il regardait cet ouvrage comme inutile, parce que, selon lui, c'était trop tard pour remédier aux maux causés par cette révocation; il conseillait à l'auteur d'envoyer son livre à Louis XIV par le premier courrier qui partirait pour les champs élysées (**), et pendant ce temps-là il admirait une brochure de son Montesquieu, intitulée : *Si l'on aurait pu abréger la guerre de trente ans?* Frédéric ignorait - il donc que le temps affaiblit la mémoire des événemens les

(*) Oeuvres posthumes tome XI. page 332.
(**) *Ibid.* Tome XII. pages 18 et 23.

plus désastreux, faute de monumens qui les retracent sans cesse? ignorait-il que la vive peinture des suites funestes d'anciennes erreurs imprime à la postérité une terreur salutaire qui la détourne des nouvelles? On ne pourra jamais guérir entièrement la plaie que la révocation de l'édit de Nantes a faite à la France; j'en conviens, mais on peut répandre davantage les principes contraires à cette révocation funeste; car au milieu de la nation la plus éclairée, un seul fanatique suffit souvent pour causer de grands maux; on peut bannir entièrement de quelques esprits les restes des préjugés barbares qui l'ont produite; on peut rappeler par des lois plus salutaires une grande partie des fils de ces malheureux réfugiés qui ont vu leurs pères soupirer jusqu'à la mort après leur chère patrie, quelqu'ingrate qu'elle eût été envers eux. Accoutumés à en entendre louer les agrémens dès le berceau, leurs coeurs y sont attachés, ils y voleraient s'ils pouvaient y jouir des mêmes avantages que leurs ancêtres. Un pas est fait vers cette heureuse révolution, et un ouvrage propre à l'accélérer mériterait assurément la reconnaissance de tous les amis de l'humanité.

Aux yeux de Frédéric, Jean-Jacques Rousseau et Diderot ne méritaient pas même le nom de philosophes. Le second avait dédaigné de l'aller voir en revenant de Petersbourg; mais qui pouvait l'avoir prévenu contre le premier? La chaleur de son style, la hardiesse de quelques-unes de ses utiles opinions, ou les injures de Voltaire? Pourquoi mépriser celui de tous les ouvrages de cet auteur qui lui fait le plus d'honneur, et qui lui attirera le plus de reconnaissance de la part de la postérité, son *Emile?*

„ Que ne dirais-je pas, écrit-il à Voltaire, des paradoxes dont Jean-Jacques a régalé l'europe, (si l'on peut le compter parmi les philosophes) qui cependant ont bouleversé la cervelle de quelques bons pères de famille au point qu'ils donnent à leurs enfans l'éducation d'Emile? „ (*) Et dans un autre endroit: „ Je ne confonds pas les d'Alembert avec les Diderot, les Jean-Jacques, et avec les soit-disans philosophes *qui font la honte de la littérature.* „ Cela est bien sévère, en vérité; et il fallait qu'on lui eût bien persuadé qu'il n'avait pas besoin d'indulgence

(*) Oeuvres posthumes, tome IX. page 296.

pour s'exprimer ainsi sur de tels hommes.

Mais que pensait-il donc de ce d'Alembert qu'il affectait de tant aimer, avec lequel il entretint une correspondance si régulière, qu'il voulut faire président de son académie, qu'il invitait sans cesse à le venir voir Comme géomètre, il n'était pas en état de l'apprécier, et il ne pouvait l'estimer que sur parole; comme homme de lettres, il le méprisait. Si vous en doutez, lisez ce qu'il écrit à son sujet au marquis d'Argens.

„ Je suis fort de votre sentiment au sujet de d'Alembert; il vaut mieux ne point écrire que de dire des paradoxes et des pauvretés. Blaise, Pascal, Newton, et cet homme-ci, tous trois les plus grands géomètres de l'Europe, ont dit force sottises. L'un d'eux dans ses Apophthègmes moraux, l'autre dans son Commentaire sur l'apocalypse, et celui-ci sur la poësie et l'histoire. La géométrie pourrait donc bien ne pas rendre l'esprit aussi juste qu'on le lui attribue. Le préjugé favorable à la géométrie en avait fait un axiome; ce n'est pas même un problème, après les trois grands géomètres que je viens de citer, et

qui ont tous trois si pitoyablement raisonné. (*)

Il dit dans une autre lettre au même:

„ Vous pouviez garder les ouvrages nouveaux de d'Alembert qui, en vérité sont du poids de notre monnoie courante. „ Il composa même contre lui une satire intitulée: *Réflexions sur les réflexions des géomètres sur la poësie*, et il avait dessein de la lui envoyer; mais il craignit de le fâcher et ne l'envoya pas.

Je crois que les Mélanges de d'Alembert ne sont pas des chef-d'oeuvres; mais ceci prouve toujours que Frédéric n'avait point pour ce grand géomètre une estime sentie, et que sa liaison avec lui dut avoir d'autres motifs que l'estime et l'admiration littéraire.

Encore si cette estime sur parole, il l'eût toujours adoptée sincèrement d'après la voix publique! Mais Euler, que l'europe savante a proclamé le plus grand géomètre de notre siècle, Euler ne fut pas estimé de Frédéric, malgré cette voix publique, malgré le témoignage pompeux et fréquent de d'Alembert; ou plutôt c'est cette voix et ce témoignage auxquels son caractère inflexible ne voulut

(*) Tome X. page 253.

pas se plier. Il semblait vouloir dire: *Je ne veux pas qu'il soit le plus grand géomètre de l'europe, moi ; ne suis-je pas le maître ?* Voilà ce que signifie à peu près toute sa conduite à son égard. Voici comme il en parle à d'Alembert : „ Je voulus faire un jet d'eau dans mon jardin, Euler calcula l'effort des roues, pour faire monter l'eau dans un bassin, d'où elle devait retomber par des canaux, afin de jaillir à Sans-souci. Mon moulin a été exécuté géométriquement, et il n'a pu élever une goutte d'eau à cinquante pas du bassin. Vanité des vanités, vanité de la géométrie! „ (*)

Lorsque M. Lambert vint à Berlin, et fut reçu à l'académie, Frédéric affecta de le mettre au-dessus d'Euler, quoiqu'il fût hors d'état d'apprécier le mérite de l'un et de l'autre. Mais ses petits académiciens favoris, excessivement jaloux de l'honnête et savant Euler, lui avaient inspiré ce ridicule paradoxe ; et Lambert, qui n'avait pas tant de modestie que de science, avait répondu à Frédéric qui lui demanda à la première entrevue, *Que savez-vous ? — Je sais tout.*

(*) Oeuvres posthumes, Tome IX. page 364.

M. d'Alembert, indigné de cette injustice faite à Euler, répondit à Frédéric qui lui manifestait cet étrange jugement : „ Je ne connaîs de M. Lambert qu'un seul ouvrage qui est bon, mais qui ne me paraît pas comparable à aucun de ceux de M. Euler ; et si ce dernier est à genoux devant M. Lambert, comme V. M. me fait l'honneur de me l'écrire, il faudra dire de M. Euler ce qu'on a dit de la Fontaine : *qu'il fut assez bête pour écrire qu'Esope et Phèdre avaient plus d'esprit que lui.* Ce n'est pas que je prétende rien ôter au mérite de M. Lambert, qui doit être très-réel, *puisque toute l'académie en juge ainsi* ; mais il y a dans les sciences plus d'une place honorable ; comme il y a, si l'on en croit l'évangile, plusieurs demeures dans la maison du père céleste ; et M. Lambert peut être très-digne d'occuper une de ces places. On assure d'ailleurs qu'il a fait plusieurs excellens ouvrages qui ne me sont point parvenus. Je le trouverais encore assez bien partagé, quand il serait à M. Euler, (pour parler mathématiquement) *en même proportion que Descartes et Newton sont à Bayle, suivant votre majesté ;* ou que Bayle est à Descartes

et Newton, selon un géomètre de votre connaissance. „ (**)

Cette dernière phrase nous indique encore un jugement littéraire de Frédéric, bien singulier, en vérité. La lettre de Frédéric à laquelle celle-ci sert de réponse aurait pu nous éclairer beaucoup sur la manière dont toute l'académie de Berlin pensait et voulait faire penser le roi sur le compte d'Euler et de Lambert; mais probablement, messieurs les rédacteurs ne l'ont pas pu trouver parmi les manuscrits de Frédéric, non plus que plusieurs autres de la même espèce; et c'est très-bien fait à eux.

M. de Catt m'a communiqué quelques traits d'un entretien du roi avec d'Alembert, où il est question de M. Euler. On y voit d'Alembert jouer un bien beau rôle. Voici ce que c'est. „ J'ai été témoin de ce que je vais vous dire „ m'écrit M. de Catt, au sujet de ce que j'ai dit de d'Alembert dans la vie de Frédéric. (*) „ Un jour le roi fit appeler M. d'Alembert vers les cinq heures du soir. Il redoubla les instances pour l'engager à

(*) Oeuvres posthumes, Tome XIV. page 25.

(**) Tome IV. page 69.

prendre la place de Maupertuis. — Sire, dit d'Alembert, je ne saurais l'accepter ; V. M. a le fameux Euler qui mérite cette place bien mieux que moi ; je rougirais d'être son président. — Vous êtes bien modeste. — Cette modestie me convient, Sire ; mais j'ai l'honneur de dire à V. M. avec vérité que je pense que M. Euler mérite cette place. — Mais savez-vous qu'Euler a trouvé et dit que jamais ville ne fut plus propre que Berlin à être fortifiée, et qu'on pourrait en faire une place imprenable ? — M. Euler peut avoir tenu ce langage, parce qu'il ignore tout ce qu'il faut pour rendre une place imprenable ; mais d'ailleurs, quelles connaissances, Sire ! quelle science ! quelle célèbrité dans toute l'Europe !

„ Quand M. d'Alembert fut sorti, continue M. de Catt, le roi dit : Voilà bien de la modestie et du désintéressement. Pourriez-vous me citer beaucoup de gens en France de ce talent et de cette modestie ? Sire, répondis-je, je ne connaîs pas assez les savans de ce pays pour en décider ; mais je crois, et M. d'Alembert le croit comme moi, qu'il y en a beaucoup qui pensent d'une manière noble et désintéressée. „

„ Euler ne méprisa point l'académie de Berlin, m'écrit encore M. de Catt, comme vous le dites dans votre ouvrage ; (*) j'ai entre les mains plusieurs lettres qui le prouvent. Il désirait d'y rester ; mais il ne voyait pas avec plaisir les changemens que l'on faisait aux almanacs, parce qu'il craignait que sa pension n'en fût diminuée. Il se trompait, il y aurait gagné. Le ministre d'Orville, M. Sulzer et autres, firent tout au monde pour lui persuader qu'il n'avait rien à craindre. Ce fut une grande perte pour l'académie que la retraite de cet homme célèbre. „

Vous voyez, par ce fragment, qu'il ne faut pas confondre M. de Catt ni M. Sulzer avec les académiciens qui tâchaient de déprimer Euler, et qui saisissaient pour lui nuire le moindre mot qui échappait à cette honnête et savant homme.

Cette justice rendue au plus grand mathématicien de l'europe, par le seul homme de l'europe qui pouvait, dit-on, lui disputer la première place, ne fit point sur l'esprit de Frédéric l'impression qu'elle devait faire ; peut-être même en fit-elle une toute

(*) Vie de Frédéric, Tome IV. page 71.

contraire. Euler quitta l'académie de Berlin, et Frédéric loin de travailler à le retenir, loin de sentir la perte qu'il faisait, lui accorda son congé sans la moindre difficulté, et plaisanta même sur sa retraite. Il écrit à M. d'Alembert, le 26 juillet 1766 :

„ M. Euler qui aime à la folie la grande et la petite ourse, s'est approché du Nord pour les observer à son aise. Un vaisseau qui portait les exz, et son kk, a fait naufrage. Tout a été perdu, et c'est dommage ; parce qu'il y aurait eu de quoi remplir six volumes in-folio de mémoires chiffrés d'un bout à l'autre ; et l'europe sera vraisemblablement privée de l'agréable amusement que cette lecture lui aurait donné. „

D'Alembert ne trouva point cette retraite plaisante. Il procura à Frédéric M. de la Grange, digne de remplacer Euler ; mais que la cour de Turin, dont il était sujet, faisait difficulté de laisser partir. D'Alembert saisit cette occasion pour faire sentir au roi que l'on connaissait mieux ailleurs qu'à Berlin l'avantage de posséder un homme de mérite. „ Il est bien singulier, lui écrit-il, *que M. Euler comblé de biens par V. M., lui et sa famille, ait obtenu son congé si aisément après*

26 *ans de séjour*, et que M. de la Grange dont on ne juge pas à propos d'assurer la fortune dans son pays, soit obligé de solliciter comme une grâce la permission d'aller jouir ailleurs de la justice qu'un grand roi lui rend.„ (*).

M. de la Grange ne fut pas non plus un des académiciens auxquels Frédéric témoigna le plus de bontés, malgré tout son mérite, et ceci justifie bien un peu M. d'Alembert de lui avoir envoyé dans d'autres circonstances tant de médiocres sujets.

L'histoire naturelle, cette science sublime, sans laquelle il n'est point et ne saurait point être de véritable philosophie, paraissait méprisable à Frédéric. Je n'ai point trouvé précisément le nom de Buffon dans les mauvaises plaisanteries qu'il fait souvent sur les naturalistes; mais il le désigne assez pour qu'on ne puisse pas s'y méprendre. Si les rédacteurs de ses Oeuvres ont retranché le nom de ce grand homme de ces passages satiriques, je leur en sais gré; ils auraient dû peut-être rendre le même service à la mémoire de leur royal auteur, en retranchant aussi

(*) Oeuvres posthumes, Tome XIV. page 33.

celui de Linné du passage suivant, qu'aucun homme juste ne pourra lire sans déplaisir.

„ Mais quel pays pour les arts que la Suede ! Un des plus savans hommes soutient que le paradis perdu s'est trouvé en Scanie; *un certain Linneus, botaniste, assure que les chevaux et l'homme sont d'une même espèce.* Je ne sais quel autre fou conjure les ames, et s'entretient avec tel mort qu'on lui propose. A considérer ces gens-là, on ne dirait jamais qu'un philosophe de la trempe de Descartes a mis le pied en Suède; ou il a mal cultivé ce terrain, ou les germes qu'il a répandus ont extrêmement dégénéré „ (*).

Voilà surement la première fois que l'on trouve Linné et Schwédenborg placés aux petites maisons à côté l'un de l'autre, et je pense que ce sera la dernière. La postérité se gardera bien de confirmer un jugement si bizarre.

Vous me direz peut-être, si Frédéric méprisa les odes de Rousseau, les ouvrages d'Helvetius, de Diderot, de d'Alembert, de Jean-Jacques, de Buffon, lui qui paraissait si attaché à la littérature française, quels ouvrages

(*) Oeuvres posthumes, Tome XI. page 116.

français estimait-il donc? La réponse est aisée; je m'abstiens de la faire entièrement. Il estima dans sa jeunesse quelques-uns de ceux qui avaient déjà une réputation fixée, avant qu'il donnât lui-même ses ouvrages au public; il estima dans la suite quelques auteurs qui ne faisaient point de vers, et dont la réputation littéraire ne pouvait éclipser la sienne, tel qu'un d'Argens, un Algarotti, et même un W. qu'il mettait au-dessus de Montesquieu. On trouve dans ses Oeuvres posthumes un passage qui confirme ce que j'avais dit à ce sujet dans sa Vie (*). D'Alembert lui avait recommandé M. Beguelin, mathématicien et philosophe, membre de l'académie de Berlin; Frédéric préoccupé de son M. W. et trompé, ou feignant d'être trompé par la ressemblance des noms, crut, ou feignit de croire que le mérite de son Montesquieu avait fait autant d'impression sur d'Alembert que sur lui, et il répondit : „ Pour M. W. „ dont je connaîs le mérite, je ne négligerai „ pas, en temps et lieu, d'avoir égard à votre „ recommandation ; *il serait peut-être un*

(*) Tome IV, page 247.

Montesquieu,

Montesquieu, si son style répondait à la force de ses pensées „ (*).

J'ai tout lieu de croire que ce passage a été un peu adouci par les rédacteurs, pour l'honneur de Frédéric, car je tiens de bonne source que ce prince mettait bien au-dessus de l'*Esprit des Lois*, sans modification quelconque, l'ouvrage de M. W. intitulé: *Caractères historiques des empereurs.* Il a eu à ce sujet, avec plusieurs gens de lettres, un grand nombre de disputes fort plaisantes, dont je pourrais rapporter de bonnes particularités: mais rien n'a pu le guérir de cette terrible prévention. Jamais, peut-être, ce livre n'aurait été imprimé sans lui. Il conseilla à son imprimeur d'en faire une édition; ce conseil fut un ordre, et les *Caractères historiques* furent imprimés comme *de par le roi.* Le faire acheter était une autre affaire; à l'exception d'une douzaine d'exemplaires, tout est resté au magasin.

Quelques allemands diront peut-être: c'est ce dégoût qu'il éprouvait pour les ouvrages français de son temps qui le tourna enfin du côté de la littérature allemande. Non, messieurs,

(*) Oeuvres posthumes, tome XI. page 233.

cette révolution apparente ne fut inspirée ni par le dégoût, ni par les peines de ceux qui ont voulu attirer votre reconnaissance à ce sujet. Si vous croyez devoir quelque reconnaissance à celui qui la causa, c'est à un modeste commis des postes de France qu'il faut adresser vos hommages; lui seul les mérite. Voici le fait, je le tiens de bonne part. Le roi se brouilla avec d'Alembert au sujet d'une de ses lettres, qui fut connue à Versailles, ce qui lui causa bien du chagrin. Il crut que le philosophe français l'avait trahi, et parla de lui avec beaucoup d'indignation et de colère (*). D'Alembert se justifia par une longue lettre, où il rejeta en partie l'indiscrétion sur les commis des postes, qui ouvraient les lettres du roi, qui lui étaient adressées (**). Frédéric se fit lire cette lettre, et ne s'apaisa point. La bouderie dura deux ans, et c'est à cette occasion qu'il parut se dégoûter de la littérature française pour se tourner du côté des Allemands. C'est pendant ce temps que ceux qui l'entouraient crurent avoir trouvé une bonne

(*) Oeuvres posthumes, tome XI. page 274.

(**) *Ibid.* Tome XV. page 65.

occasion, et qu'ils attribuèrent à leur adresse une apparence de succès qu'ils ne durent qu'au ressentiment et au dépit.

Je ne prétends pas cependant que le mépris de Frédéric pour la littérature allemande puisse fournir la moindre objection plausible contre les hommes habiles en tout genre qui ont illustré cette nation. Le préjugé de Frédéric à cet égard n'est pas plus concluant que celui qu'il manifesta contre les célèbres français dont il dénigrait les ouvrages. Il n'a pas plus nui à la réputation des Lessing, des Wiclau, des Gesner, des Haller, des Engel, des Ramler, des Mendelssin, des Jorve, &c. qu'à celle des deux Rousseau, qu'à celle de Buffon, de Linné, de Diderot, d'Helvetius, de Raynal.

D'ailleurs, je ne crois pas que ce soit un bien grand malheur pour les Allemands de s'être élevés dans un temps où ils étaient peu lus et estimés des souverains. Peut-être même doivent-ils à cet injuste dédain une partie de leur vraie gloire. Tel philosophe, tel historien allemand qui a avancé des choses hardies, dignes de plaire aux hommes sensés de toutes les nations, et de déplaire à un grand nombre de souverains et de courtisans, ne

doit peut-être la liberté et la sécurité dont il a joui à cet égard qu'au bonheur d'être resté inconnu à ces grands; il s'en serait abstenu, sans doute, s'il eût plus songé à leur plaire qu'aux vrais sages de sa nation. En France, par exemple, ce sont en partie les grands et les femmes qui font les réputations brillantes ; comment ne préférerait-on pas de faire des ouvrages frivoles ? En Allemagne ce sont les vrais savans, les vrais philosophes qui peuvent se faire un nom dans la république des lettres. Si on y aspire, il faut faire des ouvrages solides. Aussi, tandis que quelques autres nations ont brillé par des ouvrages légers qui voltigent sur tout le globe, les Allemands ont élevé en silence des monumens durables, formé des recueils utiles; et nous touchons au moment où nul homme ne pourra écrire dignement l'Histoire du Nord sans savoir assez leur langue pour pouvoir puiser dans leurs riches et précieux ouvrages. Par ces utiles travaux, ils parviendront probablement à procurer à leur langue une espèce d'universalité honorable, non passagère comme celle de l'Espagnol et de l'Italien, mais solide et durable comme celle qui commence pour la langue anglaise.

Avouons-le, si les auteurs allemands ne plaisaient pas à Frédéric, il ne devait guères leur plaire davantage. Avec eux il fut toujours roi; avec les Français il était philosophe et homme de lettres; il se rendait leur égal jusqu'à la familiarité. En effet, quelle froideur dans ses entretiens avec Gellert! avec d'autres, quel ton imposant, quelles questions singulières et humiliantes! Croirait-on que la première fois qu'il vit à Breslau le savant et honnête Garve, la première question qu'il lui fit fut celle-ci : *Qu'est-ce qu'un enthymème?* Le digne philosophe, qui ne savait si le roi voulait se mocquer de lui, fut troublé, comme bien d'autres l'auraient été à sa place, et ne put répondre. *Eh bien, je vais vous le dire*, lui dit le roi, et là-dessus il débite une définition de l'enthymème, et croit donner une leçon de logique à un des plus habiles philosophes de l'Allemagne. Le roi ne fut pas content de cette entrevue; et en vérité c'était bien sa faute. Le lendemain il dit à quelqu'un qui l'avait engagé à voir M. Garve : *J'ai vu votre Garve; que diable! il n'a pas su me dire ce que c'est qu'un enthymème.* L'ami de M. Garve le justifia pleinement, et Frédéric convint à la fin qu'un

homme pouvait très-bien être un grand philosophe, sans pouvoir donner la définition de l'enthymème à un grand roi, qui le surprend et l'intimide par cette question si singulière, surtout lorsqu'il sait que ce grand roi a des préjugés contre la littérature de sa nation.

M. le docteur Zimmermann prétend que ce fut par modestie que Frédéric se tint éloigné de la littérature allemande; il se sentait, dit-il, si fort en arrière à l'égard de cette littérature, qu'il n'osait jamais porter ses regards de Sans-Souci à Leipzic. Je doute fort que la modestie ait jamais entré pour quelque chose dans cette conduite; je serais porté à l'attribuer à un sentiment tout contraire. Si Frédéric, comme quelques auteurs allemands, qui ravalent leurs talens par une insultante jalousie, si Frédéric eût reçu une éducation allemande, s'il eût surtout composé en allemand des poëmes et d'autres ouvrages, je crois qu'alors la littérature française, et non l'allemande, aurait été publiquement l'objet de ses railleries et de ses mépris; et son injustice n'aurait pas été moins grande, dans cette supposition, qu'elle ne l'a été dans la réalité.

C'est ici le lieu de parler d'une lettre de

Frédéric à d'Alembert, que j'ai insérée dans la Vie de ce prince (*). On trouve dans les Oeuvres posthumes deux passages qui tendent à prouver qu'elle est entièrement supposée. Dans une lettre de M. d'Alembert on lit (**):

„ Je ne sais si V. M. est informée qu'on a imprimé dans quelques gazettes d'Allemagne, et depuis dans quelques journaux de France, une prétendue lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire, selon messieurs les gazetiers, et dans laquelle les Français sont vilipendés, Voltaire traité de *vieille femme*, et l'académie de Berlin de *bête*. Ce même sot public, qui a voulu si long-temps que V. M. fût bien malade, ne demandait pas mieux que de croire à la réalité de cette lettre; j'ai cru devoir le désabuser, en imprimant à mon tour dans les journaux que Mrs. les gazetiers en avaient menti. C'est à V. M. à leur faire répondre autrement si elle juge qu'ils en soient dignes. „

A quoi Frédéric répond (***) :

„ J'ignore ce qui se débite à Paris au sujet

(*) Tome IV. page 257.

(**) Tome XV. page 15.

(***) Tome XI. page 234.

de ma maladie, et je me trouve glorieux d'être dans le cas des Anglais, dont on exagère les pertes, tandis qu'ils n'en ont point fait de considérables. Ma santé est celle d'un vieillard qui a essuyé dix-huit accès de goutte, et qui ne recouvre pas ses forces aussi vîte qu'un jeune homme de dix-huit ans; mais on me fera mourir par allégorie, comme on me fait écrire en style de charretier des lettres où l'on me prête des idées que jamais je n'ai eues. Je vous suis fort obligé d'avoir donné un démenti au compilateur de ces bêtises, qui a voulu les mettre sur mon compte. Pour moi, je pourrais demander que le gouvernement fît des recherches contre l'auteur de cette imposture; mais je n'aime point à me venger, &c. „

Je vous avouerai, monsieur, que ces deux passages ne m'ont point du tout convaincu que la lettre en question soit supposée; voici mes raisons:

1°. Cette lettre est tout-à-fait dans le style de Frédéric. On y trouve des choses qui se lisent dans plusieurs autres lettres de ce prince. On peut bien traiter Voltaire de *vieille femme* dans sa vieillesse, quand on l'a traité de fou dans son bon temps, et quand on n'a pas

épargné la même épithète au grand Linné (*). Et d'ailleurs nous savons de M. Lucchesini, par le canal de son ami le docteur Zimmermann, que Frédéric était accoutumé à écrire à d'Alembert des choses capables de donner *la colique* à presque tous les ministres et gens de lettres français. Quant à l'académie de Berlin, traitée de *bête*, j'avoue qu'on ne trouve aucun passage de cette nature dans toutes les Oeuvres posthumes ; mais ce sont des académiciens de Berlin qui en ont été les rédacteurs ; et cependant on sait assez d'ailleurs que ce corps respectable n'a pas été plus épargné que les hommes de France les plus célèbres. Que les Français soient plus vilipendés dans cette lettre que dans mille autres, qui sont imprimées, sans compter celles qui ne le sont pas, c'est ce que je ne vois point du tout. Frédéric écrit plusieurs fois à d'Alembert qu'on ne fait plus rien de bon en France, et ce n'est pas vilipender une nation que de dire qu'elle a un très-bon roi.

2°. Parmi plusieurs personnes instruites de ces sortes d'affaires, qui ont eu la complaisance

(*) Voyez ci-dessus.

de faire des remarques suivies sur mon ouvrage, aucune n'a révoqué en doute l'authenticité de cette lettre, pas même M. de Catt, qui écrivait dans ce temps-là toutes les lettres de Frédéric à d'Alembert. Il a fait des remarques sur ce qui précède et ce qui suit cette lettre, mais sur la lettre même, pas un mot. J'en conclus donc qu'il a cru cette lettre authentique, et qu'il n'a aucune connaissance des deux passages que je viens de rapporter; car par une suite de sa véritable amitié pour moi, il ne m'a point menagé dans les passages où j'avais avancé quelqu'erreur. Au reste, je m'en rapporte à ce qu'il pourra dire là-dessus, parce que c'est un honnête homme, incapable de trahir la vérité par quelque motif que ce puisse être.

3°. Le passage de la lettre de Frédéric : *Je pourrais demander que le gouvernement fît des recherches contre l'auteur de cette imposture*, ne me paraît pas tant du style de ce prince, que toute la lettre qu'on prétend supposée. D'ailleurs, d'Alembert lui marquait que cette lettre avait paru pour la première fois dans les gazettes d'Allemagne ; c'était donc en Allemagne, et non en France, qu'il fallait chercher la source de l'imposture ; et

d'après cela, ces *recherches que l'on aurait pu demander au gouvernement* ne signifient rien.

4°. Si quelque gazetier a fabriqué cette lettre, il fallait que ce fût un homme bien au fait du ton que Frédéric prenait avec d'Alembert; et quel gazetier pouvait l'être? Si ce gazetier eût été allemand comme on le suppose, son style l'aurait trahi, et cette lettre est une des plus coulantes que Frédéric ait écrites. *L'hydre de la chicane* était une expression familière à Frédéric, lorsqu'il parlait de la réforme des tribunaux. Et puis, quel intérêt dans la supposition de cette lettre! L'intérêt d'en combattre maintenant l'authenticité est bien plus sensible.

Je soupçonne donc que si le désaveu de M. d'Alembert est vrai, il ne l'aura fait que pour couvrir l'imprudence qu'il aura eue de communiquer cette lettre à quelques gens indiscrets, et que le tout aura été convenu avec Frédéric.

Du reste, je ne pourrais blâmer les rédacteurs d'avoir retranché les passages qui pouvaient faire de la peine à leurs confrères et à eux; cela est très-naturel; et ces lettres n'étaient pas assez importantes pour qu'ils se

gênassent à cet égard. Mais s'ils ont tant fait que de retrancher, j'aurais voulu qu'ils retranchassent pareillement certains passages injurieux contre un prince d'Allemagne, qui par sa conduite, son amour pour les sciences, ses établissemens utiles, et à plusieurs autres égards, méritait bien cette attention de leur part. Des sarcasmes lancés dans un moment d'humeur, causé par des démêlés de famille, ne prouvent rien contre celui qui en est l'objet; en les supprimant, on aurait honoré la mémoire de Frédéric.

Enfin, si Frédéric n'a pas traité son académie de *bête*, je m'en réjouis fort pour ceux de ses membres qui ne méritent pas cette épithète; mais je suis bien surpris que dans la supposition de cette estime générale, l'académie de Berlin n'ait pas songé, après sa mort, à proposer un prix convenable pour le meilleur éloge de ce prince, son restaurateur, son fondateur, son admirateur. Il a fait lui-même l'éloge de plusieurs de ses membres, et l'académie ne songe point au sien. L'ouvrage de M. Guibert est beau; mais il ne peint guères que les talens militaires; les détails de son gouvernement et de sa vie privée n'étaient pas encore assez

connus pour qu'il pût faire un éloge complet digne de donner à toutes les nations une idée juste de ce grand prince: le monument manque donc encore à la gloire de Frédéric; et l'académie donnerait une preuve éclatante de sa reconnaissance en travaillant à le lui faire élever.

LETTRE XXXI.

Nouveaux détails sur quelques ouvrages littéraires de Frédéric. Érudition. Philosophie. Opinions particulières. Superstition. Beaux arts. Traits de ressemblance avec l'empereur Adrien. Livres que Frédéric avait continuellement sous la main.

Si Frédéric eût compté pour quelque chose les louanges exagérées des journalistes, il aurait eu lieu d'être satisfait de son début

dans la carrière des lettres. Voltaire, qui avait promis de garder le secret sur l'auteur de l'Anti-Machiavel, fit tout ce qu'il put pour le faire deviner sans le dire; car il avait peur que l'incognito ne fût pas très-favorable au prince auteur, et que le jugement des critiques ne fût un peu trop différent de celui qu'il avait porté. On apprit donc que l'ouvrage était du roi de Prusse, et les journalistes ne manquèrent pas de le louer à qui mieux mieux, et il fut bientôt traduit en allemand, en italien et en anglais.

Un de ces journalistes poussa la complaisance jusqu'à dire qu'il ne connaissait aucun auteur ou livre de morale qui pût lui être comparé, et la flatterie jusqu'à le mettre beaucoup au-dessus de Télémaque, soit pour le style, soit pour le fond des choses (*).

Frédéric avait trop d'esprit pour ne pas sentir le ridicule de ces exagérations; il vit bien à quoi il devait les attribuer, et ne sut pas gré à Voltaire de n'avoir pas mieux gardé son secret pour le moment. Ce dernier avait eu l'imprudence, en revoyant l'ouvrage, de le corriger d'un bout à l'autre, et d'y

(*) Oeuvres posthumes, tome XII. page 15.

mettre du sien, autant qu'il crut nécessaire pour justifier la préface dont il accompagnait l'édition. Ces changemens ne plurent point au roi, qui ne voulait pas devoir à Voltaire un succès qu'il croyait pouvoir mériter lui-même ; il s'en plaignit à lui-même, et fit désavouer l'édition dans les papiers publics(*).

Je vous ai dit, en parlant de l'abbé de Prades, que l'érudition de ce théologien se bornait au verbiage de l'école, et à un peu d'histoire ecclésiastique, et que Frédéric le chargea de lui faire un extrait de celle de Fleury. L'abbé le fit conforme au goût du prince, et probablement au sien ; il tira de ce volumineux ouvrage tous les traits qu'il crut scandaleux et propres à inspirer du mépris et de l'horreur pour les prêtres. Frédéric, content de ce travail, y ajouta cette fameuse préface qui a fait tant de bruit, et fit imprimer le tout sous le titre de Berne.

Haller, qui avait mérité le nom de grand par ses écrits, ravalait ce titre glorieux par une basse jalousie contre tous ceux qui pouvaient partager avec lui l'admiration du public. La roideur vaniteuse de l'érudition,

(*) Oeuvres posthumes, tome IX. page 119.

la double rudesse de la cagoterie et de la magistrature républicaine, lui firent croire qu'il deviendrait plus grand encore, en faisant condamner dans sa patrie l'ouvrage d'un roi qui passait pour philosophe indévot; et à son instigation l'abrégé de l'histoire ecclésiastique avec la préface de Frédéric le grand fût brûlé par la main du bourreau, dans la ville de Berne.

Le dévot et jaloux Haller fit plus encore contre Frédéric: il crut qu'il était conforme à la vraie piété de calomnier publiquement le souverain vivant d'une grande monarchie, et il insinua, dans un roman intitulé *Usong*, que Frédéric n'admettait aucune différence entre le bien et le mal, et qu'il plaçait même le vice au-dessus de la vertu (*). Il se pourrait bien que cette conduite si peu chrétienne ait contribué à inspirer à Frédéric les préjugés qu'il manifesta tant de fois contre les naturalistes et les médecins; et voilà comme l'orgueil d'un seul homme peut influer sur une branche essentielle des sciences, et lui ravir une partie des encouragemens dont elle a besoin.

(*) Livre III.

Le

Le Palladium qui fut fait à l'occasion de l'aventure arrivée à M. d'Arget, est un poëme héroï-comique, où Frédéric a voulu imiter la Pucelle de Voltaire. L'imagination n'y manque point ; et, à l'exemple du poëte français, l'auteur y tourne souvent en ridicule les opinions les plus respectées des chrétiens. Sainte Hedwige, parente de Frédéric, y est représentée faisant dans le paradis le métier que Sainte Madeleine faisait à Jérusalem avant sa conversion.

Le docteur Zimmermann, qui n'ose nommer le titre de ce poëme, se trompe quand il dit qu'il n'a point été imprimé. Frédéric en a fait tirer un petit nombre d'exemplaires, dont il a fait présent à des personnes de confiance.

Ce docteur n'est pas mieux instruit lorsqu'il parle de l'autre poëme comique de Frédéric, intitulé : *La guerre des Confédérés.* Je vais traduire en entier le passage où il en parle, et je tâcherai ensuite de le rectifier. Voici ce qu'il dit :

„ Un autre poëme du roi sur *la division de la Pologne*, aussi dans le goût de la Pucelle d'Orléans, que Frédéric ne destinait pas à l'impression, et qui vraisemblablement

ne sera pas imprimé, fut mis il y a quelques années sous presse, au grand déplaisir de l'auteur. Un libraire connu l'annonça, et joignit à son avertissement un échantillon de l'ouvrage. Cet avertissement tomba entre les mains de Lucchesini. Il fut pétrifié en voyant que l'échantillon était copié mot à mot du manuscrit du roi, qui le lui avait montré et donné à lire. Aussitôt il se rendit chez le roi pour lui raconter la chose. Frédéric ne fut pas moins frappé que Lucchesini, parce qu'il n'avait confié son manuscrit qu'à M. de Voltaire et à une autre personne encore. Que faire, demanda le roi? Lucchesini répondit : Envoyer sur le champ un courier à Hambourg, et ordonner au résident de Prusse de tirer des mains du libraire, à force de menaces, le manuscrit et les feuilles imprimées; puis lorsque tout sera livré, payer royalement le pauvre libraire. Ce conseil plut au roi, et il fut exécuté avec autant de ponctualité que de succès. Quatre feuilles étaient déjà imprimées. J'ai appris, non de Lucchesini, mais d'une personne de Hanovre, que *Voltaire avait volé ce poëme au roi;* c'est-à-dire qu'il l'avait fait copier, et s'était approprié la copie; que Beaumarchais avait acheté

cette copie avec les autres manuscrits trouvés à la mort de Voltaire, et qu'il l'avait vendu à Hambourg. „

Il y a beaucoup d'erreurs dans les détails de ce récit, sans compter la calomnie contre Voltaire. Le roi composa cette plaisanterie dans un temps de maladie, selon son ordinaire, et au milieu de huit à dix accès de goutte. Voltaire ne l'a ni volé ni fait copier, comme l'avance légèrement M. Z. d'après son hanovrien. Frédéric fit copier lui-même chaque chant à mesure qu'il les composait, et les lui envoya à Ferney, comme on le voit par plusieurs passages de ses lettres; il l'envoya de même à d'Alembert, comme le prouvent encore les mêmes lettres. Voilà donc encore au moins deux personnes, outre Voltaire et M. Lucchesini, qui ont vu ce poëme, le copiste et M. d'Alembert; et je pourrais encore en nommer quelqu'autres, si je voulais.

Le sixième chant, qui est le dernier, contient plusieurs sarcasmes contre la nation française. Une autre personne encore, à laquelle Frédéric avait montré son poëme, lui conseilla de ne point envoyer ce sixième chant à Voltaire, à cause du chagrin qui pourrait

lui en arriver. Frédéric parut se rendre à cet avis, remercia celui qui le lui avait donné, et n'envoya point ce sixième chant. Cependant, soit qu'il ait changé d'avis dans la suite, ou par quelqu'autre raison que j'ignore, on trouve dans ses lettres à Voltaire un passage qui indique qu'il le lui envoya aussi (*).

Cette contradiction fait naître une autre réflexion. Le libraire de Hambourg n'annonça que cinq chants; ce qui prouverait assez en faveur des notices particulières qui m'assurent, malgré le passage des oeuvres, que jamais Voltaire ne reçut que cinq chants. Je dis donc, ou Voltaire n'a réellement reçu que cinq chants, ou cette édition de Hambourg ne venait pas de ses papiers.

Quoi qu'il en soit, il est clair que cet auteur ne peut être accusé ici de vol ni d'infidélité, et l'on pourrait prouver de même le peu de fondement de tous les autres sarcasmes et mauvaises plaisanteries que ne cesse de lancer M. Z. contre tout ce qui porte un nom français, depuis Voltaire jusqu'à M. Noël, maître-d'hôtel de Frédéric, qui a autant

(*) Oeuvres posthumes, tome IX. page 167.

d'honnêteté dans le caractère, que Voltaire avait de délicatesse dans l'esprit.

En second lieu, ce n'est point par M. Lucchesini, comme le dit M. Zimmermann, que Frédéric apprit l'annonce de cette édition. Cet avis lui fut donné immédiatement par une autre personne qui n'approchait pas le roi dans ce temps-là. On retira le manuscrit et les feuilles imprimées, moyennant 10,000 écus que l'on donna au libraire. M. Lasberg, conseiller privé du cabinet, homme qui ne ressemble point à plusieurs de ses confrères dont on s'est tant plaint sous le règne de Frédéric, conduisit toute cette affaire sous les ordres du roi. Ainsi tout ne fut pas exécuté ponctuellement comme M. Z. prétend le tenir de M. Lucchesini.

C'est dénigrer que de flatter, et je n'excuse pas plus ceux qui ont donné à Frédéric des louanges outrées, que les détracteurs jaloux ou mécontens qui l'ont trop rabaissé. Frédéric ne fut pas ce qu'on appelle un savant mais il fut très-instruit. Son père, qui haïssait les sciences, n'avait pas souffert qu'on lui apprît le grec ni le latin. Cette dernière langue parut néanmoins nécessaire à ceux qui étaient chargés de l'instruire, et ils tentèrent de la

lui apprendre en secret. Le roi le surprit un jour pendant que son précepteur lui faisait répéter la première déclinaison. Ayant écouté un instant à la porte, les mots de *mensa*, *mensae*, frappèrent ses oreilles. Aussitôt il entre tout en colère: Qu'est-ce que cela, *mensa*, *mensae*, dit-il? N'est-ce pas ton maudit latin que tu apprends à mon fils? Veux-tu en faire un pédant? Et en disant cela il applique force coups de canne sur le dos du pauvre précepteur, et le poursuit ainsi jusqu'à la troisième chambre en répétant à chaque coup: *Tiens, voilà du mensa.* Pendant cette scène, le jeune prince effrayé s'était caché sous la table; le roi furieux revient à lui, le tire par les cheveux, et lui applique quelques soufflets en disant: *Ah! je t'apprendrai à dire mensa.* Frédéric racontait quelquefois lui-même cette anecdote.

Frédéric ne lut donc les auteurs grecs et latins que dans des traductions françaises; et il n'en eut par conséquent qu'une connaissance imparfaite. Car où sont les traductions des langues anciennes où les beautés de l'original ne soient pas considérablement affaiblies? Et est-il possible de les bien rendre dans une langue aussi pauvre et aussi mono-

tone que la nôtre ? Il n'est donc pas étonnant que l'on ne trouve presque point dans ses poësies des imitations de ces pensées, et de ces tournures heureuses qui embellissent les ouvrages de ceux qui ont étudié leur art dans les grands modèles de l'antiquité ; il n'est pas étonnant qu'il ait mal jugé du style de Tacite, et qu'il ait pris des ouvrages grecs pour des latins ; mais il est étonnant que les savans et les gens de lettres, auxquels il faisait examiner et corriger ses ouvrages avant que de les faire imprimer, ne l'aient pas averti de ces méprises. M. d'Alembert fut plus clairvoyant ou plus sincère. Il lui écrit au sujet de sa dissertation sur la littérature allemande : „ V. M. dit, à la page 36 : *Nous prendrons des Latins le manuel d'Epictète et les pensées de Marc-Aurele.* Sans doute elle n'a voulu parler que de ces deux ouvrages traduits, et qui ont d'ailleurs été écrits dans Rome, ce qui les fait en quelque sorte appartenir aux Latins ; car V. M. n'ignore pas d'ailleurs que les originaux de ces deux ouvrages sont en grec „ (*).

Je ne répéterai point ici les exemples que

(*) Oeuvres posthumes, tome XV. page 167.

nous donne M. Busching pour prouver que Frédéric n'avait pas idée des premiers principes de la langue latine : pour apprécier les Commentaires de César, il importe fort peu de connaître à quel point il savait le grec.

M. Busching ne se borne pas à ce reproche ; il tâche de prouver que Frédéric n'écrivait correctement ni l'allemand ni le français. Quant à l'allemand, il ne s'en piquait pas ; et pour le français, la lettre pleine de fautes d'orthographe, que M. Busching rapporte, ne me paraît pas prouver qu'il écrivait réellement aussi mal que veut le faire croire ce savant. Cette lettre est adressée à M. de Herzberg, ministre d'état, et membre de l'académie. Il faut observer ici deux choses : la première, c'est que si M. Herzberg était, comme on l'a dit souvent, le bras droit de Frédéric dans les affaires politiques, il n'est pas étonnant que ce prince lui ait écrit sans façon, et qu'il ne se soit pas beaucoup gêné pour mettre les points sur les i. Il était bien éloigné de prévoir que cette lettre dût jamais être imprimée après sa mort, et imprimée avec toutes les fautes d'orthographe. S'il avait pu le soupçonner, il l'aurait fait corriger auparavant, comme il faisait de

ses ouvrages destinés à voir le jour; mais il ne crut pas devoir prendre cette précaution avec un ministre dans lequel il avait mis tant de confiance; et je ne crois pas non plus que M. Busching ait reçu cette lettre des mains mêmes de M. de Herzberg.

En second lieu, on ne peut pas trop compter que cette lettre soit réellement, dans l'original, telle que M. Busching nous l'a donnée; car toutes les pièces françaises que ce savant compilateur insère dans ses collections et magasins, fourmillent ordinairement d'un nombre presqu'aussi grand de fautes d'orthographe, que cette lettre du roi paraît en fourmiller dans son livre; ainsi on pourrait attribuer une partie de ces fautes, ou à l'inexactitude de son copiste, ou à l'ignorance de son prote. Frédéric n'avait pas une belle écriture, surtout vers les dernières années de sa vie. On pouvait quelquefois à peine déchiffrer ses apostilles et ses billets; et plusieurs traits de plume, formés par une main tremblante, pouvaient aisément être pris pour des lettres superflues. Assurément ce prince ne savait pas l'orthographe comme un correcteur d'imprimerie, mais cela valait-il la peine d'être prouvé?

Frédéric ne savait que fort peu l'italien, et encore moins l'anglais. Le français était la langue qu'il parlait le mieux, et avec le plus de facilité. Ce ne fut peut-être pas un mal pour lui ; tant de langues ne s'apprennent souvent qu'aux dépens du jugement.

L'Histoire fut la science à laquelle ce prince s'appliqua avec le plus de succès. Il s'était fait un système clair et lumineux de l'ancienne et de la moderne ; et sa mémoire heureuse pouvait lui fournir à chaque instant les événemens les plus remarquables de chaque période. Les Mémoires de Brandebourg et l'Histoire de mon temps, sont ses meilleurs ouvrages en ce genre. L'Histoire de la guerre de sept ans ne paraît pas si bien faite, ce qu'il faut attribuer sans doute à la nécessité où il fut de la recommencer après qu'elle eût été brûlée par l'accident que je vous ai rapporté.

En général, si l'on songe aux longues guerres que Frédéric eut à soutenir, aux travaux continuels et journaliers de son administration intérieure et extérieure, à la prodigieuse quantité d'ouvrages en vers et en prose (la moitié peut-être n'est pas imprimée) qu'il a composés ; si l'on songe

que la plupart de ces ouvrages ont été faits dans les situations les plus désespérées, ou au milieu des accès de goutte les plus violens ; si l'on songe enfin qu'il les composa dans une langue étrangère, on ne pourra s'empêcher d'admirer en lui une facilité et une fécondité étonnante. Un seul exemple, dont je vous garantis la certitude, suffira pour vous faire juger jusqu'à quel point il possédait cette facilité. Lorsqu'il se rendit au siége de Schweidnitz, pour soutenir et diriger le courage du major le Fevre, il y resta douze jours, et pendant ces douze jours il lut six volumes de l'Histoire ecclésiastique de Fleury, en fit les extraits dans six épîtres en vers; et pendant ce temps-là, les dispositions du siége, les ordres pour l'armée, et la correspondance ordinaire allèrent toujours leur train. Je voudrais voir six épîtres de cette nature faites par le poëte le plus exercé dans de telles circonstances, et avec tant d'affaires de toute espèce sur les bras.

Je conviens qu'on ne trouve pas toujours dans ses ouvrages cette pureté, cette élégance, cet ensemble, que l'on exige aujourd'hui dans les auteurs qui aspirent au suffrage de la postérité ; mais dans presque tous il y

a de l'esprit, de la philosophie, de la sensibilité, et çà et là des tournures et des idées originales qui décèlent le génie. Les circonstances que je viens de rapporter doivent faire excuser le reste.

Sa brochure sur la littérature allemande doit être regardée comme un abrégé de son érudition ; et une apostille, adressée au baron de Fürst, nous donne aussi une idée de la méthode qu'il croyait nécessaire dans l'instruction.

„ Il faut, dit-il, qu'ils (les professeurs) s'attachent, dans la médecine, surtout à la méthode de Boerhave ; à celle de Newton, dans l'astronomie ; de Locke, dans la métaphysique ; de Thomasius dans l'histoire. „

Frédéric se piquait d'être médecin, quoiqu'il n'eût pas grande confiance dans ceux qui faisaient profession de cette science. Il examinait lui-même ceux auxquels il avait quelque place à donner, et surtout les chirurgiens qu'il plaçait dans ses régimens. Le docteur Zimmermann rapporte qu'il lui dit un jour : „ En général j'aime la médecine, et j'en fais beaucoup de cas. Mon père voulait que j'acquisse quelque connaissance dans cette science ; il m'envoyait souvent

dans les hôpitaux, et surtout dans ceux des maladies vénériennes, afin de m'instruire par l'exemple. „

On a dit avec assez de raison, ce me semble, que ses connaissances dans cette partie n'étaient pas fort étendues, et que la plupart de ses recettes étaient tirées du Dictionnaire de santé, ou des ouvrages de Tissot, qu'il avait lus. M. Zimmermann, qui est médecin, assure au contraire que ce prince avait de *grandes connaissances* dans la médecine. Mais d'un autre côté, un de ses entretiens avec lui nous prouve qu'il ignorait absolument la botanique; car lorsque ce docteur lui proposa de le soulager avec une décoction de jus de pissenlit, (*dens leonis*) le roi avoua bonnement qu'il ne connaissait point cette plante qui croît dans tous les prés. Or, de *grandes connaissances* en médecine, avec une ignorance entière en botanique, me paraît une chose un peu extraordinaire.

Il est inutile d'examiner si Frédéric eut raison ou tort de préférer à Newton, Bayle et Descartes. Il avait lu Descartes dans sa jeunesse; Bayle fut pendant toute sa vie sa lecture favorite; et il ne lut Newton que

lorsque le système de ses idées était arrangé dans sa tête ; voilà tout le tort du philosophe anglais. Mais ses opinions ne sont pas d'une grande importance pour un roi; et l'on peut fort bien remplir tous les devoirs de cette place, sans être convaincu de l'attraction. D'autres opinions pouvaient avoir des suites plus importantes : ce sont celles qui regardent la religion et la morale.

Il est certain, comme je crois vous l'avoir prouvé, que Frédéric parla souvent de se donner la mort, qu'il soutint que le suicide était permis, et que dans ses campagnes il portait toujours du poison sur lui. Ses Oeuvres posthumes confirment pleinement dans plusieurs endroits ce que j'ai dit sur ce sujet (*). Il n'est que trop certain aussi qu'il disait et écrivait souvent que l'ame mourait avec le corps. Il a même eu sur cet objet une correspondance fort curieuse avec M. Achard, pasteur réformé, lorsqu'il n'était encore que prince royal. Cependant, monsieur, j'ose croire qu'il n'était rien moins que ferme dans ces principes erronés; et des personnes

(*) Oeuvres posthumes, Tome X. pages 221, 225, 229, et dans plusieurs autres endroits.

qui ont joui de sa confiance ont confirmé mon opinion de la manière la plus positive.

Parler souvent d'une opinion, n'est pas une preuve qu'on en soit convaincu ; quelquefois c'est une marque du contraire. L'esprit inquiet, irrésolu, sur des opinions que de fortes passions poussent dans la tête, cherche à s'étourdir sur les suites qu'il redoute ; on en parle sans cesse pour se rassurer, pour entendre les objections des autres, pour voir si on pourra les résoudre toutes : on ressemble à ces malades qui disent souvent qu'ils mourront, afin de tirer de la bouche de ceux qui les environnent des lumières propres à dissiper leur cruelle incertitude. Cette conduite est assez naturelle à l'esprit humain ; on l'a remarquée dans Frédéric plus que dans tout autre.

Quand il doutait d'une opinion, de la réussite d'une affaire, de la faiblesse des ressources de quelque puissance ennemie, il en parlait sans cesse, surtout aux personnes auxquelles il croyait des connaissances propres à l'éclairer. Plus on combattait son assertion, plus il s'obstinait à la soutenir, et son obstination durait aussi long-temps qu'il croyait pouvoir faire naître de nouvelles

objections. Les choses au contraire sur lesquelles il s'était fait des principes qu'il croyait sûrs et invariables, faisaient rarement l'objet de ses conversations.

Mais aucune question ne fut plus souvent agitée dans ses lettres et ses entretiens familiers que le suicide, pendant la guerre de sept ans, et l'immortalité de l'ame pendant toute sa vie. Il y revenait sans cesse, et sans cesse dans le plus grand détail. Lisez avec attention une lettre assez longue sur le suicide, qu'il écrit au marquis d'Argens (*), et vous verrez que dans la funeste résolution qu'il avait prise, la ferme persuasion de l'indifférence de cette action entrait pour peu, mais bien l'horreur de succomber sous ses ennemis, d'être fait prisonnier, et de se voir forcé à signer une paix honteuse : horreur qui l'avait frappé surtout à la bataille de Molwitz, où il forma pour la première fois ce tragique dessein.

Un homme bien résolu à se donner la mort, et qui croirait fermement qu'il ne commettrait pas une action criminelle en se la donnant, ne ferait pas une longue dissertation sur un tel sujet. Lisez ce qui termine

(*) Oeuvres posthumes, Tome X. page 221.

cette

cette dissertation, vous y verrez une ame inquiète, troublée, incertaine, irrésolue, qui semble demander : N'ai-je pas raison ? puis-je prendre un autre parti ? savez-vous quelqu'autre moyen ? quand il y aurait un crime dans l'action que je médite, ma situation désespérée ne semble-t-elle pas me la commander ?

„ En vérité, dit-il, si vous entrez bien dans ma situation, vous devez moins condamner mes projets que vous ne le faites. J'ai perdu tous mes amis, mes plus chers parens ; je suis malheureux de toutes les façons dont on peut l'être ; je n'ai rien à espérer ; je vois mes ennemis me traiter avec dérision, et leur orgueil se prépare à me fouler aux pieds. Hélas ! marquis,

„ Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir,
„ La vie est un opprobre, et la mort un devoir.

Enfin Frédéric croyait, à l'existence d'un Dieu, et il est impossible, qu'avec une telle idée, un homme raisonnable puisse se convaincre qu'il n'est ni récompenses, ni peines dans une autre vie, et qu'il soit indifférent de se donner la mort, ou d'attendre avec soumission le terme fixé par la nature. Avec

un caractère inflexible comme celui de Frédéric, une forte passion peut élever des doutes, l'action peut se commettre ; mais ce ne sera jamais qu'un homme au désespoir, qui fuit un mal présent et certain qui lui paraît le plus affreux des maux, pour courir les risques d'un autre mal qui lui semble incertain et douteux. Je ne parle pas des suicides de sang-froid, inspirés par le seul dégoût de la vie ; ce sont des maladies : ni de ceux que produit le remords du crime, ce sont des supplices.

Sire, dit un jour à Frédéric un homme auquel il parlait très-souvent de ses opinions sur l'ame, sur la création du monde, et autres de cette espèce, une chose m'étonne. — Et quoi ? — C'est que votre majesté étant si ferme qu'elle me fait l'honneur de me l'assurer dans ses principes et sa croyance, elle revienne si souvent sur ces objets. On parle peu des choses dont on s'est intimement convaincu, et que l'on a adoptées d'après un mûr examen.

Le roi parut un peu embarrassé, et après avoir réfléchi un moment, il répondit : — Mais c'est que je voudrais vous donner mes idées, et bannir de votre esprit des chimères

qui le tourmentent. — J'ai eu l'honneur de dire à V. M. que ces choses-là ne me tourmentent point, et que je vis dans une parfaite tranquillité, persuadé que ce ne sont point des chimères; et jamais l'éloquence et la dialectique de V. M. ne pourront m'ébranler là-dessus.

J'ai dit que Frédéric croyait à l'existence d'un Dieu, et je crois l'avoir prouvé en parlant de sa religion. En lisant ses lettres, j'ai trouvé, à ma grande satisfaction, plusieurs passages qui le confirment; et entre autres le suivant, qui est très-clair et très-positif. Il se trouve dans une lettre à M. d'Alembert, écrite en 1770.

„ Cette raison me montre des rapports étonnans dans la nature, et me faisant observer les causes si frappantes et si évidentes, m'oblige de convenir *qu'une intelligence préside à cet univers*, pour maintenir l'arrangement général de la machine. Je me représente cette intelligence comme le principe de la vie et du mouvement. „

Telle est l'opinion que ce prince a eue de la divinité; jamais il n'en a parlé autrement; jamais il n'écrivit un seul mot qui indique le contraire. Et un seul homme, M. Zimmermann,

veut nous faire croire que Frédéric, après avoir été attaché à cette idée pendant de longues années, renonça à cette croyance consolante, au moment de descendre au tombeau! „ Depuis la publication des oeuvres du philosophe de Sans-souci, dit-il, ses principes philosophiques sur la religion s'étaient dépravés; *car Lucchesini a ramené le roi de l'athéisme au déisme, et c'était tout ce que mortel sur terre était capable de faire.* (*) „ Où ne conduit pas l'envie de dire des choses extraordinaires!

Quel qu'éloigné que Frédéric parut de toute espèce de superstition, il y en eut une dont il ne put entièrement se défendre. Il aimait à parler de prophéties et de prophètes, et quoiqu'il traitât le plus souvent ces choses de sottises, il était extrêmement curieux d'apprendre tout ce qu'on prédisait sur son compte. Le général Zastrow, qui n'avait pas prévu, sans doute, qu'on le surprendrait un jour à Schweidnitz, lui envoyait régulièrement des prophéties de cette espèce, qu'il faisait faire par des prétendus inspirés, dont la curiosité du roi échauffait l'imagination.

(*) Uber Friedrich den grossen, &c. page 245.

On voit par les lettres du marquis d'Argens que ce favori lui rendait le même service, et que le roi l'en priait quand il n'était pas exact à le faire. Il lui dit, dans une lettre : *Mandez-moi, pour m'amuser, les mensonges de votre prophète.* Il y a même apparence que c'est le marquis qui lui inspira, en grande partie, cette espèce de crédulité (*).

Frédéric poussa les choses jusqu'à faire venir secrètement des prétendus prophètes pour s'entretenir avec eux. Il apprit que l'on avait fait anciennement, dans le couvent de Lehnin, un livre latin de prophéties; et il n'eut point de repos qu'il ne l'eût trouvé. Après bien de recherches, on parvint à le lui procurer; il le parcourut avec avidité, et ayant trouvé au sujet de son père : *Peribit in undis*, (il mourra dans les eaux). Eh bien, dit-il, cela n'est-il pas clair? Il est mort hydropique.

Croyez-vous aux prophéties? disait un jour le roi à quelqu'un. — Pas plus que V. M. sire, lui répondit-on. — Cependant on ne saurait nier qu'il arrive quelquefois certaines choses telles qu'on les avait prédites.

(*) Voyez Oeuvres posthumes, Tome XIII. pages 110 — 114.

Il croyait pareillement à des jours heureux et malheureux ; et quand il voulait charger quelqu'un de quelqu'entreprise délicate, il ne manquait jamais de demander : *Est-il heureux ?*

La superstition est inséparable de la nature humaine, pensait Frédéric, et lui-même semblait en être une preuve. Sa correspondance avec M. d'Alembert nous apprend qu'il soutint cette opinion avec chaleur.

Ce philosophe l'avait engagé à faire proposer par son académie un prix sur cette question : *Est-il utile de tromper le peuple ?* Il ne faut tromper personne, a dit à ce sujet Linguet en quelqu'endroit. Il est impossible de détruire la superstition parmi les hommes, répondit Frédéric à d'Alembert ; et il tâcha de lui prouver cette assertion. C'est sans doute cette opinion singulière qui lui fit négliger les moyens de dissiper peu à peu dans ses états les restes de la superstition. Frédéric était assurément dans l'erreur à cet égard, ou feignait d'y être. La raison est l'état naturel de l'homme, et je crois que la superstition ne s'établit dans les esprits que bien long-temps après que l'esclavage les eut abrutis. Pour maintenir une nation dans la

stupidité de la superstition, il faut le concours de l'éducation première et suivie, de l'exemple continuel, de l'appas des récompenses, de l'effroi des punitions, et souvent de la contrainte du gouvernement. Voyez les soins que prennent pour écarter la raison ceux qui croient qu'il est de leur intérêt que les peuples restent plongés dans l'erreur; ils en connaissent le pouvoir, ceux-là, ils en redoutent les effets. Cependant, malgré le concours de tous ces moyens, la raison prend souvent le dessus, lorsque l'homme n'est pas esclave au point qu'il lui soit défendu d'en faire usage sur aucun objet quelconque; et l'on voit cette précieuse faculté de l'homme surmonter ce qu'il y a de plus fort après la nature, l'éducation, l'habitude et l'exemple.

Voulez-vous vous convaincre si l'homme est vraiment né pour la raison ou pour la superstition, élevez deux enfans jusqu'à l'âge de quinze ans, séparés de toute espèce de superstition, éloignés de tout ce qui pourrait la leur faire connaître; contentez-vous de les accoutumer à former des raisonnemens justes sur les objets qui les environnent; proposez leur ensuite tout d'un coup le

système religieux du grand Lama, ou de Vistnou, s'ils n'éclatent pas aussitôt de rire, je conviens que Frédéric avait raison.

Que deux autres enfans au contraire soient élevés, l'un dans l'habitude de la raison, l'autre dans la stupidité de la superstition, et qu'on tâche, à l'âge de quinze ans, d'établir la superstition dans l'esprit du premier, et de ramener le second aux lumières de la raison, sans employer ni menaces, ni récompenses, sans proposer aucun avantage nouveau d'aucune espece; la différence du succès vous donnera des résultats évidens pour la solution de la question.

C'est par la raison, sans doute, que la vraie religion s'est établie; c'est à la force et à la séduction de l'intérêt que la plupart des autres religions doivent leur établissement et leur conservation. Si on laissait au mahométan l'usage des facultés de son ame, et que loin de le tenir abruti dans l'ignorance, on l'encourageât dans la réflexion, l'examen et la recherche, on verrait bientôt la raison miner insensiblement, et ruiner à la fin tout-à-fait l'édifice bizarre de superstitions, élevé par le faux prophète.

Après vous avoir entretenu des connais-

sances littéraires de Frédéric, et de ses opinions philosophiques et superstitieuses, je dirai un mot de ses connaissances et de son goût dans les beaux arts. On dit généralement qu'il jouait très-bien de la flûte, médiocrement du clavecin, et que les pièces qu'il composait étaient passables pour un prince, mais qu'elles n'auraient pu faire honneur à un artiste de profession. Dans la musique, comme dans la poësie, il n'admira guère que ce qui passait pour beau dans sa jeunesse. Il préféra toute sa vie les pièces de Graun aux plus belles compositions modernes.

Il ne se connaissait que très-médiocrement en peinture et sculpture ; il admirait dans la galerie de Sans-souci plusieurs tableaux qu'il regardait comme des originaux, et qui n'étaient que des copies médiocres. Lorsqu'il ordonna à Tassart, sculpteur que d'Alembert lui avait envoyé de Paris, de faire la statue du général Keith, que l'on voit à la place Guillaume à Berlin ; il voulut absolument que ce général fût représenté vêtu tout-à-fait à la prussienne, avec les grosses bottes et le grand chapeau sur la tête. L'habile artiste eut beau lui représenser que le chapeau

sur-tout ferait un très-mauvais effet, il ne goûta point ses raisons : Tassart n'eut d'autre ressource que de faire le chapeau de manière qu'on pût l'ôter, si le roi changeait d'avis en voyant la statue.

Les connaissances que Frédéric prétendait avoir dans l'architecture, et l'obstination avec laquelle il forçait les architectes à suivre ses idées, ont produit un grand nombre d'édifices d'un mauvais goût. Le palais d'été de Sans-souci, est celui de tous les édifices qu'il fit élever, que les connaisseurs estiment le plus ; et en effet, il frappe d'abord par une noble simplicité qui caractérise le bon goût. Les maisons, dont il a embelli Potsdam, plaisent par la variété de leur architecture. Frédéric avait une grande collection d'estampes et de dessins des plus beaux édifices anciens et modernes ; il prenait des uns et des autres ce qui lui plaisait, et ces mélanges formaient assez souvent des composés bizarres, qui choquaient le bon goût. En général, il aimait un peu le bizarre dans cette partie. Le nouveau palais de Sans-souci, qu'il a fait élever à grands frais, est surchargé d'une quantité d'ornemens superflus, qui nuisent à la beauté de l'ensemble ; et

deux énormes tours, élevées à Berlin sur la place des gens-d'armes, pour servir d'entrée à deux petites églises assez semblables à des granges, font le plus monstrueux effet que l'on puisse imaginer. Tous les édifices dont ce prince a fait lui-même les dessins, sont vivement critiqués par les connaisseurs ; ils ne voudraient pas surtout, pour son honneur dans cette partie, qu'il eût approuvé celui de la bibliothèque royale, qui ressemble, pour la forme, à ces anciennes commodes bombées qui ne sont plus de mode ; et les gens de lettres, qui font moins d'attention à l'architecture, lisent avec chagrin l'inscription *Nutrimentum spiritus*, que ce prince y a fait graver ; ils désireraient que quelqu'un de ses académiciens eût eu le courage de lui en montrer l'absurdité et l'ineptie.

L'abbé Michelessi, italien, natif de Vicence, lui fit un jour, au sujet de son nouveau palais de Sans-souci, un compliment qui ne le flatta guère. La ville de Vicence est-elle toujours superbe, demanda Frédéric ? — Sire, répondit le compatriote de Palladio, nous avons à Vicence plus de vingt maisons plus belles que votre nouveau palais. Frédéric eut de la peine à oublier cette réponse.

Mais que Frédéric ait eu ou non du goût en architecture, que ses architectes aient élevé un grand nombre d'édifices bizarres, par obéissance ou par flatterie, par défaut de talens ou de moyens, il n'en est pas moins vrai que ce prince a fait un grand bien à ses sujets par la plupart de ces édifices; et que les villes de ses états se distinguent à cet égard, d'un très-grand nombre d'autres villes d'Allemagne, où de misérables masures de bois, et des petites rues contournées, étroites et obscures, annoncent encore l'ignorance et la barbarie, entretiennent la mal-propreté et le mauvais air, qui causent des épidémies, et exposent sans cesse les hommes aux désastres affreux des grands incendies.

On a souvent comparé Frédéric à Alexandre et à César; mais M. Busching trouve que l'empereur Adrien est celui de tous les souverains, anciens et modernes, qui eut avec lui le plus de ressemblance. Il le prouve par les traits suivans tirés de la vie de cet empereur:

„ Adrien aimait et savait si bien la langue grecque, (qui était pour les Romains ce que la langue française est aujourd'hui pour les diverses nations de l'Europe) qu'on l'appelait le *petit Grec*. Il faisait de grands présens, non-

seulement à ses amis, mais même à des gens qui en étaient indignes. Il allait voir non-seulement quelques Romains de distinction, mais aussi des soldats lorsqu'ils étaient malades. Quoiqu'il aimât plus la paix que la guerre, il exerçait cependant ses soldats avec autant de soin que si la guerre eût été proche. Il vivait avec les soldats comme un de leurs semblables, et mangeait publiquement de ce qu'ils mangeaient dans les camps; il en excitait plusieurs par des présens à supporter les travaux qu'il exigeait d'eux, et d'autres par l'honneur. Il s'habillait souvent de la manière la plus simple, portait une ceinture sans or, et des boucles sans pierreries. Il examinait avec soin les magasins destinés aux soldats, et s'informait exactement de l'état des provinces, pour remédier aux maux qui les affligeaient. Il parcourait régulièrement toutes les provinces de l'empire, et avec une vîtesse extraordinaire. Il faisait élever des édifices publics à ses dépens, en fit construire quelques-uns dans presque toutes les villes, répandit de grands bienfaits sur quelques provinces, et punissait sévèrement les généraux qui manquaient à leur devoir. Il aimait la poësie et toutes les sciences, s'appliquait à la musique

vocale et instrumentale, faisait des vers pour ses favoris, et possédait à fond la théorie et la pratique de l'art militaire. Il était sévère et gai, sérieux et affable, ardent et irrésolu, avaricieux et libéral. Il avait une grande facilité pour parler et faire des vers, et se connaissait dans tous les arts; mais il critiquait et méprisait les savans et les artistes, parce qu'il se croyait plus savant et plus habile qu'eux. Ayant repris un jour le philosophe Favorin sur une expression, celui-ci céda et ne répondit rien. Les amis du philosophe lui ayant reproché cette basse complaisance, il leur répondit: *Comment voulez-vous qu'un homme qui commande à trente légions ne soit pas plus savant que moi?* Il vivait très-familièrement avec des philosophes et des gens de lettres, et particulièrement avec Favorin, à ce que plusieurs assurent. Il donnait des spectacles au peuple; il s'entretenait familièrement avec des gens de la populace, et se fâchait contre ceux qui regardaient comme au-dessous de lui de se procurer ce plaisir, si conforme à l'humanité. Il avait une mémoire extraordinaire. Ayant refusé un jour une grâce à un homme déjà vieux, et ce dernier ayant redoublé ses instances, il lui dit: *J'ai déjà*

refusé la même chose à ton père. Il appelait par leur nom les anciens soldats licenciés depuis long-temps. Il citait plusieurs passages des livres qu'il avait lus, et que la plupart des autres personnes connaissaient à peine. On a conservé de lui plusieurs plaisanteries, car il aimait à jaser. Il aimait tant les chevaux et les chiens, qu'il leur faisait faire des tombeaux. Il interrogeait les juges jusqu'à ce qu'il en eût tiré la vérité. Son mets favori était un pâté composé de diverses choses. Il était si versé dans l'administration intérieure de ses états, qu'aucun père de famille ne connaissait mieux les affaires de sa propre maison. Il traitait les affaires civiles à la militaire. Il fit construire à Tibur une maison de campagne superbe. „

A ces traits on pourrait ajouter encore ceux-ci : il fut accusé fort injustement, peut-être, d'avoir en amour des goûts contraires à la nature. Il voulut se donner lui-même la mort. Il composa des vers jusqu'à la fin de sa vie. Il vit approcher sa fin sans effroi.

Mais ce qui le distingue d'une manière frappante de Frédéric, c'est que, par jalousie pour Trajan, son prédécesseur, il rendit aux Parthes l'Assyrie, la Mésopotamie et l'Arménie que ce prince avait conquises ; et qu'il

aurait de même abandonné la Dacie, sans les vives représentations qu'on lui fit à ce sujet; c'est qu'il persécuta les chrétiens et les juifs, qu'il empêcha les uns et les autres d'adorer Dieu à leur manière, et qu'il n'eut pas la sagesse de prévenir des troubles causés par des opinions religieuses.

Le même M. Busching nous a conservé le catalogue des livres que Frédéric eut toujours sous la main pendant les vingt dernières années de sa vie. Nous devons en savoir gré à ce savant. On connaît les hommes par leurs amis, et les livres sont les meilleurs amis des philosophes et des gens de lettres. Voici ce petit catalogue :

Traductions françaises des auteurs classiques anciens.

Polybe, Diodore de Sicile, Hérodote, Plutarque, Homère, Démosthènes, Eschine, Isocrate, Epictète, Lucien, Tite-Live, César, Salluste, Quinte-Curce, Ammien Marcellin, Cicéron, Sénèque, Lucain, Plaute, Térence, Lucrèce, Juvénal, Virgile, Ovide, Pétrone, Pline le jeune.

Ouvrages

Ouvrages modernes.

Le Tasse, La Fontaine, Boileau, J. B. Rousseau, Pierre Corneille, Racine, Crébillon, Fontenelle, Chaulieu, Gresset, Deshoulières, la Princesse de Clèves, la Pucelle d'Orléans, Contes de Bocace, Sermons de Bourdaloue, de Saurin, Oraisons funèbres de Fléchier, Lettres de madame de Sevigné, Lettres provinciales, Lettres persannes, Télémaque, Pensées de La Rochefoucault, Mémoires de Feuquières, de Villars, de Montécuculi, du chevalier Temple, de Grammont, Histoire des Empereurs de Crevier, Révolutions romaines de Vertot, Histoire militaire de Luxembourg, Campagnes du prince Eugène, Campagnes de Turenne, Histoire de France de Mézerai, Histoire de Henri IV, Histoire de l'Amérique de Robertson, Vie de l'empereur Julien, Oeuvres de Brantome, Abrégé de l'Histoire ecclésiastique de Fleury, Histoire des variations des Eglises protestantes, Oeuvres de Machiavel, de Bossuet, de Voltaire, Pensées de Pascal, l'Art de penser, Pensées diverses sur la comète, par Bayle, Commentaire philosophique sur

les mots : *contrains-les d'entrer ;* Système de la Nature, Théologie portative.

LETTRE XXXII.

Nouveaux détails sur la vie privée de Frédéric.

Les moindres particularités intéressent dans la vie d'un grand homme ; mais à tout il est des bornes ; et ce n'est pas une raison pour tomber dans le minutieux et le dégoûtant. Vous n'exigerez donc pas, monsieur, que je vous répète ici les détails que quelques auteurs allemands ont donnés sur la vie privée de Frédéric ; ils vous paraîtraient aussi ridicules que déplacés. On a imprimé, parmi beaucoup de bonnes choses, un inventaire exact de sa garderobe, depuis son uniforme, jusqu'à ses vieilles chemises et ses vieux mouchoirs. On nous apprend qu'il ordonna un jour pour son dîner une soupe aux salsifis,

des ailes de perdreaux glacées aux cardons en petits pois, des allouettes, des petits pâtés à la romaine et du veau à l'anglaise ; et le même auteur, qui charge ce prince du reproche que l'on a fait à Socrate, au sujet du bel Alcibiade, assure dans un autre endroit que sa pudeur était si grande, qu'il avait beaucoup de peine à se laisser donner un clystère, à cause de l'immodestie de cette opération. J'omettrai donc toutes ces bagatelles qui choqueraient votre goût, et je me contenterai de rassembler les traits qui peuvent vous intéresser : si vous trouvez que j'en dis encore trop, excusez-moi, en faveur de mon intention.

Frédéric II était haut de cinq pieds deux à trois pouces. Sa taille était assez mal proportionnée. Quelque chose de gauche et de contraint se manifestait dans son maintien ; ce qui venait d'une timidité naturelle, qu'il n'avait jamais pu surmonter. Cette timidité était si grande que, quoiqu'il jouât très-bien de la flûte, il ne pouvait presque pas exécuter un morceau en présence des gens qu'il ne connaissait pas, ou pour lesquels il avait du respect. Il essaya un jour de jouer devant la reine sa mère, et ne put en venir à bout.

Avant que la maigreur du marasme eût changé ses traits, sa figure était agréable, et sa physionomie douce et spirituelle. Son visage n'était ni maigre ni plein, mais il avait les traits bien caractérisés. Le nez était grand et bien fait, les yeux assez grands, vifs, pleins de feu, et terribles lorsqu'ils exprimaient quelque passion violente, et surtout la colère à laquelle il était fort enclin, et dont il ne réprima pas toujours les accès. Il avait d'assez beaux cheveux, châtains-clairs, toujours en queue, et qu'il accommodait lui-même. Sur la fin de sa vie, il mettait un tour de cheveux. Son teint était brun et animé, comme celui d'un homme souvent exposé à toutes les intempéries de l'air, en un mot, comme celui d'un soldat. On assure généralement à Berlin qu'il mettait du rouge sur la fin de sa vie, pour cacher aux yeux du public le dépérissement de la nature. Mais rien n'est plus faux. Il avait le visage naturellement rouge, et cette rougeur augmentait considérablement lorsqu'il faisait quelque chose avec action et ardeur; comme lorsqu'il jouait de la flûte, qu'il commandait ses manoeuvres, et après ses repas, qui duraient quatre à cinq heures, et où il mangeait et

buvait beaucoup. Il voyait fort bien de près, mais à quelqu'éloignement, il ne pouvait distinguer les objets qu'à l'aide d'un verre.

Sa démarche avait quelque chose de négligé. L'habitude de jouer de la flûte avait un peu courbé sa tête du côté droit. Accoutumé à ne porter que des bottes, il paraissait extrêmement embarrassé avec des souliers ; et rien ne lui était plus à charge que les cérémonies où il était obligé d'en porter. Pendant le séjour du grand duc de Russie à Berlin, il imagina, pour s'en dispenser, de faire faire des guêtres de velours noir qu'il mit par-dessus ses bottes; jugez de l'effet de cette parure, par-dessus des vieilles bottes racornies, dont les plis gros et durs lui retombaient à la moitié des jambes.

L'uniforme de son régiment des gardes faisait toute sa parure ; et celui qu'il portait, était ordinairement couvert de tabac d'Espagne, parsemé de taches, et assez souvent on y voyait des trous et des pièces.

A sa mort, sa garderobe était dans un si triste état, qu'on ne trouva pas une chemise assez bonne pour la mettre au cadavre. M. Schoening, alors son housard ou son valet de chambre, aujourd'hui conseiller de guerre,

fut obligé d'en donner une des siennes qu'il n'avait pas encore mise ; et c'est avec cette chemise que le corps fut inhumé. Le reste de son linge n'était pas en meilleur état, et en voici la cause : la mère de Frédéric, digne épouse de Frédéric-Guillaume, pour l'économie, avait soin de ses fils comme une bonne ménagère hollandaise. Tous les ans elle envoyait au roi et aux autres princes ses frères quelques douzaines de chemises, mouchoirs et autre linge ; de sorte que Frédéric n'avait pas soin d'en faire faire. Après la mort de cette soigneuse maman, qui arriva en 1751, le roi ne songea plus à se faire faire du linge ; personne n'en fut chargé, et personne n'y songea ou n'osa le proposer ; et voilà comme le roi de Prusse et le conquérant de la Silésie tirait quelquefois de sa poche un mouchoir plein de trous ; voilà comme il n'eut pas une chemise pour son lit de parade.

Cette négligence dans ses habits augmenta toujours avec l'âge, et dégénéra en mal-propreté. Il n'avait ni pantoufles, ni robe de chambre, ni bonnet de nuit ; il mettait et ôtait ses bottes au lit ; et lorsque l'âge, la maladie et le besoin de suer le forcèrent à mettre quelque chose sur sa tête pendant la

nuit, il commença à mettre, au lieu de bonnet, un petit coussin dont il attachait deux coins sous son menton, tandis que le troisième lui couvrait le front, et le quatrième lui tombait sur la nuque. Sur la fin de sa vie, il poussa la négligence jusqu'à ne se faire raser que très-rarement; et quand sa barbe était trop grande, il s'amusait à la couper avec des ciseaux.

Il avait mis dans son plan de ne dormir jamais plus de sept heures, mais quelquefois il restait au lit huit à neuf heures, pour attendre ou augmenter la sueur qui lui était si favorable. Cette sueur était si considérable, qu'elle mouillait son linge et ses coussins au point qu'on était obligé de les faire sécher tous les matins devant le feu.

Dans les mois de novembre, décembre, janvier et février, il se couchait entre neuf et dix heures, et se levait entre cinq et six. Depuis la fin de février, il avançait un peu chaque semaine l'heure de son coucher, afin de se lever plus matin, de sorte que les jours de revue, il était levé à trois heures, et à cheval à quatre. Après les revues des troupes et les voyages d'été, l'ordre était changé peu à peu. On l'éveillait à la minute qu'il

avait dit la veille. Il se levait sur le champ, lorsqu'il avait des affaires ou qu'il était en voyage, sans quoi il sommeillait encore un quart d'heure, une demi-heure, et quelquefois même une heure.

Lorsqu'il était éveillé et qu'on avait fait du feu dans sa chambre, on lui mettait au lit ses bas, ses culottes et ses bottes. Alors il se levait, allait auprès de sa cheminée, changeait de chemise, passait une espèce de mauvais casaquin, qui lui servait de robe de chambre, ôtait le coussin qui lui couvrait la tête, et son mouchoir de cou, qui étaient trempés de sueur. Après cela, il s'asseyait à une table sur laquelle étaient les lettres et les paquets arrivés la nuit, et les ouvrait pendant qu'on lui faisait la queue. Il ouvrait et lisait les lettres dont l'écriture lui était connue ou qui avaient quelqu'attraits pour lui; et surtout celles qui venaient des pays étrangers. Il envoyait les autres à ses conseillers du cabinet, pour lui en faire des extraits; et c'est ainsi que bien des pièces d'éloquence qui avaient couté tant et tant de peines à leurs auteurs, n'étaient lues que par ces scribes ignares, qui n'y comprenaient rien, et qui substituaient souvent leurs plates idées à

celles des beaux esprits, tandis que ceux-ci se pavanaient dans la douce pensée de charmer le prince par l'élégance de leurs phrases et la finesse de leurs pensées.

Le roi déchirait les lettres qui n'exigeaient point de réponse, ou auxquelles il n'en voulait point faire, et posait les autres sur une table qui se trouvait à côté de lui. Après cela, il se lavait le visage et les mains avec une serviette mouillée, et arrangeait ses cheveux, pendant qu'on tenait un miroir devant lui. Cela fait, il prenait son chapeau, qu'il gardait toujours sur la tête, excepté à table, et lorsqu'il parlait avec des personnes d'un rang distingué; puis il passait dans l'antichambre pour prendre le rapport de son premier bataillon des gardes. Ensuite il rentrait dans sa chambre, buvait un verre d'eau froide, prenait sa flûte et jouait une heure ou deux en se promenant dans les différentes pièces de son appartement. Il a dit, qu'en jouant ainsi, il s'occupait de ses lettres, et préparait les réponses qu'il voulait y faire. En quittant sa flûte, il se mettait à lire les extraits des lettres et des placets, et minutait quelques réponses. Entre neuf et dix, venaient les conseillers du cabinet. Il leur disait l'un

après l'autre ce qu'ils devaient répondre, et quelquefois il leur disait si vîte, que les bonnes gens n'en retenaient pas la moitié, et faisaient assez souvent des quiproquo, que de gens mal-instruits rejetaient sur le roi. Une demi-heure, ou tout au plus trois quarts d'heure suffisaient pour expédier ainsi toutes les affaires du royaume.

Ces affaires finies, il achevait sa toilette, c'est-à-dire, qu'il passait un peu de pommade sur ses cheveux, y faisait jeter un peu de poudre, s'essuyait et mettait son uniforme.

Lorsqu'il avait quelques lettres à écrire à sa famille, il se mettait à son bureau et les écrivait; s'il n'en avait point, il prenait un livre, lisait à haute voix, comme à son ordinaire, ou jouait encore de la flûte. A dix heures et demie, l'officier de jour et le commandant venaient lui faire le rapport. Quand il faisait beau, il allait à la parade, sinon il lisait encore jusqu'au dîner. A midi il se mettait à table; sept à dix personnes étaient ordinairement nommées pour lui tenir compagnie. On servait huit plats, ou cinq seulement quand il était seul, ou qu'il n'avait que deux ou trois convives. Dans les dîners extraordinaires,

comme lorsqu'il y avait à Potsdam des princes ou princesses de sa famille, ou les jours de revue et de redoute, on servait depuis douze jusqu'à trente plats, selon les cas et le nombre des convives.

En se mettant à table, Frédéric oubliait toutes les affaires pour se livrer aux plaisirs de la société qu'il aimait beaucoup. Le dîner durait jusqu'à quatre, et quelquefois jusqu'à cinq heures, surtout sur la fin de sa vie; et, pendant tout ce temps, il ne cessait de manger, de boire et de parler. La conversation roulait ordinairement sur ses expéditions militaires, sur des matières de philosophie, de politique, de littérature, d'histoire, de médecine: s'il y avait un convive à plaisanter, il n'en manquait pas l'occasion; et à mesure qu'il s'échauffait, les souverains, les ministres, les gens de lettres et les prêtres n'étaient pas épargnés. C'était là seulement que ce prince, si réservé d'ailleurs, semblait perdre cette retenue qui le distinguait dans tous les autres instans de sa vie. Persuadé qu'il n'avait à sa table que des amis sincères, et dans la fausse idée que ses domestiques ne comprenaient pas le français, il laissait échapper des propos indiscrets, dont il eut souvent lieu de se repentir.

Sur la fin du repas, les propos gaillards avaient leur tour; et assez souvent, on nommait chaque chose par son nom. Le roi avait dans la tête un répertoire considérable d'anecdotes et d'historiettes comiques, satyriques ou obscènes, qu'il répétait toutes les fois qu'il avait un nouveau convive, ou qu'il trouvait l'occasion de les placer. Il racontait souvent des anecdotes de sa jeunesse, et du règne de son père : j'en citerai une qui vous donnera une idée de sa manière de narrer; je la tiens de gens qui l'ont entendue plusieurs fois de sa bouche.

„ Un laquais que mon père affectionnait beaucoup, voulut un jour montrer les appartemens du château à un de ses amis qui l'en avait prié souvent; Il imagine de le faire venir pendant le dîner du roi, et lui promet de lui montrer tout. — Mais n'y a-t-il rien à craindre? lui dit l'ami. — Rien du tout; viens, et sois tranquille. Il vient en effet, et ce laquais le mène par tous les appartemens. Cependant un besoin pressant ayant obligé le roi de se lever de table, il passe dans la garde-robe où étaient le curieux et son conducteur. Au premier mouvement des portes, on se doute de la chose, et l'ami effrayé se met sous une

table, et se cache comme il peut avec le tapis dont elle était couverte. Le roi passe, et aperçoit un bout de cheveux qui sortait de dessous le tapis. — Que diable est-ce cela, dit-il? Il se baisse, prend les cheveux et tire, tire jusqu'à ce que la perruque du pauvre ami lui reste dans la main. Qu'est-ce que cette perruque, dit-il au laquais? Que signifie cela? — Sire, c'est que... — Répondras-tu, coquin? et pour accélérer la réponse, il lui applique une demi-douzaine de soufflets. Enfin le laquais avoue tout en tremblant. — Parbleu, dit le Roi, tu es bien sot; pourquoi te cacher? que ne m'as-tu dit cela? je lui aurais tout laissé voir à son aise. Aussitôt il força l'ami de sortir de sa cachette, fait venir une bouteille de vin de Hongrie, et la lui fait boire, en disant: *Tu as bien eu peur, n'est-ce pas; allons, bois cela pour te remettre.* „

Cette anecdote faisait honneur au caractère de son père; et Frédéric n'en racontait jamais d'autre sur ce prince; il se fâchait même, lorsqu'on avait l'air de le blâmer en sa présence, et prenait vivement son parti toutes les fois qu'on osait le faire: sentimens respectables, qui prouvent la vénération qu'il avait pour les auteurs de ses jours.

Cette vénération était telle, que lorsqu'il allait à Monbijou pour voir sa mère, il ôtait son chapeau au moment qu'il entrait dans l'allée du jardin, et allait nue tête jusqu'au château, quelque temps qu'il fît; et, en sortant, il ne le remettait que lorsqu'il était sorti de cette allée.

„ Il n'est pas vrai, disait un jour Frédéric, que mon père ait fait balayer une place publique (le LUSTGARTEN) à des dames qui se promenaient, ni qu'il donnât des coups de canne aux prêtres qui venaient voir la parade. Mon père était dur, mais on lui fait tort, souvent tort, dans les anecdotes qu'on met sur son compte. Il est vrai qu'il n'aimait pas à voir les femmes aller dans les rues, sans autre dessein que de courir: quand il en rencontrait quelqu'une, il lui demandait ordinairement où elle allait; et si elle lui répondait qu'elle était sortie dans le dessein d'aller acheter quelque chose pour le ménage, il ne manquait pas de la louer. Un jour il disait à une dame, que toutes les femmes, excepté la reine, étaient des p... Quelque temps après, il voulut mettre la main sur la gorge de cette dame. Sire, lui dit-elle, si vous ne finissez, je vous donnerai un soufflet. Aussitôt il cessa,

en disant: *Voilà pourtant une honnête femme!* „

Les anecdotes gaillardes que racontait Frédéric, sont en grand nombre, mais il serait difficile de les répéter avec décence. En voici une cependant que le docteur Zimmermann a rapportée, parce qu'elle finit en latin, et que je vous rapporterai aussi par la même raison.

On parlait un jour à la table du roi de la méthode qu'avaient autrefois les médecins de ne point laisser entrer l'air dans la chambre d'un malade. Je me rappelle à ce propos, dit Frédéric, une anecdote assez plaisante. L'empereur Léopold ayant un jour une grande fièvre, le médecin avait ordonné que l'on fermât hermétiquement sa chambre, de manière qu'il n'y pénétrât pas un seul rayon de lumière. Un beau matin, cet habile médecin entre dans la chambre de l'empereur, cherche le lit à tâtons, et parvient enfin à le trouver; mais le voilà dans un nouvel embarras. Il s'agissait de trouver le bras de S. M. L'Empereur était un homme grave et empesé, qui croyait contre sa dignité de parler ou de se remuer sans une grande nécessité. Le pauvre Esculape cherche pendant long-temps sur la couverture; il tâte de

tous côtés avec la circonspection, la prudence et les précautions qu'exigeait la dignité de son auguste malade, et le bras ne se trouve point. A la fin cependant il crut l'avoir trouvé, et commençait déjà à compter les battemens, lorsque S. M. étonnée de sa méprise, le tira de son erreur en lui disant, du ton le plus majestueux, le plus grave et le plus digne : *Hoc est membrum nostrum imperiale sacro-Caesareum.*

Cette habitude de plaisanter librement à table rendait Frédéric un peu gêné avec les femmes, et il ne pouvait pas se contenir longtemps dans les bornes de la décence qu'impose la présence du beau sexe. Aussi, quand les princesses de sa maison venaient lui rendre visite, il faisait ensorte qu'elles ne restassent pas trop long-temps.

Après dîner il signait ses lettres, relisait quelque fois ce que ses secrétaires avaient écrit, et biffait ce qu'il ne trouvait pas bien. Après cela il jouait encore un peu de la flûte. Dans le temps que les dîners n'étaient pas si longs, tout cela était fait à quatre heures. Alors il faisait appeler un homme de lettres, le faisait asseoir, déclamait devant lui quelques morceaux de tragédie, ou continuait tout

haut

haut la lecture qu'il avait faite le matin, ou se promenait en causant avec lui dans les appartemens. En lisant, il s'arrêtait quelquefois pour faire des réflexions, et après la lecture il s'entretenait sur ce qu'il avait lu. La séance durait ordinairement jusqu'à sept heures, temps où commençait le concert; quand il n'y en avait point, elle durait jusqu'à neuf heures.

Telles étaient ses occupations journalières, à quelques légers changemens près, occasionnés par les voyages, les revues, ou son séjour à Berlin pendant les divertissemens du carnaval.

Lorsque le roi travaillait à quelqu'ouvrage de littérature, il y employait les heures destinées à la lecture; et alors l'homme de lettres n'était pas appelé le soir.

Il cessa de jouer de la flûte, quatre ans seulement avant sa mort. S'étant aperçu un jour qu'il crachait du sang, il craignit que cet exercice ne lui attaquât la poitrine, et ne joua plus. Le fait est cependant que ce sang ne venait que d'une dent gâtée. Alors il remplit ce temps, consacré auparavant à la musique, à lire ou à s'entretenir avec des officiers ou des gens de lettres.

Il quitta l'usage des soupers au commencement de la guerre de sept ans. Il croyait qu'un général à la tête de ses troupes devait toujours se lever matin, et il craignait que le travail de la digestion ne le forçât à prolonger son sommeil. En hiver cependant il donnait quelquefois à souper à trois, quatre ou cinq personnes; il ne mangeait point, restait assis à quelque distance de la table, et causait avec les convives.

Personne ne couchait dans sa chambre, et il n'y souffrait pas même de la lumière pendant la nuit. Son chien favori était sa seule garde. Deux laquais veillaient seulement dans l'antichambre pour le servir, au cas qu'il eût besoin de quelque chose pendant la nuit. Lorsqu'il était à Sans-souci, tous les soirs, à six heures, six grenadiers et un bas-officier s'y rendaient de Potsdam pour la garde du château pendant la nuit, et retournaient le lendemain matin entre quatre et cinq heures.

Dans ses campagnes, la moindre cabane de paysan lui paraissait assez commode, pourvu qu'il fût près d'une aile de son armée. Il était toujours le premier levé, et le premier prêt pour la marche. Il interrogeait soigneuse-

ment tous les prisonniers et les transfuges sur tout ce qui concernait l'ennemi.

Dans ses voyages il ne cherchait guères non plus ses commodités. Il logeait chez un curé, un bourgeois, un simple paysan. Il donnait cent écus à celui chez lequel il couchait, et cinquante lorsqu'il ne faisait que dîner.

Frédéric avait soin de prendre beaucoup d'exercice, d'autant plus nécessaire pour sa santé, qu'il mangeait considérablement, et qu'il aimait surtout des mets indigestes, tels que la patisserie, le fromage, &c. Les voyages annuels et les revues lui procuraient assez d'exercice, et il n'en manqua pas dans ses campagnes. Dans les autres temps il y suppléait par des promenades à pied ou à cheval. Dès le mois de mars, quand le temps le permettait, il commençait à se promener à cheval ordinairement entre dix et onze heures. Il allait toujours au trot ou au galop. Dans les vingt premières années de son règne il allait souvent à cheval à Berlin ou à Charlottembourg. Dans ses campagnes il faisait toujours ses marches à cheval, et souvent à pied lorsqu'il avait trop froid. Dans les mauvais temps d'hiver il se promenait long-temps

dans ses appartemens en jouant de la flûte, ou en causant avec quelqu'un.

Si l'on excepte la goutte aux pieds et aux mains, il n'a pas eu de maladie considérable, jusqu'à celle dont il est mort. Il croyait avoir reçu la goutte de son père, et pensait que ce prince se l'était attirée par l'usage fréquent du vin du Rhin. D'après cette idée, il ne voulait point en boire, et disait ordinairement quand on en parlait : *Si l'on veut avoir un avant-goût de la pendaison, il faut boire du vin du Rhin.*

Au commencement de la guerre de Silésie, il eut la fièvre quarte, ce qui lui était doublement désagréable dans les circonstances où il se trouvait. Afin de s'en délivrer promptement, il prit de lui-même du quinquina, que les médecins n'osaient pas encore prescrire, et il fut guéri. C'est depuis ce temps-là que les médecins de Prusse ont pris plus de confiance dans ce remède. Assez souvent, il avait des petites fièvres d'un jour ou deux; ce qui venait ordinairement de ses fréquentes indigestions.

Rien de plus patient que Frédéric dans ses maladies. Il traitait alors ses domestiques avec plus de douceur qu'à l'ordinaire. Dans les

plus violens accès de goutte : *Mon fils*, disait-il en allemand au laquais de garde, *donne-moi un verre de limonade ; fais-moi le plaisir de soulever un peu ce coussin ; aide-moi à me retourner, je te prie.* Et quand cela était fait : *je te remercie, tu es un bon garçon.*

LETTRE XXXIII.

Activité de Frédéric jusqu'à ses derniers momens. Lettre de ce prince à la duchesse de Brunswick sa soeur. Extrait des entretiens de Frédéric avec le docteur Zimmermann. Autre lettre à la duchesse de Brunswick, écrite six jours avant sa mort.

FRÉDÉRIC remplit jusqu'aux derniers instans de sa vie les devoirs de roi ; la mort le trouva occupé des affaires de son royaume ; sa main, moitié roidie par le froid du

trépas, ne lâcha le gouvernail que lorsqu'il cessa entièremen de vivre. Le soir du quinze d'août 1786, il signa encore les lettres et les ordres du cabinet, et il expira dans la nuit du seize au dix-sept. Jusqu'à ce moment, il conserva toute sa présence d'esprit, et vit approcher sa fin sans la moindre frayeur, ne négligeant pas cependant les moyens de prolonger ses jours, le plus long-temps qu'il serait possible.

Une lettre qu'il écrivit à la duchesse de Brunswick, sa soeur, lorsque cette princesse eut le malheur de perdre son fils, le prince Léopold, dont la fin glorieuse est connue de toute l'Europe, prouve qu'il pensait sérieusement à la mort, et qu'il s'était fait des idées justes sur le néant de la vie. La voici :

Ce 12 Mai 1785.

MON ADORABLE SOEUR,

„ Il y a soixante et dix ans passés que je suis au monde, et dans tout ce temps, je n'ai vu que des jeux bizarres de la fortune, qui mêle quantité d'événemens fâcheux à quelques favorables qui nous arrivent. Nous balottons sans cesse entre beaucoup de

chagrins et quelques momens de satisfaction. Voilà, ma bonne soeur, le sort commun de tous les hommes. Les jeunes gens doivent être plus sensibles à la perte de leurs proches, et de leurs amis, que les vieillards. Les premiers se ressentent long-temps de ces privations, au lieu que les personnes de notre âge les suivent dans peu. Les morts ont l'avantage d'être à l'abri de tous les coups de la fortune, et nous qui restons en vie, nous y sommes sans cesse exposés. Toutes ces réflexions, ma bonne soeur, ne sont guères consolantes, je l'avoue. Heureusement que votre sagesse et votre esprit vous ont donné la force de résister à la douleur qu'éprouve une tendre mère, en perdant un de ses enfans chéris. Veuille le ciel continuer de vous assister, en conservant une soeur qui fait le bonheur de ma vie. Daignez, ma bonne soeur, me croire avec le plus tendre attachement et la plus haute considération,

MON ADORABLE SOEUR,

Votre fidelle frère et serviteur.

FRÉDÉRIC.

Un extrait des entretiens de Frédéric avec le docteur Zimmermann, sur la fin de sa dernière maladie, vous donnera une idée de sa conduite, de sa façon de penser et de raisonner dans ces derniers momens ; vous y verrez le héros dans les temps où la tombe était ouverte sous ses yeux.

Le six juin 1786, il écrivit au docteur la lettre suivante.

„ Monsieur le docteur Zimmermann, il y a huit mois que je suis fortement attaqué de l'asthme. Les médecins de ce pays-ci me donnent toutes sortes de drogues, mais qui, plutôt que de me procurer du soulagement, ne font qu'empirer le mal. La réputation de votre habileté étant étendue dans tout le nord de l'Europe, je serais bien aise si vous vouliez faire un tour pour quinze jours dans ce pays-ci, pour vous consulter sur l'état de ma santé et ses circonstances. Il s'entend de soi-même que je vous payerai le voyage et tout le reste des frais. Si donc vous y consentez, je vous enverrai en ce cas une lettre pour S. A. R. le duc d'York, qui vous accordera facilement la permission de vous rendre ici ; et sur ce, &c. „

M. Zimmermann partit pour Potsdam,

où il arriva le 23. Le lendemain il se rendit chez le roi, et continua ses visites deux fois par jour, jusqu'au douze juillet. Je supprimerai la plupart des détails relatifs à la maladie du roi, et aux politesses qu'il fit au docteur : les premiers sont peu intéressans, et les seconds appartiennent plus à la vie du médecin qu'à celle du monarque. Je me contenterai donc de vous rapporter les traits les plus frappans de ces entretiens.

Du 25 Juin.

LE ROI.

Locke et Newton furent les plus grands penseurs qui existèrent jamais (*). Mais les Français savent mieux que les Anglais l'art de bien dire.

LE D. ZIMMERMANN.

La langue anglaise est sans doute très-propre à l'énonciation des matières de philosophie et de toutes les hautes sciences ;

(*) Ceci est bien singulier d'après ce qu'on lit dans les lettres de d'Alembert au roi, où il paraît que ce prince préférait beaucoup Bayle à Newton. Au reste il faudrait savoir à quel propos cela a été dit, et M. Zimmermann n'a pas rapporté le commencement de cet entretien.

mais aussi l'on voit toujours dans le parlement une suite non-interrompue de Démosthènes, qui renaissent des cendres les uns des autres. La langue anglaise se prête aussi aux récits les plus nobles de l'histoire, et ne le cède à aucune autre pour les ouvrages d'esprit et la plaisanterie.

LE ROI.

Hume et Robertson sont des historiens du premier ordre; je les estime beaucoup.

ZIMMERMANN.

Gibbon les surpasse peut-être l'un et l'autre. Il réunit toute la dignité et tous les charmes du style historique. Ses périodes ont une harmonie enchanteresse, et toutes ses pensées sont fortes et nerveuses.

LE ROI.

Qu'est-ce qu'il a écrit?

ZIMMERMANN.

(Zimmermann donna au roi une idée des ouvrages de Gibbon, puis la conversation continua ainsi :)

LE ROI.

Dans quel état sont les lettres à Hanovre?

ZIMMERMANN.

Il y a des gens très-habiles et très-savans..... Hanovre doit beaucoup à la bonne instruction de l'université de Goettingue.

LE ROI.

Cette université s'est distinguée, mais elle n'a point de professeur qui soit hanovrien?

ZIMMERMANN.

Goettingue a pour professeurs plusieurs des plus savans hommes de l'Allemagne; et quelques-uns des plus célèbres sont hanovriens, tels que Wrisberg et Meiners.

LE ROI.

Je connais Meiners, il a écrit un bon ouvrage sur la Suisse.

ZIMMERMANN.

Très-bon, et avec un véritable amour pour cette nation; et cependant les treize-cantons lui ont jeté la pierre.

Ici le roi lui dit beaucoup de bien de Haller,

et beaucoup de mal de quelques autres savans suisses ; preuve, dit M. Zimmermann, que *Usong* (où Haller n'avait pas ménagé le roi) n'était pas parvenu jusqu'à lui. Cette remarque de M. Z.... ne me paraît pas juste. Quiconque a étudié le caractère de Frédéric, sera, je crois, de mon avis.

Du 26 Juin.

LE ROI.

Avez-vous fait un plan pour me traiter ?

ZIMMERMANN.

Non, Sire; mais je l'ai dans la tête; et je vais le dire à V. M, si elle veut me faire la grâce de m'entendre.

LE ROI.

Dites ce que vous voudrez.

ZIMMERMANN.

Votre majesté a des obstructions considérables, particulièrement dans les intestins. Il faut travailler à résoudre les matières, rétablir le cours naturel des humeurs, et chasser le superflu autant que les forces le permettent. Il faut d'abord que V. M. prenne simplement un remède dissolvant, apéritif, et

légèrement laxatif : après cela, on pourra donner quelque chose de plus apéritif et de plus laxatif encore, que l'on soutiendra par des fortifians. Voilà mon plan, et tout ce que je crois que l'on puisse faire.

LE ROI.

Vous croyez donc me guérir ?

ZIMMERMANN.

J'espère adoucir l'état de V. M, si elle a assez de patience, et qu'elle veuille m'en donner le temps. Une maladie très-adoucie se trouve à la fin à moitié guérie.

LE ROI.

Vous avez raison; mais que me donnerez-vous donc ?

ZIMMERMANN.

Un remède très-commun, généralement connu et très-simple, qui a été employé par les Grecs et les Romains ; du suc de taraxacon, cuit en consistence de miel.

LE ROI.

C'est une plante que je ne connais point.

ZIMMERMANN.

Elle croît au printemps dans tous les prés.

LE ROI.

Mais connaissez-vous par expérience les effets de cette plante?

ZIMMERMANN.

Par des expériences fréquentes.

LE ROI.

Je prendrai ce remède.

Le même jour, après dîner.

LE ROI.

Voyez-vous souvent le duc d'Yorck? que pensez-vous de lui?

ZIMMERMANN.

Je vois le duc d'Yorck toutes les fois qu'il a besoin de moi, et régulièrement une fois par semaine. Il me traite avec beaucoup d'affabilité et de bonté; je suis toujours à mon aise avec lui. C'est un seigneur très-aimable, et qui a beaucoup d'humanité; ce qu'il doit à l'éducation qu'il a reçue en Angleterre.

(Je supprime ici une violente satire contre

la noblesse et les bourgeois de Hanovre; peu vous importe, je pense, que l'on ait ou non de la morgue à Hanovre, et tant pis pour ceux qui en ont.)

LE ROI.

Je suis extrêmement attaché au duc d'Yorck. Il est si formé pour son âge! il a des manières si nobles, et tant de connaissances! il est si raisonnable et si bien élevé! Il faut savoir gré à un prince quand il a tant de mérite; car le plus souvent les princes n'en ont point. J'ai souvent observé le duc dans des petites choses, sans qu'il s'en doutât, et je l'ai toujours trouvé tel que je le désirais. Dans des bagatelles, il arrive souvent qu'on ne s'observe pas soi-même; et on connaît mieux là les hommes, que dans les grandes choses où ils savent qu'on a les yeux sur eux.

Du 27 Juin.

Le roi commença par faire plusieurs objections contre le taraxacon, et la conversation finit ainsi :

LE ROI.

Je vous le dis d'avance, je ne prendrai de votre remède qu'une fois par jour.

ZIMMERMANN.

V. M. en prendra donc beaucoup à la fois?

LE ROI.

Combien ?

ZIMMERMANN.

Deux ou trois cuillerées.

LE ROI.

Je ne trouve pas que ce soit beaucoup.

ZIMMERMANN.

Tant mieux. Mais, après avoir pris tout d'un coup deux ou trois cuillerées de taraxacon, on peut se trouver mal et même vomir.

LE ROI.

En ce cas-là, je n'en prends point.

ZIMMERMANN.

Il peut se faire aussi que cela n'arrive pas. V. M. peut commencer par de petites doses.

LE ROI.

Je n'aime pas traîner ainsi les choses.

ZIMMERMANN.

V. M. pourrait en prendre deux cuillerées

dans

dans l'eau de fenouil, qui est stomacale.

LE ROI.

Puis-je prendre mon café bientôt après?

ZIMMERMANN.

Au bout d'une demi-heure.

LE ROI.

Mais le taraxacon peut avoir perdu la vertu qu'il avait du temps des Grecs et des Romains.

ZIMMERMANN.

Ce n'est point par les livres seulement que je connais cette plante; il y a trente ans que j'en fais usage. Chaque printemps, je prescris peut-être plus d'un quintal d'extrait de cette plante à des malades qui ont des obstructions dans les intestins. Mais si V. M. ne veut pas m'en croire, qu'elle fasse avec moi comme Alexandre avec son médecin qu'on avait accusé de vouloir l'empoisonner, qu'elle prenne le remède en ma présence, en me regardant fixement, elle verra que je ne serai pas plus déconcerté que le médecin de ce grand roi.

(Cette plaisanterie fit plus d'effet que tous les raisonnemens de l'art: Frédéric se mit à

rire, puis dit à Z.: *Hé bien, je prendrai votre remède.*)

Le même jour, après dîner.

LE ROI.

Mais, dites-moi, est-il possible qu'à mon âge, après tant de travaux, après une carrière remplie de tant de peines, et avec les maux dont je suis accablé maintenant, je puisse encore espérer quelque soulagement?

ZIMMERMANN.

Cela est très-possible.

LE ROI.

Je ne saurais le croire.

ZIMMERMANN.

Moi, je le crois; car le premier jour que j'eus l'honneur de voir V. M., vous fûtes pendant toute la journée si faible, si affaissé, que je croyais que vous ne pourriez vous remettre de long-temps. Le lendemain, j'étais dans la plus grande crainte, en revenant voir V. M., et je vous trouvai plus vif et plus gai. Il y a donc encore des esprits vitaux; et tant qu'il y en aura, je ne perds point courage.

LE ROI.

Demain matin je prends votre remède.

Du 28 Juin.

Ce jour-là à six heures, le roi après avoir expédié ses affaires prit deux cuillerées du remède dans de l'eau de fenouil. A huit heures Zimmermann étant venu, le roi lui dit :

LE ROI.

Mon cher monsieur Zimmermann, votre remède est un vrai courrier médicinal. Au premier ordre, il se rend au plus vîte et par le plus court chemin, à l'endroit de sa destination. Il a de l'esprit votre remède ; il a vu d'abord où était mon mal. Vous êtes un homme qui frappez au but. Vous faites des miracles. Je me sens aujourd'hui plus soulagé que je ne l'ai jamais été par aucun remède. Je me trouve mieux que je ne me suis encore trouvé de toute ma maladie.

ZIMMERMANN.

Je ne sais point faire de miracles, et je ne crois qu'à ceux de V. M. dans la guerre de sept ans. V. M. fait trop d'honneur à mon remède, vous avez bien dormi cette nuit,

et vous devez au sommeil ce que vous attribuez au remède.

LE ROI.

Non, non, c'est à votre remède que je dois ce soulagement. J'ai aussi dormi d'autres fois, et je ne m'en suis pas trouvé mieux. Voyez comme je respire librement!

ZIMMERMANN.

V. M. parle avec beaucoup plus de facilité et de vivacité.

LE ROI.

Il y a long-temps que je n'ai eu la respiration aussi libre.

ZIMMERMANN.

Mais me serait-il permis de faire une observation? C'est par la persévérance que V. M. triompha de tous ses ennemis; c'est par la persévérance dans toutes ses entreprises qu'elle rendit possibles des choses inouies, et qu'elle s'est acquis une gloire immortelle; et c'est aussi par cette même persévérance qu'elle peut aujourd'hui se procurer du soulagement.

LE ROI.

Votre remède dissipera-t-il l'enflure de mes jambes ?

ZIMMERMANN.

Peut-être, s'il lâche suffisamment le ventre; sinon, on pourra la faire cesser par d'autres remèdes.

LE ROI.

En combien de temps votre remède me soulagera-t-il ? en deux mois ?

ZIMMERMANN.

En un mois peut-être.

Le même jour, après dîner.

LE ROI.

Vous êtes en correspondance avec l'impératrice de Russie ?

ZIMMERMANN.

Elle me fait la grâce de m'écrire quelquefois.

LE ROI.

Sans doute pour vous consulter sur sa santé ?

ZIMMERMANN.

Elle n'en a pas besoin. Les lettres dont elle m'honore roulent sur des matières de littérature et de philosophie.

LE ROI.

Tout le monde sait pourtant que l'Impératrice est malade.

ZIMMERMANN.

Elle sait que tout le monde le croit, et elle en rit. Elle m'écrivit un jour que *sa santé ne lui coûte pas plus de douze sous par an.*

LE ROI.

Les nouvelles que je reçois ne ressemblent point à cela.

ZIMMERMANN.

V. M. sait mieux que moi, combien, dans ces sortes de cas, les nouvelles les plus secrètes, et qui viennent des lieux mêmes, sont souvent incertaines. Je sais, à n'en pouvoir douter, que tout ce qu'on publie sur la santé de l'Impératrice ne saurait être vrai. Cette princesse supporte les plus grandes fatigues. L'été dernier encore, elle a fait un voyage de 250 milles d'Allemagne, en con-

servant toujours la gaieté et les agrémens de son esprit. La bonne humeur ne la quitte jamais. Ses journées entières se passent dans l'activité et l'occupation. Dernièrement encore, elle écrivit de sa propre main, dans ses momens de loisir, un code pour la noblesse de Russie, et un autre pour les villes. Elle a entrepris aussi un ouvrage bien étonnant, et bien philosophique, qu'elle écrit de sa propre main. C'est un glossaire où sont comparées toutes les langues et tous les dialectes. Cette année, elle m'a fait l'honneur de m'envoyer trois comédies de sa composition, pleines d'esprit, de plaisanterie et de sel attique, où le fanatisme et la superstition sont couverts de ridicule (*).

LE ROI.

J'avoue que l'impératrice de Russie est une femme d'un génie extraordinaire (**).

(*) Ces trois petites comédies allemandes, dont l'une intitulée *l'Imposteur*, est destinée à peindre Cagliostro, ont été imprimées en 1788, et se vendent à Berlin chez Nicolaï.

(**) Ici M. Z. ajoute la note suivante. „ Ce n'est pas seulement dans cet instant que le roi disait cela, car il le disait toujours. Après sa mort, mon ami le comte Lucchesini m'écrivit le 16 Septembre 1786 :

L'impératrice de Russie, un temps l'amie du grand Frédéric,

Du 29 Juin.

Le roi ne se trouva pas si bien que la veille, mais toujours affable et de bonne humeur.

LE ROI.

Vous savez simplifier votre art ; j'aime beaucoup la simplicité en médecine.

ZIMMERMANN.

C'est parce que V. M. est accoutumée à exécuter les plus grandes choses avec les moyens les plus simples.

LE ROI.

Plus on met de ressorts dans une machine, plus on risque d'en voir manquer quelques-uns, et que la machine se détraque.

Du 30 Juin.

LE ROI.

Trouvez-vous Potsdam bien changé depuis quinze ans que vous ne l'avez vu ?

toujours rivale de sa gloire, était toujours aussi l'objet des discours et de l'admiration de ce roi unique. Je garderai toujours le souvenir précieux des entretiens que j'ai eus avec lui sur le sujet de cette grande et étonnante souveraine ; et quand les circonstances me permettront de m'occuper de quelque chose de relatif à la vie de Frédéric, je ne risquerai point de lui déplaire.

Aussi M. le comte de Lucchesini est-il maintenant envoyé en Russie, de la part de la cour de Prusse.

ZIMMERMANN.

D'une manière étonnante. Depuis ce temps, V. M. a fait construire une grande quantité de nouvelles maisons, la ville est embellie de tous côtés. J'ai oublié que je suis en Allemagne; à chaque instant, je me crois transporté à Rome, à Vicence ou à Venise. Mais, outre les palais, j'aime beaucoup les nouvelles maisons particulières que V. M. a fait bâtir. Les particuliers pourraient aussi imiter cette architecture, s'ils avaient du goût. Je voudrais que nos architectes de Basse-Saxe vinssent ici pour apprendre comme il faut faire des maisons. Dans la Basse-Saxe, l'architecture est encore en grande partie dans l'enfance. Il me semble que ces jolies petites maisons ne coûteraient guères plus que ces grandes caisses de bois où nous logeons à Hanovre. Les ornemens sont faits d'une composition qui résiste aux injures de l'air.

LE ROI.

Les ornemens sont bien de bonnes pierres de taille, s'il vous plaît.

ZIMMERMANN.

Je vois que j'ai dit une sottise, et j'en demande pardon à V. M.

LE ROI.

J'aime à bâtir, et je bâtis beaucoup.

ZIMMERMANN.

Par-là, V. M. fait de Berlin et de Potsdam, les deux plus belles villes de l'Europe. Vous faites gagner la vie à un grand nombre de pauvres gens, et vous donnez des maisons à des gens qui n'en ont point.

LE ROI.

Je n'ai jamais de plus grand plaisir que quand je puis faire bâtir une maison à un pauvre homme.

Après dîner, le roi fut de mauvaise humeur; il avait mangé des choses indigestes et en quantité. Il dit entre autres au docteur : *Je ne suis plus qu'une vieille carcasse bonne à être jetée à la voirie.*

Le roi était encore triste et abattu. La fin de l'entretien qu'il eut ce jour-là avec le docteur le caractérise bien.

LE ROI.

Le mieux que j'ai éprouvé pendant quelques jours a été bientôt passé.

ZIMMERMANN.

V. M. ne supporte et ne digère point les alimens qu'elle prend.

LE ROI.

Cependant j'ai eu aujourd'hui un grand plaisir. On m'écrit que la moisson ne sera pas si mauvaise dans mes états que je l'avais cru.

Le même jour à trois heures, le roi était mieux.

LE ROI.

De quel endroit de la Suisse êtes-vous?

ZIMMERMANN.

De la petite ville de Brugg, dans le canton de Berne.

LE ROI.

Je ne connais pas cette ville.

ZIMMERMANN.

C'est un endroit où les victoires et le sort de V. M. m'ont souvent ravi le sommeil.

LE ROI.

Y a-t-il encore en Suisse des descendans des premiers fondateurs de la liberté?

ZIMMERMANN.

Non, Sire. (M. Zimmermann l'ignorait ; mais il savait que Frédéric n'aimait pas les réponses vagues.)

LE ROI.

Guillaume Tell a rendu un grand service à sa patrie.

ZIMMERMANN.

Tell et ceux qui l'ont secondé ont fait à la Suisse le plus grand bien que l'on puisse faire à sa patrie. C'est à leur courage héroïque que nous devons notre liberté.

LE ROI.

J'aime beaucoup les gouvernemens républicains. Mais nos temps sont fort dangereux pour les républiques ; il n'y a que la Suisse qui puisse se conserver encore long-temps. J'aime les Suisses et surtout le gouvernement de Berne (*). Il y a de la dignité dans

(*) Il est fort douteux que Frédéric aimât véritablement les gouvernemens aristocratiques. Il voulait sans doute faire un compliment à M. Z. ou ce qui est bien probable encore, montrer qu'il n'avait conservé aucune haine contre les Bernois de ce qu'ils avaient condamné un de ses ouvrages au feu. Quand on lit ce qui suit, et qu'on pense à cette brûlure, on est tenté de prendre tout ceci pour un persiflage.

tout ce que fait le gouvernement de Berne. J'aime les Bernois.

ZIMMERMANN.

Ces paroles de V. M. font mon bonheur, et me rendent fier de ma patrie. Je ne les oublierai jamais. Mais toutes les républiques ne méritent pas l'estime de V. M., par exemple, les Hollandais.

LE ROI.

Le roi de France gouverne Amsterdam avec un pouvoir aussi absolu que la Champagne.

ZIMMERMANN.

Et les Hollandais ont à présent une fièvre chaude et une frénésie, qui aviliront pour jamais les noms de patriote et de patriotisme.

LE ROI.

Cela est vrai; mais je n'aime pas non plus....

Ici, dit M. Zimmermann, le roi dit, avec une franchise qui me surprit, des choses fort importantes; et il ajouta: *Ceci soit dit entre nous!*

Du 2 Juillet.

Dans cette conversation, dit M. Zimmer-

mann, le roi fit une revue exacte de tous les princes. Souvent il me demandait si je connaissais tel ou tel prince d'Allemagne. Il m'en nomma plusieurs les uns après les autres que je ne connaissais point. Je répondis toujours avec autant de circonspection que si les princes dont il parlait eussent été présens, et je dis de chacun d'eux tout le bien que je savais. Le roi les jugea tous, et quelquefois il emportait le morceau.

Du 5 Juillet.

LE ROI.

Les yeux me font mal.

ZIMMERMANN.

Il y a trop de soleil ici; V. M. veut-elle que je tire les rideaux.

LE ROI.

Non, non, j'ai toujours aimé la lumière.

ZIMMERMANN.

Aussi V. M. l'a-t-elle répandue autour d'elle et au loin.

LE ROI.

Hélas! je n'ai pourtant jamais été qu'un pauvre mortel.

ZIMMERMANN.

..... Hier V. M. était très-faible, et aujourd'hui on ne s'aperçoit plus de cette faiblesse ; c'est une preuve qu'il y a encore de la force dans le coeur.

LE ROI. (*souriant.*)

Savez-vous d'où cela vient ? c'est que mon père n'a jamais eu la v.... Avez-vous vu de ces petits spectres exténués que l'on rencontre si fréquemment en France, et qui portent si tristement la peine des péchés de leurs pères ?

ZIMMERMANN.

J'ai rencontré souvent de ces cadavres vivans, à Paris et ailleurs. Quoique les Anglais soient aussi libertins, et même à bien dire plus libertins que les Français (car les premiers le font par principe, et les derniers par tempérament) ils conservent cependant toujours plus de forces.

LE ROI.

C'est qu'ils se nourrissent d'alimens plus substanciels, quoique je ne comprenne pas trop comment un rôti saignant peut donner des forces.

Du 6 Juillet.

LE ROI.

Votre remède ne me soulage point.

ZIMMERMANN.

Mon but était de diminuer l'oppression de V. M., et de prévenir autant qu'il était possible l'hydropisie et ses suites. Mais ce remède ne saurait empêcher V. M. d'être incommodée des indigestions, quand elle en a.

LE ROI.

Je n'ai point l'hydropisie.

ZIMMERMANN.

Ce qui n'est pas venu peut venir. Il faut faire tout ce qu'on peut pour prévenir le danger de cette maladie.

LE ROI.

Je ne crains aucun danger ; mais je ne voudrais pas souffrir. Je voudrais un remède qui me soulageât sur le champ.

ZIMMERMANN.

Je voudrais pouvoir en donner un à V. M.; mais je n'en connais point.

LE ROI.

Eh bien, que tout aille donc comme il pourra. Je ne crains point la mort; je ne crains que la douleur. Adieu monsieur le médecin.

Le même jour, après dîner.

Le roi avait mangé à dîner beaucoup d'anguille; ce qui lui causa une grande colique, qu'il attribua au taraxacon, de sorte qu'il était fort en colère contre le remède et contre M. le médecin.

LE ROI. (*d'un air grognard.*)

Vos soldats hanovriens prenaient-ils du taraxacon à Gibraltar?

ZIMMERMANN.

Non, sire, ils buvaient du malaga et du porto.

LE ROI.

La conduite des Hanovriens à Gibraltar est très-glorieuse. Comment se trouvent-ils dans les Indes?

ZIMMERMANN.

Avant qu'ils fussent accoutumés à la chaleur excessive du climat, ils ont fait de

grandes marches. Des coups de soleil en firent périr plusieurs sur la place. Aussitôt après ces terribles marches, ils se battirent courageusement contre les Français, et les vainquirent. Maintenant ils sont si accoutumés au climat, qu'ils ne témoignent aucune envie de revenir. V. M. voit que les troupes hanovriennes sont toujours restées les mêmes, et se sont conduites avec autant de courage que de gloire dans les Indes comme à Gibraltar et en Allemagne.

Du 9 Juillet.

Ce jour-là, dit M. Zimmermann, j'eus avec le roi la conversation la plus intéressante; mais malheureusement je ne puis en publier que la moindre partie.

LE ROI.

C'est une chose très-difficile que d'avoir toujours un oeil attentif sur une chose très-grande et très-compliquée.

ZIMMERMANN.

Depuis le commencement du monde, personne n'a mieux entendu cet art que V. M.

LE ROI.

Un état plus grand que la France ne saurait être bien gouverné.

ZIMMERMANN.

Dans les provinces, où le peuple n'obéit point au gouvernement, où les gouverneurs ne font pas toujours ce qui leur est ordonné, et ne suivent que leur volonté.

LE ROI.

La Russie est un empire trop vaste et trop étendu.

ZIMMERMANN.

Non pour l'esprit et le coeur de Catherine II; mais dans la suite, il pourrait s'écrouler sous sa masse.

LE ROI. (*en levant le doigt avec un sourire.*)

Ne croyez pas cela.

ZIMMERMANN.

Sire, l'empire de Russie peut être démembré un jour, comme celui d'Alexandre après sa mort. Les gouverneurs des provinces peuvent s'en rendre rois.

LE ROI.

Vous avez raison : je le crois aussi..... Quelles sont maintenant les maladies les plus fréquentes dans le pays d'Hanovre?

ZIMMERMANN.

Des fièvres bilieuses, qui sont fort dangéreuses.

LE ROI.

Ces maladies ne sont pas si fréquentes dans mes états.

ZIMMERMANN.

Les armées de V. M. et les villes où il y a de grandes garnisons, souffrent souvent de ces maladies. Dans la guerre de 1778 à 1779, des fièvres malignes de cette espèce ont régné dans l'armée de V. M. mais plus encore la dyssenterie.

LE ROI.

Cela est vrai. Croiriez-vous bien que dans la dernière guerre, j'ai très-bien guéri la dyssenterie. J'étais dans une petite ville avec un corps de mes troupes; presque tous les soldats furent attaqués de cette maladie, et plusieurs en mouraient. Je ne fourre mon nez dans la médecine que lorsque je vois que ceux qui s'en mêlent n'y entendent rien. Je dis donc: prenez quelques grains de crême de tartre, faites dissoudre dans une quantité suffisante d'eau, et que les soldats en prennent par cuillerées jusqu'à ce qu'ils vomissent

et qu'ils soient bien purgés. Les chirurgiens des régimens n'y manquèrent pas, et tout alla au mieux.

ZIMMERMANN.

A merveilles.

LE ROI.

Mais dans ces choses tout ne dépend pas des recettes; les bons arrangemens que l'on fait dans une armée y contribuent le plus. Dans toutes mes guerres, on a bien mal observé mes ordres à l'égard des malades et des blessés. Rien ne m'a tant chagriné dans toute ma vie, que de voir traiter si mal dans leurs maladies et leurs blessures, tant de braves gens qui ont exposé si noblement pour la patrie leur santé et leur vie. On les a souvent traités avec barbarie, et bien des pauvres soldats sont morts faute de soin. Le plus grand chagrin que j'aie jamais éprouvé c'est d'avoir pu être la cause innocente de la mort d'un homme. Mais depuis la dernière guerre, j'ai donné des ordres pour que tous ces marauds et ces coquins ne pussent plus si aisément tromper leur roi, et ravir au pauvre soldat, d'une manière si vile et si barbare, les soulagemens et les secours dont il a besoin.

ZIMMERMANN.

C'est ce qui serait bien à désirer. Mais je crains que V. M. ne sache pas, à beaucoup près, tout ce qu'on a fait pendant la dernière guerre dans les hôpitaux de ses armées.

LE ROI (*vivement.*)

D'où savez-vous cela?

ZIMMERMANN.

Je l'ai appris, comme toute l'Allemagne, par des ouvrages imprimés; je l'ai appris de l'auteur de ces ouvrages, qui est un sujet de V. M. qui vous a servi fidellement et avec honneur en Saxe et en Bohème, en qualité de médecin dans l'armée de S. A. R. le prince Henri, et qui, pour prix de sa fidélité, n'a recueilli, de la part de ses confrères de Berlin, que des persécutions, de la haine, de l'oppression, et les traitemens les plus indignes.

LE ROI.

Comment s'appelle cet homme?

ZIMMERMANN.

Le docteur Fritz; il est médecin à Halberstadt.

LE ROI.

Ecrivez-moi ce nom, je vous prie.

ZIMMERMANN.

Je l'écrirai dans l'antichambre de V. M. en sortant.

LE ROI.

Je ne connais point ce docteur Fritz ; jamais je n'ai entendu prononcer son nom.

ZIMMERMANN.

J'en suis fâché pour le service de V. M. Mais, Sire, je ne connais personne qui soit plus en état que ce docteur de donner à V. M. des détails exacts de toutes les friponneries et les coquineries de ce genre, qui se sont faites dans votre armée. Il a tout vu de ses propres yeux. C'est un homme qui ose parler, un excellent médecin, un homme d'esprit

LE ROI.

Je fais peu de cas de l'esprit sans la probité. Dites-moi franchement, le docteur Fritz est-il vraiment un honnête homme?

ZIMMERMANN.

rtainement. C'est à cause de sa probité

qu'il n'a pu s'avancer à Berlin; et c'est à cause de cette même probité que je prends la liberté de le recommander à V. M. Mais comme je ne le connais point personnellement, j'ignore s'il voudra porter dans ces choses le zèle nécessaire, et scruter tous ces abus le flambeau à la main; j'ignore s'il n'a pas quelque chose de rude et de désagréable dans ses manières, s'il n'est point par hasar trop vif et trop emporté, et s'il entend bien l'art de manier les esprits.

LE ROI.

Cela m'est égal; écrivez-moi toujours son nom.

Le lendemain de cet entretien, Frédéric écrivit au docteur Fritz, le fit venir à Potsdam, et le nomma inspecteur général des hôpitaux de ses armées, en temps de guerre.

Le docteur Zimmermann partit de Potsdam le 13 de Juillet; il vit en passant la duchesse de Brunswick, soeur de Frédéric, qui était impatiente d'apprendre des nouvelles de la santé de son frère. M. Zimmermann ne voulut point l'affliger par la peinture naturelle de l'état où se trouvait son illustre malade; il aima mieux lui faire espérer

que le ciel pourrait le lui conserver encore quelque temps. La princesse fit part au roi de ces espérances consolantes, et Frédéric lui répondit par la lettre suivante, six jours avant sa mort.

Ce 10 Août 1786.

MON ADORABLE SOEUR,

„ Le médecin d'Hanovre a voulu se faire valoir chez vous, ma bonne soeur; mais la vérité est qu'il m'a été inutile. Les vieux doivent faire place aux jeunes gens, pour que chaque génération trouve sa place; et à bien examiner ce que c'est que la vie, c'est voir mourir et naître ses compatriotes. En attendant, je me trouve un peu soulagé depuis quelques jours. Mon coeur vous reste inviolablement attaché, ma bonne soeur, avec la plus haute considération,

MON ADORABLE SOEUR,

Votre fidelle frère et serviteur
FRÉDÉRIC.

LETTRE XXXIV.

Nouveaux détails sur la dernière maladie et la mort de Frédéric II.

FRÉDÉRIC, en avançant en âge, continua toujours à manger beaucoup, et presque toujours de ces mets indigestes, auxquels il était accoutumé depuis sa jeunesse. Une telle nourriture, prise en grande quantité, ne pouvait manquer d'affaiblir son estomac, que l'âge n'avait déjà que trop usé. De-là vinrent sur les dernières années de sa vie de fréquens accès de colique et des vomissemens. Il attribuait ces incommodités aux hémorroïdes, et en était ordinairement délivré par ses sueurs journalières, par des diarrhées ou de légères purgations qu'il prenait de temps en temps. Cependant les matières glaireuses et bilieuses s'accumulèrent toujours de plus en plus, et en même-temps augmentèrent la faiblesse et les obstructions des intestins. Il sentait de jour

en jour ses forces diminuer, et il disait à cette occasion : *L'homme ne peut pas vivre éternellement, il y aurait de l'injustice à le désirer. Une horloge de fer ou d'acier ne dure guères plus de vingt ans ; comment un homme, dont la machine est composée de boue et de crachat, pourrait-il n'être pas content de subsister trois fois davantage.*

Tout ce que Frédéric redoutait le plus, c'était d'être réduit à un état d'infirmité qui le forçât à quitter le timon des affaires. Le commun des hommes craignent de ne pouvoir jouir du repos sur la fin de leurs jours; et le repos était ce qui faisait frémir ce grand roi. Il disait, dans son latin ordinaire, qu'il désirait *stante pede morire*, sentence qu'il avait retenue de la vie de l'empereur Vespasien qui, selon Suetone, dit en mourant : *Imperatorem stantem mori opportere.*

Dans sa dernière maladie, qui dura neuf mois, ses forces diminuèrent bien plus rapidement encore qu'auparavant; six semaines avant sa mort il ne pouvait quelquefois marcher sans être soutenu par deux domestiques. Dans cet état, lorsqu'il prenait quelque remède, ou qu'on voulait lui inspirer des espérances, il disait : *Tout cela est inutile ;*

cela ne sert de rien, il faut finir. Dans le fond cependant on le voyait faire des choses qui annonçaient encore quelqu'espérance. Il voyait bien qu'il ne pouvait éviter l'hydropisie, mais il se rappelait que son père avait vécu plusieurs années hydropique, et il disait : si l'hydropisie monte dans le bas ventre, je me ferai faire la ponction, et je pourrai vivre encore quelques années. Il continuait toujours à commander de nouvelles tabatières, enrichies de pierreries ; il fit faire le plan d'un nouveau jardin pour Sans-souci, et quelques mois avant sa mort, il avait donné des ordres pour faire venir de la Prusse des perdrix qu'il voulait mettre dans un bois près du nouveau palais. On assure qu'il ne témoigna jamais tant d'envie qu'alors d'avoir de tous les pays ce qu'il croyait pouvoir prospérer dans le sien; soit qu'il voulût faire croire par-là qu'il vivrait encore longtemps, soit qu'il aimât à tenir du moins par l'illusion de ces jouissances futures, à un temps dans lequel il craignait de ne plus exister.

Il mourut sans pressentir le moment de sa fin. Le grand appétit qu'il conserva, pour ainsi dire, jusqu'au dernier moment, éloignait de lui l'idée d'une mort si prochaine.

Dans la nuit du douze au treize d'août, (1786) on s'attendait à chaque instant à le voir expirer, et le lendemain il dîna encore avec appétit. Le quatorze, il fut en léthargie jusqu'à onze heures, et à une heure il mangea encore un peu de soupe et de bouilli. A cinq heures du soir, il avait encore toute sa connaissance, il parla au major-général d'Eglofstein, et mangea encore un peu. Dans la matinée du quinze, il conserva encore sa connaissance, fit pour la dernière fois les affaires du cabinet, donna le mot au général Rhodich, ordonna les exercices militaires que la garnison devait faire le lendemain, prit quelque nourriture avant onze heures, après quoi il retomba dans sa léthargie. Vers le soir il signa encore les lettres du cabinet, mais machinalement. Le seize, il ne put faire le travail du cabinet, ne reconnut pas le général Rhodich, qui vint lui demander le mot, et ne lui parla point. Il resta dans cet état jusqu'à onze heures. Ses deux housards, valets-de-chambre, et Schoening et Neumann, étaient auprès de lui. Le médecin Frese, et le chirurgien Engel, se tenaient dans la chambre voisine. Schoening étant sorti un instant, le roi le reconnut lorsqu'il rentra,

lui fit signe de s'approcher, et prononça encore quelques mots de momens à autre. Depuis onze heures jusqu'au soir, il perdit et reprit connaissance par intervalles, sommeillant de temps en temps, assez tranquillement, et ayant quelquefois des sueurs. Schoening garda auprès de lui deux laquais, pour l'aider pendant la nuit. Après huit heures, le roi eut le frisson. Il se fit couvrir avec des coussins, et fut un peu tranquille jusqu'à onze heures. Comme la poitrine était très-oppressée, et qu'il râlait beaucoup, Schoening lui faisait prendre de temps en temps quelque chose pour le soulager, et ayant eu une sueur considérable, il demanda lui-même souvent à boire. Depuis onze heures jusqu'à une heure du matin, il fut un peu plus tranquille. Il s'aperçut que son chien était descendu de sa chaise et demanda où il était. A une heure, Neumann revint pour aider Schoening, et l'antichambre se trouva pleine des domestiques du roi. Le malade dit alors diverses choses qu'il était difficile de comprendre, et qui marquaient qu'il avait le transport. *Je me trouve bien*, disait-il, *je veux me mettre au lit.* Cependant le râle augmenta, et le dix-sept août, à deux heures vingt minu-

tes du matin, il expira, sans avoir donné aucune marque qu'il connût son état.

LETTRE XXXV.

Nouvelles anecdotes et particularités.

Vous avez trouvé dans mes lettres plusieurs anecdotes de la vie de Frédéric; je consacrerai celle-ci à vous en faire connaître d'autres, que je n'ai pas eu occasion de lier aux sujets que je traitais, ou qui ne me sont parvenues que depuis peu de temps. Plusieurs n'ont jamais été imprimées en aucune langue, et je les ai puisées à la source; d'autres sont traduites d'un recueil allemand que l'on continue d'imprimer à Berlin, ou tirées de quelques autres ouvrages nouveaux.

ANECDOTES.

En 1785, Frédéric s'entretenant avec un homme de mérite sur la manière d'élever un

prince destiné à gouvernerun état, dit, entre autres, que le grand point était de lui apprendre de bonne heure à bien user de son pouvoir, et en même-temps à n'en pas abuser. A quoi il ajouta : „ Il y a certaines „ choses qui sont telles par leur nature, „ qu'un souverain ne doit jamais étendre son „ pouvoir jusqu'à elles ; telles sont surtout „ la religion et l'amour. „

Au mois de Février 1767, le Roi demanda un jour à table, selon sa coutume, ce qu'on disait de nouveau à Berlin. Quelqu'un s'avisa de répondre : on dit que nous aurons bientôt la guerre. Frédéric, à qui probablement ce bruit ne faisait pas plaisir, dit : „ Quels bruits „ ridicules ! ils parlent toujours de guerre „ quand ils n'ont pas autre chose à dire ; je „ veux leur fournir un autre sujet d'entre- „ tien. „ Aussitôt il fit et envoya à un homme de confiance l'article suivant, avec ordre de le faire insérer dans les deux gazettes de Berlin.

„ On mande de Potsdam ce qui suit : Le soir du 27 Février, le ciel s'obscurcit tout-à-coup ; un orage des plus furieux assembla des nuages épais qui couvrirent bientôt tout

l'horison.

l'horison. Des éclairs fréquens étaient accompagnés de coups de tonnerre terribles; et au milieu de ces coups redoublé, tomba une grêle, telle qu'on n'en vit jamais de mémoire d'homme. Un paysan, qui attelait deux boeufs à sa charrette pour revenir à la ville, en vit assommer un par la grêle, et tomber mort à ses pieds; plusieurs gens du peuple ont été blessés dans les rues, et un brasseur a eu le bras cassé. Cette grêle terrible a brisé les toîts des maisons; toutes les fenêtres qui se sont trouvées exposées au vent, ont été cassées. On a trouvé dans les rues des grêlons gros comme des citrouilles, qui ne se sont fondus que plus de deux heures après être tombés. Ce phénomène singulier a fait une grande sensation. Les naturalistes prétendent que l'air n'est pas assez fort pour porter ces grêlons si lourds et si compacts; et qu'il faut que la grande quantité de menus grains de grêle, poussés par les vents, se soient réunis ainsi en tombant, et qu'ils ne soient parvenus à cette masse prodigieuse, qu'un peu avant de tomber à terre. Quoi qu'il en soit, toujours est-il certain que cet événement est très-rare et presque sans exemple. „

Cet article fut inséré en effet dans les deux

gazettes de Berlin, du 5 mars 1767, n° 28; et il fit bientôt l'entretien de toute la ville, comme le roi l'avait désiré. A Potsdam, au contraire, où l'on n'avait aperçu aucune apparence d'orage, cette nouvelle parut bien extraordinaire. On écrivit aussitôt plusieurs lettres, surtout aux éditeurs de la gazette, pour leur dire que cette nouvelle était absolument fausse, et les engager à la révoquer. Les éditeurs, qui étaient du secret, et qui devaient le garder, ne répondirent point. Mais quelqu'un de considération les pressant absolument de révoquer, ils lui répondirent: *Nous sommes sûrs que la chose s'est passée comme nous l'avons rapportée.* Cette lettre courut toute la ville de Potsdam, et redoubla beaucoup l'étonnement. Quelques-uns commencèrent à croire qu'il était possible qu'il y eût eu dans la nuit un orage dont ils n'eussent rien entendu. On en parla quelques jours encore, on n'examina point la chose, et bientôt elle fut oubliée.

De la gazette de Berlin, cette nouvelle passa dans toutes celles de l'Europe; et personne ne s'avisa d'en douter. Ce qu'il y a de plus plaisant, c'est qu'un très-savant professeur de l'université de Wittenberg, nommé

Titius, inséra une dissertation physique sur cet événement, dans un livre qui parut l'année suivante (*). Il trouvait la chose toute naturelle, et dit expressément „ qu'il fallait l'attribuer à la violence de la tempête, qui avait précipité les grêlons d'une très-grande hauteur. „ Il n'y avait que les grêlons de la grosseur d'une citrouille qui l'embarrassaient un peu ; et il dit à ce sujet „ qu'ils ne pouvaient guères être d'un seul morceau, mais qu'il fallait les regarder comme des assemblages de plusieurs pelotes de grains. „ Il finissait par dire : „ Cette grosseur est possible ; mais comme on n'en a point donné le poids, et qu'il n'est pas prouvé que ces grêlons aient réellement assommé un boeuf, c'est encore une chose à examiner. „

Le baron de Poelnitz était un jour à table avec le roi ; ce dernier lui dit : „ Baron, vous qui avez été en France, vous pourriez nous dire quelque chose du roi. Vous a-t-il parlé ? — Oui, sire. — Il vous aura dit sans doute : *Faquin, retire-toi d'ici !* — Ah ! sire, le

(*) Ce livre est intitulé : J. D. Titius *gemeinnützige Abhandlung der Erkenntniss und des Gebrauchs natürlicher Dinge.* Première partie. Leipzic 1768.

roi de France était trop humain et trop poli pour dire de telles choses.

Frédéric se tut, rougit, et se leva de table, en disant qu'il avait un peu de colique.

Pendant le siège de Schweidnitz, un jour que le roi inquiet de la longueur du siége, déclamait contre la mal-adresse de son ingénieur le Fevre, et était par conséquent de fort mauvaise humeur, il demanda un verre d'eau. On appelle, on crie, point de laquais dans l'antichambre : M. de Catt, de qui je tiens cette anecdote, était alors avec le roi. Il veut sortir pour appeler. Non, non, dit le roi, ne sortez pas, ces coquins doivent être là. Mais ces coquins n'y étaient pas. Cependant M. de Catt voyant que le roi se fâchait, et que le feu lui montait au visage, sort pour appeler le laquais de garde. Il était assez loin de l'appartement, occupé à causer avec une fille. Que faites-vous là, lui crie Catt? on demande un verre d'eau depuis un quart-d'heure. Le pauvre laquais effrayé, court tout tremblant, se croyant perdu, et apporte un verre d'eau. Son trouble était si grand, qu'en le présentant au roi, il le fait tomber, et répand toute l'eau sur les culot-

tes royales. M. de Catt témoigna quelqu'impatience de la mal-adresse du laquais. Frédéric, qui s'en aperçut, prit tout d'un coup un air serein, et se contenta de dire *apportes-en un autre.* Après cela se tournant vers Catt : Mon cher, lui dit-il, savez-vous que vous êtes trop vif; il ne faut pas être comme cela. Ne voyez-vous pas que ce pauvre garçon est déjà assez affligé et assez inquiet de m'avoir fait attendre ; pourquoi augmenter son trouble par des punitions et des réprimandes? Il n'est que trop puni par sa crainte et ses regrets. Il faut savoir se vaincre, mon cher; on ne gagne rien à se laisser emporter par la colère; apprenez cela de moi, et pratiquez-le. M. de Catt remercia le roi de ses bonnes règles de morale. Mais il y a apparence qu'il s'était conduit ainsi pour apaiser la colère du roi, qui était prête d'éclater. C'est du moins ce que pensa le laquais, car il crut lui devoir de la reconnaissance, et le remercia de tout son coeur.

Frédéric disait un jour d'un de ses sujets qui ne cessait de déclamer contre lui : *Cet homme voudrait bien que je fisse de lui un martyr, mais je ne lui en donnerai pas le plaisir.*

On raconte à peu près la même chose de Vespasien. Démétrius qui l'avait offensé par des propos injurieux, fut puni de l'exil; et dans son exil même il continua ses invectives. Vespasien l'apprit et répondit : *Tu mets tout en oeuvre pour que je te fasse mourir ; moi, je ne tue point un chien qui m'aboie.*

VERS de Frédéric, le jour de la fête des Rois avant le souper.

ESPRITS fallacieux, tyrans de ces contrées,
Tremblez tous à l'aspect du bras qui vous poursuit;
Votre règne est passé, votre charme est détruit.
Fuyez vers les climats des mers hyperborées,
Et purgez ces voûtes dorées
Des magiques effets que vous avez *produit.*
Que les plaisirs charmans renaissent sur ces rives.
Vous, Bacchus, vous, Cérès, fournissez aux convives
Tout ce qu'offrent les élémens
De doux et de flatteur aux sens.
Et que le grand Noël (*) de ses mains inventives,
Ce soir surpasse ses exploits,
Pour qu'on célèbre les trois Rois.

Après avoir déclamé ces vers, le roi donna un coup de baguette, et le souper parut.

(*) Maître-d'hôtel du Roi.

Le roi disait un jour à table : Il est vrai que je tire bien de l'argent de mes sujets, mais ce n'est pas pour moi; le trésor est pour les besoins de l'état; mes épargnes particulières sont employées à des améliorations, à des pensions, à des bienfaits, à des encouragemens. Je donne beaucoup à ceux qui travaillent, et rien à ceux qui ne travaillent point. *Une poule qui ne pond plus, ne doit point être nourrie.* Sire, répondit un convive, je suis plus humain que vous; quand ma poule ne pond plus, je la tue et je la mange, cela vaut mieux que de la laisser mourir de faim.

Frédéric disait souvent : „ Je donne l'exemple de la sobriété et de l'économie, et ils ne le suivent pas. Le luxe, la vanité, la paresse font tous les jours de nouveaux progrès dans mes états ; on dépense tout ce qu'on a en fêtes, en repas, en parties de plaisir. „ Ces propos répétés faisaient beaucoup de bien; les gens en place craignaient d'afficher trop de luxe, et en général on peut dire que sous son règne les Berlinois étaient plus riches qu'ils ne le paraissaient. Cela vaut mieux que de le paraître plus qu'on ne l'est.

Le baron de Poelnitz ayant fait un jour une tracasserie à Frédéric auprès de la Reine-mère, celui-ci s'en vengea de la manière suivante. — Je suis bien embarrassé, dit-il un jour à table, j'ai dans la Silésie de gros bénéfices à donner, et je ne connais point de catholiques à qui faire ces bons cadeaux. Le baron, qui était de ce dîner, court au sortir de table chez un prêtre catholique, change de religion, prend une attestation de catholicisme, et vient la présenter au roi. Frédéric la prend et l'envoie aussitôt à la Reine-mère, en lui faisant part des motifs du baron. La reine indignée fit aussitôt défendre au baron de paraître jamais en sa présence. Le roi racontait quelquefois ce tour qu'il avait joué au baron.

Dans les marches, lorsque le roi n'allait pas avec l'avant-garde, il se mettait à la tête d'une colonne d'infanterie, et jetait de temps en temps un coup-d'oeil sur la marche, pour voir si rien ne l'embarrassait. Dans ces circonstances, il ne pouvait souffrir que les femmes se mêlassent avec les soldats, et quand il en voyait quelqu'une, il l'apostrophait à la militaire. Un jour il en vit une à laquelle il dit: „ A qui appartiens-tu, p . . . . . ? —

A V. M. sire, répondit la femme, en faisant une profonde révérence. — Comment, coquine, à moi? — Oui, sire, j'ai l'honneur de blanchir le linge de V. M. Le roi se mit à rire, et la laissa marcher avec les autres.

Une vivandière qu'il apostropha un jour de cette manière, lui riposta sur le même ton. Fi donc, lui dit-elle, dire encore de telles sottises à votre âge, n'avez-vous pas honte? Dans le premier mouvement, Frédéric se met en colère, et les p... et les b... allaient grand train. Mais la vivandière, sans se déconcerter, met les deux poings sur ses rognons, et lui débite tout le vocabulaire des corps-de-gardes. Alors Frédéric ne peut s'empêcher de rire; il continue la dispute à la dragonne, et les deux champions ne cessèrent les gestes et les injures, que lorsqu'ils ne purent plus se voir ni s'entendre.

Dans une marche que le roi fit en 1759, au-delà de Neisse, pour aller attaquer de Ville, il rencontra un paysan dans un chemin écarté et l'appela. Le roi, qui avait la mémoire excellente, le reconnaît pour lui avoir montré un chemin en 1740. — Me reconnais-tu, lui dit-il? — Ma foi, non, monsieur. —

Ne te rappelles-tu pas que tu m'as montré un chemin en 40, lorsque je marchais avec mes troupes ? — Oh! oui, je me rapelle bien de l'avoir montré au roi de Prusse. — Hé bien! je suis le roi. — Ma foi, dit le paysan en se grattant la tête, si cela est, vous avez diablement vieilli depuis ce temps-là. Frédéric ne dit mot, et continua son chemin.

Non seulement Frédéric aimait à plaisanter à table, mais il souffrait que ses convives prissent le même plaisir entr'eux; et quelquefois leurs plaisanteries ont été un peu fortes. En voici un exemple. Le comte ***, parlant un jour de l'enfant d'un autre comte, qui était aussi du nombre des convives, le roi demanda ce qu'il en pensait. Ma foi, dit le comte ***, ce ne sera jamais qu'un sot. Le comte père, piqué de cette saillie, répondit : Je ne sais si mon enfant sera un sot ou non, mais j'aimerais mille fois mieux qu'il le fût, que de devenir un intrigant, un cabaleur, un méchant, et de se faire renvoyer des endroits où il entrera en service.„ Chaque mot de cette réponse était un trait satyrique contre le comte ***. Le roi ne dit mot, rit sous cape, et fit plus de caresses que

jamais au comte qui avait si vivement vengé l'honneur de son fils.

DIALOGUE

composé par FRÉDÉRIC.

FRÉDÉRIC, D'ALEMBERT.

D'ALEMBERT.

A votre cour vous m'invitez souvent;
Je ne saurais jouir d'une si belle grâce;
J'enverrai la Harpe à ma place.

FRÉDÉRIC.

Je n'aime pas cet instrument.

M. de Catt m'assure qu'on a calomnié le roi en avançant qu'il n'avait pas payé ses dettes. En 1760, me dit-il, il reçut de Paris un compte de 300,000 liv. légitimement dues. On m'écrivit à ce sujet, le roi lut la lettre, fit examiner ce compte et le paya. Le parisien avait eu l'honnêteté de ne point parler des intérêts, et le roi n'en parla point non plus. Pendant tout le temps que j'ai eu le

bonheur d'approcher de ce prince, continue M. de Catt, je l'ai toujours vu extrêmement exact à payer ses dettes; et quand il commandait quelque chose, il faisait souvent des avances.

Après la perte d'une bataille, Frédéric écrivit au prince Henri: „ Mon cher frère, „ je marche à grands pas, je joindrai mes „ troupes battues à celles que je conduis; „ j'irai à l'ennemi, je le battrai, je le chas- „ serai, j'entrerai en Bohème. „

Et il finit par ces quatre vers de Racine:

Ce dessein vous surprend, et vous croyez peut-être
Que le seul désespoir aujourd'hui le fait maître;
J'excuse votre erreur, et pour être approuvés,
De semblables projets veulent être achevés.

Pendant le carnaval, lorsque le roi était à Berlin, il passait ordinairement une ou deux heures à sa fenêtre, avec quelqu'un à côté de lui qui contentait sa curiosité sur les passans. Un jour qu'il regardait ainsi sur la place du château, une pauvre vieille femme décrépite resta pendant long-temps sous sa fenêtre dans une posture suppliante, comme

pour lui demander quelqu'aumône. Le roi l'ayant aperçue, et ayant pitié de son triste état, lui envoya deux louis. Le comte de Schwérin, son grand écuyer, était alors auprès de lui. — Sire, lui dit-il, votre majesté vient de manquer à une ordonnance de police ; il est défendu de donner l'aumône à un pauvre, sous peine de quatre écus d'amende. — Vous avez raison, dit le roi, je suis coupable, il faut payer ; et il envoya l'amende au directoire de la police.

Frédéric souffrait quelquefois qu'on lui parlât familièrement, et ne se fâchait point qu'on en agît sans façon avec lui. Un juif ayant eu un jour un entretien d'une heure avec lui sur des objets de fabrique et de commerce, le roi le congédia et se retira dans son cabinet. Il avait déjà ouvert la porte et était prêt d'entrer, lorsque le juif court de toutes ses forces après lui, et le tirant par le pan de son habit, lui dit avec son ton nazillard : écoutez donc, sire, écoutez donc, j'ai encore quelque chose à vous dire. Le bon Frédéric se retourne tranquillement et cause encore un quart-d'heure avec l'israëlite.

Un simple, chargé d'affaires à Londres,

nommé B., se donna un jour les airs d'en user aussi cavalièrement. Après lui avoir fait une longue dépêche, il mit en post-scriptum: „ *A propos*, *sire*, *j'oubliais de vous dire*; „ et il continua. C'était bon pour un juif, mais un chargé d'affaires devait être mieux instruit du cérémonial. Frédéric ne dit mot; mais il entretenait dans toutes les cours des espions secrets, pour lui rendre compte de la conduite et des démarches de ses envoyés et chargés d'affaires; et il saisit le premier rapport pour rappeler M. B. Plusieurs honnêtes gens ont été victimes de ces délations; M. B. le fut de son étourderie.

Un homme avait cassé par méchanceté quelques beaux vases des jardins de Sans-souci. Le roi se mit fort en colère en apprenant cette nouvelle, et ordonna qu'on fit des informations contre le coupable. Il fut découvert, et on lui fit son procès. La sentence le condamnait à être enfermé pendant quelques années à Spandau, et à faire faire de nouveaux vases à ses dépens; et pour cela on devait vendre sa maison, qui était son unique bien. Lorsqu'on envoya la sentence au roi pour la confirmer, il écrivit au-des-

sous : *A la bonne heure pour Spandau ; mais je ne veux point d'argent de ce coquin.*

Pendant la guerre de sept ans, une dame catholique avait fait enlever plusieurs enfans de paysans dans des villages protestans, et les avait mis dans un couvent de religieuses des environs, pour les faire élever dans sa religion. Aussitôt après la guerre, le fiscal fit un procès à la dame pour faire sortir les enfans. Mais le prudent Frédéric fit cesser toute poursuite ; ordonna au couvent de rendre sur le champ la liberté à ces jeunes filles et à la dame, de donner 200 écus à chacune pour leur servir de dot.

Voici un trait d'une conversation entre le roi, le marquis d'Argens et de Catt.

LE ROI.

Je suis bien vif, Catt, demandez au marquis. (*au marquis*) N'est-ce pas, marquis ?

LE MARQUIS.

Oui, sire, et même quelque chose de plus.

LE ROI.

Quoi, monsieur, suis-je un brutal ?

LE MARQUIS.

Non pas précisément, sire, mais vous êtes quelque chose de plus que vif.

LE ROI. (*à Catt en riant.*)

Voyez un peu comme ce marquis me traite !

M. *** ayant fait une invention fort utile pour la perfection de l'artillerie ; la proposa au roi. Frédéric, qui fut toujours dominé par un sentiment secret de jalousie dans tous les genres, rejeta cette idée, parce qu'elle ne venait pas de lui. Il permit cependant, selon sa coutume, que l'on fît des expériences ; elles réussirent ; mais loin de se rendre à l'évidence, il tourna en ridicule et l'invention et l'inventeur. Au bout de quelque temps, il fit venir ce même inventeur et lui dit : *J'ai imaginé une chose qui sera je crois fort utile, et que je veux introduire dans mon artillerie ; je suis surpris que personne n'y ait encore pensé.* Et cette chose était la même dont il s'était moqué.

Il y a cent traits de cette espèce. Cette manie de vouloir être seul homme d'esprit et de génie, a découragé bien des gens.

Dans

Dans la guerre de sept ans, le roi ne pouvant se faire raser par son housard, qui était malade, fit venir un barbier de Schweidnitz. Il vient. N'auras-tu pas peur en me rasant, lui dit le roi? — Oh! non, sire, répondit le barbier, pas plus que si je rasais un valet d'écurie.

Frédéric racontait quelquefois cette anecdote à table.

Le roi s'amusait quelquefois aux dépens du comte de ***, qu'il admettait souvent à sa table. Le comte, qui ne se piquait pas d'être savant, ne prenait pas grande part aux entretiens philosophiques et littéraires. Cependant à force d'entendre parler de philosophie, il s'avisa un jour de demander au roi ce que c'était que la philosophie. *C'est*, lui répondit Frédéric, *la chimère qui nage dans le vide pour dévorer les secondes intentions.*

En 1766 on vit arriver à Berlin un nommé Joseph Abassi, qui se disait prince d'Arabie. Il avait parcouru presque toute l'Europe, et demandait à être présenté au roi. Le roi répondit: *Mon dieu, nous avons en Allemagne et dans d'autres états assez de pauvres princes, dont je ne me soucie point de faire la connais-*

sance ; qu'ai-je affaire des altesses mendiantes de l'Asie ? Il renvoya Joseph Abassi au comte de Reuss, grand maréchal de la cour, qui le reçut fort bien. Son altesse arabe fut piquée du refus du roi. Est-il possible, disait-il, qu'après avoir été présenté, sur ma demande, à leurs majestés impériales, et aux autres souverains de l'Europe, je ne puisse voir le roi de Prusse, dont j'ai entendu dire tant de grandes choses! Ce qui fâchait surtout son altesse, c'est que le roi lui avait refusé la permission de voyager dans ses états sans payer les chevaux de poste ; faveur dont il avait joui dans toutes les provinces autrichiennes. Toutes ces plaintes ne servirent de rien; et le seigneur Abassi fut obligé de payer ou d'aller à pied.

Dans une assemblée de la cour, le roi remarqua dans un coin de la salle un officier de sa suite parlant avec chaleur à l'envoyé d'Autriche. Le lendemain, il fit appeler cet officier et lui dit :

LE ROI.

Avec qui parliez-vous hier à la cour, dans un coin de la salle ?

L'OFFICIER.

Sire, avec l'envoyé d'Autriche.

LE ROI.

Et quel était le sujet de votre conversation ?

L'OFFICIER.

Nous parlions de choses indifférentes.

LE ROI.

Si cela est, vous avez très-mauvaise grâce, en parlant de choses indifférentes, de faire des gestes qui ne sont pas indifférens. Défaites-vous de cette habitude ; car cela pourrait vous donner un ridicule à Vienne.

L'officier comprit ce que le roi voulait dire, et fut plus prudent une autre fois.

Un homme qui avait été coureur d'un officier ennemi, sauva au roi une forteresse considérable, en lui découvrant le secret de son maître, qui avait formé le projet de la surprendre. Ce service était important, et semblait mériter une grande récompense. Une personne de la première distinction demanda une place pour lui ; mais Frédéric répondit, au grand étonnement de tout le monde : *Puisqu'il n'a pas été fidelle à son maître, il ne me le sera pas non plus.* Le coureur n'eut rien.

Dans la guerre de sept ans, on amena au roi un homme qui avait été au service d'un général autrichien, et s'était sauvé de chez lui. Il donna plusieurs papiers importans, qui fournissaient beaucoup de lumières sur divers projets des ennemis. Le roi le fit paraître devant lui, après lui avoir fait donner à dîner. *Je ne puis te prendre à mon service, lui dit-il, car quelle confiance pourrais-je avoir dans un homme qui a trahi son maître. Tiens, voilà cent louis pour ton prétendu service, va-t-en bien vîte, et garde toi de jamais reparaître dans mon camp, ou dans mon armée; sans quoi je te ferai pendre.*

Voici une anecdote que le roi racontait quelquefois à table.

Lorsqu'en 1734, je fus avec mon père à l'armée du prince Eugène, je vis jouer un tour plaisant à un général autrichien. C'était un de ces rodomons qui ne cessent de parler de leur valeur et de leur intrépidité, et qui étourdissent sans cesse les autres de leurs prouesses. Quelques plaisans lui donnant un jour à souper, on fit tomber la conversation sur l'intrépidité; notre homme ne manqua pas d'étaler toutes ses actions de vaillance;

on le contredit, il s'échauffa ; soutint qu'il n'avait jamais eu peur, et que rien n'était capable de le faire trembler. Pendant cette conversation, on avait apporté sur la table un plat couvert. Vous, dit un des convives, je gage que vous n'aurez pas le courage de découvrir ce plat que voilà sur la table. A ces mots, notre brave porte la main sur le plat, le découvre, et aussi-tôt un lévraut qu'on y avait mis lui saute au visage; le général effrayé recule et palit, et il fut baffoué de toute la compagnie.

Un officier poméranien demanda un jour au roi la permission de faire un voyage dans sa patrie. Volontiers, dit Frédéric, à condition qu'à votre retour vous me ferez un détail exact de l'état de la province de Poméranie. L'officier ne crut pas que le roi parlait sérieusement, et était loin de s'imaginer qu'il pensât à lui demander ce détail. Il se trompa. Quand il revint, le roi lui dit :

Eh bien ! avez-vous oublié les détails que je vous ai demandés sur votre province ?

L'OFFICIER.

Non, sire, mais....

LE ROI.

Hé bien, allons, voyons.

L'OFFICIER.

J'ai cru que V. M. n'avait pas assez de confiance en moi, pour me charger sérieusement de cette commission.

LE ROI.

Point de subterfuges, au fait. Dans quel état est la Poméranie ?

L'OFFICIER.

Dans un très-bon état, sire ; on y trouve par-tout des preuves qu'elle appartient au roi de Prusse Frédéric le grand.

Cette réponse spirituelle plut beaucoup au roi, et la conversation continua ainsi.

LE ROI.

De quel endroit êtes-vous ?

L'OFFICIER.

D'auprès de Kolberg.

LE ROI.

Avez-vous des terres ?

L'OFFICIER.

Une, sire, mon père y demeure.

LE ROI.

Les Russes y ont-ils fait beaucoup de ravages?

L'OFFICIER.

Beaucoup, sire.

LE ROI.

J'ai eu soin que l'on donnât des dédommagemens; en avez-vous profité?

L'OFFICIER.

Oh! oui, sire; mais....

LE ROI.

Hé bien! quoi, mais?

L'OFFICIER.

Le dommage était si grand, que nous nous en ressentons encore malgré les bontés paternelles de V. M.

LE ROI.

Hé bien! écoutez; afin que vous sentiez aussi que la Poméranie appartient au roi de Prusse, mettez-moi exactement par écrit ce

qu'on pourrait faire pour réparer entièrement le mal, et donnez-moi ce mémoire.

L'officier ne manqua pas de le faire, et le roi envoya à son père une somme considérable.

Un officier invalide, qui avait obtenu une place de maître de poste pour retraite, la vendit, et en eut bientôt mangé le prix. Réduit à la dernière misère, il s'adressa de nouveau au roi pour obtenir une autre place. Le roi s'informa de sa conduite, et ayant appris la vérité, il répondit :

„ Je n'ai point de place pour vous; car si vous faites un commerce de celles que je vous donne, je n'en aurai jamais assez pour vous contenter. Quand vous vous serez corrigé, et que vous pourrez me donner des preuves convaincantes de la régularité de votre conduite, vous n'aurez qu'à vous adresser à moi.

La Fleuri, comédienne française de Berlin, se tint un jour dans l'antichambre du roi pour lui présenter un mémoire. Frédéric, l'ayant aperçue, son papier à la main, s'approcha d'elle, et prenant son mémoire, il

lui dit en badinant : *Je me mets aux pieds de Cléopâtre. — Et moi, je me jette aux pieds de Mars*, répondit-elle. Cette heureuse réplique plut au roi, et il lui accorda ce qu'elle demandait.

La margrave de Bareuth, soeur de Frédéric, ayant fait un voyage en Italie, cueillit une branche de laurier sur le tombeau de Virgile, et l'envoya au roi, en lui écrivant : *que voulant lui apporter quelque chose de ce beau pays, elle n'avait rien trouvé de plus digne de lui être offert.*

Voici une anecdote que l'on trouve dans les *Campagnes du roi de Prusse, par Warneri.*

„ Après la bataille de Rosbach, le commandant de Dresde fit, par ordre du roi, chanter le *Te Deum* sous les fenêtres de la reine de Pologne qui en mourut de chagrin au bout de vingt-quatre heures. Cette reine était l'objet particulier de la haine de Frédéric. „

Frédéric aimait beaucoup le major-général de Golz, qui mourut en 1747. Lorsqu'on lui annonça cette mort, il versa des larmes et s'écria : *Faut-il donc que je perde un tel*

homme! Il a écrit lui-même son éloge.

Le roi alla le voir dans sa dernière maladie. Avant que d'entrer dans sa chambre, il demanda à ses gens dans quel état était leur maître, les engagea à faire tout leur possible pour le sauver, et leur promit des récompenses s'il en revenait. Lorsqu'il entra dans la chambre du général, ce dernier voulut se soulever pour le saluer, mais Frédéric s'approcha aussitôt de son lit, en disant: *Mon cher Golz, restez tranquille, et permettez-moi seulement de vous témoigner combien je suis pénétré de votre état.* Golz répondit d'une voix mourante : Je sens tout le prix des bontés de V. M. J'ai bien du regret d'être obligé de vous quitter, mais le sort le veut ainsi. *Tranquillisez-vous, mon cher Golz*, répliqua le roi; *votre âge me fait espérer que je vous verrai encore en bonne santé. N'épargnez rien pour me procurer le plaisir de vous recevoir comme un véritable ami quand vous serez rétabli.* Golz prit la main du roi pour la baiser, mais il était si ému qu'il lui prit une faiblesse, et laissa retomber sa tête sur l'oreiller. Frédéric quitta le lit du malade les larmes aux yeux, et dit en s'en allant : *Je vois bien qu'il faut m'armer de fermeté.*

Après la mort de Golz, Frédéric ordonna à tous les officiers du régiment des gens-d'armes, dont ce général était chef, de porter un crêpe au bras, pour marquer, disait-il, la perte qu'ils avaient faite. Le major de Veidel ayant refusé de le faire, il fut cassé sur le champ.

Quand le roi donnait un régiment à un colonel ou à un général, il le faisait ordinairement venir à Potsdam, et lui donnait des instructions de vive voix. Ayant fait venir ainsi le général d'Uchtlaender, auquel il donna un régiment en Poméranie, l'an 1752, il le fit dîner avec lui, puis le menant dans le jardin, il lui parla ainsi: „ Ecoutez mon cher Uchtlaender, je vous donne un régiment qui est bon et brave, c'est à vous maintenant à le conserver tel. Les hommes se gâtent aisément, lorsqu'ils ne sont pas contenus dans l'ordre et la discipline; ayez donc soin de faire observer ces deux choses. Il ne faut pas trop fermer les yeux sur la conduite des officiers, sans quoi ils se dérangent. Tenez, mon cher, si je laissais cette haie deux ou trois ans sans la faire tailler, croyez-vous qu'elle paraîtrait alors telle que nous la voyons aujourd'hui ?„ .... Le régi-

ment que je vous confie doit être pour vous ce que cette haie est pour mon jardinier ; mais gardez-vous de rien couper qui soit utile : il faut bien voir auparavant ce qu'on en pourra faire. L'année prochaine je verrai votre régiment, et nous parlerons plus au long de notre jardinage. Adieu.

Lorsque Frédéric monta sur le trône, la haute noblesse de ses provinces n'avait guères moins d'orgueil et de morgue, que celle de quelques autres contrées de l'Allemagne ; Frédéric travailla quelquefois à la corriger de ces ridicules défauts, et voici une anecdote à ce sujet. Il se trouva un jour dans une province où cette noblesse donna une fête brillante à une certaine occasion. On eut bien soin d'examiner les quartiers de ceux qu'on devait inviter ; parmi les officiers de la suite du roi, quelques-uns seulement furent jugés dignes de cette précieuse faveur.

La veille de la fête, le roi causant avec le colonel de R.. qu'il aimait beaucoup, lui demanda s'il irait. Sire, répondit le colonel, on ne m'a point invité. — On ne vous a point invité ! hé bien, j'aurai soin qu'on vous invite, moi. Aussitôt il fit appeler monsieur le baron

de ***, qui s'était chargé d'ordonner la fête, et de prononcer en dernier ressort sur les qualités requises pour être admis à l'honneur de manger, danser et s'ennuyer avec leurs illustres baronies. J'apprends, lui dit-il, que l'on n'a point invité le brave colonel de R.. à la fête que l'on prépare; et moi, j'ai chargé ce respectable officier d'y aller pour moi, et d'y tenir ma place. J'espère qu'on ne me refusera pas cette permission ; car afin qu'il n'en coûte rien à la compagnie, j'ai ordonné qu'on lui fournit de ma cuisine et de ma cave, tout ce qu'on lui servira. A ces mots, l'illustre baron jura par ses augustes aïeux, que c'était par oubli que le brave colonel n'avait pas été invité, et promit de grand coeur qu'on aurait soin de réparer cette faute. Le colonel fut invité à la fête ; les illustres s'humanisèrent jusqu'à lui faire la cour comme si c'eût été le roi lui-même ; et depuis ce temps-là, les barons de cette province commencèrent à croire que le mérite pouvait bien valoir la noblesse.

Frédéric étant sorti un matin à cheval, fut entouré d'une troupe de gens qui lui présentèrent des placets. Donnez cela à mon page,

leur dit-il, et on vous répondra. Là-dessus il avance quelques pas. Un bon vieillard, qui s'était tenu à quelque distance du roi, remit son placet dans sa poche, lorsqu'il vit que le monarque ne prenait rien lui-même; et il se préparait à s'en aller. Frédéric l'ayant aperçu, fut curieux de savoir ce qu'il voulait, il lui fit signe d'approcher, et lui dit : Qui êtes-vous?

LE VIEILLARD.

Un paysan de Prusse.

LE ROI.

Que voulez-vous ?

LE VIEILLARD.

Sire, je voudrais bien prier V. M. qu'elle eût la bonté d'abolir la régie ; car elle nous ôte notre pain.

LE ROI.

Comment, comment ?

LE VIEILLARD.

Oui, sire, si vous ne l'abolissez pas, nous sommes perdus.

LE ROI.

Oh ! oh ! et que vous a donc fait la régie ?

LE VIEILLARD.

Bien du mal, sire, elle m'a pris ma charrette et mes chevaux, parce que je menais de la contrebande sans le savoir.

LE ROI.

Oh! vous l'aurez bien su.

LE VIEILLARD.

Non vraiment, sire, sur ma conscience; et je leur ai bien dit aussi; mais ils ne m'ont pas écouté. Voilà que je n'ai plus de chevaux, c'est m'ôter mon pain, et après cela, il faut bien que je meure de faim.

LE ROI.

Ecoutez, c'est une sottise à vous de vouloir que j'abolisse la régie; vous ne comprenez rien à ces affaires-là; mais je ferai examiner votre affaire, et si je puis faire quelque chose pour vous, je n'y manquerai pas. Donnez votre placet au cabinet.

Le roi ordonna à la régie de rendre tout ce qu'on avait pris à ce pauvre homme, et écrivit de sa propre main au-dessous de l'ordre du cabinet. *Il faut tranquilliser cet homme au plutôt, sans quoi, il veut absolument que*

la régie soit abolie, ce à quoi il faut prendre garde.

Les commis de la régie prirent un jour à un autre paysan une voiture chargée de pommes de terre, parce qu'il y avait caché des sacs pleins de café, et le mirent en prison. Le paysan écrivit au roi, et lui représenta, de la manière la plus touchante, que la nécessité la plus urgente, et le besoin de donner du pain à sa femme, et à un grand nombre d'enfans, l'avait poussé à cette faute, dont il se repentait sincèrement. Sur cette lettre, le roi ordonna de rendre la liberté au paysan, et de lui rendre tout ce qu'on lui avait pris. Cependant la régie avait fait vendre les chevaux, la charrette, les pommes de terre et les sacs, de sorte qu'on offrit de l'argent au lieu de toutes ces choses. Mais le paysan, qui savait en quels termes était conçu l'ordre du roi, voulut absolument qu'on lui rendît ses chevaux et sa charrette, tels qu'on les lui avait pris. La régie, dans l'impossibilité de le faire, écrivit au roi, et lui exposa son embarras et l'opiniâtreté du paysan. Frédéric répondit : „ Il faut tâcher de vous arranger avec cet homme, je lui ai promis qu'on lui rendrait ce qu'on lui avait pris, et je ne peux pas

pas trouver mauvais qu'il exige à la lettre l'exécution de ma parole ; il faut donc absolument le contenter. C'est ce que fit la régie; elle pria bien instamment le paysan de mettre un prix à sa charrette et à ses chevaux; et il le mit tel qu'il n'eut plus besoin de faire la contrebande pour donner du pain à ses enfans. Les régisseurs payèrent sans murmurer; et le contrebandier s'en retourna fort satisfait de cette aventure.

Sur la fin de la guerre de sept ans, le roi avait négocié auprès du Cham-de-Crimée, pour l'engager à faire une irruption dans les terres de Russie : Volontiers, répondit le Cham, à condition que le roi m'enverra un médecin pour me guérir de la migraine. Aussitôt Frédéric lui dépêcha le docteur Frese. La migraine fut guérie ; mais sur ces entrefaites, l'impératrice Elisabeth vint à mourir, et la Russie prit le parti de la Prusse. Cette révolution ne plut point du tout au prince tartare; il voulait à toute force payer la cure de sa migraine, et Frédéric fut obligé d'envoyer courrier sur courrier pour le détourner de faire entrer cent mille tartares sur les terres de Russie.

En temps de paix, Frédéric menait à Sans-souci une vie très-uniforme. Quelqu'un demandait un jour à milord Maréchal s'il ne s'y ennuyait point. Comment pourrais-je m'y ennuyer, répondit le milord, quand j'ai sous les yeux l'exemple d'un roi qui ne s'ennuie jamais.

Frédéric ayant demandé un jour à un de ses gens de lettres ce que c'était que l'ennui: Votre majesté pourrait l'éprouver elle-même, lui répondit celui-ci, si elle se donnait la peine d'aller dans les autres cours de l'Europe. Je doute que cet homme de lettres eût jamais fait cette expérience.

On a souvent accusé Frédéric d'avarice, et le comte d'Algarotti disait de lui à ce sujet: *Il manque souvent une affaire pour un louis.* Dans le fait, ce prince ne fut avare que pour lui. Quarante, cinquante mille écus ne lui coûtaient rien pour satisfaire sa curiosité; mais il avait de la peine à donner un louis pour se faire faire une paire de bottes. Voici un trait qui prouve qu'il savait être quelquefois généreux envers les particuliers.

Le ministre, comte de Schulembourg,

ayant remis au roi les comptes de la guerre de Bavière, ce prince fut si charmé de voir qu'ils ne montaient qu'à vingt-deux millions, que dans le transport de sa joie il prit une poignée de billets de banque et en fit présent au ministre.

Un bas-officier du régiment du prince de B. avait reçu une blessure au genou, dont les suites l'empêchaient de marcher librement. Ce prince le remarqua un jour et lui dit : Tu ne peux plus servir dans l'armée, j'aurai soin de toi d'une autre manière. Le soldat qui était attaché à son état répondit : A cause d'une petite incommodité comme celle-là, je ne veux point passer ma vie au coin du feu. Le prince se tut, et le bas-officier continua son service comme à l'ordinaire.

Quelques temps après, le roi remarqua lui-même, dans une marche, qu'il suivait avec beaucoup de peine, et qu'il était cependant de très-bonne humeur ; il en parla au prince, qui se trouvait présent ; celui-ci l'assura que cet homme refusait son congé, et voulait rester au régiment. Cela n'est pas possible, répondit le roi. — Rien de plus vrai. Dans ce moment le bas-officier passait

devant le roi. Tu as bien de la peine à marcher, lui dit Frédéric, n'est-ce pas ? — Non, sire. — Je te donnerai les invalides, et j'aurai soin de toi. — Au nom de dieu, sire, n'en faites rien, je veux vivre et mourir soldat. — Peux-tu aller à cheval ? — Oh oui, sire, un peu. Alors le roi se tourna vers le prince et lui dit : Envoyez le par la première occasion dans les dragons de Bareuth, en qualité de lieutenant, et je me charge de son équipage.

Frédéric aimait les réponses vives et hardies, et on réussissait rarement auprès de lui avec trop de timidité. Ce prince avait coutume de nommer lui-même ses bas-officiers des gardes-du-corps, et de la garde à pied ; et lorsque le cas arrivait, les chefs lui présentaient toujours six à douze soldats, parmi lesquels il choisissait. Pendant un quartier d'hiver qu'il passait à Breslau, trois bas-officiers manquèrent dans le second escadron des gardes-du-corps, et le lieutenant colonel eut ordre de lui envoyer neuf de ses simples soldats, pour choisir parmi eux. Huit de ces soldats étaient des hommes blanchis sous le harnois, le neuvième n'avoit que vingt ans, servait depuis trois ans seulement, et n'avait

point de barbe. Le roi les ayant examinés l'un après l'autre, leur demanda leur nom et leurs années de service. Le jeune homme répondit comme les autres, sans hésiter. Mais, répliqua vivement le roi, tu n'as pas encore de barbe au menton ? — *Sire, ce n'est pas avec la barbe qu'on bat les ennemis.* Frédéric passa sans rien dire ; il choisit deux bas-officiers parmi les vieux soldats, puis revenant au jeune homme, je te fais bas-officier, lui dit-il, montre bientôt, que tu n'as pas besoin de barbe pour battre les ennemis, ni pour bien conduire tes soldats. Le roi s'est toujours intéressé depuis à cet homme.

L'armée se disposant à une marche dans les environs de Bautzen ; les housards ennemis voltigeaient si près des housards prussiens, qu'ils en venaient aux mains. Pendant ce temps-là, le roi, occupé à parler au général Seidlitz, lui montrait la manière dont on pourrait couper les housards ennemis. Frédéric parlait encore lorsqu'un de ses housards, poursuivi par deux autrichiens, vint se réfugier jusque vers l'endroit où était le roi, pour éviter d'être tué ou pris. Les deux ennemis se suivaient de près, et le prussien ne pouvant

avancer plus loin, se retourna et tira sur eux. Le roi qui n'avait encore rien aperçu de tout cela, se retourna au coup, et voyant de quoi il était question, il cria aux trois combattans, si vous voulez vous tirer ainsi, allez un peu plus loin, sans quoi je n'aurai pas le temps de dire un mot; et après cela il se retourna vers Seidlitz et continua de parler avec autant de tranquillité que s'il eût été à Sans-souci.

Le roi faisant un jour la revue de ses troupes dans les environs de Schweidnitz, aperçut en passant une troupe d'enfans qui s'amusaient à imiter les évolutions militaires. Frédéric les regarda un instant avec plaisir, et voyant un de ces petits hommes qui s'était mis à la tête de sa troupe et qui la conduisait avec beaucoup d'activité, il dit: *Ce drôle-là pourrait faire un jour un bon soldat.* Quelques instans après, ayant eu occasion de repasser devant ces enfans, il vit que l'attaque était commencée, et que le petit chef, qui avait attiré son attention, était blessé et saignait au nez, sans quitter pour cela le champ de bataille. Mon enfant, lui dit le roi, retourne à la maison pour

te laver. — Oh! non, non, répond l'enfant, cela ne se peut pas : sans cela tout ira de travers; je ne suis pas encore mort, ce n'est qu'une petite blessure. — Comment t'appelles-tu? -- Kreuschke. — Que fait ton père? — Il est jardinier. Le roi n'oublia point ce nom, et depuis ce temps-là il fit donner cinq écus par mois au jardinier pour élever son fils.

L'armée prussienne, commandée par le roi, choisit un jour son camp dans un vignoble appartenant à des moines de Bohème, dont les caves étaient bien remplies. Les révérends pères, effrayés du danger que courait le nectar destiné à reconforter leurs entrailles sacrées, firent aux chefs de vives représentations, mais on les renvoya au roi. Ils vinrent en procession, depuis le prieur jusqu'au plus petit frère; et dans cette attitude triste et abattue, qui peint l'excès de la consternation, ils se présentèrent à Frédéric, et le supplièrent d'épargner leur liqueur chérie. *Mes pères*, dit le roi, *je n'ai pas le temps de m'arrêter long-temps avec vous, mais vous trouverez ma réponse dans la Bible*, Moïse, liv. 3. chap. 10. v. 9. et là-dessus il tourna le dos aux révérends. De retour au couvent,

le père prieur n'eut rien de plus pressé que de chercher en plein chapitre le passage indiqué ; mais quel fut l'étonnement des bons religieux, lorsqu'ils entendirent ces paroles :

Dixitque Dominus ad Aaron : Vinum et omne quod inebriare potest, non bibetis, tu et filii tui, quando intrabis in tabernaculum testimonii, ne moriamini : quia præceptum est in generationes vestras.

Ce que la Bible française des réformés traduit ainsi : *Vous ne boirez point de vin ni de cervoise, toi, ni tes fils avec toi, quand vous entrerez dans un tabernacle d'assignation, de peur que vous ne mourriez ; c'est une ordonnance perpétuelle dans vos âges.*

A l'étonnement succéda la douleur, lorsqu'on apprit que le roi avait effectivement permis à ses soldats d'aller chercher dans leurs caves autant de vin qu'ils en auraient besoin ; ce qui fut exécuté, comme on peut se l'imaginer, dans un moment où l'armée était exténuée par une longue marche.

Aussitôt après la bataille de Zorndorf, un officier des housards vient avec empresse-

ment au quartier général. Le roi était sur la porte, causant avec le prince Maurice. L'officier descend de cheval et annonce au roi qu'il y avait un canon russe dans un endroit qu'il lui désigna. *Il y a long-temps que je le sais*, répondit le roi avec humeur. *Fort bien*, répliqua l'officier, *c'est une bonne leçon pour une autre fois*, et aussitôt il remonte sur son cheval. Frédéric s'aperçut qu'il était piqué, et se rappelant peut-être qu'il avait découragé quelques bons officiers par des brusqueries semblables, la réflexion réprima ce premier mouvement; il le rappela et lui dit avec douceur : *Ecoutez, je crois que je ne vous ai pas bien compris, que voulez-vous dire?* L'officier répéta son rapport; Frédéric, après l'avoir écouté avec attention, lui dit : *Je vous remercie de votre zèle, et pour vous en récompenser, je vous donne l'Ordre pour le mérite.* Mais sans la réponse franche et vive de l'officier, il en eût été de lui comme de plusieurs autres.

Dans une manoeuvre d'automne, le roi, ayant placé une batterie sur une hauteur, avait défendu à l'officier qui la commandait

de tirer avant qu'il le lui eût dit. Cependant la cavalerie s'étant avancée au grand galop vers cette batterie, et Frédéric étant trop éloigné pour commander de tirer, l'officier crut devoir prendre son parti, et fit faire feu. Dès que le roi l'entendit, il courut en colère vers l'officier, en lui reprochant sa désobéissance. En vérité, répondit l'officier, ce n'est pas ma faute; pourquoi venez-vous trop tard? je ne pouvais pas nous laisser battre. Le roi s'apaisa aussitôt.

Voici quelques autres corrections que je crois devoir faire aux anecdotes que j'ai publiées dans la Vie de Frédéric. Celle du meunier de Potsdam, qui refuse de vendre son moulin au roi pour bâtir le château de Sans-souci (*), est absolument fausse. Voici le résultat des recherches que j'ai faites à ce sujet: „ Le général Buddenbrock, grand conteur, est l'auteur de cette anecdote; il s'est plu à la répandre partout; mais ceux qui se sont informés de la chose sur les lieux ont trouvé qu'elle était tout-à-fait destituée de fondement.

(*) Tome IV. Anecdotes, page 15.

Il paraît qu'il s'est glissée une erreur dans le congé de Frédéric au baron de Poelnitz (*), que j'ai tiré du recueil allemand, intitulé : *Anecdoten und Karacterzüge aus dem Leber Friedrich des Zweiten. Vierte Samlung*, *pag.* 98. On lit dans ce congé : *Entraîné par les mauvais exemples du nouveau chambellan Montaulieu, qui peu de temps avant lui a déserté de la cour.* Il n'est pas possible que Frédéric ait mis lui-même ce passage dans ce congé; premièrement, ce n'est pas *Montaulieu*, mais *Montolieu ;* et le roi ne manquait pas à l'orthographe d'un nom français, lorsqu'il s'agissait d'un homme avec lequel il était en correspondance; secondement, j'ai découvert plusieurs lettres du roi au baron de Montolieu, qui prouvent que dans le temps où ce congé a été donné, ce prince était très-bien avec lui; que ce baron lui rendait des services, et que Frédéric l'en remerciait et l'en récompensait. Le congé est du premier avril 1744; et les lettres dont je parle sont des 4, 25 février, 7, 24 mars, 2 mai de la même année, &c. Il faut donc ou que cette espèce de parenthèse ait été ajoutée par un de ces

(*) Tome IV. page 209.

vils scribes de Frédéric, ennemi du baron, ou que la copie des éditeurs du livre allemand ne leur soit pas venue de la première main. Quand une pièce de cette nature sortait des mains de Frédéric, chacun en prenait des copies ; et il ne serait pas étonnant qu'un méchant eût ajouté cette phrase au congé, pour faire de la peine au baron.

J'ai mis dans la Vie de Frédéric (*) l'épître de ce prince à d'Arnaud, qui piqua beaucoup Voltaire, et qui le détermina, dit-on, à aller à Potsdam, pour prouver au roi qu'il n'était pas encore a son couchant, comme il le disait dans ses vers. J'ignorais alors que Voltaire eût répondu sur le champ au roi, par une autre pièce de vers. Cette jolie pièce m'est parvenue depuis peu, et je vous l'envoie avec d'autant plus de plaisir, que je ne crois pas qu'elle ait encore été imprimée.

Vers de Voltaire au roi de Prusse.

Ainsi dans vos galans écrits,
Qui vont courant toute la France,
Vous célébrez l'adolescence

(*) Tome IV. page 194.

De ce d'Arnaud que je chéris;
Et lui montrez ma décadence.
Mais quand tant de lauriers divers
S'accumulent sur votre tête,
Par vos exploits et par vos vers,
Grand prince, il n'est pas fort honnête
De dépouiller mes cheveux blancs
De quelques feuilles négligées
Que déjà l'envie et le temps
Ont de leurs détestables dents
Sur mon front à-demi rongées.
Quel diable de Marc-Antonin,
Et quelle manie est la vôtre?
Vous égratignez d'une main,
Lorsque vous caressez de l'autre.
Croyez cependant que mon coeur,
En dépit de ses onze lustres,
Conserve encore quelqu'ardeur,
Et c'est pour les hommes illustres.
L'esprit baissé, les sens glacés
Cèdent au temps impitoyable,
Comme des convives lassés
D'avoir trop long-temps tenu table;
Mais le coeur est inépuisable,
Et c'est vous qui le remplissez.

LETTRE XXXVI.

Essai sur le caractère de Frédéric II.

Il semble que l'opinion publique ne soit pas encore bien fixée sur le compte de Frédéric. Loué, blâmé, exalté, déchiré tour-à-tour, la bassesse, la jalousie, l'admiration, l'enthousiasme, le fanatisme, la vanité, la vengeance même ont accumulé sur sa mémoire des erreurs de toute espèce, à travers lesquelles on a peine à démêler son vrai caractère. Que de raisonnemens n'a-t-on pas entassés contre les faits mêmes et les monumens qui attestent le plus hautement sa gloire ! Que d'efforts n'a-t-on pas faits pour lui arracher, après sa mort, les couronnes dont sa tête était décorée !

Plusieurs actions de sa vie même ont contribué à augmenter les doutes et l'incertitude; parce qu'on n'a pu en démêler les véritables motifs, et qu'on s'est efforcé d'en chercher les causes dans des circonstances isolées, au lieu de les considérer dans l'ensemble.

Frédéric fut une preuve de ce que peuvent, sur le caractère et les inclinations, la force de la réflexion, et une volonté déterminée. Il eut, dans sa jeunesse, tous les défauts de son âge, et surtout ceux de sa condition. Il fut vain, orgueilleux, impatient, colère, emporté, opiniâtre, obstiné, ne pouvant souffrir l'apparence de la contradiction, affectant cette morgue et cette hauteur qui effarouche la confiance et les vrais plaisirs, et surtout ennemi de toute occupation qui n'était pas de son goût, et préférant son repos à ses devoirs.

Une seule chose pouvait adoucir la rudesse de ce caractère; l'amour des lettres et de la philosophie; et heureusement Frédéric conçut cet amour. Ce que je dis ici, Frédéric l'a avoué souvent dans des momens de confiance où il parlait avec enthousiasme de ce qu'il devait aux lettres, et quelques passages de ses écrits le confirment (*).

(*) Il écrit au marquis d'Argens, en parlant des lettres : „ Cette étude, mon cher marquis, adoucit l'esprit, et fait que „ l'âpreté de la vengeance, la dureté des punitions, et enfin „ tout ce que le gouvernement souverain a de sévère, se tem- „ père par un mélange de philosophie et d'indulgence, néces- „ saire quand on gouverne des hommes qui ne sont pas par- „ faits, et qu'on ne l'est pas soi-même. „ *Oeuvres posthumes*, *Tome X. page* 254.

Elles firent éprouver à son coeur le charme de ces plaisirs purs et doux, qui ne laissent aucun remords dans l'ame; qui, loin de s'affaiblir, se multiplient par les jouissances, et produisent dans l'esprit ce calme qui est la source du vrai bonheur. Il apprit à se connaître, à mieux apprécier les avantages de sa naissance, à prendre une idée plus juste des autres hommes, et de-là, cette urbanité enchanteresse, qui le rendit maître de tous les coeurs qu'il sut si bien gagner, mais malheureusement si mal conserver; de-là, ce fonds de gaieté inépuisable, que les plus grands revers ne purent altérer.

Doué d'une pénétration extraordinaire, il jugea bientôt que l'avantage de la naissance était une chose qu'il ne tenait point de lui-même; son orgueil en fut humilié; il voulut s'élever au-dessus des autres par son mérite personnel, et cet orgueil vicieux devint un noble orgueil.

Ces dispositions firent germer dans son coeur une passion nouvelle, l'ambition. Un autre penchant s'y était déjà établi; c'était l'amour des lettres, né de l'amour du repos, et qui occupait l'activité de son esprit, en favorisant

favorisant son aversion pour les exercices et les travaux du corps.

L'ambition, et surtout l'amour du repos et des lettres, voilà, ce me semble, le fond du caractère de Frédéric sur le trône; ce sont les deux penchans qui produisirent ou modifièrent toutes ses actions. Jamais il n'était plus heureux que, lorsqu'enfermé dans son cabinet, éloigné du tumulte et du bruit, il pouvait s'occuper à lire, à écrire, à réfléchir, ou à converser, tête à tête, avec quelque homme de lettres. Au milieu de ses campagnes et de ses victoires, combien de fois ne regretta-t-il pas les loisirs de la solitude et de la retraite! Avec quel soin, avec quelle ardeur ne se formait-il pas une retraite studieuse, au milieu des camps où son ambition l'avait entraîné!

Vous me direz peut-être, comment concilier cet amour dominant du repos avec ces quatre guerres entreprises et soutenues avec tant d'activité et de travaux? Mais croyez-vous qu'en entreprenant la première guerre de Silésie, il ait senti toutes les conséquences qu'elle pouvait entraîner? Croyez-vous que s'il eût pu lire dans l'avenir cette longue suite de travaux militaires qui devaient remplir le

quart de son règne, il n'eût pas hésité à acheter si cher la gloire qu'ils lui acquirent? A sa première bataille, il commença à sentir les conséquences du pas qu'il venait de faire; il regretta son repos ; l'horreur d'être fait prisonnier frappa vivement son imagination; il se laissa entraîner loin des ennemis; ce n'est pas là le caractère d'un héros né pour la guerre. Charles XII se montra autrement à sa première victoire. C'est que ce dernier était né pour les qualités guerrières, et Frédéric pour les vertus pacifiques. Frédéric se forma lui-même aux premières par la seule force de sa volonté. Après la bataille de Breslau, sa passion pour le repos et pour une vie dévouée aux lettres reprit toute sa force; il était content de la gloire qu'il avait acquise ; toutes ses lettres au marquis d'Argens, à ses parens, toutes ses conversations surtout étaient pleines de ce vif désir de la tranquillité et de la paix.

L'ambition lui inspira le premier dessein de faire la guerre; son imagination ardente lui prêta de nouvelles forces; la passion du repos fut subjuguée sans être étouffée ; les réflexions se bornèrent aux circonstances présentes; et les engagemens une fois formés,

il fut entraîné, comme malgré lui, par le torrent des événemens (*).

(*) Plusieurs passages de ces lettres prouvent ceci ; en voici quelques-uns.

„ J'aime la guerre pour la gloire ; mais si je n'étais pas „ prince, je ne serais que philosophe. Enfin il faut dans ce „ monde que chacun fasse son métier ; et j'ai la fantaisie de ne „ vouloir rien faire à demi. *Tome VIII, page* 161.

„ Ma foi, si les hommes étaient sages, ils négligeraient plus „ qu'ils ne font un fantôme de réputation qui leur cause „ bien du mal, et qui leur fait tourner à la peine un „ temps que le ciel leur avait donné pour jouir. Tu me trou- „ veras plus philosophe que tu ne l'as cru ; je l'ai toujours „ été, un peu plus, un peu moins. Mon âge, le feu des „ passions, le désir de la gloire, la curiosité même pour ne te „ rien cacher, enfin un instinct secret, m'ont arraché à la „ douceur du repos que je goûtais ; et la satisfaction de voir „ mon nom dans les gazettes, et ensuite dans l'histoire, m'a „ séduit. *Tome VIII, page* 163.

„ Nos affaires, grâces au ciel, vont à merveille, mais la phi- „ losophie n'en va pas moins son train ; et sans ce maudit „ penchant que j'ai pour la gloire, je t'assure que *je ne pen-* „ *serais qu'à ma tranquillité*....

„ Ma foi, l'honneur de faire tourner la grande roue des évé- „ nemens de l'Europe, est un travail très-rude ; l'état moins bril- „ lant de l'indépendance, de l'oisiveté et de l'oubli, est, selon „ moi, plus heureux, et le vrai lot du sage dans ce monde. „ Je pense souvent à Remusberg et à cette application volon- „ taire qui me familiarisait avec les sciences et les arts ; mais „ après tout, il n'est point d'état sans amertume. *Tome VIII, page* 177.

En effet, la guerre de sept ans une fois terminée, avec quel soin n'évita-t-il pas de s'engager dans de nouvelles querelles! avec quelle prudence ne fit-il pas cette guerre de la succession de Bavière, pour ne rien dire de plus.

Oui, monsieur, j'ose le dire, c'est à cet amour de l'étude et du repos toujours dominant dans le caractère de Frédéric, reprenant toujours le dessus dans l'occasion, que l'Europe doit les dispositions pacifiques de ce prince pendant le reste de son règne. Sans cet amour, qui entraînait son ame, en flattant son goût pour la supériorité et pour la gloire littéraire, Frédéric n'eût été sans doute qu'un Alexandre ou un Charles XII, et la Prusse verserait peut-être maintenant des larmes sur l'ambition de son héros, comme la Suède en verse encore aujourd'hui sur les exploits du sien.

Les objets vers lesquels se porta l'ambition de Frédéric, nous montrent le pouvoir des opinions sur les grands événemens. Tout homme désire l'approbation de ses semblables; l'homme ambitieux brûle d'obtenir leur admiration; les circonstances déterminent le reste; ce sont elles qui présentent

les objets. Au douzième siècle, Frédéric aurait mené ses Prussiens à la conquête de la Terre-sainte ; et au lieu d'écrire des poëmes et des traités philosophiques, il serait devenu le rival de St. Bernard. Il commença à penser dans un temps où Charles XII venait de remplir l'Europe du bruit de sa valeur, et Louis XIV de celui de ses conquêtes ; et son ambition se porta vers la gloire des victoires et des conquêtes. C'était dans ce même temps que la poésie, encouragée par les récompenses de Louis XIV, s'était élevée au plus haut point de gloire, et que le génie le plus universel et le plus étonnant qui ait jamais existé, faisait l'admiration de toute l'Europe, en réunissant les charmes de la poésie à la hardiesse des opinions philosophiques, et Frédéric voulut être poëte et philosophe : cinquante ans plus tard il n'eût peut-être songé à être ni l'un ni l'autre.

Dans l'étude de la philosophie, Frédéric puisa de nouveaux moyens de se distinguer. Il n'estimait point les hommes par une suite de son caractère altier, mais il sentait le besoin de leurs suffrages. Tous les philosophes célèbres prêchent l'amour de l'humanité, et le spectacle d'un roi occupé de tous les détails

du gouvernement, écoutant immédiatement les plaintes du pauvre, le soutenant habituellement contre l'oppression des ministres et des tribunaux, spectacle qui ravit dans tous les temps l'admiration de l'univers, devait exciter l'enthousiasme le plus vif et le plus général, dans un temps où les souverains ne savaient guères se distinguer que par une vaine pompe et une hauteur repoussante. L'orgueil de Frédéric, éclairé par la philosophie, y trouva son compte. Il est bien doux d'être le soutien et le père de plusieurs millions d'hommes; c'est la manière la plus noble et la plus glorieuse de se mettre au-dessus d'eux, et Frédéric goûta toujours quelque plaisir à humilier ceux avec lesquels il était obligé de partager les détails de l'administration.

Les lettres adoucirent et modifièrent la hauteur et l'inflexibilité du caractère primitif de Frédéric; mais les traces de ce caractère se remarquèrent toujours à travers ses nouveaux goûts et ses nouvelles passions. Il s'était cru au-dessus des autres hommes par la naissance; bientôt il voulut être au-dessus de tous par ses qualités personnelles et ses talens : heureuse ambition, source de toutes ses vertus, de tous ses talens et de tous

ses succès ; mais en même-temps du petit nombre de défauts qui font ombre dans le tableau de sa vie, sans pouvoir cependant ternir sa gloire.

De-là cette fermeté, cette opiniâtreté avec lesquelles il poursuivit ses entreprises militaires au milieu des obstacles sans nombre qui paraissaient insurmontables ; mais de-là aussi cette trop grande confiance dans ses lumières, cette répugnance pour toute espèce de conseil, cette défiance des autres hommes, ce penchant fatal à déchirer, par les traits de la satire, ses ennemis et ses rivaux, cette habitude insurmontable d'humilier ceux mêmes qu'il appelait ses amis, et en qui il semblait avoir mis quelque confiance ; de-là cette jalousie secrette qu'il ressentait pour tous ceux qui pouvaient partager, balancer ou éclipser sa gloire.

Dans la guerre, lorsqu'il s'était une fois formé une certaine idée sur les forces ou la position de l'ennemi, il était impossible de l'en faire revenir. Les officiers qu'il envoyait pour découvrir et reconnaître, avaient beau lui donner les assurances les plus positives du contraire, il aimait mieux les croire maladroits ou négligens, que de convenir qu'il

avait mal jugé, et il les renvoyait avec dureté. Qu'arrivait-il? on s'apercevait de son faible, on le trompait quelquefois pour éviter des duretés et des reproches, et dans ces deux cas, les mesures furent souvent mal prises.

Une autre suite de ce caractère, c'est qu'il sut toujours mieux supporter la mauvaise fortune que la bonne. Les succès flattaient son amour propre; alors la prudence et les précautions diminuaient; il s'enivrait de l'idée de sa supériorité, et se livrait à la fougue qui lui était naturelle. Les revers opéraient un effet contraire. Dans le premier moment il en était frappé au point de faire croire qu'il manquerait de fermeté. Mais bientôt sa vanité blessée le réveillait de cet abattement l'horreur de la honte et de l'infériorité ranimait toute l'énergie de son ame; il se renfermait en lui-même, rassemblait toutes les ressources de son esprit, se roidissait contre les difficultés, et alors il devenait supérieur à tous les obstacles, à tous les efforts, à tous les dangers.

Il était un moyen presque sûr de prévoir ses succès ou ses revers. Lorsqu'on le voyait enivré de sa supériorité, parler de l'ennemi avec mépris, et compter sur la victoire, on

pouvait croire que ces dispositions produiraient la précipitation et l'imprudence; et alors la fortune seule, l'habileté de ses généraux, ou les fautes de ses ennemis, pouvaient le sauver. Mais lorsque, forcé de reconnaître les talens et le courage de l'ennemi, il avait appris par l'expérience à douter du succès, alors ses grands talens se développaient, tout était disposé, tout était prévu, tout était ménagé, et l'on pouvait compter sur la victoire. Aussi ses succès les plus brillans furent-ils ceux qui suivirent les plus fâcheux échecs, et il ne fut jamais plus grand que lorsqu'on le crut perdu sans ressource.

Le même caractère se manifesta dans sa conduite envers les gens de lettres, quoique d'une manière plus secrette et plus cachée. Ici il sentait le besoin de prôneurs célèbres, et il ne négligea rien pour en gagner. Alors on voyait en lui deux hommes sans cesse en contradiction l'un avec l'autre. Le premier flattait, caressait, louait, priait, s'abaissait jusqu'à la familiarité; le second, agissant dans l'ombre de l'intimité, blâmait, dénigrait, déchirait. La curiosité et le désir de faire parler de lui, l'engagèrent à voir les hommes les plus célèbres. Lorsqu'il ne les voyait qu'en

passant, personne n'était plus doux, plus modeste, plus docile que lui en leur présence. Il les écoutait, entrait dans leurs vues, se rendait à leurs raisons, cédait à leurs objections. Mais qu'il lui tardait de se dédommager de cette contrainte ! Sous cette peau d'agneau, l'oeil du lynx avait démêlé des ridicules. A peine avaient-ils le dos tourné qu'il pétillait de parler et d'écrire, et bientôt il laissait un libre cours à son humeur jalouse et satirique. C'est ainsi qu'en sortant d'entretenir Helvétius, et après l'avoir écouté avec l'apparence de l'admiration, il allait prendre la plume pour critiquer ses ouvrages. C'est ainsi qu'après avoir écouté et accueilli Raynal, il allait le blâmer avec un jeune italien, et qu'il le persifflait dans ses lettres à d'Alembert. C'est ainsi qu'il fit des satires contre son *cher d'Alembert* et son *bon d'Arget*. C'est ainsi qu'en caressant Voltaire pour l'attirer auprès de lui, et en lui attribuant toutes les vertus dans les lettres qu'il lui adressait, il lui supposait, dans ses lettres familières à Jordan, les vices les plus bas et les plus honteux. C'est ainsi que blâmant et tournant en ridicule ceux qui font brûler des livres où ils croient voir des opinions dangereuses

pour le peuple, il fit brûler, par la main du bourreau, une plaisanterie purement littéraire : exemple unique dans tout le règne de ce grand homme, et qui prouve, selon moi, à quel excès il était animé de la jalousie et de la vengeance littéraire, puisque les passions purent l'emporter sur cette sagesse, cette prudence, cette tolérance si constamment soutenues dans toute autre occasion, et lui faire braver le ridicule qu'il trouvait lui-même dans ces sortes d'exécutions.

Cette fatale jalousie, et cette passion continuelle d'humilier et de primer, éloignèrent de lui les douceurs de l'amitié après lesquelles son coeur soupirait sans cesse, dont son coeur était si propre à goûter les charmes, mais dont son caractère et la tournure de son esprit affaiblissaient ou rompaient sans cesse les liens. Voilà les causes de ces caprices, de ces sarcasmes, de ces excuses, de ces avances, de ces bouderies, de ces réconciliations, de ces éclats qui ont troublé tant de fois sa vie privée. Voilà pourquoi ayant eu dans sa société des hommes de lettres du caractère le plus doux, le plus tranquille, le plus endurant, le plus honnête, tels que d'Argens, Algarotti, d'Arget, d'Arnaud, de Catt et

quelques autres, des gens qui joignaient à ces bonnes qualités, l'attachement le plus vif et le plus sincère pour sa personne, il ne put s'empêcher de les mécontenter, de les chagriner, de les dégoûter, de les humilier, de les éloigner de lui. Je ne prétends pas justifier ici le caractère de Voltaire; ce grand homme était sans doute violent, emporté, vindicatif; mais en pesant bien tous les faits, en considérant le caractère et la situation des deux personnages, on sent qu'ils ne pouvaient long-temps vivre ensemble en bonne intelligence, et on est porté à croire que les causes des tracasseries et des ruptures ne furent pas moins d'un côté que de l'autre.

Dans les détails du gouvernement intérieur les mêmes causes nous expliquent tous les faits. L'amour de la gloire l'appliqua à tous les détails du gouvernement, la suite, la fermeté, l'opiniâtreté de son caractère le soutinrent pendant tout le cours de son règne dans les opérations extérieures et apparentes de cette tâche difficile; mais souvent l'amour du repos et de ses occupations favorites, lui fit couper le noeud des affaires, au lieu de le dénouer avec patience. Quand l'Europe apprenait qu'un chancelier avait été cassé,

des conseillers enfermés pour avoir mal jugé un meunier, l'Europe admirait le grand roi, et le grand roi n'ignorait pas que cette sévérité produisait cette admiration; mais l'Europe ignorait la quantité de justes plaintes qui étaient renvoyées, la quantité d'affaires particulières qui étaient négligées ou abandonnées, pour ainsi dire, à l'arbitraire et à la ruse des secrétaires et des ministres ; elle ignorait que trois quarts d'heure suffisaient chaque jour pour décider toutes les affaires.

Invariable dans les principes généraux qu'il avait établis, il variait sans cesse dans les applications, pour faire ressouvenir qu'il était autant le maître de l'établissement des réglemens, que de leur exécution : aujourd'hui il faisait publier un réglement, demain il soutenait celui qui l'avait transgressé contre ceux auxquels il avait enjoint d'y tenir la main ; quelque temps après, il fulminait contre l'indulgence de ces derniers. C'était selon qu'il lui plaisait ou non de les humilier.

Les singularités que l'on remarque assez souvent dans le cours de sa vie, venaient du grand désir qu'il avait de faire parler de lui, et de donner de sa personne et de son caractère l'idée la plus extraordinaire. Persuadé

avec raison que le commun des hommes est porté à admirer ce qui lui paraît nouveau et extraordinaire, et à supposer des vues profondes, lorsque les motifs des actions d'un grand homme échappent à sa pénétration; dès qu'il trouvait une occasion éclatante de surprendre et d'étonner, il la manquait rarement. Les autres agissent ainsi dans telle et telle occasion, j'agirai tout différemment, on sera surpris, on en parlera. Tous les souverains catholiques ont exilé les jésuites, le pape abolit leur ordre, et moi, réformé et philosophe, je les appelle et je les soutiens. On ne s'attendait pas à cela, on sera surpris, on parlera. Ce domestique m'a volé, si je le fais punir, c'est un événement ordinaire, et personne n'en dira mot; je lui pardonne et je le laisse jouir de son vol, on sera surpris, on parlera, c'est une anecdote. Je veux punir sévèrement cet autre, mais je cacherai avec soin sa faute, on la supposera très-grande, et on ne me jugera point cruel et inconséquent (*). Cet homme m'a sauvé la vie, ail-

(*) On n'a jamais su le crime de Glasow, valet-de-chambre de Frédéric, qu'on a cru avoir voulu l'empoisonner. Frédéric voulut que son crime restât secret, et lorsque ce malheureux mourut dans sa prison, il ne fut pas même permis au médecin de le voir ni de lui parler.

leurs on le récompenserait magnifiquement ; je n'en ferai rien ; on sentira bien que ce n'est point par ingratitude, car il m'en coûterait si peu pour le faire, mais on sera surpris, on parlera, et mes principes paraîtront impénétrables. J'ai accordé dix fois telle grâce dans telle occasion, je la refuse à la onzième dans une occasion semblable, cela déroutera les observateurs, ils me jugeront supérieur à leur pénétration. Le public désigne tel homme pour telle place, cela me suffit pour ne pas la lui donner ; le public ne doit point me deviner.

Frédéric ne disait pas son secret à cet égard dans des occasions un peu importantes, mais il a montré cette envie d'étonner et de surprendre dans mille autres qui l'étaient moins ; et l'analogie a conduit quelques gens pénétrans à des conclusions qui paraissent assez justes. Voilà je crois la clé de toutes les actions qui ont fait croire à tant de gens que le caractère de Frédéric était impénétrable ; c'est dans les passions des hommes qu'il faut chercher les causes de leurs actions.

La vie simple et retirée qui contribua tant à faire regarder Frédéric comme un roi extraordinaire, prit sa source dans son goût

pour l'étude et le repos, et dans ce bon esprit épuré au creuset de la philosophie. C'est ainsi que vivrait tout roi qui aurait eu le bonheur d'être vraiment philosophe avant que de monter sur le trône. Assurément il n'eut pas de grands sacrifices à faire pour acquérir cette espèce de réputation. Des équipages dorés, des habits chargés de diamans, cent mets divers sur une table, une foule de valets grands et petits, tout cet attirail n'éblouit que la populace, n'en impose point aux gens qui pensent, ne tire point un roi de la classe des rois ordinaires, et ne fait qu'embarrasser un homme vraiment réfléchi, diminue ses jouissances réelles, et ne met à la place que de vaines chimères. Mais Frédéric voulait ravir l'estime des gens sensés; il voulait s'élever au-dessus de la classe des rois ordinaires; il avait le bon esprit d'aimer les jouissances réelles. Qu'importe la dorure, les peintures et l'élégance d'un carrosse, quand les ressorts en sont bons et le siége commode? Qu'importent cinquante mets sur une table, quand on n'a qu'un estomac et qu'on trouve sur la sienne tout ce qui peut satisfaire l'appétit et flatter le goût! Qu'importe une foule de valets grands seigneurs qui coûtent des millions,

millions, quand pour cinq à six mille livres deux bons valets-de-chambre servent avec tout le soin, l'attention et l'exactitude que l'on peut désirer ?

Frédéric ne perdit donc réellement aucune jouissance en écartant cette pompe embarrassante; il boucha les sources de mille intrigues, de mille cabales; il y gagna la considération et l'admiration de l'univers. Et par cette économie, quelle source inépuisable ne créa-t-il pas pour se distinguer dans d'autres passions plus nobles !

Croyez-vous qu'il perdit beaucoup encore en préférant la société des gens de lettres à celle des grands seigneurs de sa cour, tels qu'ils étaient lorsqu'il monta sur le trône? Il est doux d'acquérir des connaissances, mais après les avoir acquises, il est bien doux aussi de les communiquer aux autres; et pour Frédéric, il était agréable de briller par ses réflexions, ses ouvrages et ses saillies devant des gens capables d'apprécier son esprit et son mérite. Que de connaissances, que d'aménité n'a-t-il pas pris dans le commerce des gens de lettres qu'il admettait auprès de sa personne? Quelles soirées délicieuses n'a-t-il pas passé avec eux ! Quel est le cercle brillant de courtisans qui aurait pu procurer les

mêmes jouissances à un homme tel que Frédéric?

De tout ce que je viens de dire, vous conclurez sans doute que Frédéric doit à l'étude des lettres et de la philosophie tout ce qui a fait en lui l'admiration de l'univers et le bonheur de ses sujets. Sans cette étude, la guerre seule aurait pu assouvir son ambition. Livré aux préjugés qui environnent le trône, il n'aurait estimé les hommes qu'à proportion qu'ils se seraient rapprochés de lui par les avantages chimériques de la naissance. Le cultivateur, l'artisan, le pauvre, auraient été repoussés avec dédain, et le peuple serait devenu, comme dans tant d'autres états, la proie et le jouet des ministres, des juges et des courtisans. Vous conclurez que Frédéric ne serait peut-être jamais entré dans la carrière de la philosophie, s'il ne fût pas né dans l'instant où les philosophes, osant élever la voix, étaient récompensés par la gloire, malgré les persécutions de l'ignorance et du fanatisme; et vous désirerez, comme moi, qu'on éclaire les jeunes princes, qu'on les forme à la vraie philosophie, non à celle qui disserte sur des choses obscures, mais à celle qui va chercher et réchauffer

au fond des coeurs les germes des vertus simples et sublimes que la bienfaisante nature y a mis, et qu'une longue suite de préjugés d'usages et d'institutions bizarres ont presqu'étouffés : vous désirerez surtout que la raison et la vertu obtiennent seules les applaudissemens de l'univers, et que ce grand nombre de chaînes qui nous tiennent encore asservis au joug de l'ignorance et de la barbarie, se rompent et disparaissent à jamais.

LETTRE XXXVII.

Influence de la liberté de penser et d'écrire dans les états prussiens. Cette liberté fut-elle nuisible et dangereuse ?

La liberté de penser, de parler et d'écrire, que Frédéric laissa à tous ses sujets, eut sans doute une grande influence dans ses états : mais cette influence causa-t-elle des effets

nuisibles et dangereux ? Rien ne me paraît plus important à examiner. Depuis combien de siècles les tyrans religieux et politiques ne s'efforcent-ils pas de persuader que la liberté de penser, et les lumières répandues parmi le peuple, tendent à troubler le repos des citoyens, à renverser les fondemens des états, et inspirent la révolte contre les souverains ? Ils prétendent qu'on ne saurait gouverner les hommes qu'en resserrant sur leurs yeux le bandeau de la superstition et de l'ignorance. Malgré l'évidence avec laquelle la philosophie a combattu cette opinion, il y a encore des gens de bonne foi qui la regardent comme un problème ; il y en a beaucoup plus encore qui s'obstinent à la soutenir, parce qu'un intérêt mal entendu les aveugle, ou qu'ils craignent de voir boucher les canaux de la superstition, par où le sang des malheureux vient les engraisser. Le règne glorieux de Frédéric résout le problème par les faits, et renverse toutes les objections.

En effet, si cette liberté ne produisit aucun mal dans les états de ce prince, si au contraire elle fut la source des avantages les plus précieux ; si dans un des états les plus absolus de l'Europe, cette liberté, loin de relâcher

ou de rompre les liens qui attachent les sujets au souverain, ne fit au contraire que les resserrer davantage ; si elle fut aussi utile au peuple qu'au souverain, qu'auront à répondre les honnêtes gens qui penchent encore pour le parti de la superstition et de l'ignorance ?

Or, rien n'est plus vrai, comme on peut s'en convaincre, en jetant un coup-d'oeil sur le règne de ce grand prince.

Vous avez vu qu'en Prusse, rien ne borne l'autorité du souverain ; vous avez vu que Frédéric, absolu par caractère, souvent dur par nécessité et par système, toujours jaloux des actes qui ne partaient point immédiatement de son autorité, a porté le pouvoir le plus tranchant et le plus illimité dans toutes les parties de l'administration. Vous l'avez vu en même-temps laisser un libre cours à toutes les pensées, à toutes les opinions, à tous les discours, à tous les écrits, même contre sa personne; et cependant quel danger en est-il résulté pour sa vie ou son autorité ? Il vivait au milieu de son peuple, comme un père avec ses enfans, sans garde, sans défense ; la foule pouvait se presser autour de lui ; le dernier de ses sujets pouvait

l'approcher, lui parler, lui remettre des mémoires et d'autres papiers ; et jamais, pendant un règne de plus de quarante ans, après une circulation générale d'opinions libres de toute espèce, jamais il ne s'est trouvé un seul homme qui ait voulu attenter à sa vie ; jamais une seule émeute parmi le peuple, jamais la moindre résistance. Je ne parle point de quelques troubles parmi ces hordes de colons de toutes nations que l'on plaçait dans les terres incultes ; ces gens-là étaient étrangers, et ce n'est pas l'abus des lumières qui les excita à la mutinerie.

Et cependant, quelle espèce de liberté de penser Frédéric laissa-t-il à ses sujets ? Non-seulement la liberté de penser, de dire et d'écrire tout ce qu'on voulait, mais même celle d'expliquer à son gré dans les églises les principes de la religion.

Qu'aurait-il dû résulter de là, selon les fauteurs de l'ignorance ? les opinions les plus monstrueuses parmi le peuple, la corruption la plus générale et la plus affreuse dans les moeurs, des crimes atroces et fréquens, la haine du gouvernement et du souverain, des troubles, des scissions, des impiétés, des révoltes, des scandales. Il arriva tout le con-

traire. Des ecclésiastiques éclairés et respectables osèrent enfin attaquer le monstre de la superstition dans la chaire de la vérité; ils répandirent les lumières de la raison sur les principes du christianisme; la morale pure de Jesus s'amalgama aux principes salutaires de la philosophie; la malédiction, l'anathéme, la haine, la rage féroce ne souillèrent point les lèvres de ces ministres de vertu et de paix. Des hommes repoussés auparavant de l'église par l'intolérance, la superstition et les prédications barbares de leurs prêtres, avaient rejeté tout principe de religion et de morale, s'étaient abandonnés au torrent de leurs passions, faute de guides pour les conduire, ou ils avaient embrassé le parti de l'hypocrisie, le plus vil de tous. Alors ils coururent en foule écouter ces prédicateurs respectables, qui ne leur disaient point : Croyez ce que je vous dis, sans réplique, sans examen, ou la vengeance du ciel tombera sur vous et sur vos enfans; qui ne leur criaient point. Le pape est l'ante-christ, et ceux qui ne pensent pas comme nous, sont des gens abominables qu'il faut haïr, persécuter et détester; mais qui leur expliquaient, qui leur persuadaient, qui leur prouvaient que la religion est nécessaire à

leur bonheur ; que tous les hommes sont frères et doivent s'aimer, et que la tolérance, la raison, la modération, et surtout l'amour de ses semblables, sont les premières vertus de l'homme et du chrétien. Alors ces hommes égarés eurent des guides, ils rentrerent dans les voies de la religion, de la morale, de la vertu, et ils y conduisirent leurs enfans.

Si vous voulez vous convaincre plus particulièrement encore quels hommes furent plus dangereux à l'état de ces prédicateurs philosophes, ou de leurs adversaires attachés à la barbarie des anciennes formes, examinez la conduite des uns et des autres. Spalding, Teller, et les autres prédicateurs éclairés, eurent au commencement des persécutions à essuyer de la part de leurs adversaires, et ils les essuyèrent sans se plaindre, sans se venger, avec douceur et patience. Leurs adversaires prêchèrent contre eux avec violence, pour révolter le peuple contre leur doctrine, et ils ne prêchèrent point contre leurs adversaires ; leurs adversaires les dénoncèrent au souverain, et ils ne se plaignirent point de leurs adversaires au souverain. La seule émeute religieuse qui faillit à s'élever à Berlin, pendant tout le règne de Frédéric, fut

excitée, non par ces pasteurs philosophes, mais par leurs fanatiques adversaires. Ce furent ces derniers qui excitèrent le peuple à se mutiner contre Frédéric au sujet des nouveaux cantiques. C'était une étincelle, l'incendie était prêt d'éclater ; un seul mot du souverain en faveur du despotisme religieux, et les philosophes étaient déposés, poursuivis, emprisonnés, exilés. Deux partis furieux s'élevaient parmi le peuple, on aurait vu dans la Prusse ces scènes horribles et scandaleuses de persécutions et de vengeance, pour les objets les plus futiles, le souverain prononce un seul mot de tolérance et de liberté, et tout rentre dans la soumission, dans le devoir, dans la modération. *Chantez ce que vous voudrez*, leur dit-il, *mais ne persécutez personne.*

Comparons cette conduite et ses effets avec ces scandales qui souillent l'histoire des nations qui ont eu l'imprudence d'entrelacer l'intolérance religieuse dans leurs constitutions politiques, et jugeons de bonne foi.

Qu'est-ce qu'un souverain a de plus à désirer que l'amour de tous ses sujets? Cet amour n'est-il pas le fondement le plus solide de sa puissance et de son autorité ? C'est de cette

source vive et inépuisable que découlent cette soumission entière, cette obéissance filiale, ce respect constant, cette fidélité inviolable, ce dévouement sans bornes, qui font sa sureté et son bonheur. Or, je le soutiens, et l'exemple de Frédéric m'en fournit une preuve incontestable, la tolérance et la liberté de penser sont les seules choses qui puissent faire aimer un prince de tous ses sujets, qui puissent leur faire oublier ses faiblesses ou ses défauts.

C'est en vain qu'un souverain s'efforcera de réduire tous ses sujets à la profession extérieure d'une même croyance ; les opinions des hommes ne se ressemblent pas plus que les traits de leur visage ; il aura des millions d'hypocrites au lieu d'un peuple de croyans. Cette vérité est plus sensible que jamais dans ce siècle, où l'empire de la raison s'est considérablement étendu, où le voile usé de la superstition se déchire de toutes parts. Tous ses efforts ne produiront donc tout au plus que la dissimulation et l'hypocrisie.

Voilà déjà deux vices qu'il sème dans sa nation ; et les vices se propagent les uns et les autres avec une prodigieuse rapidité. La crainte a produit ces vices, et l'effet naturel

de cette crainte sera l'éloignement et la haine. L'amour propre est naturel à l'homme, rien ne le révolte davantage que le despotisme exercé sur sa raison et son esprit ; car rien n'est si étroitement lié à son amour propre que ces deux choses. Il est donc certain que même dans un état où le souverain pourrait soumettre ses sujets aux démonstrations d'une seule et même croyance, cette gêne éloignerait nécessairement de lui le coeur d'une grande partie d'entre eux, pour peu qu'il y eut dans la nation de lumières et de raison.

Mais supposons un peuple abruti au point de croupir de bonne foi sous le joug d'une croyance aveugle, commandée par les prêtres ; quelque soit cette croyance, les défenseurs de l'intolérance ne nieront pas qu'on ne puisse en abuser. A quel excès horrible n'a-t-on pas abusé mille et mille fois, même de la religion chrétienne la plus sainte de toutes assurément. Si le prêtre, maître des esprits, s'avise de vouloir abattre le souverain, avec quelle facilité ne le pourra-t-il pas faire ? Quelle sera la sureté du prince, lorsque ce fanatique commandera aux sujets au nom du ciel, sous peine des flammes éternelles, de rompre tous leurs sermens, tous leurs

engagemens, de regarder leur prince comme un ennemi de Dieu, et qu'il mettra entre leurs mains un glaive mystérieux et béni, pour consommer une vengeance qu'il dira commandée par le ciel? Dans ces circonstances affreuses, dont l'histoire ne nous fournit que trop d'exemples, où le souverain trouvera-t-il des amis, des défenseurs, des sujets? La rage fanatique, que rien n'arrêtera, se répandra comme un venin subtil dans la nation entière, elle en corrompra toute la masse. Nulle réflexion ne pourra l'arrêter, nul raisonnement ne pourra faire impression sur des têtes échauffées, étrangères à tout raisonnement, sur des hommes qui se croiront les instrumens sacrés de la divinité.

Il en sera bien autrement dans une nation où les lumières auront fait quelques progrès, et où le souverain tolère et protège toutes les croyances. Chaque société religieuse, différente de celle du prince, flattée de la sureté dont elle jouit, regarde le souverain comme son protecteur et son ami; elle craint de perdre des avantages qui lui sont plus chers que les biens et la vie; elle sacrifie tout pour les conserver; son dévouement et sa fidélité sont sans bornes. Jalouse de se distinguer des

autres sociétés religieuses, elle s'abstiendra de tout ce qui peut faire soupçonner ses moeurs, sa fidélité, sa probité, son patriotisme; toutes s'empresseront à l'envi de fomenter et de manifester ces heureuses dispositions; et si parmi elles quelqu'opinion fanatique, contraire aux intérêts et à la sureté du souverain, venait à s'élever, ce qui paraît peu probable quand la tolérance est bien établie, ces semences impures ne pourraient s'étendre au loin; bientôt elles seraient étouffées dans l'endroit même de leur naissance. Toutes les autres sociétés religieuses, ne fût-ce que pour saisir l'occasion de se montrer plus vertueuses, fermeront toute voie à la séduction, elles formeront autant de forteresses pour la sureté du monarque et le repos de la société.

Est-ce donc dans les siècles d'une crédulité aveugle, ou dans ceux de l'empire de la raison que l'on vit des révoltes et des conjurations religieuses? Est-ce dans les états où l'homme conserve la liberté de ses opinions ou dans ceux où cette liberté est proscrite, et où l'on s'efforce de la proscrire, que l'on détrône, que l'on assassine les rois? Une seule religion règne dans les empires de l'Asie;

tout accès y est interdit aux lumières, et le despote, qui se croit maître de la vie et des biens de ses sujets, redoute en secret le bras du dernier de ses esclaves. Henri IV, le meilleur des rois, serait-il jamais parvenu au trône de ses pères, si le fanatisme des prêtres qui le poignardaient en effigie dans leurs cérémonies religieuses, avait pu s'introduire dans le coeur de tous les Français au gré des corps religieux, dépositaires des opinions dominantes? Est-ce la tolérance qui excita les révoltes des Flamands contre Philippe II, des protestans contre Charles V, des réformés contre Louis XIV? Est-ce la tolérance qui conduisit Charles I. sur un échafaud, qui aiguisa le poignard de Ravaillac et de Damiens? Si ces monstres eussent été accoutumés à épurer leurs opinions au creuset de la raison, cette atroce extravagance aurait-elle trouvé accès dans leur ame?

Quel bien ont donc fait aux souverains ces hommes qu'ils ont protégé si souvent à l'exclusion de tous les autres? Lisons les crimes d'état commis ou inspirés par tous les clergés despotiques du monde, et nous l'apprendrons. L'excès de la tyrannie a produit quelques révoltes, le fanatisme religieux

les a produites ou fomentées presque toutes, la philosophie aucune.

Frédéric, vraiment instruit et éclairé, s'était vivement pénétré de ces principes; en les exécutant, il les fit tourner à son bonheur et à sa gloire. Ils lui procurèrent non-seulement l'attachement et l'amour de toutes les sociétés religieuses de ses états, de tous ses sujets circoncis, baptisés et incrédules, mais ils répandirent encore sa gloire chez toutes les nations, et lui acquirent l'admiration et l'amour de tous les êtres raisonnables qui respirent sur le globe. Toutes les victimes de l'intolérance invoquaient son nom chez toutes les nations; elles trouvaient sous sa protection un asile contre la persécution ou elles expiraient en regrettant de n'être pas nées sous ses lois. La gloire militaire de Frédéric sera oubliée, que celle-là subsistera encore; semblable à Henri IV, dont le nom est et sera éternellement dans toutes les bouches, et la mémoire dans tous les coeurs, non à cause de ses victoires, mais à cause de sa tolérance et de sa bonté. Une conduite qui ravit l'admiration et l'amour des hommes les plus éclairés de l'univers, serait-elle donc nuisible et dangereuse? cela n'est pas possible.

On veut avoir prouvé que l'administration de Frédéric était profondément mauvaise, que les déprédations du fisc et les monopoles ont réduit le peuple à la plus grande misère. On sait que le despotisme militaire arracha en Prusse les enfans des bras de leurs parens, que la plupart des paysans prussiens gémissaient sous un triple esclavage, et cependant ce prince si absolu, si despote, si dévastateur, dit-on, fut adoré de ses sujets, qui versent encore sur sa mémoire les larmes les plus sincères. D'où peut venir ce prodige ? en grande partie de la liberté religieuse. Rendez aux hommes la liberté de penser, ils souffriront tout sans se plaindre. Que de princes doués des plus brillantes qualités, n'ont laissé après eux qu'une mémoire odieuse, pour avoir seulement souffert l'intolérance et la persécution religieuse !

Frédéric a donc retiré de cette conduite les avantages les plus précieux que puissent désirer les souverains : la sureté, l'amour de tous ses sujets, l'admiration et la reconnaissance de tous les hommes éclairés de l'univers, la gloire au dedans et au dehors.

Bien d'autres avantages encore en ont résulté pour le bonheur de sa nation, et par

conséquent

conséquent pour le sien. La religion et l'administration sont deux choses qui importent trop à l'humanité, pour que les esprits ne soient pas naturellement portés à les examiner. Lorsque ces examens sont défendus, sous des peines sévères, lorsque le silence est ordonné sur ces objets, l'esprit d'observation, de raisonnement et de réflexion diminue insensiblement dans une nation; bientôt il disparaît presqu'entièrement. Alors on n'estime plus que les arts frivoles destinés aux amusemens et aux plaisirs; les sciences sur lesquelles reposent le bien-être du genre-humain et la prospérité des nations, sont négligées et méprisées; les moeurs se dépravent, les bons esprits tombent dans le découragement, parce que peu d'hommes veulent entreprendre des travaux pénibles et utiles, pour n'obtenir dans l'estime publique que la seconde place après un baladin ou l'auteur d'une farce. L'esprit de légéreté et d'insouciance se répand dans toutes les branches de la société; les places importantes sont arrachées par la cupidité et l'intrigue, remplies par la témérité et l'impudence; les ressorts du gouvernement se relâchent, la machine

se détraque, et l'on cherche en vain un citoyen pour la remonter.

Les états où l'on peut penser librement, offrent un autre spectacle. Les recherches utiles sur la religion et sur les objets importans de l'administration obtiennent le plus grand nombre de suffrages; une réputation solide et flatteuse devient la récompense encourageante de ces travaux. L'esprit de discussion et de recherche se répand bientôt dans toutes les branches des connaissances humaines; il passe de la religion à la politique, à la science des finances, à l'art militaire, à l'agriculture, au commerce, aux métiers et aux arts; et si une nation à laquelle on accorde ce précieux avantage, ne s'élève pas tout d'un coup au plus haut degré de prospérité et de splendeur, elle surpassera du moins de beaucoup les nations de même ordre qui en sont privées. Les semences de la plus grande prospérité possible sont jetées, elles porteront infailliblement des fruits, à moins qu'un génie malfaisant ne vienne en étouffer le germe. Dans quel état trouve-t-on des politiques plus habiles, des négocians plus instruits, des cultivateurs plus éclairés, des artisans plus parfaits qu'en Angleterre,

où la liberté de penser est établie depuis long-temps? En Prusse, sous le règne de Frédéric, les connaissances de tout genre ont pris un essor prodigieux par cette même liberté de penser. La nation est sortie de cette terreur bigote et hypocrite où l'avait plongée le règne de Frédéric-Guillaume I, qui faisait des dévots à coups de canne, et qui aurait forcé tous ses sujets à adopter sa croyance, si ses intérêts ne s'y fussent opposés. La plupart des prêtres sont devenus les plus philosophes, les plus éclairés et par conséquent les plus utiles de tous les prêtres; ses militaires sont les plus habiles de l'Europe, soit pour la théorie, soit pour la pratique; de nouvelles branches d'agriculture se sont formées, de nouvelles fabriques se sont élevées, et nulle part on ne peut trouver, à proportion, un plus grand nombre d'hommes capables de remplir dignement toutes les places quelconques de l'administration. Le fait prouve ce que j'avance. Dans quel état, je ne dis pas de l'Allemagne, mais de l'Europe entière, trouve-t-on plus d'ordre dans les finances, plus d'exactitude dans le service militaire, plus de patriotisme et de courage dans les citoyens, plus de ressort dans

le gouvernement, plus de concert dans presque toutes les parties de l'administration? Le génie de Frédéric contribua beaucoup à toutes ces choses; mais sans un grand nombre d'hommes actifs, éclairés, exacts, laborieux, qu'aurait-il pu faire? Cette masse de lumières dont Frédéric n'a pas tiré tout le parti qu'il aurait pu, la Prusse le doit à la liberté de penser, à la libre circulation des lumières.

Les abus auxquels on craint que cette liberté n'expose, ne se manifestèrent point en Prusse. Plusieurs satires contre le roi ont été vendues publiquement dans ses états; elles l'auraient été secrétement, si la circulation en eût été défendue, et surement en bien plus grand nombre. Telle est la nature de l'esprit humain; une chose défendue, quelque mauvaise qu'elle soit d'ailleurs, excite sa curiosité; il est flatté de pouvoir se soustraire en secret à une loi qui le gêne et l'humilie; la défense même dispose à croire la calomnie et l'imposture. Celui qui se cache dans l'ombre paraît suspect; le plaisir malin de rendre ses efforts impuissans, sert d'assaisonnement à la satire; on la recherche et on la lit avec avidité.

Frédéric ne fut point insensible au mal que l'on disait et que l'on écrivait de lui, on le voit par mille passages de ses lettres familières, et surtout par ses derniers ménagemens pour Voltaire; mais il fit sans doute toutes ces réflexions; et sentant bien que la défense augmenterait le mal, il affecta de mépriser au lieu de sévir. Qu'arriva-t-il de là, le silence et l'air de confiance du monarque prévenaient en sa faveur; la facilité d'avoir l'ouvrage à tout moment, ou d'en apprendre le contenu dans les sociétés, faisait souvent négliger de se le procurer; il rentrait naturellement dans la classe de cette foule d'ouvrages passagers qu'on oublie bientôt, et qui ne font qu'une légère sensation. D'ailleurs, comme on pouvait parler librement de tout, on savait tout. Si la satire était fondée, elle n'apprenait rien de nouveau, si elle ne l'était pas, l'envie de paraître mieux instruit la faisait réfuter et mépriser, et dans l'un et l'autre cas, elle ne paraissait que médiocrement intéressante. Il est telle satire violente contre Frédéric, dont on n'a peut-être pas vendu cinquante exemplaires à Berlin, tandis que dans les pays à prohibitions, les libelles

contre les souverains ont une circulation prodigieuse. Cette indifférence n'était pas un encouragement pour les écrivains de ce genre, et leur nombre devait naturellement diminuer.

On peut dire la même chose des satires contre les gens en place ; celles-là étaient lues avec plus d'avidité lorsqu'elles étaient personnelles, parce que la jalousie poursuit toujours ces sortes de personnes, moins avidement cependant que si elles eussent été défendues. Mais sur les objets du gouvernement, je soutiens que la liberté d'écrire, loin d'être nuisible aux ministres prussiens, leur a été très-favorable par les mêmes raisons que j'ai dites. Tous les gens d'un certain état savaient presque tout, et le disaient publiquement ; les motifs qui auraient pu engager un écrivain à peindre les abus, devenaient donc bien faibles ; ces sortes de satires étaient rares, et une grande partie du peuple n'apprenait point ce qu'elle aurait appris infailliblement sous la rigoureuse loi du silence.

La liberté de tout écrire expose, dit-on, les ministres de la religion à la dérision des libertins et des impies. Voyons encore si elle a produit cet effet en Prusse. D'abord il est

certain que plus il y a dans un pays d'instruction et de véritables lumières, plus il y a d'occupation et d'activité, moins il y a de penchant à la raillerie. Il est certain, en second lieu, que des prêtres bornés aux fonctions de leur état, qui ne s'ingèrent ni de tourmenter, ni de troubler les familles, et qui ne peuvent guères se distinguer des autres citoyens que par leur conduite, ne prêtent pas beaucoup à la raillerie et à la satire. Aussi presque toutes les satires écrites en Prusse contre les prêtres, ont-elles été lancées sur le petit nombre de ceux qui s'efforçaient de persécuter et de nuire, malgré les salutaires intentions du gouvernement. Un grand bien est arrivé de-là; ils ont changé de conduite; quelques-uns ont eu le courage de réparer des torts qu'ils avaient eus; ils sont devenus estimables, et les satires ont cessé. Des prêtres ne rougissaient pas de lancer, du haut de la chaire, des traits de satire contre ceux qu'il leur plaisait de haïr; on les a repoussés par les mêmes armes, d'une manière plus innocente; car leur satire était une profanation. Ils se sont corrigés. D'autres prêchaient, dans un langage barbare, les inepties les plus indécentes, et avaient

la vanité de faire imprimer leurs sermons; on les a critiqués, non comme prédicateurs, mais comme auteurs, et ils se sont guéris de la rage d'imprimer, et ils ont étudié la langue et la décence. De tout cela il est résulté un aussi grand bien pour eux que pour leurs ouailles. Mais pourquoi les prêtres éclairés et philosophes n'ont-ils presque jamais été en butte aux traits de la satire ? Pourquoi les satires faites contr'eux, si toutesfois il en existe, sont-elles tombées dans le mépris et dans l'oubli ? C'est que la considération publique formait à ces hommes respectables un rempart contre les traits des méchans, et que, par une suite de la liberté de penser, personne n'avait de motif pour dissimuler cette considération. Ainsi, par cette liberté salutaire, les méchans ont été réprimés, les ignorans corrigés, les bons soutenus, défendus et révérés, et tout cela s'est passé sans troubler la tranquillité publique, que quelques-uns de ces prêtres troublaient bien davantage par leur conduite imprudente.

Ne croyez pas non plus que cette liberté ait multiplié le nombre des livres contre les moeurs. Le goût de ces sortes de livres n'étant plus excité par l'attrait de la défense et du

mystère, on les a moins recherchés, on a moins songé à en faire; tous ceux que l'on vend en Prusse sont des productions des pays où il est sévèrement défendu d'en écrire, et ne se débitent guères qu'aux étrangers de ces mêmes pays, qui se plaisent à les remporter secrétement dans leur patrie. En général, il y a autant et plus de moeurs à Berlin qu'à Paris, à Londres, à Munich, à Vienne, &c. et les actes des tribunaux prouvent, d'une manière évidente, que les grands crimes y sont très-rares; excepté des soldats rebelles ou fanatiques, et quelques filles qui font périr leur fruit, on ne voit presque jamais traîner des hommes au dernier supplice. Les Prussiens eux-mêmes conviennent que la police fut très-mauvaise à Berlin sous le règne de Frédéric II; non que les gens préposés à cette partie de l'administration manquassent de talens ou de bonne volonté, mais parce que Frédéric refusait les moyens; et cependant dans cette grande ville, où l'on a la permission de tout dire, de tout examiner, de tout écrire, il est presqu'inoui d'entendre parler d'assassinats et d'attaques nocturnes. Les rues sont très-larges et mal éclairées; les faubourgs et les quartiers écartés

sont sans lumière, les places sont immenses et plantées d'arbres, la rivière et des canaux coulent dans les places et dans les rues; il n'y a ni guet à pied, ni guet à cheval, ni mouchards, ni espions; et à toute heure de la nuit on est aussi en sureté dans un carrefour à Berlin que dans sa chambre. Tandis que dans tant d'autres villes d'Allemagne, célèbres depuis long-temps par les soins du gouvernement, pour réprimer la liberté de penser et d'écrire que l'on croit si funeste au peuple, on voit arriver tous les jours de ces crimes atroces, qui font frémir la nature.

Un fait certain prouve quelle confiance Frédéric avait dans les opinions régnantes de son pays, pour détourner les hommes du crime. Il avait écrit un jour dans un pays étranger pour avoir un homme de talens dont il avait besoin. On en trouva un; mais comme dans ce pays la liberté d'écrire est très-restreinte, et celle d'assassiner tolérée, il se trouva que cet homme s'était rendu coupable d'un assassinat nocturne, et on l'écrivit au roi. *Cela ne fait rien*, répondit Frédéric, *qu'on me l'envoie; il n'assassinera point dans mes états.* Cet homme vint à Berlin, y vécut

longues années, et se conduisit de la manière la plus sage et la plus honnête.

On a vu des jeunes gens oser troubler les cérémonies de la religion, insulter publiquement les ministres des autels, et donner des scènes horribles d'irreligion et de scandale, excités, selon leur aveu, par les plaisanteries impies de quelques écrivains indiscrets. Ces désordres sont affreux, sans doute, mais dans quels pays les voit-on arriver? Est-ce dans ceux où l'instruction religieuse est libre? Est-ce dans ceux où la liberté de penser et l'habitude de réfléchir ont fait disparaître le goût des plaisanteries et des épigrammes, et ont substitué celui des discussions utiles? Pourquoi, dans les états prussiens, n'insulte-t-on jamais publiquement un prêtre, et ne le trouble-t-on jamais dans ses fonctions? C'est que le clergé, réduit à un honnête nécessaire, n'a pas les moyens d'étaler un luxe révoltant pour les citoyens sans ressource; c'est que le clergé ne se déshonore point par des moeurs corrompues, que les prêtres ne se mêlent point avec les jeunes gens dans les spectacles ou les lieux de débauche, qu'ils ne leur disputent point les triomphes dans l'art de la séduction; qu'ils ne renchérissent

point par leurs profusions les faveurs des courtisannes; et que dans leurs prédications morales, le contraste entre leur conduite et leur discours n'est pas assez frappant, pour exciter une vive indignation ; c'est que, n'exerçant aucun despotisme sur les citoyens, on n'a aucune raison de les haïr et de les insulter, et mille de les respecter et de les chérir. La religion protestante est dominante à Berlin, c'est celle du souverain et de la plus grande partie des anciens habitans du pays; cette ville renferme un très-grand nombre de réfugiés, dont les pères ont éprouvé de la part des catholiques des persécutions et des cruautés. Frédéric prenait sous sa protection tous les étourdis qui, dans d'autres pays, avaient insulté les prêtres et troublé les cérémonies de sa religion. S'il est vrai que la liberté de penser produit le libertinage et l'insolence effrénée, Berlin devait être plein de ces jeunes gens libertins et effrénés; et cependant, même dans l'église catholique de Berlin, la plus belle de toutes, le service divin s'est toujours fait avec décence, sans trouble, sans insulte de la part des réfugiés ni des jeunes libertins qui vont à la messe par curiosité,

et dans cette église il n'y a personne pour veiller à l'ordre et à la décence.

Je conclus de tout ceci que tous les désordres que l'on attribue à la liberté de penser, ne viennent au contraire que de la gêne dans cette partie. Avec la liberté de penser, les opinions dangereuses se répandent moins, parce qu'il y a toujours des gens prêts à les réfuter solidement, et que le peuple est plus disposé à comprendre la réfutation, et moins à se laisser séduire par des sophismes, des plaisanteries, ou des instigations fanatiques; avec cette liberté, les ecclésiastiques deviennent plus estimables, plus respectables, et on les estime et les respecte davantage. Avec la liberté de penser, les plans utiles au gouvernement sont mieux discutés, l'ignorance et la méchanceté osent moins se montrer, les opérations sont mieux concertées, les projets plus réfléchis, le succès plus probable. Avec cette liberté, se répand l'esprit de recherche, d'observation, de discussion dans tous les genres, et par conséquent l'esprit de travail, d'activité et d'industrie, et par conséquent aussi les moeurs sont moins corrompues, les vertus plus solides. Avec la liberté de penser, on réfléchit davantage sur

la nature de l'homme, sur ses rapports physiques, politiques et moraux; on devient meilleur époux, meilleur père, meilleur sujet, meilleur citoyen. Enfin, de-là découlent tous les heureux avantages dont nous avons vu jouir la Prusse sous le règne tolérant de Frédéric II, et tous ceux qui frapperaient bien plus encore dans un état où cette liberté serait parvenue à guérir radicalement toutes les maladies politiques et religieuses.

LETTRE XXXVIII.

Les sentimens d'intolérance ne furent pas entièrement détruits sous le règne de Frédéric II. Parti que prirent, dit-on, les intolérans. Sociétés secrètes. Ces sociétés sont-elles aussi dangereuses qu'on s'est efforcé de le faire croire ?

Un demi-siècle ne suffit pas à Frédéric pour arracher entièrement de ses états toutes les racines de l'intolérance. N'osant plus se montrer au grand jour, elle se cacha dans l'ombre, gémissant et rugissant en secret, et n'attendant qu'une occasion pour relever la tête.

Sur la fin du règne de Frédéric, quelques fanatiques excitaient l'attention du peuple de l'Europe par des miracles, des prestiges, des visions et des charlataneries de toute

espèce. Ils évoquaient les ombres, prédisaient l'avenir, faisaient de l'or, possédaient la médecine universelle et le breuvage de l'immortalité, tenaient des assemblées secrètes, et tâchaient de retenir, par l'espoir de participer à leurs merveilleux secrets, ceux qu'ils avaient attirés par le vif appât de la curiosité.

Personne en Prusse n'était plus propre à savourer ces visions que les fanatiques, qui gémissaient en secret d'être réduits au silence; car toutes les superstitions se tiennent par la main, et le grand point pour cette sorte de superstitieux, c'est de jouer un rôle. Ils s'associèrent donc, à ce qu'on dit, à ces sociétés secrètes de charlatans fanatiques, et usurpant le nom de francs-maçons pour se soustraire aux regards pénétrans de Frédéric, ils tinrent des assemblées à Berlin.

Des hommes curieux suivirent en secret ces sociétés; et, rassemblant de toutes parts des faits isolés qu'ils crurent leur convenir, ils se flattèrent d'avoir pénétré le secret et le but de ces prétendus francs-maçons. Ces sociétés secrètes, dirent-ils, gouvernées par des chefs inconnus, ne sont autre chose que les restes de l'ordre des jésuites, qui travaille

à se relever de sa chûte. Après avoir attiré les hommes par tout ce qui peut flatter la curiosité et les passions, ils se les attachent par le serment le plus terrible, et s'en servent ensuite à leur gré pour parvenir à leur but, qui est, comme il fut toujours, d'asservir tout le genre humain sous le joug de la superstition, et de dominer dans toute l'Europe, comme ils dominèrent dans le Paraguai.

D'après cette découverte, vraie ou fausse, on sonna le tocsin contre ces sociétés secrètes ; on accusa publiquement plusieurs princes et ecclésiastiques protestans d'avoir embrassé en secret le parti et les opinions de ces jésuites; et on s'efforça de prouver que l'Allemagne entière était sur le point de redevenir comme autrefois le jouet des passions de la cour de Rome. Plusieurs hommes respectables souffrirent de ces imputations scandaleuses ; les souverains et les prêtres, les deux espèces d'hommes les plus exposées à la calomnie et à la jalousie, se virent chargés de ces reproches; les disputes, les injures, les procès, l'animosité, la défiance en devinrent les suites; et quelques gens passionnés ou peu instruits, s'imaginèrent en effet que

le sceptre papal s'appesantissait déjà sur l'Allemagne protestante.

Enfin, quelques bons esprits de l'Allemagne s'élevèrent contre ces craintes chimériques, et ils le firent avec d'autant plus de succès, qu'ils avaient sur leurs adversaires l'avantage de l'impartialité, de la modération, d'une saine dialectique, et qu'une réputation de probité et de lumières, établie depuis longtemps, les mettait à l'abri de toute espèce de soupçon. Tel fut surtout le savant Garve de Breslau. Cet homme estimable démontra, de la manière la plus claire et la plus convaincante, que les anciens principes des catholiques ne prouvaient rien pour la conduite qu'ils devaient tenir dans ce siècle de lumières; qu'il était de la plus grande vraisemblance que l'enchaînement des causes et des circonstances qui avaient concouru à établir, dans les siècles précédens la puissance du pape et du clergé, ainsi que les suites de cette puissance, ne pouvaient jamais revenir; et que, sans la réunion active de ces circonstances extérieures, il était impossible que les efforts de quelques hommes, quelque rusés qu'ils pussent être, parvinssent à produire les mêmes effets. De ce que quelques princes

protestans auraient embrassé la religion catholique, dit ce savant, il ne s'ensuivrait point que les anciens principes de la cour de Rome fussent dominans dans toute l'Europe ; car les nations ne suivent plus aussi aveuglément qu'autrefois les opinions de leurs souverains; et les princes catholiques peuvent devenir assez éclairés pour tolérer des sujets d'une croyance différente de la leur. Un système fondé sur les opinions, qui est tombé peu à peu, après avoir dominé généralement sur les esprits, ne saurait guères se relever jamais. L'histoire ne nous offre aucun exemple de ce retour du genre humain, ou d'une grande partie du genre humain à des opinions abandonnées; et jamais, d'ailleurs, une opinion ne peut devenir dominante, sans des rapports sensibles avec le système actuel des opinions humaines. L'ordre des jésuites détruit ne pourra plus faire sans doute, par des intrigues et des influences secrètes, ce qu'il fit, lorsqu'autorisé publiquement, il réunissait l'intrigue au pouvoir, l'influence publique à l'influence secrète. Le principe de l'église de Rome, qui exclut du salut tous ceux qui ne vivent pas dans son sein, contient à la vérité un motif pour les catholiques de

travailler à la conversion des hérétiques; mais aucun pour employer à cet effet la contrainte, la persécution ou la fourberie; et les lumières régnantes les détournent plus que jamais de ces moyens. Telle est une partie des raisons que M. Garve a développées pour combattre ces crieurs de haro contre les sociétés secrètes.

Ces sociétés étaient telles que nous les représentent leurs passionnés explorateurs; l'exposition seule du but qu'ils leur attribuent, et des moyens qu'elles veulent prendre pour y parvenir, suffirait pour prouver combien il est superflu de les combattre sérieusement. En effet, quel est le langage de ces jésuites secrets déguisés en rose-croix ou francs-maçons? Le voici tel qu'on prétend le trouver dans un de leurs livres (*).

„ Ils disent que le venin de la philosophie, répandu par les puissances de l'enfer, a dégradé l'homme au point d'effacer en lui l'image de la divinité; et ils veulent travailler avec ardeur, en vertu de la puissance immédiate qu'ils ont reçue de Dieu même, à arracher les ames des hommes des griffes de

(*) Ces principes sont tirés d'un livre secret des rose-croix-maçons, imprimé en 1777 et 1788, *cum concordia fratrum.*

Satan. Convaincus que la fin du monde est proche, et par les connaissances qu'ils puisent dans leur ordre, (car rien dans l'univers ne leur est caché) et parce qu'ils voient s'accomplir les prédictions de J. C. dans St. Matthieu, chapitre 24, et que l'abomination s'est établie dans le lieu saint, ils croient que le temps presse d'opposer une digue à l'enfer, et de prendre toutes sortes de moyens pour repousser les efforts de Belzébuth. En conséquence, ils augmentent le plus qu'ils peuvent leur ordre, afin d'avoir un très-grand nombre de combattans à opposer aux légions infernales, et de pouvoir les combattre par toutes sortes de moyens possibles.

„ L'ordre est immédiatement uni à Dieu, de sorte que tout ce qui s'y passe, par le moyen des chefs invisibles, doit être regardé comme fait par Dieu lui-même, qui les charge de l'exécution de ses volontés, parce qu'il ne veut pas se donner la peine d'agir immédiatement lui-même.

„ Résister aux chefs, manquer de confiance en eux, hésiter d'exécuter leurs ordres c'est donc résister à Dieu même, manquer de confiance en Dieu, désobéir à Dieu. Le

premier devoir est donc celui de l'obéissance aveugle.

„ Chaque frère est obligé de révéler à l'ordre tout ce qu'il sait, même les secrets qu'il aurait promis par serment de ne pas révéler. Et à cet égard il ne doit avoir aucun scrupule; car comme les frères sont l'ordre, et l'ordre les frères, il ne révèle proprement ces secrets qu'à lui-même ; et comme de plus l'ordre sait tout, et les secrets qu'on doit lui révéler, et ceux qui en sont dépositaires, celui qui révèle un secret de cette espèce ne dit que ce qu'on savait déjà sans cette révélation; ainsi il ne manque point proprement à son serment. „ Tels sont, dit-on, les principes de ces sociétés secrètes ; et voilà les extravagances que l'on croit dangereuses dans le dix-huitième siècle ; voilà les hommes qui, dans ce siècle, sont destinés à faire une révolution dans les opinions humaines!

Le serment que l'on prétend que cet ordre exige de ses initiés paraît un peu plus sérieux. Ils s'engagent, dit-on, à employer le fer et le poison contre tous ceux qu'il plaira aux chefs mystérieux de proscrire ; et consentent eux-mêmes à périr de la même manière, si c'est sur eux que tombe la proscription.

D'abord il me semble qu'un tel serment n'est pas propre à faire un grand nombre de prosélytes, surtout parmi ceux qui peuvent donner à l'ordre quelque poids et quelque influence. Quel serait, par exemple, le prince assez sot pour donner sur lui droit de vie et de mort à des chefs invisibles, au cas qu'il vînt à leur déplaire? Quel est l'homme de bon sens qui ne sentira pas qu'une société, obligée de se cacher, qui lui ordonne l'assassinat, n'aura pas le pouvoir de le soustraire à la potence et à l'échafaud? Quel est l'homme, ami de son repos et de sa tranquillité, qui voudra se charger de la double et horrible crainte d'être obligé d'assassiner ou exposé à l'être? Quel est l'homme tant soit peu éclairé, qui se laissera fasciner par ces extravagances, au point de ne pas sentir qu'un serment de cette espèce serait nul, et par sa nature, et par la constitution de l'ordre qui l'exigerait; et que ceux qui auraient eu la faiblesse de le prêter, feraient un crime de ne pas le rompre?

D'après cela, quelles espèces de gens pourraient entrer dans cette société? Quelques hommes obscurs, perdus dans le monde, et dont l'état ne saurait devenir pire que celui

où ils se trouvent ; ou quelques idiots incapables de toute espèce de réflexion. Les admirables champions pour renverser les opinions du dix-huitième siècle, et établir la superstition sur les ruines de la philosophie ! et qu'une société si bien composée subsisterait long-temps !

Je dis donc que si les hommes estimables, auxquels on a reproché d'être membres de ces sociétés, le sont en effet, il faut que ce serment ne soit qu'une pure fiction, ou du moins que les termes dans lesquels il est exprimé ne soient que d'anciennes formes hyperboliques, dont on explique le vrai sens aux initiés, ou dont le sens se trouve restreint par la nature même des choses, comme cela arrive assez souvent dans les sermens de la vie civile. Il pourrait signifier, par exemple : „ Vous devez avoir une telle confiance dans les chefs, qu'il faudrait être prêt à leur obéir, même quand ils vous ordonneraient le meurtre et l'empoisonnement ; mais par tout ce que vous connaissez des principes de l'ordre, vous devez sentir qu'ils ne peuvent vous ordonner le meurtre. Le tout se réduirait alors à ceci : Ayez une confiance entière

dans les chefs, parce qu'ils ne vous tromperont jamais.

En effet, si ces ordres étaient aussi répandus qu'on le dit; si des souverains avaient fait cet horrible serment, quel serait le sort de ceux qui se sont élevés avec tant de chaleur et d'amertume contre l'ordre et ses progrès? de ceux qui se sont plu à le tourner en ridicule, ou à jeter les plus odieux soupçons sur ceux qu'ils ont cru en être membres? Mais ils vivent et ne paraissent pas craindre les effets du ressentiment de ces prétendus fanatiques, dont ils crient sans cesse qu'ils sont environnés. On cite des hommes glacés d'horreur à la lecture de ce serment, qui ont refusé de le prêter, et l'ont révélé publiquement, et cependant ils vivent aussi.

Ils expriment, dit-on, dans ce serment, l'espèce de poison en usage dans l'ordre : *honorare aquam tophanam.* Si cela est, ne craignons pas que l'ordre fasse des progrès et change les opinions. Tous les imposteurs qui ont réussi à séduire les hommes, ont eu grand soin de prendre pour base de leurs principes les fondemens de la morale naturelle; et les sociétés fondées sur l'engagement du

crime, se rompent bientôt d'elles-mêmes. Ne craignez pas non plus qu'ils osent faire usage de leur poison, quand ils ne verront point réaliser les espérances dont ils se sont bercés; on n'empoisonne guères sans un grand intérêt; et tant qu'ils seront faibles et obscurs, ils auront un très-grand intérêt à n'en rien faire.

Il est prouvé, me dira-t-on, que le meurtre entrait dans les principes de la société des jésuites. Je veux le croire, d'après l'histoire de leurs crimes. Mais croit-on que ce principe fut confié à un grand nombre de membres de l'ordre? Loin de l'être à tous, le petit nombre de scélérats, capables de se lier par cet atroce serment, n'auraient pas été assez peu avisés pour le faire prêter à tous ceux qu'ils aggrégeaient à leur congrégation; et s'ils l'eussent fait, leur ruine serait arrivée bien plutôt encore. Si les sociétés nouvelles se conduisent autrement, si elles exigent cet horrible serment, si elles l'exigent dès le commencement, comme on le prétend, il faut avouer qu'elles ne sont point une suite du système des jésuites, qui, instruits par une terrible expérience, devraient appor-

ter beaucoup plus de prudence que jamais dans leurs machinations.

Les jésuites avec la doctrine du meurtre confiée à un petit nombre de membres de la société, maîtres de l'éducation de l'Europe entière, dépositaires des secrets de presque tous les rois, montés par l'intrigue au plus haut point de puissance, dans un temps où la superstition était encore dans toute sa force, ces jésuites tombent tout-à-coup du faîte de leur grandeur et de leur puissance, sont dévoilés et proscrits dans les états où est établi le foyer de la superstition, et leurs projets sont dissipés; et l'on veut que les misérables restes de cette société, assez imprudens pour mettre tout d'un coup le fer et le poison entre les mains de leurs initiés, n'ayant plus que des moyens précaires, ayant à surmonter mille et mille obstacles nouveaux, parviennent impunément à reprendre leur empire, et commencent la révolution dans une contrée de l'Europe, où l'esprit de discussion, d'examen et de philosophie est le plus généralement répandu, et le plus solidement établi dans l'Allemagne protestante! et l'on veut qu'ils aient établi un des foyers de leur opération dans une nation à laquelle

un grand homme vient de rendre toute son énergie, et qu'ils lèvent pour ainsi dire le masque dans le moment où cette nation sent le plus vivement les avantages de sa liberté religieuse, et le prix de ses raisonnables opinions ! Quels jésuites que ceux qui se conduiraient ainsi! Et qu'une société de cette espèce, loin d'être dangereuse, mériterait la pitié et le mépris !

De quels succès pourraient se flatter des gens qui voudraient même par l'autorité des lois changer tout-à-coup les opinions d'une nation entière, sans avoir eu la prudence de la préparer à cette révolution? Des gens qui ne sentiraient pas que des lois qui choquent les opinions dominantes d'une nation tombent nécessairement dans l'inertie et l'oubli, et que les efforts même d'un souverain absolu pour les faire exécuter, ne tourneraient qu'à son préjudice, puisqu'il éloignerait par-là les coeurs et les esprits d'une grande partie de ses sujets?

S'il existait un pays éclairé, où une telle société fût parvenue à se rendre maîtresse de l'autorité, ce qu'en vérité je ne saurais croire, le moyen le plus sûr serait de laisser un libre cours aux choses. La machine se détra-

querait bientôt d'elle-même. Les obstacles sans nombre qui naîtraient des circonstances, les difficultés qui en résulteraient, la témérité qu'inspirerait la confiance de ne pas être pénétré, tout précipiterait les instigateurs fanatiques dans des fautes qui les démasqueraient bientôt. Alors le moment serait venu, pour les citoyens patriotes, d'ouvrir les yeux du gouvernement, et de faire sentir le défaut des causes en démontrant le danger des effets.

Mais ce serait bien peu connaître le caractère des hommes absolus qui ont l'autorité en main, que de croire les détourner d'abord de ces sortes de projets par des insultes et des criailleries. Tous ces moyens imprudens et prématurés ne produisent que l'obstination. Les instigateurs secrets, devenus attentifs au danger, s'observent davantage, se resserrent, se concertent mieux; ils deviennent plus flatteurs, plus intrigans; il leur est aisé de détruire des accusations qui ne sont point appuyées sur des faits contraires à ce qu'ils ont promis; ils obtiennent un nouveau degré de confiance, une plus grande autorité, et les criailleurs zèlés augmentent ainsi les progrès et la durée du mal.

Que les allemands éclairés laissent donc ces sociétés secrètes chercher la pierre philophale, la médecine universelle, le breuvage de l'immortalité; qu'ils les laissent s'escrimer à leur aise contre les armées de Belzébuth, disputer les ames des philosophes aux griffes de Satan, et voir des revenans, qu'ils ne leur donnent point par des attaques positives une importance qu'elles ne méritent point. Tant qu'elles ne brûleront pas toutes les bibliothèques, qu'elles n'arracheront point les enfans des bras de leurs pères pour les élever à leur guise, ce qui ne serait ni aisé ni sûr dans notre siècle, leur influence ne sera ni fort importante, ni fort dangereuse. Contentons-nous d'augmenter sans bruit cette masse de lumières, plus forte que les souverains et les fanatiques, qui s'établit par la force de la raison, et n'a besoin pour se soutenir ni d'intrigues, ni de confédérations, ni de sermens, ni de poisons, ni de revenans. Soyons bien assurés que ces lumières, parvenues au point où elles sont, et fixées par l'invention divine de l'imprimerie, ne disparaîtront plus de la terre; qu'elles feront toujours de nouveaux progrès, malgré les jésuites et les frères rose-croix; qu'elles épouvanteront et dissi-

peront aisément cette armée de négromanciens, dès qu'ils seront assez hardis pour se montrer au grand jour. Croyons que des gens de cette espèce ne se porteront pas si facilement à assassiner et à empoisonner, parce qu'ils se rappelleront les tristes suites de ces entreprises attribuées aux révérends pères jésuites dans le temps le plus brillant de leur autorité et de leur puissance; et puisqu'ils n'ont pas osé exercer leurs fulminantes proscriptions contre Frédéric, qui fut pendant toute sa vie leur plus terrible ennemi, et qu'ils devaient regarder comme le feld-maréchal-général des armées de Belzébuth, ne craignons pas qu'ils entreprennent davantage contre les gens qui auraient le courage de les mépriser, après avoir eu la faiblesse de les écouter.

Le vrai de la chose est que quelques princes d'Allemagne, dans le temps que ces charlataneries étaient à la mode, ont voulu s'en procurer le passe-temps, comme les jolies femmes de Paris, mais ils n'ont pas eu plus d'envie que ces femmes de se battre contre Satan ni Belzébuth. J'en connais un que l'Europe admire et révère, et qui surement n'a jamais été soupçonné de superstition, qui

a voulu souper, comme les autres, avec les ombres de Voltaire et de Platon; s'il eût été souverain, on n'aurait pas manqué de l'enrôler dans les sociétés secrètes; et des barbouilleurs hebdomadaires se seraient efforcés de rendre suspectes toutes les actions de son règne; il ne l'est pas, et on n'en a rien dit. Grâces à Dieu, l'Allemagne est tranquillisée sur ce prétendu danger; et s'il s'y trouve encore des négromanciens qui veuillent changer la face de l'Europe avec des revenans, ils auront bientôt le sort de Canidie et de Sagana dans Horace, lorsque Priape effraya ces deux fameuses sorcières par une petite explosion de son derrière.

Nam, displosa sonat quantum vesica, pepedi
Diffissa nate ficus; at illae currere in urbem:
Canidiae dentes, altum Saganae caliendrum
Excidere, atque herbas atque incantata lacertis
Vincula, cum magno risuque jocoque videres.

Horace, Satire VIII. liv. 1.

LETTRE XXXIX

ET DERNIÈRE.

Sur un ouvrage faussement attribué à Frédéric. Rapport que font les plus célèbres littérateurs d'Allemagne des OEUVRES POSTHUMES DE FRÉDÉRIC. *Conclusion.*

Je ne saurais finir mes lettres sur la vie et le règne de Frédéric II, sans vous témoigner mon indignation sur la fraude insigne qui vient d'attribuer à ce prince un ouvrage qu'il n'a surement pas fait, et qu'il ne saurait avoir fait. Parmi les nombreuses contrefactions des Oeuvres de Frédéric, que l'on annonce de toutes parts, on a vu paraître quatre volumes (*) sous le titre d'*Oeuvres pos-*

(*) A ces quatre volumes on en a réuni trois qui appartiennent à la collection des Oeuvres de Voltaire : ceci, avec cinq autres volumes imprimés à neuf, mais en caractères vieux et sur papier bulle tout différent, compose le beau ramassé que l'éditeur suisse appelle nouvelle édition augmentée, des Oeuvres posthumes de Frédéric II. L'annonce s'en est faite avec *délire* dans un brillant prospectus fort joliment imprimé.

thumes de Frédéric II, où l'on ose attribuer à ce prince un traité contre la religion chrétienne, qui court le monde depuis plus de vingt ans. Ce traité est intitulé *Pensées sur la religion.* Assurément aucun homme de lettres n'y sera trompé; mais des gens peu instruits pourraient le croire réellement sorti de la plume de ce prince. Il est donc utile de prouver qu'il est supposé, et de détourner de la mémoire de ce grand homme la tache d'avoir eu des sentimens indignes d'un vrai philosophe.

Frédéric était déiste, on ne saurait le nier; mais ses principes de morale étaient purs, il respectait l'humanité; il a couru dans la carrière du bien avec une ardeur et des travaux infatigables; peut-on croire que ce prince a voulu détruire tous les fondemens de la société et de la morale, comme on le fait dans ces *Pensées sur la religion.* On lit dans cet ouvrage :

„ Rien ne peut être mauvais par rapport à Dieu. Il n'a rien à punir ni à récompenser. On ne punit que le mal, il ne saurait y en avoir par rapport à Dieu. On ne récompense que le bien, et il ne saurait se trouver dans le monde d'autre bien que

celui dont Dieu est l'auteur. *Il n'y a donc point de punition à craindre, ni de récompense à espérer de la part de Dieu.*

„ En considérant les créatures par rapport à elles-mêmes, on trouvera que, sous différentes relations, elles peuvent ou se nuire ou se faire plaisir. De certaines choses conviennent à la nature de l'homme, d'autres lui nuisent; ainsi les créatures intelligentes doivent être portées, *par la crainte de la punition*, à ne pas se nuire mutuellement. Or, comme il n'y a rien qui nous intéresse tant que notre propre conservation, et que, par les règles de l'auteur de la nature, la douleur nous éloigne de ce qui nous nuit, le plaisir nous fait approcher de ce qui nous convient, nous devons, *par la douleur que cause la punition*, et par le plaisir que cause la récompense, exciter dans les créatures sensibles tous les mouvemens qui nous conviennent.

„ Un voleur nuit à la société, il détruit l'ordre et la sureté qui doivent se trouver parmi les hommes; c'est une vipère qui les blesse; que les hommes le punissent donc! qu'ils le retranchent de la société comme une créature mal réglée; mais le créateur qui l'a fait

n'a rien à punir en lui.„ *Tome IV, pages* 295—296.

Selon ce système, les hommes n'auraient d'autres motifs pour faire le bien et pour éviter le mal que les récompenses et les punitions de la société. Mais si le sort, la force, ou la ruse m'ont tellement mis au-dessus des autres hommes, que je n'aie aucune récompense à attendre d'eux, aucune punition à en redouter, quel motif pourra me porter au bien? qui arrêtera le tyran dans le désir de rendre tous les hommes qui lui sont soumis le jouet de ses extravagantes passions? L'amour du plaisir le portera aux actions les plus iniques, et nulle crainte de punition ne pourra l'arrêter, s'il a eu soin d'écarter seulement les abus qui portent les hommes au comble du désespoir.

Il ne craindra pas même les remords de sa conscience, car selon l'auteur, (page 302) *le remords ne vient que du préjugé.* Ainsi, dégagé des ces préjugés, au-dessus des récompenses et des punitions des hommes, il n'aura plus qu'à s'abandonner à la fougue de ses passions déréglées. Il en sera de même du particulier; pourvu qu'il sache éviter le gibet,

il pourra voler, tuer, massacrer au gré de ses intérêts, et se réjouir ensuite à son aise.

Non, monsieur, j'ose l'assurer, jamais ces principes destructeurs de toute morale, de toute société, de tout vrai bonheur, ne sont entrés dans le coeur de Frédéric. Mille actions de sa vie, mille passages de ses ouvrages prouvent le contraire. Il fut trop éclairé pour rejeter ce sentiment intime, cette douce satisfaction, récompense délicieuse du bien, que l'ordonnateur suprême verse dans les coeurs vertueux. C'est à ce sentiment qu'il dût lui-même tout son bonheur. Il fut trop éclairé pour ne pas sentir qu'indépendamment des conventions humaines, l'ordre de la société, suite naturelle de l'ordre immuable de la nature, ne saurait être troublé, sans que le poignard du remords déchire le coeur du coupable. Et sans ces précieux sentimens que la providence a gravés dans nos coeurs, quel serait le sort du malheureux que l'esclavage, le mépris injuste, la misère avilissante repoussent de toute récompense humaine? Qui le soutiendrait dans la cruelle carrière de sa vie, si l'espoir d'une récompense à venir, que la justice de Dieu exige,

que l'ordre de l'univers annonce, si la délicieuse satisfaction de l'innocence ne versaient quelques gouttes de baume sur ses plaies?

Ces réflexions prouvent sans doute que Frédéric n'a pas écrit ces Pensées; et en les lisant attentivement, de nouvelles raisons viennent confirmer cette assurance. Premièrement, cette espèce de traité est d'un style tout différent de celui qu'on trouve dans les autres ouvrages de ce prince. En second lieu Frédéric n'avait lu la Bible qu'en français ou en allemand, dans sa jeunesse; et excepté un petit nombre de passages latins qu'il citait assez souvent en les mutilant presque toujours, cette langue lui était étrangère. Il est donc clair que si ces Pensées sur la religion étaient de lui, on n'y trouverait pas ce grand nombre de passages latins de la Bible, des saints Pères, et même des hymnes de l'église catholique, qu'on y rencontre si fréquemment. D'ailleurs, on connaît tous les ouvrages de Frédéric, même ceux qui ne sont pas imprimés, et jamais on n'a entendu parler de ces Pensées sur la religion; ce qui serait bien étonnant aujourd'hui, s'il avait confié ce manuscrit à quelqu'un. Une autre

raison encore, c'est que dans tout ce petit traité, on s'attache seulement à combattre la religion catholique. Tout ce qu'on y trouve sur les dogmes, les exercices de piété et les cérémonies religieuses, se rapporte à cette religion; et l'on n'y remarque pas une seule trace des opinions ou des usages des protestans. Or, est-il croyable que Frédéric, né protestant, désirant sans doute justifier par cet ouvrage ses opinions aux yeux de ses contemporains, n'eût rien dit de la religion dans laquelle il était né, et au milieu de laquelle il vivait. Tout, dans cet ouvrage, porte l'empreinte d'un français élevé dans le sein de la religion catholique, et nullement de Frédéric II. Ce prince doutait probablement des récompenses d'une autre vie, puisqu'il doutait de l'immortalité de l'ame; mais il y a loin de ce doute à la négation entière de récompenses quelconques, fondées sur l'ordre général de la providence, des punitions indépendantes des institutions humaines.

Le désir de donner quelque chose de nouveau aura seul engagé le contrefacteur à insérer cette pièce dans ces prétendues *Oeuvres posthumes;* il peut l'avoir trouvée dans le porte-

feuille de M. d'Arget, mais ce n'est pas une preuve qu'elle soit de Frédéric; et il aurait dû, pour ce morceau, et pour plusieurs autres qu'il accumule sans choix et sans goût, consulter plutôt un homme de lettres instruit, que l'envie de grossir ses volumes, et de barbouiller la mémoire d'un grand homme par des inepties de toute espèce. La plupart des pièces de poésie de ce recueil, qui se trouvent mieux dans l'édition de Berlin, ont été imprimées sur ces copies furtives, qui ont couru de main en main, avant que Frédéric eût corrigé ses manuscrits. C'est ce que j'ai été à même de vérifier sur plusieurs manuscrits de la propre main du roi, qui m'ont été confiés. A tous égards, il est évident qu'à l'édition de Berlin on peut être sûr de ne pas trouver des pièces supposées par l'avidité. Il est naturel que quelques jeunes gens qui se croient des philosophes et des poëtes, profitent du débit des Oeuvres de Frédéric, pour mêler leurs inepties aux jolies choses qui sont sorties de sa plume; mais l'oeil de la critique démêle aisément ces espèces de productions.

On est tenté de rire quand on voit des

libraires de Hollande et de Suisse annoncer avec emphase que leur édition des Oeuvres de Frédéric est la seule exacte, et conforme aux manuscrits, comme si les manuscrits de Frédéric devaient plus naturellement se trouver à Amsterdam, à Liége (*), ou à Basle, qu'à Berlin même; comme si les correcteurs de

(*) Un libraire de Liége, en annonçant une contrefaction des *Oeuvres de Frédéric*, est assez ingénieux d'y adopter un ouvrage mort-né de M. *Denina*, intitulé : *Essai sur la vie et le règne de Frédéric II, roi de Prusse, pour servir* de préliminaire à l'édition de *ses Oeuvres posthumes*. Le contrefacteur ramasse ce *préliminaire à une édition* tombé, malgré la planche sur laquelle on avoit voulu le pousser dans le public, et en veut faire un *préliminaire à sa contrefaction*. Pour lui donner plus de poids et d'importance, il répète, dans son prospectus, les impertinences du *prélimineur* contre la Vie de Frédéric. Voici ses reproches : „ *Les trois premiers volumes de la Vie de Frédéric*, dit M. Denina, *sont traduits mot pour mot d'un livre allemand, intitulé* VON SCHLESIEN, *&c.* Or, deux cents pages *in*-8°. seulement de ce livre allemand parlent de Frédéric, et les trois premiers volumes de la Vie de de ce prince en contiennent onze à douze cents. Faut-il une autre réponse? Le second reproche, c'est que *trois périodes chacune d'à-peu-près dix ans n'occupent guères qu'une quarantaine de pages*. Assurément, dans la partie où il n'est question que de guerre et de politique, les périodes se trouvent remplies par les tomes troisième et quatrième, où l'on a traité particulièrement de l'administration intérieure et de la vie littéraire. M. le *prélimineur* n'a fait qu'un volume sur la vie de Frédéric, et il nous reproche de n'en avoir fait que quatre. Si cela méritait une réponse, le présent supplément en trois volumes la fournirait.

Du reste, il est bon de rapporter ici quelques passages de ce

ces libraires étaient mieux au fait des choses pour donner une édition correcte de ces Oeuvres, que les ministres et les académiciens de Berlin, à qui tout le dépôt littéraire qu'on a trouvé dans la succession

préliminaire, non pour répondre à M. Denina, mais pour prévenir le public contre ces charlataneries contrefactrices.

M. *Denina* prétend, page 103, que l'*esprit de tolérance n'est nécessaire que dans les grandes villes ;* page 285, *qu'avant le partage de la Pologne, ce royaume pouvait se regarder comme* LE MIEUX CONSTITUÉ DE L'EUROPE, *A CAUSE DE L'AUTORITÉ QU'Y EXERÇAIT LE PAPE PAR SES NONCES, LE PRIMAT ET LES EVÊQUES PAR EUX-MÊMES.* Excellente leçon pour les Etats généraux! Il excuse, page 214, la trahison de l'évêque de Silésie, qui arracha et foula aux pieds le cordon de l'aigle noir, qu'il avait reçu de Frédéric, ce qui révolta même les généraux autrichiens. Il dit, pages 26 et 27, *que dans la nation allemande, le célibat est, par coutume, banni de la classe des ecclésiastiques*; ce qui paraîtra nouveau en Autriche, Bavière, &c. Il croit, page 2, que *la dignité de bourgrave de Nuremberg était élective, que les bourgraves étaient gouverneurs de cette ville, et que la ville elle-même était une échelle de commerce.* Il dit, page 280, *que l'Impératrice-Reine* SE DÉCHARNAIT *contre Frédéric ;* page 157, que *l'Autriche* FAISAIT DE LA POÉSIE *contre ce prince ;* ibidem, que *Frédéric composait des* COMPLAINTES ; page 385, qu'il RAMASSAIT *des trésors ;* page 401, qu'il *ne se connaissait pas* DANS *les vins ;* page 464, qu'il *avait un* TRÈS-GRAND PIÉ *de troupes, et qu'il ne se* DÉMENTISSAIT *point dans tout le cours de son règne, &c. &c. &c.* Il faut avouer qu'un préliminaire de cette espèce à la tête des Oeuvres sensées, raisonnables, philosophiques, sublimes de Frédéric, ferait à-peu-près le même effet, que le guichet de la Bastille à l'entrée du Panthéon.

du feu roi a été ouvert et confié. Le public ne saurait se laisser berner par ces forfanteries, et ceux qui les croiront en seront dupes à coup sûr. Tout ce que ces gens annoncent n'est donc que charlatanerie ; et tout ce qu'ils ajoutent, que des pièces supposées, tronquées, ou des misères.

Je ne trouve pas, monsieur, de meilleure place à vous entretenir du contenu de cette nouvelle collection, qui nous vient de Berlin, sous le titre d'OEUVRES POSTHUMES DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE, en 15 vol. gr. 8°. et auxquels il paraîtra de temps à autre des supplémens, à mesure que la quantité des matériaux fournira de quoi composer un volume. Je ne saurais mieux vous y satisfaire qu'en vous envoyant un extrait du compte qu'en a rendu un des meilleurs, et on peut même dire le meilleur journal (*) que l'Allemagne produit, et qui est écrit dans la langue nationale.

Les journalistes font comparaître l'auteur couronné devant leur tribunal, en éloignant

(*) Allgemeine Litteratur-Zeitung, n°. 48 -- 52. *in-4°. Jena.* 1789.

tout l'attirail du monarque pour n'en parler que comme d'un homme de lettres. Ils divisent tous les ouvrages posthumes du roi en cinq classes de la manière suivante :

I. Histoire. II. Politique. III. Philosophie. IV. Belles-Lettres. V. Mélanges.

I. Histoire de mon temps. Cette histoire est contenue dans les deux premiers volumes. *L'état de l'Europe en* 1740, et *la première guerre de Silésie*, remplissent le premier; le second contient les événemens qui se sont passés entre la première et la seconde guerre de Silésie, et l'histoire de cette dernière guerre.

Le tableau de l'Europe en 1740 est tracé avec autant de vérité que de précision. Le feu du génie, les grâces de l'esprit animent ce morceau, que le vif coloris d'une éloquence mâle achève de rendre agréable et intéressant. Frédéric, au-dessus des considérations et des craintes qui retiendraient, parmi nous, tout auteur qui ne porterait pas une couronne, s'est exprimé avec une liberté qui paraîtra sans doute neuve et piquante; c'est le premier ouvrage historique du roi; on y sent la production du jeune homme, mais quel jeune homme! Ses fautes mêmes ont quelque chose de caractéristique. Ordinairement son regard s'arrêtait peu sur un objet, parce qu'il le pénétrait, le saisissait rapidement : aussitôt l'objet devenait sien, et passait dans la masse

de ses connaissances, foyer toujours ardent des idées originales qui s'élevaient dans son ame. De-là quelques fautes de précipitation, d'autant plus faciles à rectifier, qu'elles n'influent point sur le fond. Il donne au premier roi de Sardaigne le nom du second; et au second celui du premier; mais la puissance de ces rois n'en est pas pesée ni jugée avec moins d'exactitude et de justesse. Il donne, par erreur, le nom de *Côme* au dernier des Médicis, et il appelle le même électeur de Mayence *Eltz* dans un endroit, *Schoenborn* dans un autre; mais rien de plus juste que ce qu'il dit de cet électeur. A l'égard de la Suisse seulement, on trouve des erreurs de politique et de statistique d'autant plus frappantes, qu'elles contrastent singulièrement avec l'exactitude et la vérité qui caractérisent ses peintures des autres états. Mais Frédéric réglait toutes ses connaissances sur l'application qu'il en pouvait faire; et, excepté dans ses momens de récréation, il n'étudiait guères à fond que ce qui lui paraissait utile et intéressant dans la pratique comme homme et comme roi. La Suisse, toujours *hors de jeu*, au milieu de l'Europe, ne lui offrit donc pas des motifs d'études assez importans; il suivit sans autre examen les préjugés adoptés alors sur cette nation, et voilà ce qui l'a conduit à dire, par exemple, *que cette république peut rassembler, sans efforts, cent mille hommes pour sa défense, qu'elle a accumulé*

assez de richesses pour soudoyer, pendant trois années, ce nombre de troupes, &c. Ceux qui étaient autour de lui n'avaient pas assez de connaissances, ni peut-être de franchise, pour lui faire apercevoir ces erreurs. Quand on lit, page 88, que la ville de Constantinople a deux millions d'habitans, on sent que ce doit être une faute de copiste ou d'impression. Les erreurs les plus considérables qu'on lui imputera probablement, c'est d'avoir jugé de l'empire germanique avec trop de mépris. Il est certain que lorsqu'il parle de ce corps, la satire amère jaillit de sa plume. *Un ministre envoyé à Ratisbonne*, dit il, page 78, *est l'équivalent d'un mâtin de basse-cour qui aboie à la lune;* et on trouve plusieurs passages de cette espèce. Mais les raisons qu'il apporte pour appuyer cette opinion, ne sont que trop fondées. Et quelle autre idée un roi, qui était tout action, et dont chaque action faisait partie d'un plan, pouvait-il avoir d'une assemblée qui ne lui offrait que des fragmens d'action dispersés çà et là; d'une assemblée où le nombre, l'appareil, la phraséologie, et tant d'autres choses dont il faisait peu de cas, formaient l'essentiel, et où l'on ne trouvait rien de ce qu'il estimait le plus, un système et un but? Il est certain aussi que la remarque que l'on trouve, tome II, page 73, ne doit point paraître conforme à son patriotisme, comme roi de Prusse et comme allemand. *On s'étonne avec raison*, dit-il, *en considérant la hau-*

teur et le despotisme avec lesquels la maison d'Autriche avait gouverné l'Allemagne, qu'il se trouvât des esclaves assez vils pour se soumettre au joug qu'elle leur imposait; et cependant le grand nombre était dans ces sentimens.

Il est à propos de remarquer ici que ce tableau de l'Europe a été écrit en 1746, et peu ou point changé depuis ce temps-là. De-là, par exemple, des portraits de la Hollande et de la Suède qui ne sont plus ressemblans actuellement. Il en est de même de ce qu'on lit, page 76, que l'électeur de Cologne avait alors plus de ressources que celui de Mayence, parce qu'il possédait en même-temps plusieurs évêchés. Mais passons à l'histoire même.

Nous n'hésitons point à regarder ce morceau comme un ouvrage classique digne d'être mis à côté des chefs-d'oeuvres de l'antiquité. Une noble simplicité, presque toujours soutenue, la dignité du ton, la précision du style et de l'expression, la beauté qui résulte du plan et de l'ensemble, suffiraient peut être pour justifier cet éloge. Mais Frédéric s'est placé à côté des anciens par des qualités bien plus importantes et qui leur sont plus propres encore. C'est surtout par cet esprit public qui embrasse tout, par cet esprit patriotique qui nous ravit dans chaque citoyen d'Athènes ou de Rome, et qu'en lisant cet ouvrage on admirera bien plus encore dans les Allemands, dans les Prussiens, et sur-

tout dans le coeur des guerriers de cette nation. Il est vrai qu'on aperçoit le roi dans toutes les parties du cercle d'activité qu'il animait, et comment pouvait-on le soustraire à la vue! Mais aussi toutes les villes prises d'assaut, toutes les victoires remportées, toutes les fautes militaires réparées, tout cela n'est point attribué à Frédéric le grand; c'est l'armée prussienne qui a tout fait. *Une pareille armée*, dit-il, *est capable de tirer un grand général d'embarras; et le roi lui avait plus d'une obligation en ce genre.* (Tome I, page 259.) *Le monde ne repose pas plus surement sur les épaules d'Atlas, que la Prusse sur une telle armée.* (II, 215.) *Le soldat prussien est vaillant sans être cruel, on l'a vu donner des preuves d'une grandeur d'ame qu'on ne devrait pas attendre de gens de basse condition.* (II, 262.) *Les Prussiens ne combattent que pour l'honneur. Le principe de leur succès doit s'attribuer uniquement à l'ambition des officiers, comme à l'obéissance des soldats.* (II. 315.) *Toutes les parties du militaire concouraient avec une même ardeur à l'affermissement de cette discipline, qui rendit autrefois les Romains vainqueurs de toutes les nations.* (I, 288.) L'armée ne fut point le seul objet de ces sentimens. Conquêtes, siéges, traités de paix, rien n'est entrepris pour le roi, ni pour sa gloire; tout pour la patrie et le *nom prussien.*

Telles sont souvent les expressions de Frédéric; tel est l'esprit qui règne dans tout l'ouvrage.

vrage. Il offre tant d'instructions aux administrateurs et aux militaires ; il se loue si peu lui-même, qu'il faut nécessairement ou que l'amour de la patrie ait été vraiment l'unique principe de ses actions, ou qu'il ait senti que rien ne serait plus glorieux pour lui, et ne pourrait procurer des avantages politiques plus importans à sa puissance que de paraître s'oublier entièrement pour la patrie.

De-là les jugemens sévères qu'il porte sur ses propres actions ; sévérité que nul autre n'aurait osé employer à l'égard d'un si grand homme. Il confirme, par un aveu fait avec franchise, les fautes qu'on lui a imputées depuis long-temps à la bataille de Soor (tome II, page 259) ; il ne cache point qu'il a pris la fuite à celle de Molwitz ; non content de faire remarquer ces fautes particulières, il dit en général que, dans la campagne de 1744, *aucun général ne commit plus de fautes que le roi, et qu'il la regardait comme son école dans l'art militaire, et M. de Traun comme son précepteur.* (Tome II, pages 141, 143.) Et si quelquefois il parle de manière à faire excuser ses fautes, ce n'est jamais en insinuant que tant d'autres actions glorieuses pourraient les couvrir. *Le roi manquait encore d'expérience*, dit-il, tome I, page 151, *c'était proprement sa première campagne.* Loin de relever l'éclat de ses victoires, il nomme celle de Molwitz un *heureux hasard*, les dispositions de Hohen-Friedberg une *simple*

ruse, et en général, il explique toutes ses opérations d'une manière si claire, si franche, si naturelle, que tout le merveilleux disparaît, et qu'en suivant si aisément le fil des choses, on s'imagine, pour ainsi dire, qu'on ne pouvait agir autrement qu'il n'a fait. Plusieurs passages de cette histoire prouvent une chose qui a paru étonnante, et qui est assurée par plusieurs gens qui l'ont connu, c'est que la nature l'avait fait naître avec un caractère facile, et que la réflexion, sur sa situation et ses devoirs, changea totalement ce caractère. *Le roi*, dit-il, page 108, *marqua trop de faiblesse par condescendance pour ses alliés; il déféra trop à leurs sentimens.* Partout, dans cet ouvrage, on voit un homme dont l'amour de la patrie conduit la plume, comme celle des grands hommes de l'antiquité, qui aspire moins à la louange du moment, qu'à la gloire d'un nom immortel, et qui, comme dit Thucidyde: κτημα εις αει μαλλον η αγωνισμα εις το παραχρημα. En effet, sous la simplicité de cet ouvrage, on découvre, je ne dirai pas beaucoup d'art, de peur qu'on ne le regarde comme le fruit d'un travail pénible, mais une richesse de pensées peu commune, souvent des expressions pleines de nerf et de sens, jamais un mot inutile.

Qu'on juge de-là quelle source d'instruction cet ouvrage offre à l'homme de guerre! Frédéric y trace avec autant d'exactitude que de franchise la carrière qu'il a suivie, éclairé du flam-

beau de l'expérience, pour devenir le plus grand général de son siècle. *Il apprit à Molwitz à bien garnir les flancs.* Voilà le premier pas, tous les autres sont tracés de même. A chaque bataille il indique les fautes du vaincu, et ordinairement aussi celles du vainqueur (comme tome I, pag. 165, 256). S'il ne s'épargna point lui-même, il ne manqua pas non plus de rendre justice aux bonnes dispositions de l'ennemi. *Le plan de M. Neipert était sage et judicieux*, dit-il; *le parti de M. de Koenigseck était judicieusement pris.* En général, rien de plus intéressant que la manière dont il peint ses généraux et ceux de ses ennemis, soit en peu de mots, soit d'une manière un peu plus détaillée, toujours sans le moindre indice de passion, louant ou blâmant rarement sans restriction, et traçant quelquefois dans l'histoire d'une seule journée le fort et le faible d'un officier. Il détaille, tome II, page 299,) la conduite coupable du vieux prince de Dessau, et indique, page 275, la source de cette conduite. Après cela il loue ses talens, à l'occasion d'une victoire (309), et l'excuse même des fautes qu'on pourrait lui reprocher (310). Et avec quelle vivacité n'exprime-t-il pas sa reconnaissance envers les officiers dont il vante les services! *Un fait aussi glorieux, aussi rare*, dit-il, au sujet de M. de Gessler, *mérite d'être écrit en lettres d'or dans les fastes prussiens*, (tome II, page 212). Cette belle action de Solniz *valut à Wedel le nom de Léonidas*, page 141.

Le Margrave Charles donna des marques de valeur dignes du sang de son grand père, l'électeur F. Guillaume, page 196. *Cet officier* (Fouquet) *donna des marques de génie et de capacité pendant tout le cours de cette guerre*, page 267. Avec quelle chaleur ne loue-t-il pas une action de Tauenzien, page 243! Avec quelle sagacité ne démêle-t-il pas les talens naissans de Moellendorf, page 246!

Il aime à tirer de ses récits des règles et des maximes, tantôt dans le ton didactique, tantôt en manière d'adage ou de sentence. Ce n'est pas ici le lieu de prouver qu'un historien écrivant pour instruire, aussi pénétré de son but que de son sujet, et sans cesse échauffé par les sentimens de son coeur, doit avoir le droit de faire de ces sortes de réflexions; mais dans cet ouvrage ces réflexions deviennent réellement partie de l'histoire, parce que la manière dont Frédéric a considéré et manié les événemens, est aussi importante que ces événemens mêmes. Une chose remarquable dans ce héros historien, c'est l'influence qu'il attribue aux dispositions morales des armées et des gouvernemens, sur le succès des expéditions militaires. L'Autriche n'aurait pas perdu si promptement ni la Silésie, ni la plus grande partie de la Bohème, en 1741, si son gouvernement eût été moins odieux. C'est pour éterniser la mémoire de cette ame nouvelle qu'il sut créer dans ses Prussiens, d'une manière si merveilleuse, qu'il a écrit cette histoire; et

quiconque voudrait l'imiter en tout, négligeant cependant de gagner l'amour et la vénération du peuple, avancerait peu vers le but, selon lui.

Les nations, les rois et les ministres sont caractérisés dans cet ouvrage aussi bien que les officiers. Assurément si on le compare avec la plupart des souverains qui furent en même-temps que lui à la tête des nations; si l'on considère l'acharnement de ses ennemis, la froideur ou l'infidélité de ses amis, et avec cela la sensibilité extrême de son ame, on ne doit pas s'attendre qu'il en parle avec de grands éloges. Aussi ne les loue-t-il que très-rarement. Il ne daigne pas peindre ce qu'il appelle des *imbécilles revêtus de la pourpre*, *des charlatans couverts de la tiare*, *des rois subalternes*, *appelés ministres*, *dont bien peu méritent un nom dans les annales*, tome I, page 89. Quelques traits méprisans lui paraissent ordinairement suffisans. Mais il en est autrement des hommes respectables qui furent quelque chose par eux-mêmes. Il ne manque jamais de relever *les talens distribués par la nature*, *sans égard aux généalogies*, tome I. 65.

Cette histoire est parsemée çà et là d'anecdotes piquantes et toutes dignes de l'Histoire, parce qu'elles caractérisent les temps, les hommes, et surtout Frédéric. Telle est celle qu'il raconte au sujet de son premier départ pour la Silésie. *Une singularité*, dit-il, *voulut que ce jour même une*

corde apparemment usée, à laquelle la cloche de la cathédrale était suspendue, se rompit. La cloche tomba, et cela fut pris pour un sinistre présage, car il régnait encore dans l'esprit de la nation des idées superstitieuses. Pour détourner ces mauvaises impressions, le roi expliqua ces signes avantageusement. Cette cloche tombée signifiait, selon lui, l'abaissement de ce qui était élevé; et comme la maison d'Autriche l'était infiniment plus que celle de Brandebourg, cela présageait clairement les avantages qu'on remporterait sur elle. Un billet, tombé de la veste de Valori, et sur lequel le roi mit le pied sans que l'ambassadeur s'en apperçut, fut cause que la France se trouva obligée de garantir aussi Glatz. Plusieurs autres anecdotes sur Bellisle, Auguste, roi de Pologne, Chateauroux, &c. &c. sont agréablement adaptées au récit, et se lisent avec le plus grand plaisir. A la vérité on peut dire en général que la partie politique de cette histoire n'est pas fort consolante pour l'humanité. Quel sentiment n'éprouve-t-on pas lorsqu'on lit, tome II, page 214, *les souverains jouent les provinces, et les hommes sont les jetons qui payent.* Mais de-là même découle une riche source d'instruction. On y voit le triste sort d'un état ou d'un homme qui appuie sa force sur la foi des autres, et non sur ses propres moyens. On voit le roi souvent trompé par ses alliés, et jamais puissamment soutenu dans ces deux guerres. Son activité systématique et infatigable supplée

à tout. Dans les camps, dans le cabinet, dans les soins paternels de l'administration intérieure, il est toujours le même; et lorsqu'il a une fois posé un plan sur des fondemens solides, ni les apparences brillantes d'un avantage certain, ni une chaîne de grandes difficultés ne sont capables de le détourner un instant de l'exécution. A cet esprit de suite et de persévérance, si l'on joint ce coup d'oeil juste dont il donne sans cesse des preuves dans cette histoire; si l'on observe qu'en jugeant des plans des autres, et en fixant les siens, il ne s'abandonna jamais à la fougue de son imagination ardente, on trouvera que malgré cet esprit vif et brillant qu'on lui connaît, *le jugement* et *l'énergie de la volonté* formaient les principeaux traits de son caractère.

Plusieurs personnes seront peut-être surprises que nous ne disions rien de la morale politique du roi, qui, si l'on en excepte le patriotisme et les devoirs de souverain, ne brille pas extraordinairement dans quelques-unes de ces actions. Que ses droits sur la Silésie aient été clairs ou équivoques, on sent assez qu'ils n'ont pas été le principal motif de son entreprise sur cette province; et dans la préface on trouve une confession de foi sur l'observation des traités, qui met assez à leur aise ceux d'entre les souverains dont la conscience n'est pas fort délicate, et soutient ouvertement les principes de leur politique. Mais nous croyons que ces principes ne feront

pas grande impression sur ceux qui ne possèdent pas en eux-mêmes, ou dans une armée de 200,000 hommes, les moyens de s'y conformer à leur gré. Ceux qui les possèdent ne nous écouteraient pas, et ils ont toujours agi ainsi. Les faibles doivent savoir gré à Frédéric de leur avoir donné un avis salutaire.

Nous nous abstenons à regret d'un grand nombre de réflexions sur cet ouvrage, mais les races futures l'analyseront, et en feront divers usages; on le citera aussi fréquemment que César et Polybe.

II. Histoire de la guerre de sept ans, achevée le 17 décembre 1763, 2 vol. En général aucun des ouvrages de Frédéric n'était attendu avec plus de curiosité par la plus grande partie du public, et aucun n'a plus trompé l'attente du public que cette histoire de la plus grande guerre qui ait ravagé la terre depuis Scipion et Annibal.

On sait que cet ouvrage, étant achevé, fut brûlé par la négligence d'un domestique, et que Frédéric le refit entièrement. Le premier manuscrit était sans doute aussi bien fait que celui dont nous venons de parler; mais on s'imagine bien qu'il est décourageant de recommencer un ouvrage qui avait déjà coûté beaucoup de peine, et que par cette raison le roi n'aura pas travaillé le second manuscrit avec tant de plaisir et de

soin. Cet ouvrage offre à la vérité l'histoire de cette guerre, mais écrite avec précipitation, en grande partie de mémoire, et elle porte l'empreinte de la sécheresse des journaux militaires.

Deux buts paraissent occuper l'auteur ; le premier, de prouver qu'il fut innocent du carnage que causa cette guerre de sept ans, que ses ennemis furent les agresseurs, et qu'il ne fit que se défendre ; le second de former pour les militaires de son pays un système militaire, tiré de la quantité des positions et des campemens divers qui eurent lieu dans ces campagnes. Décider jusqu'à quel point Frédéric s'est approché du premier but, il faudrait pour cela entrer dans de trop grands détails ; et l'on pourrait d'ailleurs faire quelques objections contre la manière dont il présente plusieurs faits importans. Mais une chose essentielle qui reste ici, c'est que la postérité aura une idée du vrai point de vue sous lequel il voulait que l'on envisageât sa situation dans ce temps. Il en est de la lecture de cet ouvrage comme de ceux de César, surtout *de bello civili*. A l'égard des autres, plusieurs personnes ont déjà observé que, dans ce qui regarde les faits militaires, Frédéric, ainsi que César, a raconté ce qu'il a fait lui-même avec beaucoup d'exactitude et de fidélité, et souvent avec un art particulier ; mais qu'on trouve plus d'imperfection et de négligence dans ce qu'il a appris par des ouï-dire, ou tiré des relations des

autres. On sait qu'il faisait tout son possible pour se procurer des relations très-exactes; mais il est très-possible qu'après avoir fait un excellent usage de ses relations, dans son premier manuscrit, plusieurs raisons l'aient empêché de s'en procurer de nouvelles pour le second, et qu'il n'ait suivi que sa mémoire et quelques extraits secs et décharnés. Mais en général, ni cet ouvrage, ni le précédent, ne peuvent être jugés selon les règles qui dirigent ordinairement dans la critique des autres ouvrages historiques. Pour une histoire proprement dite, nous avons, et nous attendons des sources d'une meilleure espèce. Mais ici c'est Frédéric qui parle, et chaque mot est important, parce qu'il vient de lui. Lorsqu'il tire une règle ou une maxime d'un fait raconté avec peu d'exactitude, la règle n'en est pas, pour cela, moins importante; on voit toujours que celui qui remporta presque toutes les victoires de cette guerre, était persuadé de la vérité de ces maximes.

Le commun des lecteurs ne tirera pas un très-grand avantage de la lecture de cet ouvrage, mais il sera extrêmement instructif pour ceux qui ne craignent pas le travail de cette attention qu'il faut apporter à chaque mot des ouvrages de César, si l'on veut en profiter. Souvent une seule épithète dit beaucoup plus qu'on ne le croirait au premier instant. Nos écrivains ordinaires, sans en excepter plusieurs des plus

célèbres, ont entièrement fait perdre à notre public l'habitude de bien lire ; combien peu de gens savent aujourd'hui étudier un livre! Et cependant rien n'est plus nécessaire pour les ouvrages qui découlent naturellement de l'esprit d'un grand homme, ou pour ceux où l'érudition et le génie se sont réunis pour presser un grand nombre de pensées dans un petit nombre d'expressions; on peut même dire que c'est la seule manière de lire avec fruit.

Ceux qui veulent se former dans l'art des généraux feraient bien de parcourir, ce livre à la main, la Silésie, la Bohème et la Saxe, de même qu'un général anglais que l'auteur de cette critique a rencontré un jour suivant César dans toutes les Gaules.

On trouve dans cette histoire de la guerre de sept ans autant de bons avis que d'instructions utiles; on y voit à quoi des situations extraordinaires ont souvent obligé le roi; il s'excuse de plusieurs choses qu'il fut obligé de hasarder, même lorsqu'il remporta la victoire, en violant les règles d'ailleurs très-sures. Avis très-important sans doute pour ceux qui seraient tentés d'imiter mal-à-propos ces brillans exemples, sans réfléchir sur les dangers auxquels ils exposeraient leur patrie.

Les positions sont décrites, quelquefois en maître, quelquefois avec négligence; car il y a différentes choses qui sont omises, et d'autres

mal placées. Les descriptions des batailles sont excellentes; celle de Collin, par exemple, est un chef-d'oeuvre. Ces grandes scènes étaient toujours restées présentes à son ame, avec tous leurs mouvemens et leurs rapports. La journée de Rosbach est décrite avec modestie, mais on y lit avec le plus grand intérêt les motifs et les mouvemens décisifs; ils n'y causent pour ainsi dire aucun étonnement, tant les choses paraissent naturelles; et cependant de cette lecture découle l'instruction la plus satisfaisante. En général, nulle part on ne trouve les principes de l'ordre oblique développés avec plus de clarté, et réduits à une théorie plus complète que dans cet ouvrage du roi. La terrible journée de Torgau, qui a coûté la vie ou la liberté à plus de 33000 hommes, y est peinte avec les couleurs les plus vraies et les plus vives, ainsi que celle de Leuthen; et l'on peut dire la même chose de presque toutes les autres. Les plans généraux ne sont pas moins bien travaillés, et le délabrement de l'armée, suite nécessaire des victoires mêmes, y est peint avec vérité. Il dit, comme déjà en 1760, *elle n'était qu'un ramas moitié paysans saxons, moitié déserteurs de l'ennemi, manquant d'officiers au point qu'il y en avait à peine douze dans les régimens d'infanterie où il devait s'en trouver cinquante-deux;* comme avant la bataille de Lignitz, ayant à combattre quatre-vingt mille ennemis, il avait à peine un tiers de ce nombre à leur opposer.

Et cependant il tint bon, il remporta des victoires, il montra une constance inébranlable, et après les défaites il osait encore braver l'ennemi avec un héroïsme invincible. *Il ne lui restait*, dit-il, tome IV, page 273, *que deux alliés, la valeur et la persévérance, par le secours desquels il pût sortir honorablement de cette funeste guerre.*

Dans cet ouvrage, comme dans le premier, le roi s'exprime avec une liberté et une franchise entières. Il blâme avec sévérité, mais il ne s'épargne pas plus que les autres. Il distingue même, avec beaucoup de justice, ce qu'il faut attribuer à la supériorité ou à des événemens impossibles à prévoir; il parle sans aigreur, même des fautes de précipitation, lorsqu'elles sont inspirées par la valeur, et il ne condamne que celles où le coeur a eu autant de part que la tête. Il n'aime pas à cacher la part souvent décisive que Seidlitz, Wedel ou Ziethen ont eue à ses victoires. On sent alors les causes de l'amitié, de la tendresse qu'il eut jusqu'à sa mort pour les généraux qui lui avaient rendu de tels services. On voit aussi la véritable opinion qu'il avait de Daun; il n'en parle pas ici en badinant, comme dans ses lettres à Fouquet. On y voit Laudon se former; il serait aisé d'appuyer toutes ces choses par des citations, et c'est malgré nous que nous nous abstenons d'un grand nombre de remarques, pour ne pas être trop longs. Dans un journal on ne saurait, nous ne disons pas

épuiser, mais seulement indiquer tous les titres des observations que fait naître la lecture de cet ouvrage.

En avançant vers la fin, l'intérêt augmente à mesure que la situation du roi devient plus terrible. Sa fermeté est toujours la même, mais il est dépouillé peu à peu de toute espèce de ressources; l'Angleterre, ou plutôt Bute, l'abandonne honteusement, le trahit même; Colberg et Schweidnitz sont dans la puissance de l'ennemi; Marie-Thérèse conçoit avec raison les espérances les plus flatteuses; et tout-à-coup il est sauvé comme par un pouvoir surnaturel. Frédéric, contre toute attente, se trouve armé un instant de nouvelles forces, et menace ses ennemis de leur faire éprouver des défaites plus décisives; mais bientôt, abandonné de nouveau à lui-même, il reste incertain de son sort, et enfin il donne la paix.

Frédéric raconte toutes ces choses avec cette égalité d'ame, avec cette fermeté d'esprit inébranlable, qu'il manifesta au milieu des événemens mêmes. On dirait à la fin que, fatigué d'avoir épuisé toutes les ressources que la prudence humaine puisse jamais fournir, il y renonce, et reste convaincu, comme il dit, que *toutes les choses de ce monde sont mues par un jeu du hazard, par un certain je ne sais quoi, et qu'il ne nous reste que le mérite de la persévérance. Quelqu'étendu que soit l'esprit humain*, dit-il, tome IV, page 413, *il ne saurait pénétrer les fines combinai-*

sons qu'il faudrait prévoir pour arranger les événemens qui dépendent des futurs contingens ; et pages 303, 410, &c. *Tels sont les jeux du hasard, qui se riant de la vaine prudence des mortels, relèvent les espérances des uns, pour renverser celles des autres.*

A la fin il fait quelques réflexions générales, et dit le nombre d'hommes que chaque puissance perdit dans cette guerre. Les listes des morts montent en général à 853,000 hommes. Les Prussiens en perdirent 180,080, les Autrichiens 140,000, les Russes 120,000, l'Empire 28,000, la Suède 25,000, la France 200,000, l'Angleterre et les alliés 160,000. Après cela, Frédéric fait mention de l'épuisement général de toutes les puissances, et des ravages que la guerre avait causés dans ses propres états; puis il finit comme par un profond soupir sorti de sa poitrine héroïque, en disant :

Veuille le ciel, si la Providence abaisse ses regards sur les misères humaines, que le destin inaltérable et florissant de cet état mette les souverains qui le gouverneront, à l'abri des fléaux et des calamités dont la Prusse a souffert dans ces temps de subversion et de troubles, pour qu'ils ne soient jamais forcés de recourir aux remèdes violens et funestes dont on a été obligé de se servir pour soutenir l'état contre la haine ambitieuse des souverains de l'Europe, qui voulaient anéantir la maison de Brandebourg et exterminer à jamais le nom prussien!

III. Mémoires depuis la paix de Hubertsbourg en 1763, jusqu'a la fin du partage de la Pologne, en 1775.

Cet ouvrage, très-important par le sujet qu'il traite, a été lu avec le plus d'avidité : il offre d'abord une peinture des événemens politiques qui se sont passés dans le cours de cette période; ensuite il expose ce qu'il a fait pour rétablir et renforcer sa puissance intérieure, relativement aux finances et à l'armée. Après cela il reprend le fil des événemens politiques jusqu'à l'extinction de la maison de Bavière de la ligne de Wittelsbach; de sorte que ces mémoires s'étendent jusqu'au 31 décembre 1777.

Ce qui frappe et intéresse surtout dans cette partie, c'est l'histoire du partage de la Pologne, qui est unique dans son espèce, à cause de l'authenticité qui la distingue, et de la franchise sans exemple avec laquelle elle est écrite. Il était digne de Frédéric de ne rien déguiser; il se montre tel qu'il était, sans s'inquiéter du jugement que l'on pourra porter. Rien ne l'empêchait d'en agir ainsi; il avait donné, dans la préface de l'*Histoire de mon temps*, sa confession de foi sur les traités, et montré clairement dans les chapitres 2 et 3 de ces mémoires quels sont les véritables soutiens des états, ceux sur lesquels on peut vraiment compter, ceux qu'il est plus sage d'élever et d'entretenir, que de

s'abandonner

s'abandonner à l'illusion de quelques principes spéculatifs qui endorment dans une fausse sécurité.

Le roi commence cette histoire, en assurant qu'il sera vrai : *Je n'ai trompé personne durant ma vie; encore moins tromperai je la postérité.* Après cela il rapporte, comment, aussitôt après la guerre de sept ans et la mort d'Auguste, la Russie s'adressa à lui pour faire un roi de Pologne; comment fut élevé au trône, par ces deux puissances, Stanislas Poniatowsky, *dès long-temps connu de l'impératrice de Russie, et dont la personne lui était agréable ;* comment ensuite la Russie et la Prusse, afin de gouverner ensemble les Polonais, et sous prétexte de maintenir la constitution de ce royaume, plus avantageuse pour ses voisins que pour lui-même, travaillèrent à soutenir le *liberum veto*, à entretenir la faiblesse de l'armée et la division des partis ; comment les confédérés employèrent le fanatisme pour s'y opposer; comment la France, faute de pouvoir agir elle-même, excita les Turcs à la guerre. Après ces détails, on voit comment les succès rapides des Russes, dès le commencement de ces troubles, inquiétèrent les cours de Vienne et de Berlin, amenèrent les négociations de Neisse et de Neustadt, entre Joseph et Frédéric, et de Péterbourg, par le prince Henri. Enfin, le partage se fait de la manière suivante:

L'Autriche (on ne voit pas trop par quelle raison ni pourquoi dans ce moment) s'empara

de la seigneurie de Zips. Là-dessus, Catherine déclare *que si la cour de Vienne voulait démembrer la Pologne, les autres voisins étaient en droit d'en faire autant.* Alors la cour de Prusse fait demander à celle de Russie de déclarer *si ces paroles avaient quelque solidité.* Le partage est conclu entre ces deux cours. *Le roi, pour donner à leurs majestés impériales des preuves de son amitié, leur conseille de s'étendre dans cette partie de la Pologne, selon leur bienséance ; ce qu'elles pourraient faire avec d'autant moins de risque que leur exemple serait imité par les autres puissances voisines de ce royaume.* Le prince Kaunitz, qui avait un projet tout différent, et qui craignait de perdre l'amitié de la France, refuse de suivre ce conseil, et offre même de rendre Zips. Le roi ne se laisse point *décourager par ces bagatelles ;* et, comme la Russie même hésitait encore, il presse sa résolution. L'impératrice refuse seulement de lui laisser Dantzic. Cependant, *comme il était évident que le possesseur de la vistule et du port assujettirait cette ville avec le temps, on jugea qu'il ne fallait pas arrêter la négociation pour un avantage qui n'était proprement que différé.* Les Russes insistaient sur des secours considérables de la part des Prussiens, au cas que les Autrichiens leur déclarassent la guerre; et le roi en promit tant qu'on voulut, lorsqu'il se fut bien assuré qu'il ne pouvait être question de les exiger. Il ne s'agissait plus que d'y faire consentir la cour de Vienne, dont

Frédéric avait bien étudié les dispositions. Frédéric y réussit avec adresse ; et enfin Kaunitz consent au partage pour avoir la paix. Mais alors l'Autriche demanda trop. Cependant Frédéric cède ; les momens étaient trop précieux pour s'amuser à évaluer les portions avec exactitude. Le traité fut conclu. *Nous ne voulons pas détailler ici les droits des trois puissances*, dit Frédéric. *Les Polonais firent les revêches ; ce sont des têtes sans dialectique.* Mais il fallut se soumettre. Les trois cours n'étaient pas du reste sur le pied de la confiance et de l'amitié ; mais l'épuisement, la crainte et la prudence prévinrent une rupture ; Frédéric finit par cette réflexion : *Il est des hochets pour tout âge, l'amour pour les adolescens, l'ambition pour l'âge mûr, les calculs de la politique pour les vieillards.*

Ces Mémoires sont un vrai bienfait pour l'humanité, ainsi que la réfutation d'un certain ouvrage réfuté autrefois par Frédéric, où les conquérans sont peints, comme ici, *tels qu'ils sont.*

IV MÉMOIRES DE LA GUERRE DE 1778, *auxquels est jointe une correspondance de l'empereur et de l'impératrice-reine avec le roi, au sujet de la succession de la Bavière ; ainsi que les pièces authentiques de la négociation de Braunau.*

Ce que le roi dit dans le dernier chapitre des mémoires précédens, au sujet des plans d'aggrandissement de la cour impériale, joint cet ouvrage à celui-ci. Il expose naturellement et simplement

comment la mort imprévue de Maximilien-Joseph et les entreprises de l'Autriche mirent tous les cabinets en mouvement ; mais que pour lui il tâcha de prolonger la guerre de plume jusqu'à ce qu'il eût pénétré les dispositions de la France et de la Russie. Après cela il expose son plan, et détaille les circonstances qui l'avaient obligé d'en changer, et de prendre d'autres mesures militaires ; circonstances qui n'existaient point dans la guerre de sept ans, mais nées en partie de la nature de cette guerre, qu'il ne fit pas avec un zèle bien décidé, et encore moins avec cette audace et ce feu que produit et nourrit la jeunesse, et qui s'affaiblissent dans un âge avancé. La position des ennemis lui parut très-bonne pour un plan de défensive ; d'ailleurs, il les loue très-rarement ; et, en parlant de l'affaire de Neustadt, il leur reproche leur conduite d'une manière sensible : *La postérité pourra-telle croire*, dit-il, *que dans de pareilles circonstances, lors même que la cour de Vienne paraissait sérieusement dans l'intention de terminer la guerre, un général Wallis, avec* 80 *ou* 100,000 *hommes, se soit présenté tout-à-coup devant la ville de Neustadt, &c.* Le roi mêle le récit des opérations militaires, avec l'histoire des négociations de paix, qui ne furent presque point interrompues pendant tout le cours de cette guerre. Les pièces authentiques, jointes à l'ouvrage, appuient cette histoire ; d'autres sont seulement citées, comme page 249, la lettre de l'empereur à Marie-Thérèse. *L'empereur*, dit-il,

écrivit à sa mère, que si elle voulait faire la paix, il ne retournerait jamais à Vienne, et s'établirait à Aix-la-Chapelle, ou dans quelque lieu que ce pût être, plutôt que de s'approcher jamais de sa personne. Enfin, la paix de Teschen fut conclue; on s'en approcha surtout en apaisant les troubles qui régnaient entre les Turcs et les Russes. Plusieurs officiers sont aussi loués dans ces Mémoires; il parle de la manière dont se *distingua à plusieurs reprises le prince de Prusse*, (aujourd'hui roi) par sa vigilance et ses bonnes dispositions. En général il observe que les Prussiens avaient l'avantage toutes les fois qu'ils pouvaient combattre en règle, et que les Impériaux l'emportaient pour les ruses, les surprises et les stratagèmes.

V. CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉTAT PRÉSENT DU CORPS POLITIQUE DE L'EUROPE, *écrit en* 1736.

C'est un ouvrage de la jeunesse du roi, mais on y aperçoit le germe de ces qualités qui devaient se développer un jour avec tant d'éclat. Cet ouvrage est très-intéressant, en ce qu'il montre la manière dont se formait en secret un roi qui devait dans la suite donner le ton à toutes les puissances de l'Europe, et avoir plus d'influence sur le genre humain qu'aucun roi n'en eut jamais. On y voit Frédéric, après avoir fait une étude sérieuse et profonde de l'Histoire ancienne, appliquer avec sagacité les principes de cette Histoire aux événemens de la politique moderne. Les anciens méritent plus qu'aucune classe des

modernes, de former la base de l'éducation d'un homme, surtout à cause de cet esprit pratique qui les caractérise. Comme ils n'ont point nos préjugés, leur étude est aussi instructive que des voyages chez des nations étrangères ; et ce qui est une chose vraiment précieuse, l'esprit patriotique les animait sans cesse. Le jeune Frédéric, disciple des anciens, vit dans la politique de la France celle de la Macédoine, et la crut bien plus dangereuse que le plan formé par l'Autriche, d'asservir toute l'Allemagne, parce que l'orgueil de la maison d'Autriche, et sa précipitation, suscitent toujours à temps des obstacles à l'exécution. Il ne découvre sa façon de penser qu'en général; cependant il semble qu'il souhaitait alors de pouvoir un jour, en bon patriote allemand, maintenir l'équilibre entre ces deux redoutables puissances. Mais, ce qui frappe surtout, c'est qu'il s'était fait la plus grande idée des devoirs d'un roi, et qu'il était plein de cette idée. On trouve aussi dans cet ouvrage une connaissance diplomatique des lois de l'empire et des traités de paix, que l'on n'aurait pas attendue de ce prince; on y admire surtout de grandes vues, de grands principes, et un mépris profond pour les princes sans ressort et sans activité.

Economie politique.

VI. ESSAI SUR LES FORMES DU GOUVERNEMENT ET SUR LES DEVOIRS DES SOUVERAINS, *écrit en* 1781.

Ouvrage précieux, s'il en sortit jamais de main humaine. Après plus de quarante années de l'administration la plus active, après avoir observé et étudié pendant un demi-siècle le cours des états anciens et modernes, le roi trace ici les devoirs des souverains. *Si ces devoirs sont remplis*, le gouvernement monarchique est le meilleurs de tous selon Frédéric, et c'est ce que tout le monde lui accordera sans doute en faveur de l'hypothèse. *Ce gouvernement*, dit-il, *est le pire ou le meilleur de tous, selon qu'il est administré.* Page 63. A la page 86 il indique *la seule manière qui peut rendre bon et avantageux le gouvernement monarchique.* Une preuve sensible que le roi a considéré la question en grand, et que la prévention n'a point influé sur son jugement, c'est qu'il n'a point puisé exclusivement les preuves de ses assertions dans ce que les Prussiens sont devenus sous son règne, précédé d'une suite sans exemple de règnes glorieux; et que considérant de même le gouvernement républicain dans son essence constitutive, il ne l'a point jugé d'après le caractère de corruption et de faiblesse qui se manifeste aujourd'hui dans la plupart des républiques. S'il eût approfondi davantage la question, il n'est pas douteux que ce grand homme aurait décidé que les formes des gouvernemens doivent être différentes selon les pays, les peuples, les moeurs et les temps; mais que l'essentiel dépend toujours de l'esprit

qui les anime ; et qu'une constitution est heureuse ou malheureuse à proportion de la liberté et de la sureté qu'elle produit.

Cet ouvrage offre, dans un petit nombre de feuilles, une quantité incroyable de pensées précieuses. Il serait à souhaiter que ce livre devint le manuel journalier des rois et des princes, comme l'ouvrage d'Onosander, que le maréchal de Saxe portait toujours sur lui, et qu'il appelait son bréviaire. Il dit quelque chose de tout ce qui a rapport à son sujet; toujours ce qu'il y a de plus essentiel, est visiblement le résultat de sa propre expérience. Que de choses sur la guerre dans ce peu de paroles : *Aujourd'hui l'habileté consiste à faire approcher ses troupes de l'ennemi sans qu'elles soient détruites avant de commencer à l'attaquer. Pour se procurer cet avantage, il faut qu'il fasse taire le feu de l'ennemi par la supériorité de celui qu'il lui oppose*, &c. A la page 76, où il parle de la distribution des impôts, il dit, avec des sentimens vraiment sages et paternels, qu'ils ne doivent pas être mis sur les besoins de la vie; et après s'être élevé avec force, à la page 78, contre la servitude de la glèbe, il n'oublie pas de montrer combien il serait injuste et imprudent de l'abolir tout d'un coup. Il décide dans peu de lignes la question économique tant agitée sur la liberté et la restriction de l'exportation des grains, et il la résout d'une manière sans réplique. Et avec quelle clarté, quelle

vérité ne prouve-t-il pas, page 81, *que le souverain n'a aucun droit sur les opinions des citoyens, mais bien sur leurs moeurs.* Page 84. Cet ouvrage paraît être le fruit d'un travail de quelques heures, mais c'est un monument précieux de ses sentimens que ce grand roi a laissé à la postérité.

Philosophie.

VII. EXAMEN CRITIQUE DU SYSTÈME DE LA NATURE, *écrit en* 1771.

La philosophie de Frédéric était, à la vérité, comme celle des grands hommes de l'antiquité; le fruit de ses réflexions et de ses études, mais sa vie active le portait toujours à appliquer à la pratique, les principes qu'il avait adoptés. Ainsi des ouvrages tels que *le Système de la Nature* devaient d'autant moins lui plaire, que les principes qu'ils établissaient étaient plus opposés à son expérience et aux idées qu'il s'était formées des besoins de l'humanité. Il montre ici combien il est déraisonnable de nier l'existence d'une intelligence modératrice de l'univers; que le système de la fatalité ébranle tous les fondemens de la société, et que l'homme jouit de la liberté qu'il aime tant, non d'une manière absolue, mais jusqu'à un certain degré qui lui suffit; que la morale du sermon sur la montagne et de l'Evangile en général est pure et sublime, et ne

doit pas être confondue avec la théologie et tous les abus introduits par les prêtres; et surtout que les gouvernemens ne sont point du tout tels que les peint l'auteur du Système de la Nature, faute de bien connaître le monde. Il s'élève contre le mauvais ton de notre siècle, qui s'attache à déprimer les grands hommes des siècles précédens. Enfin, comme l'auteur qu'il critique déclame contre les gouvernemens héréditaires, Frédéric les défend sans nier qu'ils sont sujets à de grands inconvéniens; *mais je voudrais*, dit-il, *qu'on ne propose pas des remèdes pires que les maux; et au défaut de pouvoir faire mieux, qu'on s'en tienne aux usages et aux lois établies.* Ses pensées sur cette matière ne sont pas neuves; mais son génie donne souvent aux idées des tournures originales. Son jugement sur cet objet doit avoir beaucoup de poids; car on sait que les préjugés les mieux établis ne l'empêchaient pas de dire ce qu'il pensait, et qu'il n'a pas même épargné les opinions les plus respectables, lorsqu'elles lui ont paru erronées.

VIII. Dissertation sur l'innocence des erreurs de l'esprit. En général, ce sont les principes du pyrrhonisme développés. Dans un dialogue, dont le plan est assez semblable à celui de Cicéron, il montre d'abord que nous ne savons rien; secondement, que nous ne paraissons pas proprement destinés à savoir; et enfin, que

notre mérite moral n'est point fondé là-dessus. Ces trois points sont traités avec esprit et d'une manière où il n'y a rien à redire. Ce qu'il y a de plus important à observer ici, c'est que cette façon de penser fut la source de cette tolérance inappréciable, qui a fait sous son règne le bonheur de ses sujets. Frédéric n'ayant jamais douté de la nécessité de remplir aussi parfaitement que possible les grands devoirs de roi, son indifférence pour les idées spéculatives fut non-seulement innocente, mais même bonne et salutaire. Que serait-il arrivé, avec l'énergie de son caractère, si, en tête de certains dogmes, il se fût cru obligé d'employer toute sa puissance pour forcer à se ranger sous son système, vrai ou faux, tout ce qui respirait sous son empire! Les rois doivent imiter Dieu, qui, connaissant la vérité, puisqu'il est la vérité même, souffre cependant l'erreur, et qui ne force point le genre humain à se réunir sous la religion qu'il sait être la meilleure.

Belles - Lettres.

IX. Dialogues des morts.

Le premier est entre Marlboroug, Eugène et Venceslas, prince de Lichtenstein; c'est la vérité la plus exacte, assaisonnée du sel de la satire la plus délicate. On verra avec plaisir ce grand homme lancer les traits de l'ironie contre les

philosophes à la mode, qui ne connaissent d'autre voie pour se faire une réputation que celle des paradoxes, et qui prennent à tâche de rabaisser la gloire des hommes les plus respectables; comme si ce n'était pas pécher contre l'humanité que de renverser toutes les idées, et de dégrader des modèles sublimes si propres à inspirer aux jeunes gens l'enthousiasme de la vertu! Le roi blâme aussi les déclamations que l'on ne cesse de faire contre l'art de la guerre, qui, lorsqu'il est florissant, protège et défend tous les autres.

Le second dialogue est entre Choiseul, Struensée et Socrate. On voit ici les sentimens du philosophe sur les crimes politiques, tels que ceux que Frédéric impute dans ses ouvrages historiques aux ministres de Dannemarck et de France.

Ces deux morceaux paraissent avoir été écrits en 1773, dans des momens de gaieté où Frédéric se délassait de ses études sérieuses. Le style en est excellent, et la manière comme celle de Lucien.

X. Avant-propos sur la henriade, en 1740. Le roi parle de Voltaire de manière à faire voir l'admiration profonde qu'il avait pour lui, et l'on sent, en lisant cet avant-propos, combien le philosophe français devait avoir d'ascendant sur le philosophe roi. La chose est toute naturelle, car, excepté Bayle, aucun écrivain français n'avait écrit sur un aussi grand nombre de

sujets intéressans pour le jeune Frédéric; et aucun dans aucune langue n'avait traité ces sujets d'une manière plus agréable. L'enthousiasme du prince pour les talens supérieurs de l'auteur, lui inspira aussi pour sa personne une amitié qui lui fit prendre part à tout ce qui le regardait.

En conséquence, Frédéric loue extrêmement la Henriade aux dépens d'Homère et de Virgile. La raison en est simple ; aucune beauté de la Henriade n'échappait à Frédéric en la lisant ; mais il ne connaissait Homère et Virgile que par des traductions, et ne voulait pas se transporter dans les temps et les moeurs des anciens.

XI. Lettres et épitres a jordan.

La confiance et l'amitié ont réellement inspiré ces lettres et ces épîtres. Le jeune Frédéric y paraît tel qu'il était dans sa jeunesse, lorsque l'amitié faisait goûter à son coeur ses douces prémices. On le voit extrêmement aimable ; plein de vivacité, d'esprit, de bonté, d'activité ; on sent que ces qualités brillantes ne faisaient aucun tort à ses qualités plus solides, et que, surtout, elles ne nuisaient point à la passion qui brûlait son coeur pour l'accomplissement de ses devoirs. Les vers dont les épîtres sont entremêlées, quoiqu'ils offrent quelques défauts, sont toujours précieux, parce que rien n'est à rejeter de ce qui peut faire connaître un homme si extraordinaire.

On découvre dans toute cette partie un grand nombre de ses pensées et de ses opinions les plus secrètes; on suit la marche de son ame dans sa première campagne; on apprend ce qu'il pensait au fond du coeur, de plusieurs personnages importans; et l'on voit assez souvent que les lettres qu'il leur écrivait n'étaient pas la véritable expression de ses sentimens. Personne n'y lira sans intérêt la manière dont il savait remplir les devoirs de l'amitié. Plusieurs lettres sont extrêmement importantes par les momens et les circonstances où elles furent écrites, telles que celles du jour de la bataille de Molwitz et de la victoire de Czaslau.

La pièce de vers qui commence par

J'étais né pour les arts

est très-intéressante. On croit que c'est Alexandre qui parle, lorsqu'on lit : *Si je n'étais prince, je ne serais que philosophe ; enfin, il faut dans ce monde que chacun fasse son métier*, tome VIII, p. 161. On croit que c'est César, lorsqu'il dit, page 178 : *Tout ce que je désire, c'est de n'être pas corrompu par les succès ; j'espère que mes amis me retrouveront toujours tel que j'ai été, quelquefois plus occupé, rempli de soucis, inquiet ; mais toujours prêt à prouver que je les aime de tout mon coeur.*

Moins leur roi, leur souverain,
Que frère, ami, vrai citoyen.

Tome VI, page 316.

On peint son activité par ces paroles si philosophiques : *Je travaille beaucoup ; je le fais pour vivre, car rien ne ressemble tant à la mort que l'oisiveté.* (VI, 311.) La trempe et le caractère de son esprit dans celle-ci : *Le comble de la folie, dans ce monde, c'est la tristesse ;* (VI, 305.) *Je travaille à l'infini, je m'amuse tant que je puis, et du reste je ne pense qu'à me réjouir.* (VIII, 174.)

Au sujet de la paix de Breslau, il découvre à Jordan les mêmes principes qu'il exposa dans la suite aux yeux de la postérité dans ses ouvrages, preuve qu'il pensait alors comme il pensa dans la suite, et que la dissimulation n'y eut aucune part.

Ceux qui aimeront à voir le roi, non-seulement sur la scène politique ou guerrière mais aussi au milieu de la société et dans les douces communications de l'amitié, liront ces lettres avec le plus grand plaisir.

XII. Poésies.

On connaît la manière de Frédéric dans ses poésies. Plusieurs sont charmantes ; dans toutes il y a de l'esprit, des idées neuves, des tournures originales, souvent du sentiment, plus souvent encore de la gaieté. Assurément les critiques pédans, qui veulent juger les vers d'un grand roi, comme ceux de tout autre poëte, qui ne pensent pas que la plupart de ces pièces furent faites dans les douleurs de la goutte, ou au

milieu du bruit des armes et du tumulte des camps, qui ne considèrent pas que la plupart de ces petites pièces, que Frédéric composait pour s'amuser, n'étaient destinées que pour lui et ses amis ; ces gens-là trouveront des fautes de grammaire, quelques vers estropiés çà et là, d'autres négligences de cette espèce ; mais les gens d'esprit et de goût ne s'amuseront pas à éplucher ces bagatelles ; et un terme impropre, ou une syllabe de moins dans un vers, ne les empêcheront pas d'admirer la pensée piquante, et de sourire à l'idée agréable. Il en est quelquefois de ces passages comme des ouvrages de Montaigne qu'on lit toujours avec plaisir, quoique le style n'en soit pas à la mode ; et quelquefois aussi, comme dans Montaigne encore, une expression que le purisme rejette, ajoute à la naïveté où à l'énergie.

Un grand nombre de ces petites pièces de poésies ont été occasionnées par quelques circonstances, comme les vers qu'il fit à mademoiselle Schidley, qui lui avait envoyé une charrue anglaise ; ceux à Mlle. de Kuesebeck sur un saut qu'elle avait fait de carrosse, &c. D'autres sont des pièces purement badines ; d'autres enfin sont satiriques, comme celles sous le nom de l'empereur Kienlong, quelques-unes au marquis d'Argens, et surtout une sur les souverains de l'Europe, tome VIII, page 122. Mais les plus importantes sont celles qu'il fit pendant la guerre de sept ans.

Elles

Elles nous offrent les sentimens du plus grand homme des temps modernes, dans les momens les plus critiques de sa vie; on y voit l'ame forte de Frédéric le grand, luttant contre son sort. Il chante les malheurs de sa patrie, avec un sentiment profond, digne des héros de l'antiquité. On peut citer pour exemple de ces pièces patriotiques, celle au prince Henri, page 105; celle au prince Ferdinand, page 115; celle de la page 125, qui commence par

O malheureux Germains! vos guerres intestines;

l'épître à sa soeur de Bareith, page 155, après avoir perdu la bataille de Collin, et sa mère qu'il chérissait; et surtout l'épître au marquis d'Argens : *Ami, le sort en est jeté.*

Il est très-intéressant pour quiconque a éprouvé beaucoup de vicissitudes dans cette vie; pour quiconque sait combien ces vicissitudes influent sur le moral de l'homme, de voir l'effet de la guerre de sept ans sur l'ame de Frédéric. Tantôt il montre le peu de cas qu'il fait de lui-même, et la petite idée qu'il a de ce qu'on appelle sagesse et prudence humaine; tantôt il peint la vivacité de son impatience, comme dans ces vers,

Plein de chagrin et de fureur,
Je donne à tous les mille diables,
Les cercles et leur empereur,
Les oursemanes exécrables,

Vos Français, quoique plus aimables,
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Et la guerre et la politique. (page 317).

Ailleurs ce sont des railleries lancées contre les généraux qu'il vient de battre, comme dans le *congé au général Daun, après la bataille de Lissa*, page 213, *Partez, l'occasion est bonne*, &c.

Mais ce qui le caractérise surtout, et ce dont on trouve souvent des preuves dans ces poésies, c'est ce courage invincible, cette fermeté inébranlable qui ne l'abandonnèrent jamais. *Vaincre ou mourir*, c'était sa devise, comme celle de plusieurs anciens. Son épître au marquis d'Argens *Ami, le sort en est jeté*, son petit poëme intitulé *le Stoïcien*, et quelques autres pièces, prouvent que son parti était pris pour le moment où le sort lui aurait ôté tout espoir. Il pensait comme Montesquieu, que si Charles I et Jacques II avaient eu de pareils sentimens, le premier n'aurait jamais souffert une mort si ignominieuse, ni le second une vie si déplorable. Il serait bien déplacé d'examiner ici ces principes selon les règles de la morale; on ne conduit pas les lions avec une houlette, on ne change point leur nature. Le professeur et le prêtre, qui disertent sur cette matière, peuvent avoir raison, mais le grand homme qui avait formé cette résolution était Frédéric.

Une chose très-remarquable encore, c'est son attachement invariable à certaines idées philosophiques, malgré les événemens qui auraient dû l'en détourner. Jamais peut-être la main de la providence ne fut plus visible que dans les vicissitudes singulières et inattendues qu'il éprouva dans le cours de ses campagnes; jamais rien ne prouva mieux combien le sort des événenens les plus importans, malgré les efforts les plus grands de la vertu et de la prudence humaine, dépend de certaines circonstances que l'on ne saurait prévoir, et encore moins faire naître, et qui ne nous laissent d'autre mérite que celui d'en avoir profité; et cependant on ne trouve dans ses ouvrages aucune expression qui fasse soupçonner qu'il crût à la providence. On lit, au contraire, tome VII, 185.

Non, vous ne croyez point que l'humaine misère
Attire les regards du Dieu qui nous éclaire;
Et c'est avec raison.

Il ne croit point au hasard aveugle.

Le hasard n'est qu'un mot, VIII, 11.

Il attribue tout à l'effet d'une multitude.

De ces causes secondes,
Dont les ressorts couverts de ténèbres profondes,

Sous leur déguisement sachant nous échapper,
Par leur fausse apparence, ont l'art de nous
tromper. VII, 181.

Cent autres passages prouvent qu'il pensait ainsi. Sa morale est incomparable. C'est la vraie philosophie de la vie ; et en général, il est peu de livres qui soient plus propres que les Oeuvres de Frédéric, à former un grand caractère. Sa façon de penser sur ce sujet, réunit tout ce qu'il y a de noble et de fort dans l'école des stoïciens, (voyez l'excellente pièce, tome VII, page 350.) avec une sage et agréable jouissance de la vie, (VII, 27, 98; VIII, 70, 77.) éloignée de tout déréglement grossier. (Tome VII, page 250.) Mais quand il parle de la religion, il est plus heureux dans la peinture des désordres causés par la superstition et le fanatisme, que dans la solution des problèmes métaphysiques qui se présentaient à son esprit. Il admet deux causes également puissantes et coexistentes : *L'univers et Dieu sont tous deux éternels*, (tome VIII, 9). Il répond aux plaintes des hommes, comme St. Paul dans l'épître aux Romains, chap. 9, v. 14, 21.

Rien n'ayant pu gêner son pouvoir absolu,
Il a pu les former ainsi qu'il a voulu.
VIII, 13.

Mais s'il resta attaché à des idées peu justes,

s'il n'adopta point la religion chrétienne, c'est qu'il avait beaucoup d'objections contre cette religion, de la manière qu'elle lui avait été présentée ; et qu'il était absolument contre son caractère de s'écarter d'une opinion qu'il avait une fois reçue. Enfin, il se tranquillisait par la conscience d'avoir rempli tous ses devoirs avec la plus grande exactitude, et par la grande idée qu'il avait de la bonté infinie de Dieu. Il dit, tome VII, page 363,

En ce Dieu bienfaisant place ta confiance,
Et sûr de son secours au jour de ton trépas,
Vas, plein d'un doux espoir, te jeter dans ses bras.

Etant plus avancé en âge, il écrit à d'Alembert: (tome VII, page 84.)

S'il échappe au trépas un reste de mon feu,
Je me réfugierai dans les bras de mon Dieu.

XIII. Le palladion, poëme grave.

Ce poëme se trouve dans le supplément que l'on a ajouté aux quinze volumes de l'édition de Berlin. C'est une imitation de la Pucelle d'Orléans, où l'on trouve des hémistiches et quelquefois même des vers entiers de ce poëme. Mais on ne saurait juger Frédéric comme tout autre auteur. Il n'avait point destiné cet ouvrage au public; c'est le fruit de quelques

soirées solitaires, pendant lesquelles il s'égayait ainsi, pour se délasser des travaux secs et pénibles de la journée. Beaucoup d'esprit et de gaieté, des railleries piquantes, non-seulement contre les nations, mais encore contre des choses qu'il n'aurait pas dû tourner en ridicule, le sujet est historique. Toutes les fois qu'il peint des opérations militaires, c'est toujours en maître; s'il réussit aussi bien à peindre les nations, on en pourra juger par les deux morceaux suivans :

Puis des Saxons la troupe parfumée,
Gens doucereux, et qui, peur d'accident,
Jusqu'à *mon Dieu!* disent tout poliment.
Le chevalier, pincé, droit comme un cierge,
Parmi ceux-là paraît avec éclat.

Il dit des Hollandais :

Figurez-vous un peuple d'escargots,
Toujours glacés, animaux aquatiques,
Qui dans une heure articulent deux mots.

XIV. La guerre des confédérés, poëme.

Ce poëme, qui se trouve aussi dans le supplément aux Oeuvres posthumes de Frédéric, n'avait pas encore paru lorsque les rédacteurs du journal, dont je tire cette critique, ont annoncé ces Oeuvres. Je vais suppléer à ce défaut.

La guerre des confédérés, poëme en six chants, dédié au pape Ganganelli, offre proprement l'his-

toire du partage de la Pologne en vers badins. Après la mort d'Auguste III, l'impératrice de Russie veut leur faire élire Stanislas ; ils refusent; mais l'avocat des rois, le canon, les convainc par son éloquence. Le diable et la sottise font jouer les principaux ressorts des événemens. Une confédération se forme, la religion lui sert de prétexte ; les Polonais suscitent les Turcs contre les Russes; des combats plaisans, rendus d'une manière comique; la poltronerie, la peur et la sottise du côté des confédérés. Voici comme il peint les magnats

Car tous les grands magnats
Ce vil conseil composé de Midas,
N'ont d'autre but au château d'Epérie,
Que de troubler et ruiner leur patrie.

La Sottise persuade aux confédérés que pour battre les Russes il faut avoir des Français ; on part pour Paris, et on amène le baron de Vieuménil avec des *bataillons de badauds.*

C . . . . . , régnait; avide de lauriers,
Il en cueillait dans Avignon, en Corse ;
De toute intrigue et l'auteur et l'amorce!
Fou plein d'esprit, qui, du sein des plaisirs,
Gouvernait tout au gré de ses désirs.

Le parti des confédérés n'en devient ni plus fort ni plus courageux; par-tout ils sont battus

ou prennent la fuite ; une seule fois cependant ils remportent la victoire, mais ce fut contre un troupeau de moutons, que, semblables au preux Don-Quichotte, ils avaient pris pour une armée de Russes ; ils mettent en fuite une partie de cette bêlante armée, font le reste prisonnier,

Et tout gaiement s'en retournent chez eux,
En ce grand jour du moins victorieux.

Enfin, la raison et la philosophie touchent la grande ame de l'impératrice de Russie. La paix commence par réconcilier Catherine et Mustapha ; puis, faisant une belle harangue aux palatins, elle leur prouve qu'il est bien naturel qu'après avoir mis la nappe pour leurs voisins, ils trouvent bon qu'ils *partagent le gâteau*. Elle finit par leur dire :

Tels sont les fruits de votre extravagance,
De vos complots, enfans de la démence.
De cette paix donnée à des vaincus ;
Consolez-vous dans les bras de Bacchus.

Cette plaisanterie est mieux soignée que le *Palladion*, et plus intéressante par le sujet.

XV. TANTALE EN PROCÈS, comédie qui se trouve aussi dans le Supplément.

C'est une plaisanterie, ou plutôt une satire

mordante, dont le fond est pris du procès d'intérêt que Voltaire a eu à Berlin avec le juif Hirsch. Cette petite pièce perdrait beaucoup si on voulait la juger selon les règles de l'art dramatique; mais on y voit jusqu'à quel point Frédéric fut courroucé et indigné contre l'auteur de la Henriade, quoiqu'il ait fait son éloge depuis ce temps-là, et qu'il l'ait cajolé jusqu'à la fin de sa vie; et cela fait faire bien des réflexions sur le caractère de ces deux grands hommes.

XVII. L'ÉCOLE DU MONDE, comédie en trois actes; par M. Satyricus, écrite en 1742.

Cette petite pièce devait tirer une partie de son mérite du temps où elle fut écrite, des lieux où elle fut composée, et des allusions générales et particulières dont chacun pouvait faire l'application : d'ailleurs, elle offre des traits moraux particuliers, et des règles de sagesse importantes, surtout sur l'éducation. Ces règles acquièrent sans doute une nouvelle autorité en sortant de la plume de Frédéric, et doivent faire d'autant plus d'impression. Les caractères sont quelquefois chargés, parce que Frédéric, ne vivant pas dans la classe de la société où il a pris ses personnages, n'a pu les peindre entièrement d'après nature, et saisir toutes les nuances propres à donner à ses tableaux la vérité dont ils étaient susceptibles. Cette comédie se trouve aussi dans le Supplément.

Mélanges.

XVIII. Lettres a m. de voltaire.

Le contenu de ces lettres est extrêmement intéressant. On y voit d'abord l'enthousiasme de ce prince pour tout ce qu'il y a de grand, de vrai, de bon et de beau. Aucune louange ne lui paraît outrée, aucun épanchement de coeur trop vif, pour un homme qu'il regarde comme un génie universel, décoré des vertus les plus sublimes. Du reste, il n'est aucun sujet de morale, d'histoire, de littérature, de philosophie, dont il ne soit souvent parlé dans ces lettres. Parmi un si grand nombre de choses traitées dans des lettres familières, on s'attend bien à trouver çà et là quelques défauts ; mais on y suit, avec un grand intérêt, la marche et les variations de l'union des deux auteurs. Voltaire s'y montre jusqu'à la fin plein d'esprit et des passions les plus violentes. On s'aperçoit bien que Frédéric avait senti de bonne heure qu'il s'était fait illusion sur les qualités morales de son ami, comme il l'appela pendant long-temps; mais c'est en 1752 qu'il prit de lui l'idée la plus désavantageuse. Depuis cette époque, pendant un espace de dix années, on ne trouve guères de lettres où le roi n'entremêle quelque reproche piquant aux éloges qu'il lui donne.

Il serait trop long d'indiquer ici tous les objets dont il est question dans ces lettres. Nous ne parlerons donc point de ce qu'on y trouve d'in-

téressant sur le goût, sur la littérature allemande et française, sur les affaires politiques, sur plusieurs hommes célèbres, sur la politique, la morale, et une grande quantité d'autres objets particuliers; et nous dirons seulement, au sujet des matières métaphysiques, qu'on y trouve des discussions entières; par exemple, sur la liberté, sur l'ame, &c.

On lit, dans cette correspondance, comme dans plusieurs autres ouvrages de Frédéric, des passages qui ne sont pas favorables à la religion chrétienne; mais il faut se rappeler la manière dont on la lui enseigna, et quelles espèces de gens furent chargés de cet emploi important. Frédéric jugea la religion sur les idées des théologiens de son père, en 1730.

Un prédicateur de Berlin a dit, avec autant de vérité que d'esprit, que Frédéric ayant reçu une éducation raisonnable dans son enfance, d'autres théologiens ont tellement surchargé le vaisseau dans le moment du développement, qu'il fallait nécessairement qu'il fît naufrage. Que l'on se figure d'ailleurs la différence des impressions que devaient faire sur lui les gens qui se disputaient sa conquête. D'un côté, des hommes sans génie, sans élégance, sans nom; de l'autre, des gens qui jouissaient de tous ces avantages brillans, réellement ou en apparence. Les premiers voulaient le courber sous le joug de l'orthodoxie, et presser son ame entre les bornes étroites d'une dévotion

mystique; les seconds voulaient l'arracher de ce joug, et offraient à son imagination ardente la carrière des héros et des sages; où, dégagé de toute espèce de liens, il pourrait avancer hardiment, encouragé et récompensé par les applaudissemens des personnages les plus éclairés. Le choix n'était point douteux. D'ailleurs, n'est-il pas certain que tous les hommes sont naturellement portés à se faire de Dieu une idée à leur manière? Le roi de Prusse qui, dans ses états, et surtout dans l'armée, ne commandait jamais rien en vain, qui, dans toutes les choses possibles, ne voyait aucune différence entre vouloir et faire, ne pouvait se former une idée de cette combinaison des lois de la providence, avec la perfectibilité morale de l'espèce humaine. Plusieurs choses lui semblaient s'écarter du but, et l'action de l'ensemble lui paraissait trop lente. Dans son idée, l'univers aurait dû être gouverné à la militaire comme la ville de Potsdam. L'habitude, le ton régnant et l'opiniâtreté de son caractère, firent le reste.

Caracalla croyait ressembler à Alexandre, quand il penchait comme lui la tête sur l'épaule gauche. Que de gens peut-être méprisent la religion pour avoir quelque ressemblance avec Frédéric! Mais c'est l'ensemble qui fait l'homme. Quiconque, avec des opinions de cette espèce, n'aura pas aussi la même vigilance, la même exactitude, la même austérité dans l'accomplissement de tous ses devoirs, même les plus diffici-

les; quiconque n'aura pas la même application d'esprit, la même force pour le dompter, ressemblera à Frédéric, comme Caracalla ressemblait à Alexandre.

XIX. Lettre du roi a madame la marquise du chatelet, et les réponses de cette dame.

Un peu de physique; Voltaire, le principal objet, et des efforts pour engager Frédéric dans toutes les tracasseries de la basse littérature, et le porter à prendre parti contre toute décence. Ces lettres sont moins bien écrites que les autres; Frédéric était un peu gêné et contraint avec la marquise, et rien ne lui allait si mal que la contrainte.

XX. Lettres au marquis d'argens, et les réponses.

Les lettres du roi au marquis sont écrites dans les dernières années de sa grande guerre. Il était très-familier avec le marquis, et l'aimait véritablement. Il lui écrit sans art; c'est la peinture simple et naïve de son ame, dans les terribles situations où il se trouvait. On y voit sans cesse sa sensibilité ardente lutter contre les principes qu'il s'était faits. On le connaît beaucoup mieux dans cette correspondance que dans celle avec Voltaire, ou du moins d'un côté sous lequel il ne s'exposait pas alors aux yeux de Voltaire. Les

lettres du marquis sont un digne pendant de celles de Frédéric.

Une quantité innombrable d'anecdotes, de traits caractéristiques, de jugemens divers, exprimés le plus souvent avec esprit ou naïveté, se trouvent dans cette correspondance, sans beaucoup d'égard pour le public, auquel on ne pensait pas que ces lettres seraient données un jour; un exemple fera juger du reste. On lit, tome XII, page 130 : *Il ne saurait y avoir un autrichien modeste, de même qu'il ne peut y avoir de la matière sans étendue.*

XXI. LETTRES A D'ALEMBERT, ET LES RÉPONSES.

Ces lettres forment une collection unique dans son espèce, qui mériterait seule une critique particulière, et qui suffirait pour exciter et satisfaire la curiosité du public. Mais on ne finirait point, si l'on voulait donner une notice exacte de tout ce qui se trouve dans ces Oeuvres. Nous n'entrerons donc point dans les détails du contenu de cette correspondance; nous nous contenterons de la caractériser.

D'Alembert semble avoir pris en quelque façon, auprès du roi, la place de Maupertuis. Il s'entretenait avec lui sur les hautes sciences. En effet, cette correspondance commence à l'année de la mort du président, quoique Frédéric eût connu personnellement d'Alembert auparavant.

On pourra juger par-là, sur quelles matières roulent principalement ces lettres. Mais il y est aussi souvent question de politique, de littérature, et même de presque toutes les choses qui intéressent l'humanité.

En général, la correspondance de Voltaire, et celle de d'Alembert, quoique bien différentes pour le ton, furent bien plus utiles à Frédéric qu'à ces deux savans. Le roi avait beaucoup d'esprit naturel; muri par l'expérience, cet esprit acquit de la solidité. Les philosophes suivaient leurs spéculations, et ces spéculations ne les conduisaient pas toujours d'une manière aussi sure, que Frédéric l'était par son propre jugement; par cette raison, ils étaient bien plus outrés et plus tranchans que lui. Ils auraient voulu, par exemple, que l'on détruisît la religion; mais Frédéric, quoiqu'il ne convînt pas de son prix intrinsèque, considérait son union étroite avec le bonheur de la société, sentait l'excellence de sa morale, faisait une différence entre les principes et les abus, et était en général extrêmement tolérant pour toutes les religions et toutes les sectes. Ses vues actives et pratiques, si j'ose m'exprimer ainsi, paraissent toujours avec avantage à côté des phrases spirituelles de Voltaire, et de l'étalage métaphysique de d'Alembert.

On trouve çà et là, dans les lettres du roi, des jugemens sur plusieurs personnes, qui certainement étaient erronés; et il en porta aussi quelque-

fois de semblables dans le cours de son gouvernement. C'est une chose singulière que les plus grands esprits, et qui connaissent le mieux les hommes en général, soient très-sujets à se tromper dans les détails. Peut-être que, saisissant trop facilement des impressions vives, leur imagination ardente s'en empare aussitôt, et en forme des images qui ne sont pas toujours ressemblantes. Que de choses à dire sur ces lettres! que de choses à citer, s'il était permis de s'étendre davantage dans un journal!

XXII. Lettres mêlées.

Ce sont des lettres à Fontenelle, Rollin, au marquis de Condorcet, au comte Algarotti, à Grimm, avec des réponses. Dans celles de Fontenelle, on voit l'ancienne urbanité et politesse française; le bon Rollin parle d'une manière conforme à son âge et à ses principes. Il est poli, mais il insiste sur la religion et la vertu. Les lettres de Condorcet ne contiennent guères que des recommandations de quelques professeurs. Le marquis semble à cet égard avoir succédé à d'Alembert auprès de Frédéric. Une cependant fait honneur à la mémoire de d'Alembert, et deux autres roulent sur des matières de législation. Celles à Grimm sont des derniers temps du roi; la gaieté et le sel attique y pétillent encore d'un bout à l'autre.

XXIII.

XXIII. *Correspondance avec M. d'Arget.*

Des marques de confiance, d'amitié, de la gaieté et de l'esprit comme dans toutes les autres. On aime à voir Frédéric consoler d'Arget sur la mort de sa femme. En général, les lettres de consolation que Frédéric écrivit à ses parens ou à ses amis, sont remarquables; elles indiquent une grande connaissance du coeur humain et une sensibilité que personne ne saurait contester à ce prince, quoique les devoirs de roi l'empêchassent souvent de s'y abandonner, et que la guerre de sept ans, et une longue expérience de la corruption du coeur humain, eussent peu à peu endurci son coeur.

Enfin, dit le journaliste, où est le pays, où est la nation, où est le siècle dans l'histoire ancienne ou moderne qui puisse se vanter d'avoir possédé un sage qui ait mieux régné, un roi qui ait mieux écrit? Nous pourrions même dire, qui puisse se vanter d'avoir possédé un plus grand homme?

Tout ce que vous venez de lire est tiré du journal allemand, à quelques légers changemens prés; vous verrez par-là quelle impression Frédéric a faite sur sa nation; car toute la nation a applaudi à cet éloge.

Voilà, monsieur, tout ce que j'ai trouvé de plus intéressant à vous dire sur la vie, le règne et les écrits de Frédéric II. Je ne veux

point, comme je vous l'ai dit, me donner pour l'historien de ce grand homme ; je sens ma faiblesse ; mais j'ai voulu rassembler des faits épars dans divers ouvrages, dans diverses langues ; j'ai voulu en publier un grand nombre d'inconnus jusqu'à présent, qui m'ont été communiqués par des gens dignes de foi ; j'ai voulu en discuter plusieurs qui m'ont paru douteux, en réfuter d'autres dont je savais la fausseté. J'ai profité de plusieurs critiques que l'on a faites sur mon premier ouvrage, parce qu'elles concouraient à mon but, qui est d'établir la vérité sur ce grand homme. Si je me suis trompé encore en quelques points, je verrai avec plaisir des gens mieux instruits démontrer mes erreurs ; et quand mon ouvrage n'aurait fait que donner occasion à des discussions utiles, je m'applaudirais de l'avoir composé. Puissé-je avoir tracé quelques traits justes du caractère de Frédéric ! Puissé-je l'avoir justifié de quelques imputations calomnieuses ! Puissé-je avoir fourni quelques études aux grands artistes destinés à peindre un jour ses brillantes actions dans le temple de l'immortalité !

Fin des Lettres sur la vie et le règne de Frédéric II.

TABLEAU

HISTORIQUE

DES DEUX PREMIÈRES ANNÉES DU RÈGNE DE FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, ROI DE PRUSSE.

TABLEAU

HISTORIQUE

DES DEUX PREMIÈRES ANNÉES DU RÈGNE DE FRÉDÉRIC-GUILLAUME II.

PLUS le règne de Frédéric II étonna l'univers par la puissance et la considération extraordinaire qu'il procura à sa nation, plus celui de son successeur paraît important et digne d'attention. S'il fallut de la grandeur et de l'héroïsme pour la construction de ce nouvel édifice politique, combien ne faut-il pas de prudence, d'activité et de sagesse pour soutenir cet édifice, dont la base, selon la plupart des politiques, portent uniquement sur le génie de Frédéric?

Le vieux lion disparu pour toujours, la terreur secrète que répandait son nom seul, cesse dans tous les voisins; les espérances

renaissent, les plaies se r'ouvrent, les ressentimens se raniment en secret. La puissance prussienne est montée tout d'un coup au niveau des premières puissances de l'Europe; mais cette opération n'a pu se faire sans une tension extrême de tous les ressorts. Les possessions sont considérables, mais morcelées, séparées par de vastes distances, entourées d'une multitude de voisins divers, et par conséquent d'une défense difficile. L'armée la plus aguerrie et la mieux exercée de l'Europe, mais c'est au grand génie, aux talens extraordinaires, à l'attention soutenue de Frédéric; c'est surtout à la confiance enthousiaste qu'inspire ce grand homme, qu'elle doit une partie de ces avantages. Ses succès, elle les dût à l'art de Frédéric, ou à l'habileté de ses généraux, dont plusieurs ne vivent plus. Le trésor est immense, et la dette nulle; mais ce trésor est l'unique ressource de l'état; et si un coup de main, qui peut devenir possible, ou quelqu'autre cause subite ou successive venait à détruire ou à diminuer considérablement cette ressource, si quelque cause affaiblissait ou corrompait les canaux artificiels qui la forment, la Prusse croulerait sous son propre poids, ou nè

pourrait se soutenir que par la jalousie réciproque de ses voisins, dont elle deviendrait l'instrument, le jouet, et à la fin peut-être la victime.

Une puissance redoutable la menace au nord. Dans le sein de l'Allemagne, deux puissances considérables, l'une cruellement mutilée, l'autre déplorablement dévastée, doivent nourrir un serment secret de haine et de vengeance. Les autres états de l'Allemagne, trop faibles pour songer à s'étendre ou à s'élever par les conquêtes, ne pensent qu'à leur propre conservation. Ils ont vu avec plaisir s'élever dans l'Empire deux puissances rivales capables de se contrebalancer, et ont cru avoir trouvé dans leur propre sein des secours contre l'oppression, qu'ils n'attendaient auparavant que des puissances étrangères. De-là l'union de quelques-unes avec la Prusse, rivale de l'Autriche. Mais cet ordre de choses ne peut durer qu'aussi longtemps que les circonstances et les motifs. Des confédérations et des dispositions inspirées au milieu de la paix, par la crainte, et peut-être par le désir d'en imposer, peuvent se dissiper au premier mouvement d'une guerre artistement combinée, par une crainte plus

forte, des dangers plus pressans, ou des espérances flatteuses. Elles peuvent s'altérer insensiblement, même pendant la paix, par l'affaiblissement des motifs de confiance, et peut-être plus encore par les troubles intérieurs qui peuvent survenir dans le corps germanique. La Pologne aux abois n'attend que le moment de son asservissement ou de son dépècement. La Russie, qui la tient sous sa main, tend à assurer auparavant sa domination dans l'Orient; le soutien de l'empereur pour cette entreprise ne peut qu'inspirer de la reconnaissance et resserrer des noeuds que des intérêts communs rendent d'ailleurs naturels et nécessaires. La France et l'Angleterre peuvent servir de contre-poids; les opérations de la dernière sur terre ne sauraient être d'une grande importance; la seconde, ennemie naturelle de la maison d'Autriche, a intérêt de s'opposer à son agrandissement; les possessions de cette maison sont à sa portée, quelques provinces prussiennes ne peuvent lui échapper dans une guerre contre cette puissance; mais l'Autriche, qui tend à s'arrondir, pourrait engager la France à entrer dans ses vues, en lui faisant des sacrifices qui conserveraient l'équilibre

entre les deux puissances, et tourneraient à l'avantage de l'une et de l'autre. Sans des négociations adroites, ou une apathie inconcevable, la Pologne doit nécessairement occasionner une guerre à la Prusse; et sans une apathie plus inconcevable encore, la maison d'Autriche doit tenter de recouvrer la Silésie. C'est alors que la puissance prussienne peut être consolidée ou anéantie à jamais.

La France, plongée dans un engourdissement momentané, ne peut songer qu'à ses affaires intérieures. L'excès du désordre réveille les esprits; il ne faut, pour rendre au corps politique toute sa vigueur, qu'une circulation des sucs nourriciers mieux distribuée et mieux dirigée. Elle reste, pour ainsi dire, simple spectatrice des mouvemens de l'Europe; mais ses nouvelles forces pourraient devenir dangereuses à ceux qui profiteraient de cet instant pour la braver. Les troubles de la Hollande en offrent une occasion. L'Angleterre, rivale du pouvoir de la France et du commerce de la Hollande, ne cherche qu'à susciter à la première des ennemis sur le continent, et à entraver la liberté de la seconde dont elle redoute les effets.

La Prusse prendra parti dans les troubles de cette république, ou se déclarera neutre; mais la prudence la plus éclairée et la prévoyance la plus juste doivent présider à sa détermination, si elle ne veut se faire de nouveaux ennemis et se préparer de nouveaux dangers.

Au dedans, une armée monstrueuse à proportion du pays, des sommes immenses absorbées par l'entretien qu'elle exige, plusieurs provinces presque nulles pour l'agriculture, une population artificielle, tous les bras ne suffisant pas pour les armes, nul exclusivement consacré à la charrue, un commerce précaire et enchaîné, ses sucs nourriciers détournés pour le trésor, et avec cela la puissance, la gloire, la tranquillité, la considération, la santé politique! Une infinité de détails dirigés pendant quarante ans par les vues cachées et l'activité d'un seul homme, détails dont lui seul savait démêler et reconnaître tous les fils, dont lui seul connaissait le point de réunion. Des opérations désastreuses en apparences, devenues imposantes et comme sacrées par le succès étonnant et

merveilleux de l'ensemble. Des mains pour agir, nul établissement fixe pour diriger l'action, nul foyer permanent d'activité et de vues, nul centre de réunion, un rouage qui se meut encore par le reste de sa dernière impulsion, et le ressort rompu.

Telle semble la situation de la Prusse après la mort de Frédéric son créateur. Cette situation, unique peut-être dans les annales de l'Europe, exige un prince éclairé, sage, ferme, prudent et courageux, qui porte autant d'activité dans l'administration intérieure, que de sagesse dans les affaires du dehors; autant de justesse dans le coup-d'oeil des négociations, que de promptitude dans les déterminations belliqueuses, et d'effet dans les exécutions.

Heureusement pour ce royaume, jamais il ne fut exposé aux désordres d'une régence, ni livré à l'inexpérience d'un électeur ou d'un roi enfant. Frédéric avait pris les rênes du gouvernement à l'âge de vingt-huit ans; Frédéric-Guillaume, son neveu, lui succéda âgé de quarante-deux.

On connaît les détails de la mort du prince-royal son père. Il ne fut pas placé de manière

à faire briller toutes les bonnes qualités qu'il avait reçues de la nature. Sa trop grande sensibilité fit son malheur; mais tous ceux qui se glorifient de l'avoir connu personnellement, ne cessent de répéter que si la bonté du coeur suffit pour gouverner dignement les hommes, nul prince ne méritait mieux un trône.

Frédéric-Guillaume son fils, qui gouverne aujourd'hui les Prussiens, hérita de ces précieuses qualités. L'éducation et l'instruction de ce prince furent confiées à deux hommes capables de remplir dignement cette tâche importante. Un militaire, M. de Borck, fut son gouverneur, et M. Beguelin, de l'académie des sciences, son précepteur. Le premier vit encore, le second vient de mourir (1789). Frédéric-Guillaume commença sa carrière militaire dans la campagne de 1762. A peine âgé de dix-huit ans, il combattit à côté de Frédéric le grand, et partagea tous ses dangers. Jamais il n'y eut un meilleur maître que Frédéric dans l'art des héros; jamais il n'y eut une meilleure école dans cet art que la guerre de sept ans.

Le jeune prince en profita. Ses talens se

formèrent; ils brillèrent dans la guerre de la succession de Bavière. C'est là que Frédéric, le meilleur connaisseur des talens militaires, peut-être aussi l'homme le plus jaloux en ce genre, et qui devait l'être surtout d'un prince destiné à lui succéder, donna publiquement au prince-royal l'éloge le plus flatteur que jamais général ait reçu de ce grand homme. Ce prince ayant fait sortir de la Bohème le corps qui lui était confié, et exécuté cette retraite avec autant d'adresse que de courage, Frédéric alla à sa rencontre, et lui dit en l'abordant : *Je ne vous regarde plus comme mon neveu, mais comme mon fils; vous avez fait tout ce que j'aurais pu faire;* et là-dessus il l'embrassa en présence des officiers de l'armée.

Ces talens militaires rassuraient la nation sur les dangers qui pourraient la menacer au dehors après la mort de Frédéric II, les qualités du coeur du prince-royal faisaient concevoir des espérances aussi flatteuses pour la douceur et la justice de l'administration intérieure. Ce prince avait montré dans toutes les occasions, un caractère inaltérable de sensibilité, de bonté, et surtout

de probité. Ceux qui l'ont observé de près, ont fait de lui un éloge d'autant plus flatteur, qu'il se trouve rarement mérité chez les grands. Ils ont dit : *Frédéric-Guillaume n'a jamais manqué à sa parole.* D'ailleurs, plus gêné encore sous le roi son oncle, que ce dernier ne l'avait été sous son père, il eut le temps de réfléchir sur l'art du gouvernement, d'apprécier les vertus de son prédécesseur, d'entendre la louange et le blâme, de peser les avantages et les défauts, d'étudier les causes des uns et des autres.

Frédéric-Guillaume ne s'adonna point, autant que son oncle, à l'étude et à la lecture, mais il s'instruisit, surtout quelques années avant son avénement au trône, et témoigna de l'estime pour les gens de lettres qui savent dire la vérité sans flatter les princes, et dont par conséquent le suffrage est le plus précieux, parce que c'est le seul qui acquiert du poids chez les contemporains, et qui soit confirmé par la postérité. Pendant le séjour de l'abbé Raynal à Berlin, le prince de Prusse alla le voir chez le sculpteur Tassaert où il logeait; et après s'être entretenu avec lui, il dit en sortant à l'artiste : *Faites votre pos-*

sible, je vous prie, pour retenir M. Raynal ici le plus long-temps que vous pourrez.

C'est avec ces dispositions et au milieu de ses espérances que Frédéric-Guillaume II prit les rênes du gouvernement. Que l'on se mette à la place de ce prince! Réduit jusqu'alors à l'inactivité, dans tout ce qui ne regardait pas le militaire, repoussé de toute connaissance des affaires par l'ordre exprès de Frédéric, obligé de s'en éloigner lui-même par prudence; s'étant interdit, pour ainsi dire, toute communication avec les hommes éclairés et instruits de l'état, dans la crainte de les perdre auprès du roi, n'ayant pu prendre d'autres instructions que par ses propres réflexions, par les bruits publics, ou les rapports furtifs de quelques gens dont les intentions pouvaient paraître suspectes, quel parti pouvait prendre un esprit juste et éclairé, en succédant à Frédéric? Celui que prit Frédéric-Guillaume. Ménager et s'attacher au commencement ceux qui avaient le plus de connaissance des affaires, écouter les conseils de tous ceux en qui il avait eu lieu de mettre quelque confiance, épurer ces conseils au creuset de sa raison, de sa conscience et de

son coeur; maintenir tout ce qui lui paraissait louable dans les établissemens, essayer des changemens dans les choses où il croyait apercevoir des abus, et tâcher surtout de gagner l'amour et la confiance de sa nation.

Le règne de Frédéric fut unique; la situation de son successeur dut l'être. Ailleurs le souverain n'est assez souvent que la décoration des ministres et des gens d'affaires, le fond des choses lui est étranger, sa mort n'est qu'un changement de décoration.

En Prusse il en avait été tout autrement. Frédéric, jaloux de ne partager son autorité avec personne, détruisit avec soin autour de lui toute activité *dirigente*, pour augmenter l'activité *obéissante*. Ses ministres étaient des espèces d'acteurs, instruits du gros de leur rôle au moment d'entrer sur la scène, et obligés de répéter mot à mot ce que leur disait le souffleur, sans jamais connaître le fond de la pièce. A la mort de Frédéric les personnages restaient sur la scène, mais il fallait un souffleur.

Il était naturel cependant que des gens, à force d'agir par la détermination du chef, s'imaginassent n'opérer que d'après la leur,

et

et que l'aiguille de la montre tendît à prendre la place du ressort. Nouveaux dangers, nouvel embarras pour Frédéric-Guillaume. Pressé du besoin de conseils et de plans, obsédé de toutes parts par l'intrigue, la vanité, l'ambition, l'avarice, l'adulation, la bassesse, ayant peu de données pour apprécier les talens, les caractères, les intentions; poussé d'un côté par le vif désir du bien, retenu de l'autre par le danger des erreurs et des fausses démarches, et plus encore par la crainte de donner trop d'ascendant sur son esprit; plus ses intentions seront bonnes, sa conscience pure, ses sentimens nobles, ses vues désintéressées, son amour pour la gloire ardent; plus on verra résulter au commencement d'incertitude, d'irrésolution, plus on verra de projets adoptés d'abord par l'amour du bien public, repoussés ensuite par l'épreuve des inconvéniens. Cet état de fluctuation momentanée, peu dangereux par sa nature même, tant qu'il ne porte que sur des objets intérieurs, et que les changemens ne tendent point à altérer le fond des choses, peut conduire à la fin à l'entière guérison des plaies que l'inflexible et irrévocable volonté de

Frédéric avait formées dans quelques parties. Un état tel que la Prusse, dut nécessairement éprouver une rude commotion par la mort de ce grand homme ; mais bientôt le calme doit renaître. Si la présomption et l'ambition des intrigans pouvaient en imposer un instant à un coeur tel que celui de Frédéric-Guillaume, l'erreur ne serait pas de longue durée.

Les premières démarches de Frédéric-Guillaume, à son avénement au trône, justifièrent l'idée qu'on s'était formée de son caractère. Dès que Frédéric eut rendu le dernier soupir, le baron de Herzberg entra dans la chambre où était le corps, et le fit porter sur un lit de repos, après quoi tout le monde se retira dans la chambre voisine. Aussitôt M. de Herzberg écrivit au nouveau roi et au général de Rodich pour leur annoncer cet événement.

Frédéric-Guillaume, qui était à Potsdam, versa des larmes en apprenant cette nouvelle ; et on a mis dans les papiers publics, que son premier mouvement fut de se jeter à genoux pour rendre grâces au ciel. Cependant M. de Herzberg était toujours resté dans

l'appartement du mort, pour avoir l'oeil sur tout ce qui se passait, et rendre le premier ses hommages au nouveau monarque.

Au bout d'une heure le roi arriva à Sans-souci. Ce prince, suivi du ministre et de deux valets-de-chambre housards, entra dans la chambre où était le cadavre, s'avança vers le lit où il reposait, et le considéra quelque temps en silence ; puis se tournant vers le valet-de-chambre Schoening, il lui demanda tous les détails de la fin de son illustre prédécesseur. Aussitôt après il se rendit dans l'appartement de M. de Herzberg, et ayant fait appeler le médecin Selle et Schoening, il leur demanda s'il était nécessaire de faire ouvrir le corps, ajoutant qu'il avait de l'horreur pour cette opération, et qu'il ne la croyait pas nécessaire, vu que l'on connaissait très-bien la maladie du feu roi. Selle confirma le sentiment du monarque ; Schoening dit que Frédéric avait toujours parlé avec horreur de l'ouverture des cadavres, et assura qu'il défendrait l'ouverture du sien, s'il pouvait encore donner des ordres. En conséquence, le roi consentit qu'il ne fût point ouvert. Il ordonna seulement à Schoening

de faire modeler en plâtre la tête du mort; et après quelques autres ordres de cette nature, il se fit apporter un cordon de l'aigle-noir, et le passa lui-même au col du baron de Herzberg, qui ne fut pas insensible à cette marque de distinction.

Ces premiers arrangemens faits, Frédéric-Guillaume fit notifier son avénement à tous ses ministres, départemens et commandans des villes.

Ce prince ne différa pas un instant de prendre le timon du gouvernement, et la mort de son prédécesseur ne causa pas une minute de retard dans les affaires. Il ouvrit aussitôt et parcourut les dépêches, les lettres et les rapports des deux jours précédens, les distribua à ses secrétaires, et indiqua les réponses, comme avait fait Frédéric pendant toute sa vie. Le même jour il dépêcha des courriers aux divers souverains et aux princes de sa famille. Il écrivit de sa propre main à ces derniers. La lettre qu'il adressa à cette occasion au prince Henri, son oncle, était d'une page et demie, et pleine de sensibilité et d'attachement.

Le peuple de Berlin désirait avec impatience de voir son nouveau roi; dès le lendemain (18 Août) Frédéric-Guillaume entra dans cette ville à cheval, accompagné de son fils ainé. Il fut reçu au milieu des acclamations ordinaires qui, dans ces sortes de circonstances, annoncent moins la joie que l'on éprouve, que celle qu'on se promet.

Peu d'hommes ont une figure plus majestueuse et une plus belle prestance que Frédéric-Guillaume. Ces formes extérieures ne font pas une médiocre impression sur la multitude; et lorsqu'à cet avantage se joignent des qualités vraiment royales, l'amour d'une nation devient aisément enthousiasme.

Les ministres et les principaux départemens rendirent hommage au nouveau souverain. Dans toutes ces occasions, ce prince se conduisit avec autant de noblesse que de jugement, et de manière à faire voir qu'il sentait toute l'importance de sa place. Les discours qu'il adressa à ses généraux et à ses ministres, les paroles qu'il dit à ses secrétaires, tout annonce un prince qui a réfléchi murement sur les choses, et considéré les divers objets sous leur vrai point de vue.

„ Je vous remercie, dit-il aux généraux, de l'honneur et du zèle avec lesquels vous avez tous servi mon prédécesseur. Je vous remercie de même de la bonne volonté que vous avez témoignée à me prêter serment de fidélité, et à m'accorder cette confiance et cet attachement qui ont toujours fait la gloire des armes prussiennes. Nos troupes ont toujours été la terreur des ennemis, c'est à nous à tâcher de leur conserver cette gloire. J'exigerai toujours le maintien d'une discipline sévère, elle est nécessaire pour nos troupes. Vous me trouverez toujours sensible et reconnaissant envers ceux qui feront leur devoir, mais ce serait avec peine que je me verrais forcé de punir. „

Il parla aux ministres de la manière suivante :

„ La providence vient de m'appeler au gouvernement de cette monarchie ; et quoique je ne puisse à la vérité parvenir au point de grandeur atteint par mes prédécesseurs d'heureuse mémoire, je ferai cependant tous mes efforts pour procurer, autant qu'il sera possible, le bien de mes états, élevés à un

si haut point par mon prédécesseur de glorieuse mémoire, et pour entretenir dans mes provinces un ordre exact qui s'étende jusqu'aux plus petites choses, sans être détourné par les peines ni les travaux.

„ Je m'efforcerai toujours de concourir avec les autres puissances à maintenir l'équilibre qu'elles ont maintenant tant de soin de conserver, et jamais je ne ferai aucun tort à mes voisins. Mais si, contre mon attente, il arrivait que quelque puissance se crut en état de pouvoir attaquer mes frontières, je me mettrai dans l'état de défense que je dois à ma patrie, comme son roi.

„ Pour vous, messieurs, en vertu du serment de fidélité que vous venez de me prêter, vous emploierez pareillement vos soins à ce bien que j'ai tant à coeur, vous y consacrerez tous vos efforts ; quand il en sera besoin, vous m'aiderez à soutenir le poids du gouvernement, selon votre devoir et votre conscience. De plus, mes intentions sont que jamais le moindre de mes sujets ne soit chagriné ; je veux, au contraire, que ceux qui pourraient l'avoir été jusqu'à présent, soient délivrés de toute oppression, et que ceux

qui sont dans le malheur, soient soulagés. „

Frédéric-Guillaume, n'ignorait pas, à ce qu'il paraît, les menées secrètes des secrétaires du cabinet, sous Frédéric II ; il fit sentir qu'il n'était pas disposé à les voir continuer. *Je sais*, leur dit-il, *que vous avez commis beaucoup d'indiscrétion, je vous conseille de changer de manière.*

Frédéric-Guillaume prend les rênes du gouvernement, et dès les premiers pas, il manifeste la plus noble des ambitions, celle de faire le bonheur de ses sujets, de gagner leur amour, de mériter le titre de *bien-aimé*, le plus flatteur de tous assurément, puisqu'il renferme tous les autres, et que tous les autres ne sont rien sans lui.

Le soulagement du peuple, un attachement marqué à la nation allemande, l'encouragement de la littérature nationale, des actes frappans et extraordinaires de justice et de probité, des arrangemens propres à éloigner de lui le soupçon d'un gouvernement purement arbitraire, lui parurent avec raison les meilleurs moyens d'y parvenir. Ces principes animèrent ses premières opérations. En par-

courant les provinces de ses états, pour recevoir l'hommage de ses sujets, il s'informe exactement de l'état de chaque province, et marque tous ses pas par des bienfaits généraux et particuliers. Les privilèges sont confirmés, le droit de tenir des états est rétabli dans plusieurs provinces, ainsi que l'élection libre des conseillers provinciaux. Il remet des impôts aux cercles obérés, promet de remédier aux maux qu'il ne peut guérir sur le champ, donne par-tout des marques de sa bonté et de sa bienfaisance; il ne laisse couler d'autres larmes de l'oeil des malheureux, que celles de l'amour et de la reconnaissance. Lorsqu'on lui eut fait le tableau de la situation de la Prusse, il dit ce mot remarquable et vraiment paternel: *Je trouve la Prusse bien malade, mais je la guérirai.*

Sage distributeur des grâces, il sait les dispenser selon les besoins, selon les personnes, selon les conditions. Ici des bienfaits pécuniaires sont nécessaires pour relever des fortunes abattues, pour encourager des fabriques languissantes, pour revivifier une industrie expirante, et il distribue des bienfaits pécuniaires. Là ce sont d'anciens services à récom-

penser, de nouveaux encouragemens à donner à des gens à qui l'argent ne saurait tenir lieu de l'honneur et de la gloire, et il récompense, il encourage par des titres et des distinctions honorables; c'est ainsi que plusieurs reçurent de ses mains le cordon de l'aigle-noir, furent élevés à des grades militaires ou autres; c'est ainsi que plusieurs personnes de mérite se virent honorées elles et leurs familles, des titres de princes, comtes, barons et simples nobles.

On cite à cette occasion deux traits frappans de modestie qui méritent d'être rapprochés, et qui montrent quels hommes s'étaient formés dans l'état sous le règne de Frédéric. Lorsque M. le baron de Herzberg, lut à Koenigsberg, le roi étant sur son trône pour recevoir l'hommage, les noms de ceux qui étaient élevés à la dignité de comte, ce célèbre ministre s'arrêta lorsqu'il fut question de prononcer le sien, et le roi, de peur de blesser sa modestie, ne le prononça point. Mais le lendemain M. de Herzberg se prêta à l'inauguration dans l'appartement de sa majesté.

Le second trait n'est pas moins digne de

l'homme respectable qui en est l'auteur. Le général Moellendorf, digne compagnon des victoires de Frédéric le grand, et qui mériterait par ses vertus le respect de tous les Prussiens, quand il n'aurait pas gagné leur attachement et leur confiance par ses services et ses talens militaires : le digne Moellendorf devait être aussi pourvu à la dignité de comte, on la lui proposa, mais il la refusa, en disant : *Qu'ai-je fait pour la mériter?* (*)

Parmi ces faveurs et ces grâces de toute espèce, le nouveau roi ne négligea aucune occasion de faire éclater des traits d'une probité rare et délicate. Tous ceux qui se plaignirent d'avoir été lésés sous le règne précédent, furent dédommagés; des starosties et d'autres biens pris à divers seigneurs de la Prusse occidentale, leur furent restituées. Quatre grands bailliages furent rendus au duc de Mecklenbourg. Ils étaient engagés depuis vingt-trois ans à la Prusse, pour une somme de cent mille écus que Frédéric avait prêtée au duc. Dès que le roi les avait eus en sa

(*) Les anciennes familles des états prussiens, jalouses de leurs prérogatives, ont voulu se distinguer des nouveaux nobles, en les appelant *les quatre-vingt-six*, par allusion à l'année où ils ont été anoblis.

puissance, il y avait mis un régiment de housards, qui y recrutait à discrétion. Les états du Mecklenbourg, peu contens de cette manière d'agir, offrirent le remboursement de la dette, mais Frédéric, qui aimait mieux les bailliages que l'argent, avait toujours éludé leurs propositions. Frédéric-Guillaume répara cette injustice. Lorsque le duc l'en remercia, il répondit : *Je n'ai fait que mon devoir, lisez la devise de mon ordre :* SUUM CUIQUE.

Les héritiers d'un juif qui avait avancé deux cents mille écus pour Frédéric pendant la guerre de sept ans, osèrent demander à Frédéric-Guillaume le remboursement de cette somme, que son prédécesseur avait toujours différé de payer, et Frédéric-Guillaume la fit payer sur le champ. D'autres gens font des demandes de la même espèce, et le juste et généreux roi acquitte tout avec la plus grande exactitude. Il remplit avec la même fidélité les engagemens qu'il avait contractés avant que de monter sur le trône, et montre autant de sensibilité que de reconnaissance pour tous ceux qui lui avaient témoigné de l'attachement ou rendu des services.

Une conduite de cette espèce est bien propre à inspirer la confiance au dedans et au dehors. Voici ce qu'il a fait encore pour gagner l'amour de son peuple.

Sous le règne de Frédéric, rien n'était et ne devait être plus odieux à la nation que cette régie française, qui percevait les droits dans une langue ignorée du peuple, et qui, ne voyant d'autre bien pour le pays que l'augmentation des revenus du roi, imaginait toutes sortes de moyens pour opérer cette augmentation, sans se soucier de tarir les sources, et sans écouter les malheureuses victimes de leurs désastreux projets. Ces insolens régisseurs, dans le temps de leur sécurité, avaient aigri l'héritier présomptif, en refusant à ses protégés des emplois qu'ils prodiguaient à leurs valets ou à ceux de leurs maîtresses. Frédéric, sur la fin de son règne, semblait avoir senti lui-même les abus de cet établissement forcé; il avait exclu les Français des places qui viendraient à vaquer, pour former peu à peu les Allemands à les remplir toutes. La révolution était préparée, le peuple la désirait avec passion. Frédéric-Guillaume frappa le dernier coup. Une commission fut

nommée pour examiner la gestion de ces vautours; la régie fut mise entre les mains des Allemands; et la nation, délivrée de ce joug insupportable et avilissant, bénit son nouveau roi.

Il est certain que ce sacrifice pouvait coûter beaucoup au roi, si les nouveaux ministres des finances manquaient d'activité ou de lumières. M. de Launai, chef de la régie française, a prouvé que dans l'espace de dix-neuf ans il avait fait entrer dans les coffres du roi cent soixante-dix millions de livres au de-là de ses fixations, qui étaient de vingt millions de livres par année. Mais aussi la régie française coûtait annuellement six millions de frais de perception, et avec deux millions, au plus, on peut payer toute la régie allemande.

L'administration du tabac, vraiment vexative pour le peuple, rapportait au roi quatre à six millions de livres, outre cent pour cent de bénéfice qu'elle payait à la société maritime, dont elle était obligée de tirer exclusivement les feuilles. Frédéric-Guillaume résolut d'ôter encore ce fardeau à son peuple. La nécessité de remplir ce vide dans les revenus, l'embarras de donner du pain à douze

cents invalides employés dans cette administration, l'obligation de rembourser les actions sur le tabac, payées d'abord mille écus, rapportant cent dix écus, et dont le prix était monté jusqu'à quatorze cents écus, ou de payer les intérêts jusqu'en 1793, où devait finir le bail, la nécessité d'assigner sur d'autres caisses plusieurs pensions qui l'étaient auparavant sur celle de l'administration : voilà les principaux obstacles qui s'opposaient à l'exécution de ce projet paternel. Ils n'effrayèrent point Frédéric-Guillaume; il pensait, d'un côté, qu'une opération de cette nature ne pouvait se faire sans une perte momentanée pour l'état; de l'autre, que cette perte momentanée était un léger mal en comparaison d'une vexation éternelle des sujets, et qu'elle pouvait être aisément réparée dans la suite par des financiers intelligens; que le déficit pouvait se remplir par des impositions moins vexatives; et il chargea ses nouveaux financiers de seconder ses bienfaisantes intentions.

L'administration du tabac fut donc abolie, et tout le monde put cultiver cette plante dans les provinces prussiennes. Les personnes

employées dans cette partie, et qui n'avaient que leurs appointemens pour vivre, craignirent au commencement de se voir réduites à la misère. Il s'agissait du sort de plus de mille familles. On pouvait s'en reposer sur la justice et l'humanité de Frédéric-Guillaume. Il laissa à tous ces employés leurs appointemens, jusqu'à ce qu'on pût leur donner d'autres places.

Cependant, les nouveaux financiers allemands s'empressèrent d'imaginer des projets pour remplir le déficit des revenus, occasionné par cette suppression. Un certain Beyer se figura qu'un impôt sur les têtes serait bien moins désagréable à la nation que celui du tabac, et il fit le projet d'une capitation, ou plutôt ce fut la première idée qui lui vint dans la tête. Tous les citoyens devaient être divisés en douze classes, et l'imposition devait être de vingt-quatre écus sur les gros négocians, douze écus sur les habitans les plus riches des villes, deux écus sur les plus pauvres, et douze gros sur les paysans. Frédéric-Guillaume, trop sage pour adopter légèrement des projets de cette nature, écouta les avis de ses ministres. M. de Heinitz,

un

un des plus sages, des plus instruits et en même-temps des plus modestes de tous ceux qui ont partagés avec Frédéric II les soins de l'administration, sentit tout le danger de ce projet. Quoiqu'étranger en Prusse, il eut la probité de s'élever contre cet impôt avec toute la vigueur qu'on aurait dû attendre d'un ministre du pays vraiment patriote. Il écrivit au roi une lettre à peu près en ces termes :

SIRE,

„ Etranger dans vos états, n'y possédant point de terres, mon zèle ne peut être suspect à V. M. En conséquence, je dois lui déclarer que la capitation projetée lui aliénera le coeur de ses sujets, et qu'elle prouve que les nouveaux régisseurs de ses finances sont encore bien peu versés dans la chose publique. „

Cette lettre ne pouvait manquer de faire impression sur Frédéric-Guillaume, il remercia le sage et courageux ministre. Cette démarche généreuse réveilla les autres. Trois ministres d'états se joignirent à M. de Heinitz

pour présenter un mémoire détaillé contre cette opération.

Frédéric-Guillaume écouta tout, pesa tout; et convaincu enfin qu'un impôt de cette nature ne pouvait avoir lieu dans ses états, il témoigna son mécontentement à ceux qui lui avaient présenté ce projet, et il fut retiré.

Divers autres monopoles ont été examinés et abolis. La vente du sucre, qui enrichissait une seule maison au détriment de la nation entière, a été rendu libre, et on a tâché de remplir tous les vides que ces opérations ont faites dans les revenus, par un nouveau tarif d'accises. Il paraît que ce tarif a non-seulement complété l'ancienne fixation, mais qu'il a été encore au de-là; ce qui a donné occasion à Frédéric-Guillaume de soulager le peuple de quelques articles qui avaient paru le mécontenter. L'ordre écrit à ce sujet à M. de Werder, est conçu dans les termes suivans :

„ Mon cher ministre d'état de Werder. Comme dans le compte actuel de mes revenus, j'ai vu que je suis en état de procurer encore un nouveau soulagement à mes chers sujets, je vous

ordonne, par la présente, d'effacer entièrement du tarif des accises les nouveaux impôts sur la farine de seigle, et ma volonté est que vous balanciez soigneusement les revenus des péages et des accises, et que vous me présentiez chaque fois l'état du revenu; n'étant pas éloigné de diminuer les impôts autant que les besoins de l'état pourront le permettre. Car j'ai fort à coeur le bien-être de mon peuple. J'ai trop de preuve de votre probité et de votre zèle pour ne pas être convaincu que vous ferez tout votre possible pour parvenir à remplir mes intentions paternelles. Vous pouvez faire connaître publiquement ce présent ordre; et je suis votre affectionné roi

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Charlottembourg, ce 24 juin 1787.

Toutes les autres parties du gouvernement intérieur se ressentirent des intentions bienfaisantes du roi. Les entraves du commerce ont été relâchées en grande partie, et les principaux négocians de la Prusse et de la Silésie furent convoqués pour délibérer sur les changemens à faire.

Des augmentations considérables ont été accordées aux ministres, aux membres des tribunaux, aux envoyés dans les cours étran-

gères, et à presque tous les autres gens en place. Bienfaits nécessaires qui doivent réjaillir sur la nation entière, et ôter à plusieurs de ces stipendiés un prétexte de malversations, que leur misère semblait autoriser.

En conséquence d'un plan proposé par le brave Moellendorf, les livraisons de l'armée ne se trouvent plus entre les mains d'un petit nombre de gens riches et rapaces; les communautés entières, les fabricans, les marchands, les magasiniers, et tous ceux qui font commerce des objets à livrer, sont préférés dans les provinces et les villes du voisinage des régimens. En même-temps les gens de la campagne ont été déchargés du logement gratuit de la cavalerie, et de l'obligation de laisser les chevaux de l'armée paître pendant trois mois de l'année dans leurs prairies. Les enrôlemens, si cruels sous les deux règnes précédens, ont été soumis à un réglement sévère. La droiture et la bonne foi doivent en faire la base. La capitulation est fixée à dix ans pour l'infanterie, et à douze pour la cavalerie; et il n'y a que le cas de désertion qui puisse faire perdre au soldat le droit de sortir du régiment après son expiration.

Les bienfaits ont été versés sur les provinces et sur le peuple comme du temps de Frédéric II ; l'agriculture a été encouragée, les fabriques soutenues, les dommages prévenus et réparés, de nouveaux édifices construits. On a pensé à construire dans les provinces prussiennes, des routes et des chaussées, chose négligée jusqu'alors dans le pays; de grandes sommes ont été assignées pour l'entretien des invalides ; on leur a élevé de nouvelles retraites, et par-tout le nouveau roi s'est déclaré le protecteur et le père du soldat. M. de Herzberg fait monter à 3,160,600 écus les bienfaits pécuniaires du roi répandus dans ses provinces, et à 2,632,500 écus ceux de la seconde, sans compter un très-grand nombre de bienfaits ou de présens à des particuliers qui n'étaient pas du ressort de cette liste.

La permission de voyager hors du pays a été accordée avec facilité à plusieurs jeunes gens destinés à occuper des places dans l'administration ; autre changement très-utile qui rectifiera les idées, contribuera à former des ministres sages et décens, et détruira sans doute un tas de petits préjugés, qui n'ont

produit que trop souvent la présomption, la jactance et les faux jugemens sur les états voisins.

Frédéric-Guillaume annonce, dès le commencement de son règne, des dispositions bien plus nobles et plus favorables encore. Frappé des fautes innombrables que la manie de tout faire avait produites sous le règne de Frédéric, indigné de ces iniquités secrètes, que les ministres avaient commises impunément dans leurs départemens, lorsqu'ils étaient parvenus à tromper le maître, trop éclairé pour croire qu'un seul homme soit capable de bien diriger par la seule force de son activité et de sa réflexion, toutes les parties du gouvernement, il commença par détruire cette *isolation* des ministres, et les réunit en une espèce de conseil, en remettant le directoire général sur le pied où Frédéric-Guillaume l'avait établi. Toutes les affaires se traitent maintenant dans l'assemblée des ministres; les résolutions sont prises en commun, et l'astuce ténébreuse a moins de ressources.

Un conseil général de guerre, à la tête duquel furent mis les deux plus grands généraux

de l'Allemagne, et peut-être de l'Europe, le duc régnant de Brunswick et Moellendorf, fut chargé pareillement de l'administration de toutes les affaires militaires. Le roi se réserva seulement la direction générale des opérations en temps de guerre.

Dans le département des mines qui, sous le règne précédent, dépendait uniquement de M. de Heinitz, on a établi quatre tribunaux, distribués dans les provinces, où les affaires sont portées. Non que ce ministre, vraiment honnête homme, eût rendu cet arrangement nécessaire, par les abus de gestion, mais pour le bien de la chose, et afin d'assurer le bon ordre contre des ministres moins éclairés et moins honnêtes gens. Le roi, en restreignant M. de Heinitz dans cette partie, lui confia de nouveaux départemens; de sorte que l'état y gagna doublement.

Outre le rétablissement des états dans les provinces, et le droit précieux pour les citoyens d'élire leurs conseillers provinciaux, le roi avait fait, en faveur de ses provinces, un nouvel acte de justice et de probité. On s'était plaint que la nouvelle réforme de justice attentait aux droits des états, et rom-

pait formellement une promesse et une assurance royale. Frédéric-Guillaume approuva cette dernière réforme; et que pouvait-il faire de mieux, au commencement de son règne, dans l'état où se trouvaient les choses! Mais il ordonna expressément que les états provinciaux concourussent à la révision de toutes les nouvelles ordonnances, et qu'ils pussent faire librement leurs remarques et leurs objections. L'ordre du cabinet, qui établit ces dispositions, est du 27 août 1786, c'est-à-dire, dix jours après la mort de Frédéric. Voici comme il est conçu :

Mon cher grand chancelier de Carmer,

„ Je vous ai déjà fait connaître de bouche que mes intentions sont que la justice soit administrée à l'avenir, dans tous mes états, comme jusqu'à présent, d'une manière régulière, prompte et impartiale, et que l'on insiste avec vigueur sur l'observation de l'ordre judiciaire introduit avec succès. En conséquence, vous ferez savoir ma présente intention à tous les colléges de justice, et vous leur notifierez en même-temps que ceux qui s'efforceront à l'avenir avec un zèle sincère d'éclaircir les affaires d'une manière prompte, parfaite et entière, de mettre la vérité

dans tout son jour, de prévenir les chicanes, et de faire droit à chacun sans acception de personne, pourront toujours compter sur ma bienveillance et ma faveur royale.

„ Mais comme il est pareillement nécessaire de remédier à l'incertitude, à l'obscurité et à la confusion qu'a produites dans les lois mêmes le droit romain, écrit dans une langue étrangère, et peu conforme à nos moeurs et à notre constitution actuelle, en introduisant un code corrigé, perfectionné, et dont l'intelligence soit à la portée de tout le monde, j'ai voulu vous charger, par la présente, de continuer à travailler au projet d'un code de cette nature que vous avez commencé; d'écouter sur ce sujet les opinions et les objections des savans nationaux et étrangers, et surtout des colléges de justice; mais aussi de prendre les avis de quelques personnes des états de chaque province qui seront pourvues des connaissances nécessaires, afin de prendre toutes les précautions convenables pour éviter, autant qu'il est possible, les changemens et les explications ultérieures.

„ Mais il faut avant tout, que ces députés des états soient auparavant élus et instruits, et qu'ils communiquent aux régences leurs avis et observations, et sur le projet en général, et sur chaque matière particulière, ayant quelqu'influence sur les statuts, anciens arrangemens et constitutions de telle ou telle province. Après cela, les

régences tiendront des conférences avec les députés des états, afin de peser encore une fois les choses avec eux, exactement et soigneusement; et de tâcher de se réunir pour former une résolution commune sur les avis à présenter. Dans ces délibérations, il faudra mettre absolument de côté tout esprit d'entêtement, de partialité ou d'opiniâtreté sur certains préjugés; et former, autant qu'il sera possible, les opinions sur les objets relatifs au droit privé des habitans, de la manière la plus conforme aux voeux et aux sentimens de la plus grande partie des états et de la nation en général. Mais s'il s'élevait des doutes et des difficultés, sur lesquelles les commissions ne pussent se réunir par une pluralité de voix prépondérante, je compte que l'on m'en donnerait avis immédiatement, ainsi qu'il convient; et je me réserve de prononcer sur les points contestés, après avoir entendu là-dessus l'avis de la commission des lois d'ici, &c.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Berlin, ce 27 août 1786.

Onze mois après, un autre ordre, relatif au même objet, assura de nouveau M. de Carmer de la protection et de l'approbation du roi; mais il contient un changement remarquable à l'égard des paysans. C'est aux personnes impartiales, qui ont vu les désor-

dres qu'il suppose, et qui ont pesé à la balance de la philosophie, de l'humanité et de la justice, les avantages d'un côté, les inconvéniens de l'autre, qu'il appartient de juger sainement de l'utilité de cet ordre. Le voici :

„ Je vous renvoie ci-joint le plan que vous m'avez présenté, pour la distribution des 35,000 écus que j'ai assignés comme un nouveau fond pour la justice. Je donne cet argent avec plaisir pour vous mettre en état de maintenir plus facilement, dans son ancien lustre, l'administration de la justice dans toutes les provinces de ma domination, et de travailler de plus en plus à sa perfection. Jusqu'ici, vous avez pris la meilleure voie pour y parvenir, ce dont je vous témoigne ma satisfaction, en vous exhortant en même-temps de persister constamment dans ces voies, sans vous embarrasser de ce que pourront dire des détracteurs sans vocation, poussés par divers motifs corrompus. Vous pouvez compter et être assuré que vous trouverez toujours de l'appui auprès de moi, parce que je sais que vous aimez, ainsi que moi, cette justice impartiale, qui a rendu jusqu'ici les tribunaux prussiens si respectables; qu'ainsi, vous travaillerez toujours à en maintenir le cours, et que vous ferez tout votre possible pour que les officiers inférieurs

des tribunaux soient aussi montés sur ce ton. A cette occasion, je recommande surtout à votre attention les procès des paysans, qui se multiplient extrêmement. Ces procès sont une peste pour les provinces. Ils fatiguent ordinairement, sans nécessité, ces possesseurs des terres, et réduisent le paysan à la mendicité. Je veux que ces abus soient détruits avec prudence ; car la confiance fondée que j'ai dans ma noblesse, m'assure qu'elle n'opprimera point mes sujets; et la plupart des procès des paysans viennent de ce que des gens avides de gain excitent les paysans contre leurs seigneurs. Il faut rechercher ces gens coupables, les mettre à la forteresse sans difficulté, et même les punir plus sévèrement encore, selon les cas. En conséquence, vous ferez publier le présent ordre, afin que chacun ait à s'y conformer. Du reste, je vous assure de nouveau que je suis toujours, &c.

FRÉDÉRIG-GUILLAUME.

Charlottembourg, ce 6 juillet 1787.

Ce qui avait le plus inquiété, au sujet de la justice, lorsque Frédéric-Guillaume monta sur le trône, c'était de savoir si ce prince, à l'exemple de Frédéric, déciderait de sa propre autorité, et casserait les sentences des tribunaux. Bientôt un acte éclatant de justice dût rassurer puissamment la nation sur cette crainte

terrible. Il fait casser et annuler tout ce que Frédéric avait fait de sa propre autorité, dans la fameuse affaire du meunier Arnold, et réintégrer dans leurs fonctions les conseillers qui avaient été les victimes de cet acte de despotisme. Réparer ainsi la faute de son prédécesseur, c'était promettre solennellement qu'on n'en aurait jamais de semblables à lui reprocher.

Deux choses surtout, dans le règne de Frédéric-Guillaume, offrent un contraste frappant avec celui de son prédécesseur; ce sont ses efforts pour le maintien de la religion et de la foi chrétienne, et ses soins pour l'encouragement de la littérature nationale.

Assurément Frédéric poussa trop loin, ou du moins manifesta d'une manière trop marquée, et quelquefois peu décente, son mépris pour les prêtres, et on insinua sans doute à son successeur, que cet exemple du souverain avait eu des influences funestes sur la religion même, sur les moeurs et la tranquillité du peuple. Frédéric-Guillaume, vraiment enthousiaste du bonheur de son peuple, a saisi vivement cette idée, et il forma ou adopta le projet de rétablir, dans ses états, la pureté de la foi chré-

tienne, d'exiger un grand respect pour les ministres de la religion, et de les forcer, non à adopter, mais à prêcher des sentimens conformes à la croyance dont ils font une profession publique. Persuadé avec raison que l'exemple du souverain est la meilleure leçon pour le peuple, le roi commença par assister régulièrement au service divin avec les princes ses fils; et la plupart des gens de la cour, incrédules, ou du moins tièdes sous Frédéric, devinrent dévots et fervens sous le nouveau prince. „ Je hais toute gêne des consciences, écrivit le roi au président Seidlitz à Breslau, mais je ne souffrirai point que l'on travaille à détruire, dans mes états, la religion de Jésus; que l'on tourne la bible en ridicule aux yeux du peuple, et qu'on lève publiquement l'étendart de l'incrédulité, du déisme et du matérialisme.„

Les ecclésiastiques ayant à peine de quoi vivre, sous Frédéric, virent améliorer leur sort dès le commencement du nouveau règne; leurs pensions furent augmentées; et dans les listes des bienfaits publics du souverain, on voit comme une chose nouvelle et frappante, plusieurs sommes assignées pour bâtir des églises, et mettre les prêtres plus à leur aise.

Un édit de religion, publié le 9 juillet 1788, fixa les devoirs que le gouvernement exigeait des pasteurs et des prédicateurs, et ne laissa plus aucun doute sur le zèle qui enflammait le nouveau roi, pour le maintien de la religion et de la foi. Cet édit rassura les juifs, les catholiques, les moraves, les anabaptistes et les autres sociétés religieuses, qui tremblaient qu'on ne leur enlevât la liberté dont ils avaient joui sous le règne de Frédéric; mais il ôta aux sociniens, aux déistes, matérialistes et autres philosophes, tout espoir de pouvoir étendre et communiquer leur doctrine. Le morceau de législation le plus important et le plus curieux qui ait paru dans le dix-huitième siècle, fut attaqué par une foule d'écrivains des états prussiens et du reste de l'Allemagne; et on poussa l'insolence jusqu'à en faire en Autriche le sujet d'une comédie en cinq actes, (*) et quelques pasteurs des plus célèbres de Berlin quittèrent le ministère dès qu'il fut publié. Cette espèce de soulévement général, contre une loi de cette nature, prouve à quel degré était montée la liberté des opinions en Prusse,

(*) Religions-Edikt, eine Komoedie in 5 aufzügen. Tenakel, gedruckt bei Bengel.

sous le règne de Frédéric, à quel point l'influence de ces opinions s'était répandue dans toute l'Allemagne, même catholique. Sous Frédéric-Guillaume I, une telle loi aurait paru toute simple, tout le monde s'y serait soumis, et personne n'aurait songé à l'attaquer. Si ces opinions produisent des désordres, après la mort de Frédéric, le danger devait être urgent et le remède nécessaire. A cet égard, le règne de Frédéric-Guillaume, comparé avec celui de Frédéric II, offre au philosophe un objet important d'observations. La liberté de religion et d'instruction, d'un côté, la restriction de cette liberté, de l'autre. Lorsqu'après les deux règnes on aura vu les effets de ces deux causes chez le même peuple, sous le même climat, sous la même constitution, un problème de gouvernement très-important pour le bonheur de l'humanité, et par conséquent, des souverains, se trouvera résolu par les faits. L'argument sera sans réplique pour l'un et l'autre parti, et l'Europe aura cette obligation à Frédéric-Guillaume II (*).

(*) Voyez cet édit à la fin de ce tableau, n°. I.

Au

Au reste, le roi y déclare positivement qu'il ne veut, en aucune manière, gêner les consciences ; qu'il permet de penser ce qu'on voudra dans le fond de son coeur, pourvu qu'on ne manifeste, en aucune manière quelconque, des opinions contraires aux principes établis dans les communions tolérées ; et cette permission doit assurément exciter la reconnaissance des Prussiens envers leur nouveau souverain, et leur prouver combien il aime la tolérance.

Une autre déclaration non moins importante, que le roi a faite à l'occasion des vives objections contre l'édit, c'est qu'on doit le regarder comme un simple réglement de police dans les choses de la religion.

En vain le gouvernement aurait défendu aux prédicateurs et aux instituteurs de la jeunesse, de manifester des opinions contraires aux dogmes reçus, s'il n'eût mis en même-temps un frein à la liberté de la presse, et n'eût restreint le commerce de la librairie. En conséquence, un édit de censure parut bientôt comme une suite de celui de religion. Le roi, en y assurant qu'il est pleinement convaincu des grands avantages de la liberté

de la presse, montre aussi beaucoup d'aversion pour les abus qui en sont résultés; et pour arrêter ces abus, il ordonne une censure générale pour toutes les espèces d'écrits quelconques imprimés dans ses états; déclarant toutefois que son but n'est point d'empêcher une discussion convenable et décente de la vérité, mais seulement de mettre des bornes à tout ce qui peut blesser la religion, les moeurs, le gouvernement, l'ordre civil et moral, l'honneur ou la réputation des particuliers. En conséquence, l'édit soumet les ouvrages de théologie et de philosophie à la censure du consistoire ecclésiastique; ceux qui regardent la jurisprudence, aux tribunaux et gens de justice, et ainsi du reste (*).

Puissent ces deux édits répondre aux intentions pures de Frédéric-Guillaume! Puisse le premier ne pas réveiller ces vaines subtilités théologiques que les hommes ont si souvent employées pour se vexer et se déchirer! Puisse-t-il établir la sagesse et la modération des prêtres, au lieu de l'orgueil et

(*) Voyez cet édit ci-après, n° II.

de la persécution; la vraie piété et la foi sincère, au lieu de la dissimulation et de l'hipocrisie; l'union, la paix et la confiance, au lieu des dissentions, des haines, des soupçons, des délations! Puisse le second ne pas servir à couvrir d'un voile impénétrable les abus et les transgressions criminelles des ministres et des subalternes! Puissent les prêtres censeurs être assez dégagés de préventions, de préjugé, et surtout de jalousie, pour laisser un libre cours à la vraie philosophie! Puissent les ministres et les conseillers de justice ne pas arrêter le cours des opinions ou des discussions utiles uniquement par prévention pour leurs opérations ou leurs sentimens particuliers! Puissent ces restrictions ne pas rendre plus fréquentes, plus amères, plus désirées, plus recherchées les écrits contre le gouvernement! Puissent les auteurs qui sont en grand nombre à Berlin, soumettre tranquillement le fruit des travaux de plusieurs années à l'examen des censeurs d'office, et ne pas préférer la voie si facile des presses voisines et étrangères! Puissent les auteurs étrangers s'empresser, comme auparavant, de faire imprimer leurs ouvrages

à Berlin, et s'en faire honneur! Puissent, deux branches d'industrie et de commerce si florissantes jusqu'à présent dans les états prussiens, ne pas perdre par-là la plus belle partie de leurs rameux! Puisse enfin, la masse des vraies lumières et du bonheur général, y gagner considérablement!

Frédéric-Guillaume donne sans doute une preuve bien éclatante de son amour pour ses sujets, par la protection et les encouragemens qu'il accorde à la littérature allemande, depuis le commencement de son règne. Content de plaire à sa nation, satisfait de son approbation et de ses éloges, il méprise ces vaines louanges, dont une langue plus généralement répandue aurait pu remplir les cent bouches de la renommée. Père sensible de ses sujets, il s'enveloppe dans leur bonheur, et ne veut jouir que de leurs jouissances.

Les allemands zélés avaient préparé, sur la fin du règne précédent, cette révolution qu'ils firent éclore dès le commencement de celui-ci. Frédéric-Guillaume, à peine monté sur le trône, donna une pension de 800 écus à M. Ramler, le premier poëte-lyrique

de toute l'Allemagne, et accompagna cette faveur de la lettre suivante.

„ Amé et féal, votre mérite connu dans les sciences n'a pu échapper à mon attention, et vous a acquis toute mon approbation; mais en même-temps j'ai voulu vous témoigner mon estime d'une manière efficace, en donnant ordre que vous receviez chaque année, de la caisse générale des domaines, une pension de 800 écus. Je suis votre affectionné roi.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Berlin, 27 août 1786.

Une lettre du même jour assure le poëte Gleim que la muse allemande sera encouragée, sous le nouveau règne. Ce poëte, connu en Allemagne, entr'autres par des odes militaires sous le nom d'un *grenadier prussien*, avait écrit au roi en ces termes:

SIRE,

„ Parmi les millions d'hommes que les espérances du glorieux règne de V. M. consolent de la perte qu'ils viennent de faire, il est un vieillard, connu sous le titre de *grenadier prussien*, qui, dans les années à jamais mémo-

rables de 1756 et 1757, chanta à ses contemporains les événemens incroyables de la guerre, et imagina des fables croyables sur le neveu du roi.

„ Ce vieillard, sans la maladie qui l'a retenu, se serait levé avec le zèle ardent de son coeur patriotique, pour prévenir ces millions d'hommes animés par l'espérance ; il aurait épié le moment d'oser se présenter aux yeux du père de la patrie, plein des soins du gouvernement, et il lui aurait dit : „ Les muses allemandes seules se sont plaintes sous le règne de Frédéric, elles auraient voulu le chanter dans des vers immortels; mais son amour pour les muses étrangères a presque réduit au silence la muse de la patrie. Le règne de Frédéric l'unique aurait été, comme furent pour les langues les siècles d'or, d'Alexandre, d'Auguste, de Léon, de Charles et de Louis; mais la providence avait réservé à V. M. la gloire de fonder le sixième siècle des muses. „

GLEIM.

Halberstadt, le 23 août 1786.

Cette lettre si bien tournée, qui fut sans doute cause de la faveur de Ramler, fut suivie de la réponse que voici :

„ Amé et féal. Vous pouvez assurer la muse de l'Allemagne, pour laquelle vous me parlez

avec une vraie franchise germanique, dans votre lettre du 23, que je me ferai un plaisir de la protéger, surtout si les poëtes allemands s'efforcent de vous ressembler, et si chacun d'eux, dans son genre fait des ouvrages comme les vôtres. Je suis, &c. FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Berlin, ce 27 août 1786.

Frédéric-Guillaume II, qui avait pris pour modèle, dans plusieurs parties de l'administration intérieure, le règne de Frédéric-Guillaume I, son grand-père, rétablit aussi la charge de curateur de l'académie des sciences qui subsistait sous ce prince, et que Frédéric II avait abolie. M. le comte de Herzberg en fut revêtu, et nul choix ne pouvait être plus conforme au but.

On rendit aux membres l'élection libre, sous la direction du nouveau curateur, avec la réserve de l'approbation du roi. Ce changement de constitution dans l'académie, accoutumée à la direction immédiate de Frédéric, y causa une secousse; les élections ne furent pas toujours unanimes; les savans se divisèrent, se plaignirent; et le roi, convaincu avec raison que personne ne pouvait avoir des vues plus sages et plus modérées

que M. de Herzberg, dans tout ce qui concerne une académie des sciences, s'en rapporta entièrement à son jugement.

A la suite de ces mouvemens on vit le célèbre la Grange, capable d'illustrer lui seul une académie, quitter celle de Berlin pour aller remplir une place à l'académie des sciences de Paris. On ne s'aperçut point de ce vide à Berlin; MM. Lucchesini, Meïerotto, Erman et Ancillon, qui furent reçus, consolèrent de cette perte; et comme le dit fort bien M. de Herzberg; *les nouveaux choix montrèrent que la ville de Berlin seule pouvait fournir un nombre suffisant pour une académie bien composée* (*).

Cependant, au milieu de ces nouvelles agrégations, un savant du premier ordre, M. Büsching, refusa une place d'académicien qui lui fut proposée, à moins qu'on ne joignît à cet honneur une pension de mille écus; on ne jugea pas à propos de les lui accorder, et l'académie s'en passa.

On a cru faussement que Frédéric ne voulait que des français dans son académie. La

(*) Mémoire historique de la première année du règne de Frédéric-Guillaume II, page 16.

plupart des membres, si ce n'est au commencement, étaient des allemands, des suisses allemands, avec quelques italiens ou français réfugiés. Lorsque ce prince mourut, il n'y avait, je crois, qu'un seul français de nation, encore ne devait-il ce titre qu'à la place d'instruction qu'il remplissait à l'académie des nobles, place que l'on joignait ordinairement à une pension de l'académie des sciences. Frédéric n'a donc pas proprement repoussé les Allemands de son académie, comme il en est fréquemment accusé par les écrivains de cette nation, mais il a forcé tous ceux qui s'y trouvaient à écrire en français; et voilà ce qui a produit assez souvent des scènes singulières et des mémoires plaisans. Maintenant, dit M. de Herzberg, *on a combiné les deux langues.* Les nouveaux mémoires, que cette société mettra au jour, porteront sans doute les marques brillantes de sa restauration, et l'empreinte du goût qui a toujours distingué l'habile chef qui la dirige.

L'académie des arts, presqu'entièrement négligée sous le règne de Frédéric, fut renouvelée par les soins de M. de Heinitz,

bien propre à réussir dans tout ce qu'il voudra entreprendre, si on lui en laisse la liberté, le temps et les moyens. On a donné des pensions à plusieurs artistes, et on a fondé des prix pour les principaux genres de peinture.

L'administration extérieure était sans doute la plus délicate pour le commencement du nouveau règne, à cause du secret dont Frédéric avait tâché de la couvrir, et de la malheureuse facilité de se croire capable de donner des conseils dans cette partie. Au commencement on avait craint que Frédéric-Guillaume, forcé par ces circonstances, ne se laissât entièrement gouverner, et que l'état ne devînt la proie des intrigans dangereux partout, mais pernicieuse en Prusse, où nulle expérience assez récente ne pourrait réprimer l'extravagante ambition d'un ministre principal. Ces craintes étaient mal fondées; Frédéric-Guillaume les ayant apprises, avait dit : *J'ai souffert seul, je régnerai seul.* Les circonstances mêmes devaient le préserver à quelques égards de ce malheur. Les ministres prussiens, les plus dévorés de la passion de gouverner, étaient trop étrangers

aux manèges et à la dissimulation des cours, étaient trop enflés de ce qu'ils croyaient avoir été sous le règne précédent, pour distinguer et saisir les vrais moyens de s'emparer entièrement de l'esprit du nouveau monarque, pour déguiser un pouvoir réel et le mettre à l'abri du danger, sous le rempart d'une modestie simulée. Frédéric II laissait un libre cours à la jactance de ses ministres, bien sûr de faire toujours ce qu'il voulait, et autant qu'il voulait. Sa réputation d'activité et de maître absolu était très-bien établi, pour que les déclamations vénales de quelques gazetiers, ou les exclamations de quelque louangeur à gage pussent en imposer aux contemporains ou à la postérité, pendant sa vie ou après sa mort. Il n'en pouvait être de même de Frédéric-Guillaume en montant sur le trône. Avide de la confiance et de l'amour de ses sujets, il était essentiel pour lui, non-seulement qu'il fût le maître, mais encore qu'il le parût; et c'est ce qui le refroidit bientôt pour ceux qui l'assiégèrent au commencement, et voulurent le gouverner, sans se donner la peine de cacher les chaînes qu'ils lui préparaient.

Une grande partie des prussiens le vit avec plaisir donner sa confiance à M. de Herzberg. Ce ministre était au fait de la routine des affaires. Parvenu à se mettre au-dessus de tous ses rivaux dans le cabinet, soit par son activité et son empressement, soit par sa connaissance de toutes les ramifications politiques du corps germanique, soit par d'autres moyens; il semblait, aux yeux de bien des gens, le seul homme capable d'enseigner au nouveau roi comment avait été dirigé le gouvernail politique sous le règne glorieux de Frédéric le grand. Frédéric-Guillaume sentit le besoin qu'il avait de ce ministre, et il écouta ses conseils; ou, pour me servir des termes mêmes de M. de Herzberg, *il lui continua la même confiance dont l'avait honoré son grand devancier* (*). Voilà donc le pivot sur lequel vont tourner les affaires politiques de la Prusse. Mon sujet semblerait exiger que je peignisse ici les qualités de ce ministre, qui ont été si exaltées par les uns, et si déprimées par d'autres. Il ne me sierait point de dire mon propre sentiment, bien

(*) Mémoire historique de la première année du règne de Frédéric-Guillaume II, page 2.

moins encore de rapporter des satires auxquelles on donnerait peu de croyance ; je me contenterai de présenter le tableau qu'a fait de lui un auteur de Berlin, dans une réponse à une satire contre le nouveau gouvernement. Ce tableau est d'un français attaché à la maison du prince Ferdinand, oncle du roi ; et les faits, sur lesquels il porte, ne peuvent être que très-authentiques ; car l'auteur les a puisés à la source même. Il m'a paru aussi important, par les idées nouvelles qu'il donne sur le règne de Frédéric II, que par les espérances qu'il fait concevoir pour le règne actuel.

„ Je vous ai promis, dit-il à l'auteur anonyme de la satire, de parcourir la carrière ministérielle de M. de Herzberg. Ce tableau, d'autant plus intéressant qu'il est peut-être *unique* dans les fastes de l'Histoire, vous prouvera que, sans les grandes et nombreuses vues de ce grand homme d'état, le royaume de Prusse *n'eût point acquis* le degré de considération et de force dont il jouit actuellement ; qu'à cet égard, M. de Herzberg partage presque *seul* la gloire qui a illustré le règne

de Frédéric, et que, *sans un Sully*, *Henri IV n'eût jamais été un grand roi.* „

Après cela, l'auteur parcourt la carrière politique de M. de Herzberg, puis il s'écrie :

„ Ah ! monsieur, demandez à l'Europe entière à qui elle doit les douceurs de la paix dont elle jouit depuis vingt-six ans ? Demandez à l'Allemagne à qui elle doit l'affermissement de ses constitutions, et l'heureuse perspective où elle est de jamais voir y porter atteinte ? Demandez à la Hollande à qui elle doit le terme des dissentions qui allaient conduire la république à l'anéantissement, et le rétablissement de sa liberté ? Demandez à la Prusse à qui elle doit ses agrandissemens, et en même-temps cette confiance illimitée, et cette réputation de vigueur, de justice et de générosité dont elle jouit dans toute l'Europe depuis la paix de Hubertsbourg, et qui l'a fait regarder comme le gardien général de la liberté publique, de la sureté des états, de l'équilibre de l'Allemagne ? Demandez à tous les souverains, à tous les ministres, à tous les administrateurs des états de l'Europe, à qui ils doivent les connaissances qu'ils ont acquises de la puissance réelle de la

monarchie prussienne, *à qui cette monarchie doit cette puissance, son lustre et sa gloire?* Tout homme impartial et instruit des affaires du temps vous dira que c'est M. de Herzberg qui, avec son digne collègue, a assisté ces deux grands rois, et a *le plus contribué* à faire jouir, sous leurs auspices, à la nouvelle monarchie prussienne, ce rôle brillant et unique dans l'Histoire. Vous n'entendez qu'un cri; et c'est contre ce cri général que votre voix perfide ose s'élever! C'est contre ce ministre, *l'ornement de son siècle*, le confident du grand Frédéric, *le ministre par excellence*, qui, dans le cours de son ministère, a eu les plus grandes époques, et qui en a fait le plus grand usage, qui s'est distingué surtout par son patriotisme éclairé, son activité, son désintéressement et son savoir; c'est contre ce ministre, dis-je, que vous lancez vos traits envenimés! &c. „ (*)

Si ce tableau est exact, la mort de Frédéric II ne doit influer en aucune manière sur le gouvernement politique de la Prusse; et

(*) Au traducteur français d'un écrit allemand intitulé : *Correspondance secrète*, &c, Berlin, chez Petit et Schoene 1788, pages 26, 32 et 33.

les gens mal instruits, qui prétendaient que Frédéric n'eut jamais que des secrétaires au lieu de ministres, seront bientôt confondus, lorsqu'ils verront le même esprit de sagesse produire sous le nouveau règne des effets aussi brillans et aussi glorieux.

Pour donner le tableau des opérations politiques, auxquelles Frédéric-Guillaume a eu quelque part, il faut remonter au temps où il n'était encore que prince royal. Pendant la vie de Frédéric, on fit toujours honneur à ce dernier d'avoir projeté et conclu la confédération germanique; depuis sa mort, on nous a appris que la première idée en vint au prince royal, et qu'elle fut ensuite communiquée par M. de Herzberg à Frédéric, qui l'adopta. Frédéric-Guillaume, monté sur le trône, a soutenu l'ouvrage qu'il avait commencé; et par ses soins, quelques nouveaux membres ont accédé à cette ligue.

Cependant, l'union en fut menacée, dès qu'il fut parvenu au trône. Le comte de Lippe-Bückebourg étant mort, le landgrave de Hesse-Cassel forma des prétentions sur la succession, et les fit aussitôt valoir par les armes, en s'emparant du comté. Le tribunal

de

de l'empire condamna le landgrave; mais il s'agissait de faire respecter et exécuter la sentence, ce qui est toujours le plus difficile dans la constitution du corps germanique. Selon cette constitution, c'était au roi de Prusse à se charger de l'exécution ; mais le landgrave était membre de la confédération, et des moyens violens de la part du roi de Prusse ne paraissaient pas propres à l'y affermir et à l'y retenir. Tout s'arrangea par la prudente médiation du roi.

Mais ce qui occupa le plus Frédéric-Guillaume, depuis le commencement de son règne, ce furent les affaires de Hollande. Cet état, qui partage les dangers dont toutes les républiques sont menacées de nos jours, porte encore dans sa situation et sa constitution deux germes particuliers de destruction; son commerce qui la fait jalouser au-dehors, et son stathouder qui la tire vers la monarchie au-dedans. Alors trois provinces s'étaient réunies pour mettre des bornes à l'autorité du stathouder, et réprimer un pouvoir qui tend à l'asservissement des provinces-unies. De-là deux partis s'étaient élevés au milieu de la république, les patriotes et les stathoudériens;

leurs divisions et leurs débats causaient les plus grands troubles. La France sentait bien que, si le stathouder était vainqueur des patriotes, et maître absolu de la république, la Hollande ne serait bientôt plus qu'une machine passive, entièrement soumise à la direction et à l'impulsion des Anglais. Aussi s'empressa-t-elle de soutenir sous main le parti anti-stathoudérien. La chaleur des partis était montée au comble, lorsque Frédéric-Guillaume prit les rênes du gouvernement. Alors les Anglais s'agitèrent vivement pour engager ce prince à soutenir le stathouder. Ils n'eurent pas de peine à réussir. Tous ceux qui avaient alors quelqu'influence dans le gouvernement et sur le nouveau monarque, étaient tout dévoués aux Anglais; et, malgré les représentations du prince Henri et du général Moellendorf, il fut résolu que l'on soutiendrait le parti du stathouder.

L'occasion semblait favorable pour ceux qui ne puisent leurs opinions que dans les gazettes et les bruits publics, et ne jugent d'une puissance que par comparaison avec celle qu'ils ont sous les yeux. En effet, la France, troublée par les divisions de la cour

et des parlemens, apprenait elle-même aux étrangers *que les plaies de l'état étaient profondes, le vide des finances immense, l'épuisement total, la corruption répandue dans toutes les parties de l'administration.* De pareils maux en Prusse, et la Prusse serait anéantie pour jamais; on raisonna sur ce principe, et l'on crut que la France ne pourrait plus se relever; on ne vit point ou l'on ne voulut point voir que les ressources étaient immenses, les moyens de les employer aisés, la réforme devenue indispensable par l'excès des abus, et que la réforme seule rétablirait le royaume. La princesse d'Orange, épouse du stathouder, est soeur de Frédéric-Guillaume; cette circonstance ne fut pas peu importante pour un prince qui se pique d'un grand attachement pour sa famille; mais elle n'était guères propre à lui concilier la confiance des patriotes, ni par conséquent à faire réussir la médiation par laquelle il tenta de rapprocher les deux partis. Un acte d'autorité, exercé par les patriotes contre cette princesse, décida enfin la cour de Prusse à tenter par la force ce qu'elle n'avait pu faire par les négociations. La princesse d'Orange, étant en

route pour se rendre de Nimègue à la Haie, fut arrêtée à Schoonhoven par le parti patriotique, et obligée de retourner d'où elle venait. Cette action fut regardée par la cour de Prusse comme un attentat qui compromettait son honneur, et elle en demanda satisfaction. La réponse n'ayant pas paru satisfaisante, vingt mille hommes s'avancèrent dans le duché de Clèves, sous les ordres du duc régnant de Brunswick; et, pendant ce temps-là, l'Angleterre, qui n'était pas plus en état que la France de commencer une guerre, fit des armemens pour intimider cette dernière puissance. La cour de France ne pouvant pousser les choses au point nécessaire, aima mieux dissimuler; les partisans du stathouder se ranimèrent, les patriotes perdirent tout espoir; plutôt découragés que vaincus, ils abandonnèrent aux Prussiens toutes les places qu'ils occupaient, et ceux-ci se trouvèrent vainqueurs en Hollande, sans dangers et sans combats. On avait demandé d'abord qu'une satisfaction de l'insulte faite à la princesse d'Orange; alors on rétablit le stathouder dans ses anciennes prétentions; on cassa tout ce que les patriotes avaient fait, et le feu de

la discorde fut couvert de cendres. Il se ralumera à la première occasion. Dans une république, nulle révolution opérée par la force ne peut être stable et permanente, à moins que la constitution n'y soit renversée de fond en comble; Genève nous en offre un exemple. Le parti patriotique, qui ne saurait s'éteindre chez les Hollandais, acquiert de nouvelles espérances par le coup que viennent de frapper ses ennemis. Sa querelle est devenue celle de ses alliés. La France, sur le point de voir enfin appuyer sa constitution sur des fondemens solides et inébranlables, va bientôt briser les chaînes dont les circonstances malheureuses l'avaient embarrassée; et c'est alors qu'on pourra juger des suites de cet événement.

Cette expédition des troupes prussiennes fut suivie d'un traité d'alliance défensive entre la Prusse et la Hollande, et d'un autre entre l'Angleterre et la Hollande, tendant l'un et l'autre au maintien de la nouvelle constitution, et surtout du stathouder et du stathouderat. Deux autres traités, que l'on crut propres à rassurer la Prusse contre les entreprises de ses ennemis naturels, furent conclus et

signés entre cette puissance et l'Angleterre ; le premier à Loo, le 17 juin 1788; le second à Berlin, le 13 août de la même année.

„ Voilà, dit M. de Herzberg, avec com-
„ bien de soin, de vigueur et de succès,
„ le roi s'est appliqué à pacifier les troubles
„ d'un état voisin, à rétablir la connexion
„ naturelle des puissances, à assurer le côté
„ droit de ses possessions et la tranquillité
„ générale dans le sud de l'Europe. „ (*)

Telles sont les principales opérations du gouvernement prussien au-dedans et au-dehors, depuis que Frédéric-Guillaume est monté sur le trône; tout le reste, à peu de chose près, est resté sur le pied où l'avait laissé Frédéric II; le même ordre des finances est observé, les lignes de séparation exactement tirées entre les caisses, les dépenses proportionnées aux sommes assignées pour les faire, la même somme entre annuellement dans le trésor. La vie privée du nouveau roi est simple et uniforme, son économie aussi

(*) Mémoire sur la seconde année du règne de Frédéric-Guillaume II, page 19.

grande que celle de son prédécesseur, si l'on en excepte quelques dépenses que le commencement d'un règne et la probité du roi avaient rendues nécessaires. Si l'on remonte au commencement du règne de Frédéric II, on en trouvera de plus grandes et de moins utiles. Dans des circonstances assez critiques, Frédéric-Guillaume n'a point formé de nouveaux spectacles étrangers comme Frédéric; il s'est contenté de faire quelques changemens nécessaires à l'opéra italien, de donner quelques encouragemens au théâtre national, et il n'a point rappelé le spectacle français, qui n'existait plus sous les dernières années de son prédécesseur. Il parcourt ses provinces comme Frédéric, fait comme lui les revues de ses troupes, et ne néglige pas les manoeuvres militaires, si propres à les tenir toujours en haleine. Le voyage qu'il fit en 1788 dans ses provinces de Westphalie, offre un événement unique dans l'Histoire de la maison royale de Prusse. Frédéric-Guillaume reçut à Wesel une ambassade du pape; et le S. Père, seul des souverains qui ait refusé jusqu'alors de donner le titre de roi aux margraves de Brandebourg, le donna

solennellement, dans cette occasion, au successeur de Frédéric II.

On avait craint qu'un luxe ruineux ne s'établît à la cour, et que les plaisirs ne prissent la place des affaires. On vit le contraire. Un marchand français se présenta à Frédéric-Guillaume pour lui vendre de précieuses bagatelles ; il le renvoya, en disant : J'ai pour deux millions de ces choses-là ; et il lui fit défendre d'aller chez la Reine. Les principales affaires du royaume sont mises immédiatement sous ses yeux ; il se lève matin comme Frédéric, et travaille plus long-temps que lui. Dans la crainte d'être trompé par de faux rapports, il a voulu souvent voir les choses par lui-même ; et, à l'exemple de l'empereur Joseph II, il s'est déguisé quelquefois pour aller vérifier l'état de plusieurs choses. S'étant rendu ainsi dans un magasin de blé, enveloppé d'un grand manteau et suivi d'un seul laquais, il demanda aux soldats qui y travaillaient, combien ils gagnaient par jour. On lui répondit, cinq gros. Un moment après, il fit la même question aux préposés ; et ils lui répondirent, six. Aussitôt il fit confronter ces gens ; et ayant découvert la fraude, les

coupables furent mis à Spandau. Il aime la musique avec autant de passion que Frédéric, et elle fait une grande partie de ses récréations. Il joue fort bien du violoncelle, dans les concerts qu'il donne fréquemment. Il paraît qu'il n'a point envie de suivre l'ancien usage de la maison de Brandebourg, qui a tenu jusqu'à présent l'héritier présomptif dans la contrainte et la gêne. Frédéric-Guillaume a formé aux princes ses fils, et à la princesse sa fille aînée, des maisons conformes à leur rang, et leur a donné des pensions convenables. Le prince héréditaire, plein de qualités solides et brillantes, admirateur enthousiaste de Frédéric II, aimant par-dessus tout le militaire, méprisant les amusemens frivoles, prolonge les espérances de la nation; et si les flatteurs et les intrigans ne viennent pas à bout de détourner les effets des bonnes intentions du monarque actuel, l'édifice élevé par Frédéric subsistera long-temps, et pourra se consolider à jamais.

N°. I.

EDIT DE RELIGION.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, *par la grâce de Dieu* (*), roi de Prusse, &c.

„ Long-temps avant notre avénement au trône, nous avons observé et remarqué combien il serait nécessaire un jour de travailler, à l'exemple de nos prédécesseurs, et particulièrement *de feu notre grand père*, à maintenir, et en partie à rétablir dans les états prussiens la foi chrétienne de l'Eglise protestante, dans sa pureté ancienne et primitive; de réprimer, autant qu'il serait en nous, l'incrédulité et la superstition, et par ce moyen aussi la corruption des vérités fondamentales de la religion chrétienne, et la licence des moeurs qui en est une suite; et par-là de donner en même-temps à nos fidelles sujets une preuve convaincante qu'ils ont droit d'attendre de nous, comme leur souverain, par rapport à leur affaire importante, c'est-à-dire, à leur entière liberté de conscience, à leur tranquillité et à leur sureté dans la confession qu'ils ont embrassée, et dans

(*) Le roi a rétabli cette formule que Frédéric avait abolie.

la foi de leurs pères, ainsi que par rapport à la protection contre tous les perturbateurs de leur service divin et de leur constitution religieuse. En conséquence, après avoir réglé jusqu'à présent les affaires les plus pressantes de l'état, et fait quelques nouveaux arrangemens nécessaires et utiles, nous n'avons pas voulu différer un moment de penser sérieusement à cet autre devoir important que nous impose notre qualité de souverain; et de publier, par le présent édit, notre volonté immuable sur cet objet.

1. Nous ordonnons, enjoignons et commandons que toutes les trois confessions principales de la religion chrétienne, savoir: la réformée, la luthérienne et la catholique-romaine, soient conservées, maintenues et protégées dans toutes les provinces de nos états, selon la constitution qu'elles ont eues jusqu'à présent, conformément aux divers édits et ordonnances de nos prédécesseurs d'heureuse mémoire.

2. Mais nous voulons aussi d'un autre côté, que l'ancienne tolérance, qui distingue depuis long-temps les états prussiens, au sujet des autres sectes et partis religieux, soit maintenue comme auparavant, et que, dans aucun temps, on ne puisse gêner, en aucune manière, la conscience des sujets, tant que chacun d'eux remplira paisiblement et en bon citoyen ses devoirs envers

l'état, et qu'il gardera pour lui ses sentimens particuliers; qu'il s'abstiendra soigneusement de les répandre, d'en persuader les autres, et de leur inspirer des erreurs ou des incertitudes relativement à leur foi. Car, comme à chaque homme appartient le soin de son salut, il faut qu'il agisse dans cette affaire avec une liberté entière; et, selon nous, les soins d'un prince chrétien, à cet égard, doivent se borner à faire instruire le peuple par les docteurs et les prédicateurs, dans la pureté et l'incorruptibilité du vrai christianisme, et par-là procurer à chaque homme l'occasion de l'apprendre et de l'adopter. Mais si les sujets veulent profiter ou non de cette occasion si libéralement offerte, et s'en servir pour leur propre conviction, c'est ce qu'il faut laisser entièrement à la conscience d'un chacun.

Les sectes tolérées publiquement dans nos états, jusqu'à ce jour, sont, outre la nation juive, les hernheutres, les mennonites, et la communauté des frères bohèmes, lesquels tiennent leurs assemblées religieuses sous la protection du souverain; et elles conserveront cette liberté, qui n'est aucunement nuisible à l'état. Mais dans la suite, notre département ecclésiastique doit avoir soin qu'il ne se tienne point, sous le nom d'assemblée religieuse, d'autres conventicules nuisibles à la religion chrétienne et à l'état; moyens dont pourraient se servir toutes sortes de nouveaux docteurs et autres hommes dangereux, pour

gagner des adhérens, et faire des prosélytes, ce qui pourrait devenir un grand abus de la tolérance.

3. Nous défendons sérieusement dans toutes les confessions, sans distinction, toute espèce de prosélytisme; et nous ne voulons pas qu'aucun ecclésiastique, ou autre personne de différens partis religieux, se mêlent de faire des prosélytes, qu'ils forcent, engagent ou persuadent, de quelque manière que ce puisse être, ceux qui ne sont pas de leur confession, de prendre et recevoir leurs principes et leurs opinions particulières sur la religion, et qu'ils portent par-là atteinte à la liberté de conscience des autres. Il en est cependant tout autrement, si quelqu'un, par sa propre et libre conviction intérieure, veut passer d'une confession à l'autre, cela doit être entièrement permis à un chacun, et il ne faut y apporter aucun obstacle. Il faut seulement que ceux qui veulent faire cette démarche ne la fassent point secrètement, mais que, pour éviter tout inconvénient dans les rapports civils, ils annoncent leur changement de religion aux préposés.

4. Comme depuis long-temps on a imputé aux prêtres catholiques-romains cette ardeur de faire des prosélytes, et que maintenant le bruit court de nouveau que des prêtres-catholiques déguisés, des moines et des jésuites travestis, se glissent

secrètement dans les pays protestans, pour convertir les prétendus hérétiques, et que nous ne voulons pas souffrir ces choses dans nos états; nous défendons dans tous nos états ce prosélytisme, non-seulement en particulier aux prêtres-catholiques, mais nous ordonnons aussi à nos consistoires, ainsi qu'à nos autres dicastères, et à tous nos fidelles vassaux et sujets de tous états, de veiller attentivement pour découvrir ces sortes d'émissaires, et d'en donner avis au département ecclésiastique, pour qu'il soit donné les ordres nécessaires.

5. Autant nous avons d'aversion pour le prosélytisme dans toutes les confessions, parce qu'il peut avoir toutes sortes de suites fâcheuses parmi la multitude, autant il nous est agréable, au contraire, de voir que les ecclésiastiques et les laïques, réformés, luthériens ou catholiques-romains *ont vécu cependant jusqu'à présent dans une tolérance et une union fraternelle au sujet de leur religion.* En conséquence, nous les exhortons à conserver soigneusement, dans la suite, cette bonne harmonie entr'eux; et loin de nous opposer jamais à ce que les diverses confessions se prêtent mutuellement des secours, à l'égard de leurs églises et de leurs maisons de prières, pour le service divin et public, ou de quelqu'autre manière, cette conduite nous sera au contraire très-agréable.

6. Nous ordonnons en même-temps que, dans l'église réformée ainsi que dans la luthérienne, les anciennes liturgies et ordonnances ecclésiastiques soient conservées. Seulement nous voulons bien condescendre à ce que, dans lesdites confessions, on change le langage de ces ordonnances, faites dans un temps où la langue allemande n'était pas encore formée, et qu'on les accommode davantage aux usages de notre temps. Nous voulons bien aussi que l'on abolisse quelques anciennes cérémonies et usages peu essentiels; ce que nous laissons à la disposition de notre département ecclésiastique des deux confessions protestantes. Mais ledit département aura grand soin de prendre garde qu'il ne soit fait aucun autre changement dans l'essentiel des anciens dogmes de chaque confession. Cette ordonnance nous paraît d'autant plus nécessaire, que:

7. Quelques années avant notre avénement au trône, nous avons remarqué, avec douleur, que plusieurs ecclésiastiques de la communion protestante se permettent une liberté tout-à fait effrénée à l'égard des dogmes de leur confession, qu'ils nient divers points et vérités fondamentales de la religion chrétienne en général, et prennent dans leurs instructions un ton à la mode, entièrement contraire à l'esprit du vrai christianisme; ce qui ébranlerait à la fin les piliers de la foi des chrétiens. On ne rougit point de réchauffer les

misérables erreurs des sociniens, des déistes et des naturalistes, réfutées depuis long-temps, et de les répandre parmi le peuple avec autant de hardiesse que d'imprudence, sous le nom de *lumières*, en abusant étrangement de ce nom; on ne rougit pas de rabaisser toujours de plus en plus l'autorité de la Bible, comme parole de Dieu révélée, de falsifier cette source divine du salut du genre humain, d'en donner des explications forcées, ou même de la rejeter entièrement; de représenter aux hommes, comme suspecte et superflue, la foi aux mystères de la religion révélée en général, et particulièrement aux mystères de la Rédemption et de la satisfaction du Sauveur du monde, de les induire ainsi en erreur, et de cette manière, de braver le christianisme sur toute la terre. Nous entendons maintenant que ces désordres soient absolument détruits dans nos états; car nous regardons comme un des premiers devoirs d'un prince chrétien de protéger dans ses états, contre toute falsification, la religion chrétienne, dont l'excellence et les avantages sont depuis long-temps prouvés et hors de doute; de l'y maintenir dans toute sa dignité, sa splendeur et sa pureté ancienne et primitive, telle qu'elle est enseignée dans la Bible, selon la conviction de chaque confession de l'Eglise chrétienne, ainsi qu'elle est déterminée dans les livres symboliques de chacune de ces confessions, et afin que le pauvre peuple ne soit point

le

le jouet des illusions des docteurs à la mode, et que des millions de nos bons sujets ne soient point privés de la tranquillité de leur vie, de leur consolation au lit de la mort, et qu'ils ne soient point ainsi livrés au malheur.

8. Nous ordonnons donc et nous commandons, en qualité de souverain, et comme seul et unique législateur dans nos états, à tous ecclésiastiques, prédicateurs, ou maîtres d'école de la religion protestante, sous peine de cassation, et même de punition plus sévère, selon les cas, qu'à l'avenir ils ne se rendent plus coupables des erreurs indiquées dans l'article 7, ou d'autres de la même espèce, en les répandant dans l'exercice de leurs fonctions, ou de quelqu'autre manière publique ou secrète : car, de même que pour la prospérité de l'état et le bonheur de nos sujets, nous sommes obligés de maintenir dans toute leur autorité les lois civiles ; et que nous ne pouvons permettre à aucun juge ou administrateur de ces lois d'en altérer la substance, ou de les changer à son gré; de même aussi, et bien moins encore, pouvons-nous souffrir que, dans les choses de religion, chaque ecclésiastique agisse selon sa tête et son bon plaisir, et qu'il leur soit libre d'enseigner au peuple, de telle ou telle manière, les vérités fondamentales du christianisme, de les adopter ou de les rejeter à leur gré, de présenter les articles de foi, selon leur volonté, dans leur véritable jour, ou d'y

substituer leurs rêveries. Il faut, au contraire, qu'il y ait un modèle, une norme et une règle. (Richtschnur , Norma und Regel) solidement établie, selon laquelle le peuple soit instruit fidellement et sincèrement par ses docteurs, dans les choses de la foi; et cette règle a été jusqu'à présent, dans nos états, la religion chrétienne, selon ses trois principales confessions ; savoir, la réformée , la luthérienne et la catholique-romaine , dont la monarchie prussienne s'est toujours bien trouvée; et, cette norme générale, considérée même sous cette vue politique, nous ne sommes pas disposés à la laisser changer en la moindre chose, par les prétendus apôtres des lumières (Aufklarer), selon leurs idées déplacées. Tout homme qui enseigne le christianisme dans nos états, et qui se dit membre d'une des trois confessions, doit donc au contraire enseigner ce que porte la doctrine fixe et déterminée du parti de sa religion ; car à cela l'oblige sa place, son devoir, et les conditions sous lesquelles il a été revêtu de son ministère. S'il enseigne quelqu'autre chose, il est déjà punissable selon les lois civiles , et il ne peut pas proprement garder plus long-temps sa place. En conséquence, nos intentions sérieuses tendent au maintien de cet ordre immuable , quoique nous accordions d'ailleurs volontiers aux ecclésiastiques de nos états une liberté de conscience égale à celle de nos autres sujets, et que nous soyons bien éloignés de les contraindre en la moindre chose, à

l'égard de leur conviction intérieure. Ainsi le ministre de la religion chrétienne, qui, par rapport à la foi, est convaincu de choses contraires à celles que lui prescrit la doctrine de sa confession, peut garder cette conviction à ses risques et périls ; car nous ne voulons nous arroger aucune autorité sur sa conscience. Mais, selon cette même conscience, il devrait cesser d'enseigner dans son église, il devrait se démettre d'une charge que, par les raisons ci-dessus, il se sent lui-même incapable de remplir : car la doctrine de l'Eglise ne doit pas se régler selon la conviction de tel ou tel ecclésiastique, mais au contraire la conviction des ecclésiastiques sur la doctrine de l'Eglise ; et de droit, un tel ecclésiastique ne peut être et rester ce pour quoi il se fait passer. Cependant, par notre grand amour pour la liberté de conscience en général, nous voulons bien souffrir que même les ecclésiastiques, qui pourraient être connus pour être malheureusement plus ou moins infectés des erreurs énoncées dans l'art. 7, restent tranquilles dans leurs places ; il faut seulement que, dans les instructions qu'ils font à leur troupeau, les règles de la doctrine leur soient toujours sacrées et inviolables. Mais s'ils agissent d'une manière contraire à notre présente ordonnance souveraine, et qu'ils ne prêchent pas fidellement et foncièrement la doctrine de leur confession, et qu'ils prêchent même le contraire, une désobéissance si marquée à notre présente ordonnance

souveraine sera infailliblement suivie de la cassation, et même punie plus sévèrement encore.

9. En conséquence, nous ordonnons, par le présent édit, à notre département ecclésiastique de la religion réformée et luthérienne, d'avoir toujours un oeil attentif sur tous les ecclésiastiques de nos états, afin que tous ceux qui enseignent dans les églises et les écoles fassent leur devoir, et que ce que nous avons prescrit dans l'article 8 soit observé avec la plus grande exactitude; et nous voulons que, dans les deux communions protestantes, les ministres et chefs de ce département nous en répondent; car nous les obligeons sur leur conscience, et nous reposons du reste entièrement sur eux, espérant qu'en fidelles serviteurs de l'état, ils veilleront sans cesse sur l'observation de notre présent édit, afin d'éviter notre disgrace la plus complète.

10. En conséquence, nous ordonnons, aussi gracieusement que sérieusement, aux chefs des deux départemens ecclésiastiques, de donner leurs principaux soins à ce que les cures et les chaires de théologie dans nos Universités, ainsi que les places des écoles, soient remplies par des sujets qui n'aient donné aucune raison de douter qu'ils ne soient pas intimement convaincus de ce qu'ils doivent enseigner publiquement. Mais tous les autres aspirans et candidats, qui manifestent d'autres principes, doivent être exclus sans délai; exclusion dont nous donnons la liberté et le pouvoir auxdits ministres.

11. Comme il paraît assez, par tout ceci, que c'est très-sérieusement que nous voulons maintenir la religion chrétienne dans nos états, et augmenter, autant qu'il est en notre pouvoir, la vraie crainte de Dieu parmi le peuple, nous exhortons tous nos fidelles sujets à embrasser une vie pieuse; et dans toutes les occasions, nous saurons estimer l'homme qui aura de la religion et de la vertu, parce qu'un homme méchant et sans conscience ne peut jamais être un bon sujet, et encore moins un serviteur fidelle de l'état, ni dans les grandes choses, ni dans les petites.

12. Comme la solennisation et la sanctification des fêtes et dimanches sont recommandées par divers édits et ordonnances de nos pieux prédécesseurs, tels que ceux du 17 décembre 1689, 24 juin 1693, 28 octobre 1711, 10 février 1715, 18 août 1718; ces édits et ordonnances, considérés par rapport à leur substance, ne doivent point être abolis. Mais nous nous réservons de publier, par une loi de police particulière, des ordonnances ultérieures plus précises, et conformes au temps présent.

13. Personne ne doit mépriser, déprimer ni railler l'état ecclésiastique; c'est ce que nous verrions toujours avec le plus grand déplaisir, et que nous ne pourrions manquer de punir selon l'exigence des cas, parce que ces choses n'ont que trop souvent une influence inévitable sur le mépris de la religion même. Nous aurons, au contraire, particulièrement égard, dans toute occasion, au

bien-être des ministres et des prédicateurs qui rempliront leurs devoirs ; et pour leur en donner une preuve, nous renouvelons ici l'édit du roi, notre grand-père, d'heureuse mémoire, du 14 octobre 1737, au sujet de l'exemption du service militaire pour leurs enfans, et nous voulons que tous les fils des ecclésiastiques en général, ainsi que les fils des instituteurs publics de la jeunesse, dans les villes incluses dans les cantons, soient compris dans cet affranchissement, s'ils se vouent aux sciences, aux arts du dessin, ou au commerce; mais ceux qui préfèrent un métier, ou quelqu'autre profession, ou qui auront étudié sans succès, seront déchus de ce privilége ; et, à cet égard, nous donnerons les ordres nécessaires à nos régimens, pour leur servir de règle dans les cantons.

14. Enfin, nous ordonnons à tous nos dicastères, ainsi qu'à tous les autres magistrats, ecclésiastiques et laïques de nos états, d'y tenir la main avec toute l'attention et la sévérité possibles ; et nous enjoignons aux autres ecclésiastiques, et à tous nos fidelles vassaux et sujets, de s'y conformer, ainsi que de raison ; car telle est notre volonté, aussi sérieuse que gracieuse.

Donné à Potsdam, le 9 juillet 1788.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME
DE CARMER, DE DOERNBERG, DE WOELLNER.

N°. II.

EXTRAIT
DE L'ÉDIT DE CENSURE.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, &c.

Quoique nous soyons parfaitement convaincus des avantages grands et divers d'une liberté de presse modérée et bien réglée, pour répandre les sciences et toutes les connaissances utiles, et que nous soyons par conséquent résolus de favoriser, autant que nous pourrons, cette liberté dans nos états; cependant l'expérience nous a montré les suites fâcheuses d'une liberté entière à cet égard, et combien des écrivains inconsidérés ou même méchans en abusent pour répandre des erreurs pratiques généralement dangereuses sur les choses les plus importantes à l'humanité, pour corrompre les moeurs par des peintures lubriques et des images attrayantes du vice, pour railler malicieusement, et blâmer méchamment les établissemens et les arrangemens publics; ce qui produit et nourrit le chagrin et le mécontentement dans plusieurs esprits peu instruits, et pour satisfaire des passions viles et particulières, telles que la calomnie, l'envie et la vengeance qui troublent le repos de plusieurs citoyens bons et utiles, affaiblissent leur considération dans le public,

effets que produisent surtout les écrits qui font la lecture du peuple (Volksschriften.)

Or, comme tant que la composition des écrits ne se trouve pas entre les mains d'hommes qui s'occupent véritablement de la recherche, de l'examen, de la publication et des progrès de la vérité; mais qu'elle est regardée, par une grande partie de ceux qui s'en occupent, comme un métier propre à satisfaire leur amour pour le gain, et à remplir des vues particulières; cette profession ne saurait se passer entièrement d'une inspection publique et d'une direction particulière de la part du gouvernement, afin d'éviter les abus qui peuvent en résulter, et parce que, dans notre siècle surtout, ces abus se multiplient considérablement et font de grands progrès; nous avons jugé nécessaire de faire examiner, de renouveler dans les points nécessaires, et de fixer et déterminer plus particulièrement et plus convenablement les lois et ordonnances de censures publiées jusqu'à présent dans nos états, et particulièrement l'édit du 11 mai 1749, la circulaire du 1 juin 1772, et de rédiger le tout dans le présent édit de censure.

1. Tous les livres et écrits seront soumis à la censure, et ne pourront être vendus ni publiquement, ni secrètement, sans la permission des censeurs.

2. Le but de la censure n'est pas d'empêcher une recherche convenable et décente de la vérité,

mais seulement d'arrêter tout ce qui pourrait être dirigé contre les principes de la religion, contre l'état, l'ordre moral et civil, contre l'honneur et la réputation des autres.

3. Dans la Marche électorale, la censure des écrits théologiques et philosophiques sera confiée au consistoire supérieur de Berlin; et dans les autres provinces, aux consistoires provinciaux, conjointement avec la régence. Celle des écrits, touchant la jurisprudence et l'administration de la justice, qui paraîtront à Berlin, et dans les Marches, moyenne et ukeraine, à la chambre de justice (Kammer-Gericht) de cette ville; dans les autres provinces, aux régences et aux colléges de justice provinciaux; ceux qui concernent la médecine et la chirurgie, aux colléges de médecine et de chirurgie, dans les provinces où il s'en trouvera, sinon au collége de médecine de Berlin. Tous les écrits, concernant *l'état public* (statum publicum) de l'empire germanique et de la maison royale, les droits des puissances étrangères, des états de l'empire d'Allemagne, &c. seront présentés pour être censurés au département des affaires étrangères, et aux censeurs nommés par ce département. Les journaux, feuilles hebdomadaires, gazettes littéraires, romans, pièces de théâtre, &c. seront censurés par les Universités, dans les endroits où il s'en trouvera, sinon par les colléges provinciaux de justice. Les pièces de vers fugitives, les programes des colléges, &c.

par les magistrats dans les endroits où il n'y aura point d'Université. Les gazettes politiques seront censurées à Berlin, par un censeur nommé par le département des affaires étrangères ; dans les provinces, par les colléges provinciaux.

4. De la précédente ordonnance sont exempts *a*) les livres et les écrits de l'académie des sciences, et de chaque membre de cette société, ainsi que du collége de médecine et de chirurgie. *b*) Les livres et écrits, imprimés dans les Universités, sont soumis à la censure de la faculté à laquelle ils appartiennent, excepté cependant ceux qui traitent du droit public et de l'Histoire politique, qui doivent toujours être présentés au censeur nommé par le département des affaires étrangères.

5. Les écrits, selon la classification ci-dessus, seront présentés, par l'imprimeur ou l'éditeur, au chef du collége. Celui-ci peut, lorsqu'il a examiné et trouvé l'écrit sans conséquence, accorder, sans autre forme, la permission de l'imprimer ; mais s'il a le moindre doute, il faut qu'il communique sans délai le manuscrit aux membres du collége.

6. Il est permis aux éditeurs et aux auteurs, qui ne seraient pas contens des décisions de la censure, de porter leurs plaintes où il appartient.

7. Les éditeurs et imprimeurs, qui ont présenté les ouvrages à la censure et reçu l'approbation, *ne peuvent plus être aucunement responsables du*

contenu ; mais cette exemption ne saurait avoir lieu pour l'auteur qui serait parvenu à tromper ou à précipiter la censure. Quoiqu'un ouvrage ait été approuvé, il est permis aux particuliers, qui se croient offensés par des passages de cet ouvrage, *de prendre à partie* l'auteur et l'*éditeur*.

8. Les transgresseurs de cette ordonnance seront punis par une amende, depuis 5 jusqu'à 60 écus ; amende que payera celui qui aurait imprimé ou vendu sans approbation, un livre où il n'y aurait rien de repréhensible. Mais si l'ouvrage est repréhensible par lui-même, toute l'édition sera confisquée, et l'imprimeur condamné à payer le double de ce qu'il aura reçu pour l'impression, et l'éditeur du pays le double de tout ce que rapporterait son édition entière, selon son prix de magasin. Si des libraires du pays se rendent coupables d'une telle faute pour des éditeurs étrangers, ils seront punis comme devrait l'être l'étranger. En cas de récidive de la part d'un imprimeur ou d'un éditeur du pays, on les punira par la privation de leurs priviléges, selon les cas. Un éditeur, qui ne se nomme point sur le titre, y met un nom de ville supposé, ou le supprime entièrement, sera regardé comme ayant connu le contenu repréhensible de l'ouvrage ; et, s'il ne peut se laver entièrement de ce soupçon, outre la peine qu'il aura encourue comme éditeur, il sera regardé comme participant à celle de l'auteur.

9. Le censeur recevra pour sa peine, outre un exemplaire de l'ouvrage, deux bons gros (6 à 7 sous) pour chaque feuille.

10. Les libraires ne doivent point se charger des livres imprimés dans l'étranger, qui ne pourraient pas l'être dans les états du roi; et ils ne pourront les vendre ni publiquement, ni secrètement, sous peine de 5 à 50 écus d'amende.

11. Les préposés à la censure sont autorisés, dès qu'ils auront connaissance d'un livre inadmissible, d'en défendre la vente; et les libraires seront obligés de cesser aussitôt de le débiter, sous les peines susdites, &c.

FIN.

TABLE DES MATIERES

Répandues dans les trois volumes des Lettres.

A

ABASSI, prince d'Arabie, chez le roi. *Tome* III, *pages* 161 *et suiv.*

Aigle noire. (Ordre de l') II, 7. Du mérite, *ibid.*

ALCMÈNE et BICHE, deux chiens favoris de Frédéric II. Circonstances après la mort d'Alcmène. I, 112-113.

ALEMBERT. (d') Estime équivoque que Frédéric avait pour lui. III, 22-23.

ALGAROTTI. Jugement de Frédéric II sur son caractère. II, 318. Réplique énergique à Frédéric, 319. Autre, 320.

ANTI-MACHIAVEL, ouvrage du roi, ridiculement exalté par les journalistes. III, 46. Corrigé par Voltaire, *ibid.*

ARGENS (Le marquis d') trouve Frédéric II parmi ses chiens, à Leipsick, dans une situation critique. I, 114. Sa naissance et ses voyages. II, 240-241. Son épouse très-estimée par Frédéric, 242. Ses maladies imaginaires, 244-245. Son excellent coeur, 245-246. Il croit être empoisonné, 247-250. Reçoit du roi une maison avec une galerie de

tableaux, qui représentent ses aventures. *Tome* II, *pages* 250 *et suiv.* Reçoit l'extrême-onction du roi et de Voltaire, 252-254. Sa réponse à une épître en vers, où le roi lui fait une énumération de tous les maux du genre-humain, 255. Conduit par le roi dans la bibliothèque de son nouveau logement, 258 *et suiv.* Sa façon de penser, noble et désintéressée, 259-260. Il va à cheval au-devant du roi, après la guerre de 7 ans, 261 *et suiv.* Il est poursuivi par Frédéric, au moyen d'un mandement écrit au nom de l'évêque d'Aix, 265 *et suiv.* Singulièrement reçu par le roi après un voyage, 267. Le roi veut le faire étriller par un palfrenier, 268, Il renvoie au roi toutes les lettres qu'il avait reçues de lui, 270-271. Sa lettre bien dure, écrite de Dijon au roi, 273. Sa demande plaisante au roi, pour le célèbre philosophe Mendelssohn, 276. Vers qui lui sont adressés par le roi, 277 *et suiv.* Dialogue de sa composition entre un capucin, etc. 280-284.

Arget, (d') lecteur de Frédéric. II, 326. Est sujet du poëme *Palladion*, 327. Repoussé par la sentinelle lorsqu'il veut entrer chez le roi, *ibid.*

Arnaud (d') négligé par Frédéric à cause de Voltaire. II, 289.

Arnold, fameux meûnier, jugé par Frédéric lui-même. II, 215.

Aumônier (l') du régiment du jeune Frédéric en est maltraité dans sa maison. I, 104-105.

B

Bastiani. (l'abbé) Aventures singulières de sa vie. *Tome* II, *page* 330. Son arrivée en Prusse, 331. Envoyé à Rome par Frédéric, 332. Son portrait, 332-333.

Batailles. Corrections à faire dans les volumes précédens, à l'égard de celle de Molwitz. II 85; de Kesselsdorf, 86; de Soor, 88; de Lowositz, 89; de Collin, 91; de Rosbach, 92-93; de Leuthen, 94-95; de Zorndorff, 96-97; de Hochkirchen, 98; de Lignitz, 99-103; de Torgau, 103.

Bayards, (Ordre des chevaliers) institué par Frédéric. I, 67 *et suiv.*

Bevern (le duc de) gagne la bataille de Lowositz, et est mal récompensé par le roi. II, 89.

Brenkenhoff trompe le roi. I, 173 *et suiv.*

Buchwald, (Madame de) Le roi propose au marquis d'Argens de l'épouser. II, 255.

Busching, géographie célèbre, hasarde le premier la publication d'un ouvrage politique, qui est bien reçu par le roi. I, 134.

C

Carmer, (de) grand-chancelier, nouveau réformateur des lois prussiennes. II, 186.

Catt. (de) Ses maximes à l'égard de sa familiarité avec Frédéric. II, 358, 359. Jugement du

marquis d'Argens sur lui. *Tome* II, *page* 360, Sa première connaissance avec le roi se fait en Hollande, dans un bateau, 365. Son arrivée à Breslau, 369. Le roi lui veut donner des leçons d'art militaire, 370-371. Corrige plusieurs écrits du roi, 374. Il annonce au roi l'affaire de Maxen, 376-377.

Catholiques tolérés et favorisés par le roi. I, 215-217. Ceux de l'Ostfrise particulièrement protégés et privilégiés, 219-220. Sont contrariés par Cocceji, chancelier, 218. En vain persécutés par les ministres d'état, Reichenbach et Brand, 215. Leurs controverses défendues par Frédéric, 238.

Cham de Crimée (le) négocie singulièrement avec le roi, dans la guerre de sept ans. III, 177.

Cocceji. Son arrivée et ses réformes dans la justice sous Frédéric II. II, 177 *et suiv.* Ses cabales, et celles contre lui, 180 *et suiv.*

Colléges dépendent immédiatement du roi. I, 136. Celui qui est nommé *la Cour*, 137. Des finances et sa constitution. Enumération des autres, 138 *et suiv.*

Colons dans les états prussiens. Une colonie veut n'avoir rien à faire que des enfans. I, 298-299. Une autre ne veut pas couper ses blés, 299. Leurs révoltes, 308 *et suiv.*

Conseillers d'assistance ; nouvelle charge en Prusse, au lieu des anciens avocats. II, 188.

Derschau

D

DERSCHAU, (le baron de) ministre d'état. Description d'un entretien de Frédéric avec ses ministres pour les examiner. *Tome* I, *pages* 189-200.

DESROCHES. Un français propose à Frédéric d'établir une maison d'enfans trouvés; il est refusé. I, 182. Un autre français, aventurier, est protégé, 180.

Diacre de Nauen tiré de son lit par le prince Frédéric. I, 106.

DIDEROT peu estimé par Frédéric. III, 21.

E

ECCLÉSIASTIQUES *prussiens;* leur portrait. I, 271-272.

EICHEL, secrétaire du cabinet, homme remarquable dans la réforme des lois. II, 180, soupçonné complice de la trahison de Wahrkotsch, 128 *et suiv.*

ELIZABETH, impératrice de Russie. Frédéric encourt sa haine par ses satires. II, 134-135.

ESSART, pasteur luthérien, criailleur, disgracié par le roi. I, 269.

Etat du génie prussien. II, 83-84.

EULER, le plus grand géomètre de l'Europe, peu estimé de Frédéric. III, 23.

F

Fourberies des secrétaires du roi. *Tome* I, *page* 142. Influence immédiate même de leurs femmes dans les affaires, 143.

Francke à Halle durement traité par Frédéric. I, 255, *note*.

Frédéric III devient roi. I, 20.

Frédéric II, prince, se fait une cour de singes. I, 109 *et suiv.* Ses soins pour la population de ses états, 127. Son symbole à l'égard de la justice, 135. Son activité extraordinaire dans les affaires politiques, 140. Ses humeurs et son inconstance, 146-147. Fait bâtir une maison à un forêtier, en Silésie, d'une manière plaisante, 155-156. Sait qu'on le trompe, 157 *et suiv.* Son économie, 165. Il lui manque 4000 écus pour achever un bâtiment, 167. Expression remarquable à l'égard de son trésor, 165. Prévient sagement la disette des grains, 175 *et suiv.* Sa précipitation, 177. Ne nie pas l'existence de Dieu, 205. Il humilie les ecclésiastiques en toute occasion, 253 *et suiv.* Son aversion pour les piétistes, 266. Noble expression en parlant de ses sujets, 312.

Frédéric injuste envers des gens de mérite. II, 8-9. Demande à boire à ses gardes-du-corps, 13-14. Fait officier un brave bas-officier, 15 *et suiv.* Sa conduite envers un garde-du-corps qui fume, 16. Il fait secouer des arbres à quelques

cavaliers, *Tome* II, *page* 17. Frédéric faussement accusé d'une cruauté dans un volume précédent, 18-19. Il trouve une sentinelle endormie, 19-20. Veut faire les vieux soldats maîtres d'école, 26-27 *et suiv.* N'aime pas les Français dans ses troupes, 30. Un prédicateur est fait soldat, 35. Son entretien avec une vieille paysanne, 44 *et suiv.* Sa façon de penser à l'égard du suicide, 67. Pillules d'opium qu'il portait sur lui pour se débarrasser de la vie, 69 *et suiv.* Frédéric mis au ban de l'Empire; assertion soutenue contre M. Nicolaï, 73 *et suiv.* Reconnu à Strasbourg, 85. Son injustice envers le mérite du général Schmettau, 88. Il n'a jamais harangué ses troupes, 92-93 *et suiv.* Ses injustices sur la fin de la guerre en Saxe, 162-163. Fait marier ses soldats en Saxe, 163. Rebâtit, d'une manière dure, les villes détruites, 164.

Frédéric II. Son jugement inconstant sur Voltaire. III, 3-4. sur la marquise du Châtelet, 4. Autre jugement contraire sur la même, 6. Son goût vicieux à l'égard de la tragédie, 8-9. Son jugement faux sur J. J. Rousseau, 10 *et suiv.* 21. Son orthographe désapprouvée par M. Büsching, 56-57. Ses qualités comme auteur, 58-59 *et suiv.* Au siége de Schweidnitz il lit six volumes, et compose six épîtres en vers pendant douze jours, 59. Ses connaissances en

médecine. *Tome* III, *pages* 60 *et suiv.* Opinions sur l'immortalité de l'ame, et le suicide, 62--63 *et suiv.* Ses idées de la Divinité, 67. Sa croyance à des prophéties, 68 *et suiv.* Son goût, 73--74. Frédéric comparé à Adrien par M. Büsching, 76--77. Son extérieur, 83--84. Distribution de son temps, 87--88. Son anecdote favorite sur son père, 92--93. Celle de l'empereur Léopold, 95. Son indulgence extraordinaire pendant ses maladies, 100--101. Ses entretiens avec M. Zimmermann, médecin de Hanovre, 105 *et suiv.* au sujet de Haller, 108. Son opinion sur l'impératrice de Russie, 118--119. Ses idées sur la Suisse, 124--125. Ses soins pour ses soldats malades dans ses guerres, 133 *et suiv.* Son symbole au sujet de sa mort, 139. Il a un grand appétit jusqu'à son dernier soupir, 140. Circonstances de sa mort, 141 *et suiv.* Les qualités qu'il demande d'un souverain, 143. Il se joue du public, par les gazettes, en lui donnant matière à parler, 144 *et suiv.* Sa modération envers un laquais, 148. Il apostrophe une femme, 152--153.

Frédéric apostrophé par une vivandière. III, 153. Il paie une amende, 157. Son excellente maxime à l'égard des souverains, 144. Il paie strictement ses dettes, 155--156. S'entretient avec un juif, 157. Sa procédure avec un couvent, 159. Le roi et le barbier, 161. Sa haine contre les traîtres, 163--164. Il avance un bas-officier blessé., 179. Il voit un houssard prussien se

battre contre deux houssards ennemis. *Tome* III, *page* 181. Il récompense un petit garçon qu'il avait vu se battre, 182. Fait vider les caves d'un couvent, en citant un passage de la Bible, 183-184. Reçoit des réponses hardies de deux officiers, 185. Les deux penchans dominans de son ame, 193. Fait domicilier un assassin à Berlin, 234.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, le grand électeur. I, 16, offre dans ses états un asyle aux réfugiés français, 20.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME (Le roi) (I, 30,) fait pendre injustement le receveur Hesse, 32. Ses remords durant sa maladie, 33. Son respect pour les ecclésiastiques, 33-34. Sa dévotion d'une manière outrée, 35-36. Il crache sur la gorge d'une femme, 36. Ruse singulière pour empêcher les divertissemens du soir de la reine, 37, 38. Il honore beaucoup plus les prêtres que ses généraux, 38-39. Berce son enfant, 51. Il maltraite si fort son fils, qu'il veut s'évader, 53 *et suiv.* Bat la princesse Frédérique-Sophie, 55. Veut lui donner un coup de couteau, *ibid.* Veut condamner à la mort Frédéric son fils, 57 *et suiv.* Il lui donne le château de Rheinsberg, 62. Ses lettres à l'aumônier Müller pour la conversion de son fils, le prince royal, 69 *et suiv.*

FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, roi actuel de Prusse. Ses instructeurs. III, 332. L'éloge flatteur, que lui fit le roi après la guerre de la

succession de Bavière. *Tome* III, *page* 333. Tableau de son règne, 335 *et suiv.*

FROMMANN, (L'homme pieux.) nom suspect au roi à cause de son étymologie. I, 268.

FÜRST, (Baron de) grand chancelier, perd son procès contre un paysan. I, 281 *et suiv.*

G

GARVE, célèbre philosophe allemand à Breslau, indignement traité par le roi. III, 37.

Gentilshommes prussiens ; noble expression de Frédéric à l'égard d'eux. I, 313. Leurs veuves sans fortune pensionnées, 323 *et suiv.* Correspondance de quelques-unes avec le roi, 324-328.

GLASOW, houssard de la chambre, forme le dessein d'empoisonner le roi. II, 229.

GOERK; (Baron de) un bon mot de Frédéric lui sauve la vie. I, 153.

GOLZ, major-général, est extraordinairement aimé du roi. III, 169-171.

Guerre de sept ans ; le général Winterfeld l'a causée. II, 146. Fautes que Frédéric II y a commises. II, 165. Fautes du prince Henri, 167. Fautes des généraux autrichiens, 167-168.

Guerre des confédérés. Poëme comique de Frédéric. III, 310. à son occasion, l'honneur de M. de Voltaire est compromis. 50-51 *et suiv.*

H

HALLER écrit contre Frédéric. *Tome* III, *page* 47-48.

HELVÉTIUS. Sa réception chez le roi. III, 11-12. Très-différemment jugé par Frédéric 14-15. N'a point donné l'idée d'introduire des régisseurs français, (comme il est dit dans la Vie de Fréd.) 16 *et suiv.*

HERZBERG, (de) ministre du cabinet, le premier qui publia les moyens de l'état. I, 133. Ce qu'il dit sur les subsides, 170.

HOHENZOLLERN, (comtes de) souche de la maison de Brandebourg. I, 8.

Hôpitaux prussiens. Frédéric n'aime pas d'en établir. I, 183 *et suiv.* Avarice de Frédéric pour eux. II, 164-165.

I

IMPÔTS et accises. II, 160 *et suiv.* Revenus de la Prusse; le trésor, 167. Sa garde-robe se vend 400 écus, 166.

Injustices de Frédéric en Saxe, sur la fin de la guerre de sept ans. II, 162-163.

J

JARRIGES, célèbre dans la réformation de la justice en Prusse. *Tome* II, *page* 180. Devient chancelier, 185.

Juifs tolérés et privilégiés. I, 224. Mendelssohn et Bloch, juifs célèbres dans la littérature. I, 225-226.

K

KAT. I, 55. Exécuté, 56 *et* 69. Sa confession avant sa mort, 74 *et suiv.*

KEIT, maréchal, commandé pour bloquer les Saxons près d'Aussig, essuie des cabales. II, 154 *et suiv.*

L

LA FLEURI, comédienne française à Berlin, obtient une demande. III, 168.

LAMBERT, mathématicien, est jugé singulièrement par Frédéric, à la première entrevue. III, 24.

LA MÉTRIE, lecteur de Frédéric II. II, 320. Action brutale qui l'oblige de s'évader de la France, 321. Circonstances de sa mort, 322.

Trait de sa folie. *Tome* II, *page* 323. Vers de Voltaire à lui adressés pendant sa maladie, 325. Sa réponse, *ibid.*

LANGE, professeur bigot, placé à la table de Frédéric-Guillaume, entre lui et le prince royal. I, 255, *note.*

LENTULUS reste seul auprès de Frédéric, tous les généraux ayant quitté l'armée. II, 161. Il se retire de l'armée, offensé par la jalousie de Frédéric, 162.

LINNÉ. Son mérite méconnu de Frédéric. III, 31.

LUCCHÉSINI. (DE) Son arrivée en Allemagne. II, 335 *et suiv.* Son caractère, 337-339. Il se marie, 339. Jugement de Frédéric sur lui, 340. Tableau que le docteur Zimmermann fait de lui, 341, 347.

M

MAISON des cadets en Brandebourg, 31, en Poméranie et en Prusse. I, 320. Le cours d'étude y reçu, 322-323.

MARGRAVE (la) de Bareuth envoie à Frédéric une branche de laurier du tombeau de Virgile. III, 169.

MAUPERTUIS. Son inflexibilité. II, 235 *et suiv.* Première origine de sa haine contre Voltaire, 287-288.

MAYER, VITZTHUM, REBENTISCH, PFLUG,

quatre agens prussiens dans divers pays. *Tome* II, *pages* 147-148.

MICHELESSI (l'abbé) blâme avec franchise le nouveau palais de Sans-souci. III, 75.

Militaire prussien. II, 1 *et suiv.*

MÜNCHHAUSEN, ministre, soupçonné de piétisme par le roi. I, 267.

MÜNCHOW (de) console secrétement le prince Frédéric en prison. I, 56-57. Combat sa résolution de renoncer au trône, 57.

N

NIVERNOIS, (duc de) ambassadeur extraordinaire de France à la cour de Berlin. II, 144-145.

O

OEUVRES-POSTHUMES de Frédéric II. Le Violon, conte. II, 303. Vers adressés au comte de Schwérin, 305 *et suiv.* Correction d'une ode de Rousseau, faite par Frédéric II, 316-317. Citées, 349, 360. III, 5, 7, 11, 12, 15, 19, 21, 23, 24, 26, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 39, 46, 47, 52, 55, 62, 64, 69, 191, 195. Analyse des Oeuvres posthumes, faite dans un célèbre Journal allemand, 268, 321.

Officiers militaires, hors d'état de servir, singuliérement récompensés. II, 7-8.

Ouvriers, figurant dans les ateliers, pour en imposer sur la population. *Tome* I, *page* 152.

P

PALLADION, poëme héroï-comique de Frédéric. III, 49, 309.

Paysans prussiens. Leur servitude. I, 274. Abolie par Frédéric, 275. Ont la liberté de lui parler immédiatement, 280 *et suiv.* Soins paternels du roi pour eux, 285 *et suiv.* Deux paysans prussiens paraissent avec une grande frisure devant le roi, 283. Une paysanne entretient une correspondance avec Frédéric, 293.

Pensées sur la religion, ouvrage faussement attribué à Frédéric. III, 258 *et suiv.*

PENZEL, traducteur de Strabon, est fait soldat, et ne peut obtenir son congé. II, 22-23.

PIERRE III meurt. Embarras de Frédéric dans ce temps-là. II, 313 *et suiv.*

POELNITZ (Baron de) fait une réplique au roi bien saillante. III, 147. Se rend catholique, 152.

Pologne (Reine de) forcée par Frédéric de livrer les papiers qui le concernaient. II, 151. Meurt de chagrin causé par le roi. III, 169.

Polonais sous le sceptre de la Prusse. Leurs cruautés. II, 51 *et suiv.* Font décapiter un homme pour une dette de 15 liv. 12 sous, 57.

Acquisition d'un canton polonais pour quelques bouteilles de vin. *Tome* II, *page* 58-59.

PRADES (L'abbé de) modérément puni par le roi. II, 232. Son ignorance, 328. Reçoit des coups de canne d'un capitaine, 329. Trahit Frédéric II, 330. Son extrait de l'Histoire de Fleury. III, 47.

Prince de Prusse se signale à la bataille de Lowositz. II, 89.

Q

QUINTUS-ICILIUS, (GUISCHARD) surnom par plaisanterie. II, 296-297. Diverses plaisanteries du roi avec lui, 297 *et suiv.* Lettre singulière qu'il lui adresse, 299. Il marche sur la patte de la chienne favorite du roi, 300 *et suiv.*

R

RAYNAL, abbé, peu estimé de Frédéric. III, 18-19.

REBEUR, (M. de) ancien président de la chambre, adversaire de Carmer. II, 188-189. Ses oppositions à la nouvelle forme judiciaire en Prusse, 191, 213.

Religion. Frédéric croit la chrétienne préférable à toutes les autres. I, 206. Protestantisme.

Opinion de Frédéric à son égard. *Tome* I, *page* 206. Toutes les religions tolérées par Frédéric, 214, 217 *et suiv.*

REXIN, lieutenant-prussien, cause de la mésintelligence entre la Prusse et la France. II, 144.

S

SCHEELE, commandant de la garde. II, 41-42. Son testament, 43.

SCHOENING, autrefois houssard de chambre, aujourd'hui conseiller de guerre. II, 85-86.

SCHULENBOURG, (Comte de) ministre, comblé de présens par Frédéric. III, 178.

SCHWÉRIN, maréchal, meurt près de Prague. II, 90. Excite la jalousie de Frédéric. II, 156. Introduit la subordination la plus sévère, 157. Il l'exige du jeune prince Ferdinand, frère du roi, 158; du prince de Prusse, 158-159. Il quitte l'armée, mécontent du roi, 159.

SEIDLITZ, (de) général. Sa noble expression près de Zorndorff. II, 97. Blessé, ne reçoit pas ce qui lui est dû, par jalousie de Frédéric, 160. Il se retire, 161.

Séminaires de levriers de Frédéric. I, 116.

Sermon sur le jugement dernier, et l'éloge de Matthieu Regnaud, maître cordonnier, deux pièces composées par Frédéric. II, 374.

Sociétés secrètes en Prusse. *Tome* III, *pages* 240, 256.

Sources allemandes, où l'auteur a puisé. I, 4 *et* 5.

SPALDING, ecclésiastique vénérable à Berlin. III, 216 *et suiv.*

Subsides de la France, dus et non payés. I, 169, 170. De la Grande Bretagne, 170.

T.

TAUENZIEN, général reprimandé par Frédéric. II, 10, 12.

TELLER, ecclésiastique respectable à Berlin. III, 216 *et suiv.*

THESEN, housard de chambre du roi, se tue. II, 230, 231.

TRENCK, (baron de) célèbre par sa prison et ses mémoires. II, 233 *et suiv.*

U.

UCHTLAENDER est fait jardinier d'un régiment par le roi. III, 171-172.

V.

VOLTAIRE. Ses brouilleries avec Maupertuis. II, 287; avec d'Arnaud, 289. Ne travailla

jamais avec le roi ensemble. *Tome* II, *page* 291 *et suiv.* Il se baigna en maudissant le roi, 292. Son épigramme piquante sur le roi après son départ, 292. Son buste dans l'académie, 294-295.

W.

WAHRKOTSCH, (baron de) traître au roi. Relation détaillée de cette trahison. II, 108, 128.

WALRAVE, général, traître, mis à la forteresse par Frédéric. II, 232-233.

WINTERFELDT, (général de) cause principale de la guerre de sept ans. II, 146. Entretient des espions dans tous les pays, 146-147 *et suiv.* Sa prétention injuste au roi de Pologne, 150.

WOLF, célèbre philosophe, poursuivi par Frédéric-Guillaume, en faveur des théologiens. I, 39 *et suiv.* Reçoit ordre de sortir des états prussiens, sous peine d'être pendu, 42-43. Invité d'y rentrer, 45.

Z.

ZEDLITZ, (M. de) donne un bon exemple de tolérance. I, 221.

ZIMMERMANN, (le chevalier de) médecin du roi d'Angleterre, atteste la virilité de Frédéric II. *Tome* I, *page* 101. Ses entretiens avec le roi. III, 101 *et suiv.*

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de MONSEIGNEUR LE GARDE DES SCEAUX, un manuscrit intitulé : *Vie de Frédéric, Tome V, VI, VII, en forme de Lettres;* et dans ces nouveaux volumes remplis d'anecdotes très-intéressantes, je n'ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression. A Paris, le 7 avril 1789.

Signé, DE KERALIO,
censeur royal.

Le Privilége du Roi se trouve au Tome I.

A STRASBOURG,
De l'imprimerie de ROLLAND et JACOB.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit intitulé : *Vie de Frédéric II, Roi de Prusse ;* & je crois que cet Ouvrage, écrit avec agrément, ne peut qu'intéresser le Public, & ne contient rien qui doive en empêcher l'impression. A Paris, ce premier Décembre mil sept cent quatre-vingt-sept.

DE KERALIO.

PRIVILÈGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT : Notre amé le sieur TREUTTEL, Imprimeur-Libraire à Strasbourg, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public, *la Vie de FRÉDÉRIC II. Roi de Prusse ; & Recueil d'Anecdotes & Particularités concernant sa Vie, extraites de l'Ouvrage qui la renferme* ; s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant ; Nous lui ayons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de dix années consécutives, à compter de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance. Comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ses hoirs ou ayans causes, à peine de saisie & de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du 30 Août 1777, concernant les Contrefaçons. A LA CHARGE que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite

dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du préſent Privilège; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès-mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le ſieur DE LAMOIGNON, Commandeur de nos Ordres; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le ſieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur DE LAMOIGNON. Le tout à peine de nullité des Préſentes; DU CONTENU deſquelles VOUS MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour dûment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Verſailles, le ſeizieme jour du mois de Janvier, l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt-huit, & de notre regne le quatorzieme. Par le Roi, en ſon Conſeil.

LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXIII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1207, *fol.* 444, *conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilége; & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf Exemplaires preſcrits par l'Arrêt du Conſeil du* 16 *Avril* 1785. *A Paris le* 22 *Janvier* 1788.

NYON, l'aîné, Adjoint.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 049080390